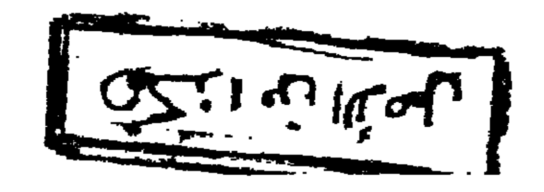


Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16023 – 7 F | VENDREDI 2 AOÛT 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde des livres
Béatrix Beck
pages 25 à 30

Les Jeux d'Atlanta

Les reportages de nos envoyés spéciaux pages 11 à 14

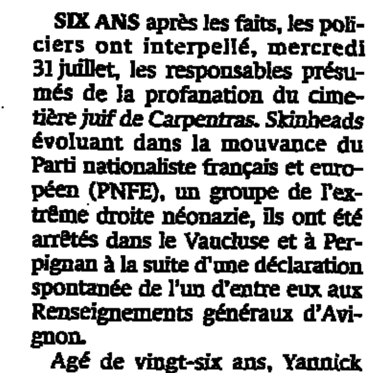
- **Le Norvégien Vebjorn Rodal ramène en Europe le titre du 800 mètres**
- **Deon Hemmings, victorieuse du 400 m haies, devient la première championne olympique de la Jamaïque**
- **Sergueï Bubka, l'immense absent de la finale du saut à la perche**

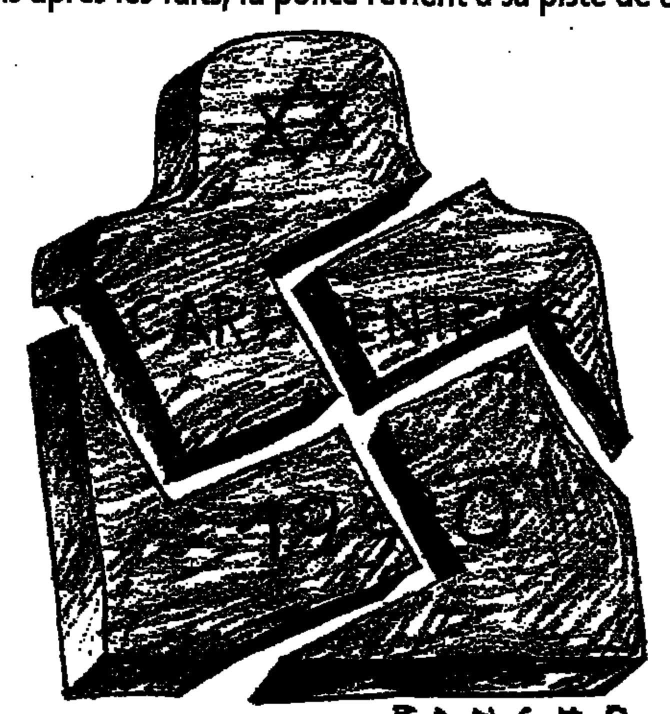
Des skinheads d'extrême droite seraient bien les auteurs de la profanation de Carpentras

Six ans après les faits, la police revient à sa piste de départ

SIX ANS après les faits, les policiers ont interpellé, mercredi 31 juillet, les responsables présumés de la profanation du cimetière *juif de Carpentras. Skinheads* évoluant dans la mouvance du Parti nationaliste français et européen (PNFE), un groupe de l'extrême droite néonazie, ils ont été arrêtés dans le Vaucluse et à Perpignan à la suite d'une déclaration spontanée de l'un d'entre eux aux Renseignements généraux d'Avignon.

Agé de vingt-six ans, Yannick Garnier a reconnu avoir participé, le 10 mai 1990, à l'opération au cours de laquelle trente-quatre tombes avaient été brisées ou souillées. Un simulacre d'empalement avait été mis en scène sur le corps d'un octogénaire récemment décédé. Interrogé par les policiers, Yannick Garnier a rapidement livré le nom de ses complices, Patrick Leonegro, âgé de trente ans, et Bertrand Nouveau, âgé de vingt-sept ans. Confronté aux accusations, l'un





d'eux aurait reconnu les faits. Tous trois devaient être déférés au parquet de Marseille, jeudi 1er août. Les policiers recherchaient toujours, jeudi matin, un dernier suspect, qui serait militaire à Mulhouse. Le chef présumé du groupe, Jean-Claude Gros, entendu par la police le lendemain de la profanation, est décédé accidentellement en 1992.

Bruno Mégret, délégué général du Front national, a déclaré jeudi matin au *Monde* qu'*« à ce stade, la seule question qui se pose est de savoir s'il s'agit du dénouement de l'affaire ou d'une machination supplémentaire »*. Fin 1995, le parti de Jean-Marie Le Pen avait organisé plusieurs manifestations pour dénoncer la mise en accusation de l'extrême droite. M. Le Pen avait notamment dénoncé *« l'halali contre les militants du mouvement national jetés en pâture à la vindicte populaire »*.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 10

Etats-Unis : Bill Clinton se résigne à démanteler l'Etat-providence

CÉDANT à la pression des Républicains, Bill Clinton a annoncé, mercredi 31 juillet, qu'il allait signer une législation portant la réforme la plus radicale de l'aide sociale aux Etats-Unis depuis l'après-guerre. Déjà adopté par la Chambre des représentants, le projet, inspiré par les thèmes de la *« révolution conservatrice »*, devait être voté jeudi par le Sénat avant d'être présenté à la signature du président. Depuis toujours, M. Clinton s'était déclaré partisan de réformer un système (le *Welfare*) accusé de transformer des millions d'Américains en assités de l'Etat. Il n'était, cependant, pas partisan d'aller aussi loin que la loi qu'il va signer. Il ne le fait que pour torpiller un des thèmes de bataille des Républicains dans la campagne présidentielle.

Lire page 3

Une revanche couronnée de bronze



PATRICIA GIRARD

LA RÉDEMPTION existe en athlétisme. Pour preuve, la médaille de bronze remportée par Patricia Girard sur 100 m haies. Suspendue deux ans pour dopage, la Guadeloupéenne est montée sur le podium grâce à ses qualités propres : tonicité, coordination et rythme.

Les vérités dérisoires de la « Pravda »

MOSCOU
de notre correspondant

Vodka, argent et politique : le pugilat autour de la *Pravda* (« la vérité », en russe), le quotidien fondé le 5 mai 1912 par des ouvriers de Saint-Pétersbourg avant d'être pris en main par Lénine, a le parfum de la « nouvelle Russie ». Mais, *Pravda* oblige, cette lutte est agrémentée d'un détail typiquement soviétique : une dispute autour de l'Ordre de Lénine.

En conflit avec la rédaction russe, les frères Christos et Theodoros Ianikoss, deux Grecs qui ont racheté en 1992 le journal communiste « privatisé », ont décidé de suspendre sa parution depuis le 24 juillet. Première publication pendant soixante-dix ans de soviétisme, la *Pravda* est désormais « remplacée » par une édition quotidienne de *Pravda-5*, l'ex-supplément du vendredi qui fonctionne avec une rédaction différente et docile. La *Pravda*, dont le tirage était de plus de 10 millions d'exemplaires en 1985, a sombré à 200 000 exemplaires imprimés en 1996.

Mais, à en croire Alexandre Ilyine, son rédacteur en chef, la dispute avec les investisseurs grecs a commencé le 17 juillet à cause des Ordres de Lénine, la plus haute récompense soviétique, trois fois décernée au quotidien. Ce jour-là, Alexandre Ilyine est invité par les nouveaux propriétaires à changer de bureau. Se retrouvant dans la pièce où se trouve le coffre censé contenir les précieuses décorations, il s'aperçoit qu'il est endommagé et que ses serrures ont été changées. Aussi appelle-t-il la police. Laquelle décide d'interdire l'entrée du bâtiment aux deux Grecs. De fait, ces derniers reconnaissent détenir les médailles.

L'incident sert de détonateur. Les Grecs décident de suspendre la parution du quotidien, reprochant aux journalistes de *« trop faire la fête »* et de commencer à *« picoler assez tôt »* dans la journée. Les journalistes *« pensent qu'ils peuvent ne pas travailler et toucher quand même leurs salaires »*, s'indigne Theodoros Ianikoss. Alexandre Ilyine, lui, défend sa rédaction : *« Est-ce que les journalistes américains ou anglais ne boivent que du thé ? Notre journal est comme les autres. Quand vous travaillez pour un journal qui s'effondre depuis des années et que votre salaire suffit juste à acheter une bouteille de vodka, que faire d'autre ? »* Puis vient la querelle politique. Alexandre Ilyine affirme que les frères Ianikoss lui en veulent car il a *« une ligne politique indépendante »*. Il accuse les Grecs de vouloir imposer au journal des positions plus « centristes » et un ton plus commercial après l'échec du candidat communiste Guennadi Ziouganov à la présidentielle. Les frères Ianikoss démentent. Ils reprochent aux soixante-cinq journalistes de la *Pravda* de ne produire que quatre pages d'éditoriaux, de comptes-rendus d'interventions télévisées ou de dépêches d'agence, sans rédiger de véritables articles ou reportages. Mais les journalistes, payés entre 200 000 et 300 000 roubles par mois (200 à 300 francs, soit moins de la moitié du salaire moyen en Russie), n'entendent pas en faire plus, d'autant que leurs frais de déplacement ne sont pas remboursés. Bref, ils accusent les capitalistes grecs d'empocher les bénéfices sans investir dans le journal. Dans la Russie post-soviétique, la *Pravda*, ne connaît plus qu'une seule vérité : celle de l'argent.

Jean-Baptiste Naudet

Une bouteille venue d'Algérie

C'EST L'AVENTURE d'une bouteille. Peu avant la guerre, Jean-Claude Beton, jeune ingénieur agricole, rencontre à la Foire de Marseille un pharmacien espagnol de Valence, le docteur Trigo, qui a mis au point un concentré de jus d'orange baptisé Naranjina. La paix revenue, Jean-Claude Beton marie les essences paternelles avec les oranges de la Mitidja. En 1951, Orangina naît, en Algérie, dans son petit flacon ventru en verre granuleux.



HISTOIRES DE PRODUITS

Nous commençons la publication d'une série d'articles d'Eric Fottorino retraçant l'histoire de produits associés à l'été et aux vacances.

Lire page 15

Sombre scénario pour l'économie française

LA POLITIQUE économique française pourrait-elle entrer au cours des prochains mois dans une zone de fortes turbulences ? Pour le gouvernement, la question confine à la provocation car il s'applique depuis le début de l'année à délivrer un message strictement inverse. Et pourtant, cela ne fait maintenant plus guère de doute : au fil des dernières semaines, les marges de manoeuvre économiques d'Alain Juppé se sont réduites. Au point que l'on ne peut plus écarter, même s'il n'est pas encore certain, un scénario noir pour l'économie hexagonale.

De fait, le premier ministre a construit sa politique économique sur un pari, celui d'une reprise de la croissance au second semestre de 1996. Tous les ministres ont été conviés durant l'hiver à annoncer la bonne nouvelle : *si la croissance* est encore en panne, si le chômage continue de progresser, il ne faut pas, pour autant, désespérer ; avec l'été, l'activité va redémarrer. Un peu imprudemment, alors que l'hiver climatique n'était pas encore fini, M. Juppé s'était cru autorisé à annoncer *« le printemps pour la France et les Français »*. Le printemps économique, s'entend...

L'été est arrivé, et la croissance, elle, après un petit pic au premier trimestre, lié essentiellement à des phénomènes de rattrapage, n'a toujours pas redémarré. Le second semestre tant attendu a commencé, et la reprise promise ne s'est toujours pas manifestée. Tous les grands indicateurs disent, en effet, la même chose : le moral des ménages est au plus bas, et l'activité piétine. Il y a eu certes, en juin, un léger redémarrage de la consommation, mais sans que la statistique, traditionnellement gonflée par l'effet des soldes, témoigne réellement d'un retournement de la conjoncture.

Bref, l'économie, pour l'heure, est toujours en panne. On objectera que l'année est loin d'être terminée et que la prédiction gouvernementale peut encore se réaliser. Encore faut-il avoir à l'esprit que l'optimisme, assez communément partagé par les prévisionnistes français voici encore quelques mois, cède de plus en plus la place au pessimisme. La dernière *Lettre* (n° 153, datée du 26 juillet) de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) est très révélatrice de ce nouvel état d'esprit.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 10

Le dollar rechute

La faiblesse de la monnaie américaine est un mauvais coup pour les entreprises exportatrices françaises. p. 15

Un entretien avec Ernesto Samper

Le président de la République de Colombie accuse Washington de vouloir isoler son pays. p. 3

Un premier ministre hutu au Burundi

Le nouveau président tutsi a pris cette décision au moment où le sommet d'Arusha appelait à des sanctions économiques et à l'ouverture de négociations. p. 2

Plainte contre Patrick Poivre d'Arvor

Le présentateur de TF 1 est accusé par un photographe de l'avoir frappé et séquestré. p. 32

La Creuse abandonnée

Le département a beaucoup d'atouts, mais ses habitants n'y croient guère. p. 9

Balade à Paris

A la recherche d'écrivains américains, entre l'Opéra et la place Vendôme. p. 19

Bill T. Jones danse Jacques Brel

A Avignon, le chorégraphe met en mouvement la musique du chanteur disparu. p. 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0802 - 7,00 F

SOMMET Moins d'une semaine après le coup d'Etat qui l'a ramené au pouvoir, le major Pierre Buyoya a nommé, mercredi 31 juillet, au poste de premier ministre, un Hutu, Pascal-Firmin Ndimira, qui compte former, *« avant la fin de la semaine »*, un gouvernement d'*« union nationale »*. ● LE SOMMET D'ARUSHA, qui a réuni, le même jour, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Afrique centrale et orientale, a décidé de prendre des sanctions économiques « immédiates » à l'encontre du Burundi. Il n'a pas renoncé, pour autant, à son projet de mettre sur pied une force d'assistance militaire africaine. ● LES NATIONS UNIES n'envisagent pas, pour le moment, un embargo économique. Les membres du Conseil de sécurité voudraient auparavant mesurer l'*« impact humanitaire »* que pourrait avoir une telle mesure de rétorsion.

Les pays africains décident de sanctionner le nouveau pouvoir au Burundi

Réunis, mercredi 31 juillet, à Arusha en Tanzanie, les dirigeants de la région des Grands Lacs tentent d'isoler le nouvel homme fort de Bujumbura, qui vient de nommer un Hutu, Pascal-Firmin Ndimira, à la tête du gouvernement

ARUSHA
de notre envoyé spécial

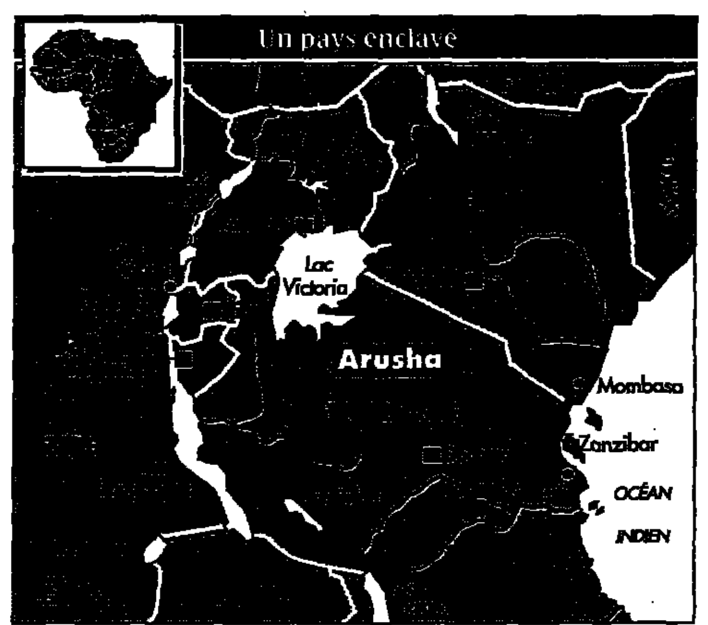
« Il y va de notre crédibilité », n'a cessé de répéter en privé le président ougandais Yowreri Museveni. Lui et ses pairs d'Afrique centrale et orientale réunis, mercredi 31 juillet, à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, pour un nouveau sommet régional – le précédent avait eu lieu le 25 juin –, ont donc condamné fermement le récent coup d'Etat au Burundi et rappelé l'*« impérative nécessité du retour à la légalité constitutionnelle »*.

Dans le communiqué final, les présidents Benjamin Mkapa de Tanzanie, Daniel Arap Moi du Kenya, Museveni d'Ouganda, Pasteur Bizimungu du Rwanda et les premiers ministres Kengo Wa Dondo du Zaïre et Meles Zenawi d'Ethiopie – sous la houlette de Julius Nyerere, ancien chef d'Etat tanzanien et médiateur dans la crise burundaise – ont aussi décidé d'imposer des sanctions économiques *« en vue d'un retour à la normale »*, qui doit passer, selon eux, par le *« rétablissement de l'Assemblée nationale »*, la *« levée de l'interdiction des partis politiques »*, *« l'arrêt des massacres »* et l'*« ouverture immédiate et sans conditions par le régime de négociations avec ses adversaires »*, et notamment avec les rebelles hutus des Forces pour la défense de la démocratie (FDD), ce à quoi l'armée, à dominante tutsie, s'est toujours refusé.

BLOCUS ÉCONOMIQUE

Les dirigeants de la région ont demandé à la communauté internationale de soutenir leur initiative mais un diplomate estime que des sanctions régionales suffiront déjà à faire *« réfléchir la junte de Bujumbura »*. *La liste des sanctions* n'a pas été arrêtée mais on évoque, en premier lieu, un blocus économique qui frappera de plein fouet le Burundi, dont 90 % des importations et des exportations transitent par les ports tanzanien et kényan de Dar es-Salaam et de Mombasa.

Il est aussi question d'un embargo aérien, de la suspension des livraisons zaïroises d'électricité qui assurent 40 % de la consommation nationale, et enfin du gel des avoirs bancaires à l'étranger des chefs de la junte. Outre l'asphyxie économique, ces mesures visent aussi à



couper tout nouvel effort de guerre qu'entreprendraient les putschistes.

« A en juger par l'atmosphère de la réunion et l'humeur des participants, affirme Jakaya Kikwete, ministre tanzanien des affaires étrangères, *je puis vous assurer que les sanctions seront appliquées et rapidement »*, avant d'ajouter que l'intervention extérieure, décidée à l'issue du précédent sommet régional, ne *« sera alors peut-être plus nécessaire »*.

La délégation du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), le parti à dominante hutue du président renversé, Sylvestre Ntibantunganya – présente à titre privé tout comme la délégation envoyée par le nouvel homme fort de Bujumbura, le major Pierre Buyoya –, s'est déclarée satisfaite puisqu'elle demandait elle aussi que soient exercées *« des pressions immédiates sur la junte »*. Mais elle a estimé toutefois qu'une intervention militaire restait une nécessité car *« les sanctions, seules, ne vont pas empêcher les violences au Burundi, ni ramener la stabilité pour encourager le dialogue »*.

Malgré tout, dans le texte du communiqué final, la question d'une *« assistance sécuritaire »* est passée au second plan. Les participants, dont certains ne sont pas favorables à une intervention, se sont contentés de se dire prêts à coopérer avec les Nations unies et à *« contribuer à l'adoption de mesures visant à éviter une catastrophe en cas d'aggravation de la situation »*. Dans une référence explicite aux propos rassurants des pays occidentaux sur le *« passé démocratique »* du nouvel homme fort du Burundi, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Salim Ahmed Salim, qui a endossé toutes les déclarations du sommet d'Arusha, a tenu à rappeler que *« ce qui est en cause, ce n'est pas les qualités du major Pierre Buyoya mais le fait qu'il y ait eu un coup d'Etat »*.

Les dirigeants régionaux ont donc non seulement placé la junte au pied du mur mais aussi les donateurs qui, pour ne pas à avoir à intervenir en force au Burundi, ont évité de condamner formellement le coup d'Etat alors que tous les Etats de la région – à l'exception du Rwanda dont le ministre de la défense, le général Paul Kagame, s'est montré beaucoup plus évasif – ont dénoncé sans détour le putsch. Les pays africains n'ont pas voulu manquer l'occasion de se montrer plus respectueux de la démocratie que les Occidentaux.

Jean Hélène

Le major Buyoya nomme un premier ministre hutu

UNE SEMAINE à peine après son retour au pouvoir, le nouvel homme fort du Burundi, le major tutsi Pierre Buyoya a nommé, mercredi 31 juillet, son premier ministre : Pascal-Firmin Ndimira, un Hutu de quarante ans, considéré par les Tutsis comme un modéré. Militant de l'Unité pour le progrès national (Uprona), formation à dominante tutsie et principal parti d'opposition au président hutu destitué Sylvestre Ntibantunganya, le nouveau chef de gouvernement, a annoncé qu'il formera son cabinet *« avant la fin de la semaine »*.

M. Ndimira a précisé que des membres du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu) – le parti de M. Ntibantunganya, qui n'a toujours pas démissionné et est réfugié dans la résidence de l'ambassadeur américain à Bujumbura –, entreraient *« certainement »* dans son gouvernement. Selon certaines sources dans la capitale burundaise, plusieurs ministres hutus du dernier gouvernement que dirigeait un Tutsi, Antoine Nduwayo, intégreraient la nouvelle équipe. M. Buyoya, qui s'est engagé dans un processus de normalisation rapide, avait auparavant annoncé qu'il formerait un gouvernement de *« large union nationale »*, qui comprendrait des personnalités issus de *« groupes ethniques et politiques différents. »*

De son côté, M. Buyoya a déclaré, mercredi, dans un entretien accordé au journal ougandais *New Vision*, que *« l'armée n'est pas prête à entrer en pourparlers avec les rebelles extrémistes hutus, avant qu'ils ne renoncent à leur politique de génocide »*. Léonard Nyangoma, chef de file du principal mouvement de rébellion hutue, s'était déclaré prêt à négocier un cessez-le-feu avec les militaires, *« mais, en aucun cas, avec Buyoya »*.

PRÉCIPITATION

Selon certains observateurs, cette précipitation du major Buyoya à normaliser la situation est à rapprocher des décisions à l'encontre du nouveau pouvoir burundais que vient de prendre le sommet d'Arusha. Les chefs d'Etat d'Afrique centrale et orientale ont, en effet, appelé, mercredi 31 juillet, à l'établissement de sanctions économiques contre le Burundi. Ils ont aussi demandé l'ouverture *« immédiate et sans conditions »* de négociations entre toutes les parties en conflit, et rappelé la validité de leur décision du 25 juin qui visait à mettre sur pied une force d'assistance militaire. Si le sommet d'Arusha n'a pas spécifiquement parlé d'envoi de troupes, le spectre d'une telle intervention hante les Tutsis, les plus extrémistes se disant déterminés à la combattre.

La nature des sanctions économiques et la date de leur mise en application n'ont pas été fixées. Il n'empêche que M. Ndimira n'a pas caché la vive inquiétude qu'a suscitée, dans les cercles du nouveau pouvoir et l'entourage de M. Buyoya, l'annonce de ces sanctions : il s'agit, à son avis, d'*« une réaction trop dure »*. Le nouveau premier ministre a déploré l'*« incompréhension »* de gens qui, *« loin du Burundi »*, ne saisissent pas la *« nécessaire œuvre de redressement »* que doit entreprendre la nouvelle équipe dirigeante dans un pays qui était *« voué au chaos »*.

Aux Nations unies, le président en exercice du Conseil de sécurité, le Français Alain Dejammet, a laissé entendre, mercredi, que des sanctions internationales contre le Burundi étaient exclues dans l'immédiat. *« Il est clair*, a-t-il déclaré, *que les membres du Conseil examineront certainement de manière très attentive l'impact humanitaire »* d'un éventuel embargo économique.

Les pays occidentaux ont été surpris par la position, pour une fois unanime et ferme, des pays africains face au coup de force des militaires burundais, souligne notre correspondante aux Nations unies, Afsané Bassir Pour. Un clivage très net est apparu au sein du Conseil de sécurité : condamnation sans équivoque des pays africains et hésitation des capitales occidentales.

Des militaires tutsis montrés du doigt dans l'assassinat du président Ndadaye

UN RAPPORT qui établirait la responsabilité de militaires tutsis dans l'assassinat, en octobre 1993, du premier président hutu du Burundi, et dans le massacre de Hutus qui l'a suivi, semble susciter un intérêt croissant à l'ONU. Seuls les quinze chefs de délégation dont les Etats siègent au Conseil de sécurité peuvent, depuis vendredi 26 juillet, examiner ce document.

Alain Dejammet, le représentant français, qui, en juillet, a présidé le Conseil de sécurité, a nié qu'il y ait eu rétention d'informations, mais a cependant parlé de *« période sensible »*. Il a assuré avoir rempli son devoir de *« transparence »* en mettant le rapport à la disposition des membres du Conseil auxquels il appartiendra ensuite de décider s'il y a lieu de le publier. Ces derniers semblent unanimes à estimer que cette publication serait, pour l'heure, inopportune.

En août 1995, le Conseil de sécurité avait décidé d'établir une commission d'enquête internationale de cinq membres, présidée par un juriste malgache, Edilbert Razafindralambo, et l'avait chargée d'*« établir les faits »* concernant l'assassinat de Ndadaye, et les massacres de Hutus consécutifs à ce meurtre. Cette commission a remis son rapport au secrétaire général de l'ONU, le 23 juillet, deux jours avant le coup d'Etat.

Or, selon des diplomates qui ont lu ce rapport, des militaires tutsis y apparaîtraient manifestement comme responsables de l'assassinat de Ndadaye et des massacres de Hutus, apparemment planifiés, qui suivirent. Diverses sources au Conseil ont démenti que le major Buyoya y soit présenté comme l'instigateur du putsch manqué de 1993. En revanche, ajoutent-elles, le nom du colonel Jean Bikomagu, chef d'état-major de l'armée à l'époque, et toujours en fonction, reviendrait à plusieurs reprises dans le document. – *(AFP.)*

L'évêque de Bujumbura veut croire à un « possible redressement »

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

« On peut sauver le Burundi. Je veux croire à un possible redressement, même si personne ne possède de formule magique. » Evêque hutu de Bujumbura, la capitale, Mgr Simon Ntamwana est un homme de conviction. Le coup d'Etat qui a ramené au pouvoir, le 25 juillet, le major Pierre Buyoya, il le condamne fermement : *« Aucun coup de force ne peut être le bienvenu. C'est quelque chose de foncièrement négatif. »*

Mais puisque le nouveau président – un catholique pratiquant – ne manque pas une occasion de parler de *« réconciliation »* l'évêque de Bujumbura l'invite à passer aux actes sans tarder. *« La réconciliation*, a-t-il dit, dans un entretien accordé, mercredi 31 juillet, au *Monde*, *passe en priorité par un dialogue auquel il faut associer les extrémistes hutus et tutsis »*, largement responsables du lent génocide qui conduit le pays vers l'abîme. Alors, dans ce cadre-là, ajoute-t-il, *« il faudra que les Tutsis, qui ont peur, reçoivent des Hutus la garantie qu'ils ne subiront pas le même sort qu'au Rwanda. Il faudra, de leur côté, que les Tutsis acceptent de partager le pouvoir avec les Hutus »*. Pour Mgr Ntamwana, c'est parce que le précédent régime n'avait pas osé s'attaquer à ces « tabous » qu'il a fini par tomber.

L'évêque de Bujumbura n'a pas été épargné par ceux que l'on appelle les « génocidaires ». Son jeune frère a été assassiné. Son beau-frère, le ministre de l'énergie, a subi le même sort. Et lui-même a échappé de peu à deux tueurs lancés à ses trousses, en février 1995. *« Je reçois beaucoup de lettres de menaces*, souligne-t-il, *et on me prend à partie dans la presse. »*

VOIX DISCORDANTES

Le Burundi, avec ses 6 millions d'habitants, compte plus de 80 % de chrétiens dont une majorité de catholiques. De là cette immense déception, *« la plus profonde »*, qui habite le prélat, *« que dans un pays évangélisé comme le nôtre, il n'y ait pas de fidélité par rapport à l'Evangile »*. D'autant que les clivages ethniques qui traversent la société burundaise n'épargnent pas la hiérarchie catholique. Entre les quatre évêques hutus et les trois évêques tutsis, reconnaît Mgr Ntamwana, *« les voix sont parfois discordantes, mais*, précise-t-il, *on a toujours réussi à trouver un consensus. »*

Ce n'est pas toujours vrai au niveau inférieur de la hiérarchie. Récemment, cinq prêtres ont publié une « lettre ouverte » pour dire que des négociations avec les extrémistes hutus étaient *« moralement inacceptables »*. *« Au nom de la liberté d'expression »*, les signataires n'ont pas été sanctionnés. Les remontrances n'ont été que verbales.

L'évêque de Bujumbura n'en démord pas. La crise que traverse le Burundi ne trouve pas ses racines dans les querelles ethniques. *« Elles sont un alibi. La crise est une crise politique. C'est une lutte pour le pouvoir, qui, dans un pays misérable comme l'est le nôtre, constitue une source d'enrichissement rapide. Pour y accéder, certains prennent le risque de jouer sur la corde la plus sensible : l'appartenance à une ethnie. »* A l'appui de son analyse, Mgr Ntamwana cite les mariages interethniques qu'il continue de célébrer, ou la cohabitation pacifique qui existe entre Hutus et Tutsis dans certains quartiers de la capitale. Et de conclure : *« Je ne veux pas désespérer de l'autre. »*

Jean-Pierre Tuquoi

Arithmétique politique



ANALYSE

JUSTE et louable renversement des choses : les pays africains se placent, aujourd'hui, en première ligne pour défendre la démocratie chez eux sans avoir à se faire rappeler à l'ordre par les pays occidentaux – au premier chef, la France –, qui, eux, ont tout l'air de vouloir temporiser. A preuve, l'imbroglio burundais : à la franche hostilité que viennent d'exprimer les chefs d'Etat d'Afrique centrale et orientale, réunis, mercredi 31 juillet, à Arusha en Tanzanie, à l'encontre du nouvel homme fort de Bujumbura, répond, comme en écho très affaibli, l'appel à une *« grande retenue »* qu'a lancé, il y a quelques jours, sous couvert des Nations unies, la communauté internationale.

Il est vrai que si, au bout du compte, le major Pierre Buyoya doit être reconnu par ses pairs africains ou autres, mieux vaut, dès le départ, prendre toutes les précautions d'usage, pour déjà le laisser supposer, sauf à donner une fâcheuse impression d'inconstance. Au lendemain du putsch nigérien, à la fin de janvier, la France avait précipitamment exigé le retour sans délais à l'ordre constitutionnel. Six mois plus tard, oublieux d'un passé pourtant proche, Jacques Chirac adressait un télégramme de félicitations à l'auteur du coup d'Etat, le général Ibrahim Baré Maïnassara, vainqueur d'une élection présidentielle sujette à caution.

HAINES ET PEURS

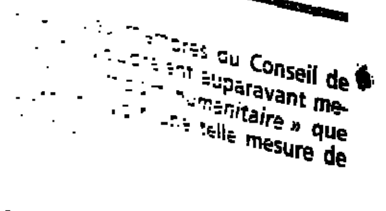
Le même scénario est-il en train de se reproduire au Burundi ? Le major Buyoya réussira-t-il à convaincre ses interlocuteurs – africains et occidentaux – qu'il représente, malgré ses galons et son appartenance ethnique minoritaire dans le pays, la solution du moindre mal ? C'est en tout cas ce que ce militaire tutsi, qui passe pour un modéré, tente de faire en donnant à croire qu'il est le meilleur rempart contre l'extrémisme des siens et des Hutus. Mais faut-il donner crédit aux propos d'un homme qui, lors de son premier passage au pouvoir, a certes restauré la démocratie, mais semble ensuite s'être sournoisement employé, avec son entourage, à la discréditer ?

L'arithmétique voudrait que les Hutus, au Burundi comme au Rwanda, soient aux commandes, puisqu'ils composent, dans l'un et l'autre pays, 85 % de la population. Aujourd'hui, la minorité tutsie est aux affaires aussi bien à Bujumbura qu'à Kigali. On peut à juste raison s'en offusquer et réclamer une plus équitable répartition du pouvoir, mais tout le monde sait bien que le sort des peuples ne se règle pas avec une calculette !

Trop de haines et trop de peurs interdisent, aujourd'hui encore, de tout remettre à plat, sauf à déclencher de nouveaux cataclysmes humains. Même une intervention étrangère, soit-elle seulement africaine, et sous quelque couleur qu'elle se présente, ne réglerait rien au fond. La marge de manoeuvre de ceux qui sont au pouvoir et de ceux qui cherchent à le leur ravir au besoin par les armes est fort étroite. La région des Grands Lacs est une sorte de château de cartes dont l'équilibre est menacé par des boutefeux sans scrupules et sans vrai projet.

Convient-il alors de maintenir le *statu quo* en attendant que les esprits se calment ? Il n'y a pas d'autre voie vers la paix qu'un retour progressif à la démocratie, en clair à la loi de la majorité, mais d'une majorité qui ne brime pas la minorité. Cette œuvre de longue haleine oblige à des compromis dans des pays où ce mot n'a, pour le moment, plus guère de sens. Il n'y a pourtant, pour les Hutus et les Tutsis, aucun échappatoire possible.

Jacques de Barrin





Cédant aux conservateurs, Bill Clinton va signer une réforme radicale de l'aide sociale

L'assistance financière aux démunis sera limitée dans le temps

Le chef de l'exécutif a annoncé, mercredi 31 juillet, qu'il allait signer la législation, préparée par la majorité républicaine, portant réforme de l'aide sociale aux Etats-Unis. C'est tout le système de protection sociale patiemment établi par les démocrates depuis plus d'un demi-siècle qui va se trouver ébranlé. Le président Clinton risque d'être critiqué dans son propre camp.

WASHINGTON
de notre correspondant

Même ses plus ardents partisans sont obligés d'en convenir : personne ne sait quelles seront les conséquences futures de la réforme de l'aide sociale (le *Welfare*). De quel prix les individus les plus vulnérables de la société américaine, en particulier les femmes et les enfants, vont-ils payer une loi qui répond au double souci de réformer un système dont chacun reconnaît qu'il a globalement échoué en créant une mentalité d'assistés, et de réduire le déficit du budget fédéral ? Une chose est sûre : la détermination que le Parti républicain a manifesté pour contraindre Bill Clinton à approuver ce texte, le fait que celui-ci ait finalement cédé, au risque de provoquer une levée de boucliers dans son propre camp, sont à mettre sur le compte de l'échéance présidentielle.

En annonçant, mercredi 30 juillet, qu'il signera le projet de loi dont la version finale devait être adoptée jeudi par le Sénat (la Chambre des représentants s'est prononcée mercredi), M. Clinton a reconnu que de *« sérieuses imperfections »* subsistaient, tout en justifiant ainsi sa décision : *« Il s'agit d'une opportunité historique de faire du Welfare ce qu'il était supposé être : une seconde chance et non un mode de vie. »*

Certaines dispositions sont mauvaises, a-t-il insisté, mais, tout bien pesé, c'est *« un réel pas en avant pour notre pays, nos valeurs et les bénéficiaires de l'aide sociale »*. A en juger par les réactions qui ont salué la décision présidentielle, il semble que M. Clinton va avoir du mal, dans les semaines à venir, à faire partager son sentiment. La loi, qui doit permettre d'économiser 55 milliards de dollars (275 milliards de francs) sur le budget fédéral (en six ans), bouleverse profondément un système de solidarité créé il y a soixante et un ans, à l'époque du New Deal de Franklin Roosevelt, et renforcé, dans les années 60, dans le cadre de la « Grande Société » de Lyndon Johnson.

DEUX ANS MAXIMUM

Se présentant sous la forme de quelque quarante programmes fédéraux, le *Welfare* accorde une assistance financière, sans limitation de durée, aux plus démunis. C'est ce principe qui est remis en cause : de l'avis quasi général, le système actuel décourage la recherche d'un emploi, dans la mesure où les intéressés, faute de qualifications, se voient proposer un travail moins rémunéré que le montant des prestations sociales. Désormais, cette garantie fédérale est annulée. Chaque Etat disposera d'une somme forfaitaire pour financer ses propres programmes sociaux, avec une grande latitude de décision.

Tout Américain dont la famille bénéficie de l'aide sociale devra avoir trouvé un travail à l'issue d'une période de deux ans, faute de quoi ses prestations seront supprimées. Au bout de deux mois sans emploi, les adultes devront effectuer des tâches d'intérêt communautaire, à moins que l'administration locale en décide autrement. Personne ne pourra bénéficier du *Welfare* pendant plus de cinq ans au cours de sa vie. Les Etats sont censés devenir les instruments du changement social, puisqu'il recevront un « bonus » s'ils parviennent à réduire le taux de naissances illégitimes.

Chacun d'eux devra faire en sorte qu'au moins la moitié des mères célibataires recevant une aide sociale aient trouvé un emploi ou une activité avant 2002. Faute de quoi, la somme forfaitaire accordée par le gouvernement fédéral sera amputée. De plus, les Etats pourront refuser d'accorder la moindre allocation aux mères célibataires de moins de dix-huit ans qui ne vont pas à l'école ou ne vivent pas chez un adulte, ainsi qu'aux personnes condamnées pour possession, utilisation ou distribution de drogue.

M. Clinton a souligné qu'il restait opposé à deux dispositions particulièrement drastiques : la première prive les nouveaux immigrants – en situation régulière –, de tout droit à l'aide sociale, tant qu'ils ne se seront pas naturalisés. La seconde a pour effet de réduire de 23 milliards de dollars (115 milliards de francs), en six ans, le montant du budget fédéral consacré aux « food stamps », c'est-à-dire les bons d'alimentation accordés aux plus démunis.

Plusieurs instituts spécialisés ont affirmé que plus de 2,6 millions d'Américains allaient rejoindre le seuil de pauvreté, dont quelque 1,1 million d'enfants. Mais à trois mois du scrutin présidentiel, M. Clinton a estimé qu'il était temps de respecter sa promesse électorale de 1992, d'*« abolir l'aide sociale telle que nous la connaissons »*. Il avait opposé son veto à deux reprises aux propositions des républicains, expliquant qu'elles auraient pour effet de supprimer le filet de protection sociale qui profite à quelque 13 millions d'Américains.

Or, le texte qu'il vient d'accepter n'est pas très différent. Mais la campagne électorale est là : en continuant à s'opposer à une réforme dont le principe est populaire, M. Clinton aurait accordé un avantage politique à son adversaire républicain, Robert Dole.

Laurent Zecchini

Un chef de l'opposition biélorusse se réfugie aux Etats-Unis

Le régime Loukachenko durcit la répression

MOSCOU
de notre correspondant

Un ex-dissident et célèbre opposant de Biélorussie est apparu, mercredi 31 juillet à Washington, pour annoncer lors d'une conférence de presse qu'il avait demandé l'asile politique aux Etats-Unis, après avoir fui Minsk, début avril, pour échapper – de justesse – à la police. Zenon Pozniak est le président du Front populaire biélorusse, principal parti d'opposition de cette petite République ex-soviétique de 10 millions d'habitants, dirigée par le très autoritaire Alexandre Loukachenko, un partisan de l'union avec la Russie, de la lutte contre l'élargissement de l'OTAN et de la répression intérieure.

Depuis l'organisation, en avril, d'une manifestation (jugée *« illégale »* par les autorités) contre le traité d'union avec la Russie, les leaders de l'opposition biélorusse sont poursuivis pour *« organisation de désordres de masse »*. Certains ont été arrêtés et condamnés sans même avoir droit à un avocat, d'autres vivent dans la clandestinité, d'autres encore, comme M. Pozniak, ont fui à l'étranger. Certains opposants ont été relâchés après trois semaines de grève de la faim. La presse indépendante n'est plus que l'ombre d'elle-même, les syndicats libres sont *« suspendus »*, le Parlement soumis aux « diktats » du président.

Le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, qui avait été, lors de sa visite à Paris, début juillet, *« encouragé »* par la France à entreprendre des réformes et à respecter les droits de l'homme, n'a décidément pas perdu de temps. Après avoir interdit depuis le 1er juillet à ses concitoyens de sortir du pays sans autorisation, le chef de l'Etat biélorusse a décidé d'interdire les manifestations *« pendant les récoltes »*. *« Tout meeting et toute manifestation »* sont strictement interdits *« pendant que les paysans travaillent dans les champs »*, a déclaré M. Loukachenko, le 29 juillet, lors d'un discours diffusé par la télévision d'Etat russe. *« Tout le monde doit travailler et non organiser des campagnes pour se débarrasser du président »*, a-t-il expliqué.

Elu il y a deux ans et pour cinq ans, M. Loukachencko, a ajouté qu'il avait *« l'intention de rester à son poste non seulement jusqu'à la fin de ce mandat, mais encore deux autres mandats »*. *« Je veux que les hommes politiques gardent cela en tête au lieu d'essayer de se débarrasser de moi »*, a-t-il précisé. Le chef de l'Etat, ex-directeur de sovkhoze, a décidé de faire adopter, par référendum, un nouvelle Constitution, renforçant ses pouvoirs, étendant son mandat à sept ans et divisant le gênant Parlement en deux chambres, selon le *« modèle français... »*.

10 000 MANIFESTANTS

A Minsk, malgré la répression, la contestation prend de l'ampleur face aux pratiques dictatoriales de M. Loukachenko. La semaine dernière, sept partis politiques, dont les communistes jugés proches de M. Loukachenko, ont signé une déclaration commune dénonçant les tentatives du président d'instaurer un régime totalitaire. Samedi 27 juillet, et pour le sixième anniversaire de l'indépendance, près de 10 000 personnes brandissant le drapeau biélorusse blanc, rouge, blanc (officiellement remplacé par le drapeau rouge) ont manifesté à Minsk aux cris de *« A bas le loukachenkisme ! »*, *« Indépendance ! »*, *« Président, traître, démission ! »*.

Le régime biélorusse semble s'enfoncer dans une impasse politique et économique. Les réformes sont à l'arrêt, les marchés des devises et interbancaire ont été nationalisés. Les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) ont gelé leurs crédits. La fuite en avant du président Loukachenko le pousse à accélérer le rapprochement, voire la fusion, avec la Russie. Par ailleurs, Moscou, en proie à de grandes difficultés budgétaires, ne paraît avoir ni la volonté ni les moyens de « s'offrir » la Biélorussie, mais, dans le grand jeu géopolitique de l'après-guerre froide, la Russie ne semble pas non plus prête à abandonner la carte biélorusse. Les jours du régime Loukachenko sont certainement comptés. Mais ils le sont avant tout à Moscou.

Jean-Baptiste Naudet

Ernesto Samper, président de la République de Colombie

« Nous ne laisserons pas Washington isoler le pays du reste du monde »

EN VISITE officielle à Paris, le président colombien Ernesto Samper devait rencontrer, jeudi 1er août, le président Jacques Chirac. Le chef de l'Etat colombien est reçu à l'Elysée en sa qualité de président du mouvement des non-alignés pour – officiellement – un échange avec un président français organisateur, en juin à Lyon, du sommet du Groupe des 7 pays les plus industrialisés. Après Paris, M. Samper se rendra, samedi 3 août, en Espagne pour une visite *« semi-privée »* au cours de laquelle il aura des entretiens avec le ministre des affaires étrangères, M. Abel Matutes.

« Vous effectuez votre premier voyage à l'étranger, depuis que les Etats-Unis ont décidé de ne plus vous délivrer de visa pour *« collusion avec les trafiquants de cocaïne »*. Pourquoi Paris, pourquoi l'Europe ?

– D'une certaine manière cela peut s'interpréter comme le début d'une offensive diplomatique pour répondre à la prétention inacceptable qu'ont certains milieux de Washington d'isoler la Colombie du reste du monde. Nous allons expliquer aux autres pays que la lutte contre la drogue ne peut pas résulter d'une action unilatérale menée par un pays contre un autre, elle ne peut être que collective.

– Même si vous pensez être dans votre droit, même si votre Parlement vous a disculpé, ne pensez-vous pas que la meilleure façon de mettre un terme à ce contentieux avec les Etats-Unis serait de quitter le pouvoir ?

– L'attitude des Etats-Unis contribue à dégrader sérieusement quinze années de coopération entre les deux pays en matière de lutte contre la drogue. Le message que Washington adresse à la Colombie est extrêmement démoralisateur et déstabilisateur. En ce moment, notre Parlement examine deux projets de loi particulièrement sévères prévoyant des peines de prison à perpétuité et la confiscation des biens des trafiquants notoires. Et il est très difficile d'obtenir l'approbation de notre Parlement lorsqu'en même temps les Colombiens reçoivent des coups, sont interdits de visa et voient leurs généraux ou d'autres responsables du pays mis en cause.

– Etes-vous encore en mesure de gouverner le pays ?

– Après la décision de la Chambre me dégageant de toute responsabilité dans le financement supposé de ma campagne électorale par l'argent de la drogue, il y a deux façons de voir l'avenir de la Colombie. La première, celle des pessimistes, consiste à penser que cette décision n'a pas résolu la crise politique. L'autre vision, optimiste, et dont je suis le principal défenseur, constate que le pays a pu surmonter une crise politique grave et profonde sans pour autant sacrifier l'Etat de droit, la liberté de la presse, sans faire pression sur les juges. Tout cela a contribué à donner une plus grande solidité à notre pays et c'est sur cette solidité que je compte gouverner jusqu'au 7 août 1998.

– De quoi parlerez-vous avec M. Chirac ?

– Parmi les principaux problèmes que nous évoquerons figurent la dette des pays non alignés, le néoprotectionnisme et ses barrières paradouanières qui conduisent à une situation pire que sous le protectionnisme pur et simple. Autre thème : l'accès à la technologie, domaine dans lequel nos pays sont en situation d'apartheid.

– Vous rencontrez également des chefs d'entreprise. Quels types d'accords industriels, financiers – voire militaires – entendez-vous conclure ?

– Nous avons une longue liste d'accords bilatéraux en discussion, notamment dans le domaine de l'eau, des infrastructures aéroportuaires et de la gestion des entreprises publiques. Nous discutons actuellement avec la France un traité de protection des investissements étrangers en Colombie. Par ailleurs, nous avons conclu un accord de coopération militaire portant sur l'achat d'armement et d'équipements. Dans ce cadre, nous devrions aussi renforcer notre coopération dans l'échange d'informations, notamment financières, car il faut savoir que 80 % des fonds provenant de l'argent de la drogue ne sont pas réinvestis en Colombie, mais demeurent à l'intérieur du réseau bancaire international.

– En dépit d'une certaine instabilité politique, l'économie colombienne continue à afficher de bons indices économiques. Pourtant, vous allez annoncer un programme d'austérité.

– Cette décision d'ajustement fiscal s'insère dans le cadre d'une ligne que notre pays applique depuis plus de quarante ans. La Colombie fait partie des pays d'Amérique latine dont les indices figurent parmi les meilleurs du continent. Le taux d'inflation a baissé et j'espère pouvoir le réduire encore plus, malgré les difficultés de l'économie régionale. Cette année, notre croissance sera de près de 4 %. C'est à mon avis plus qu'acceptable.

– Dans l'affrontement entre les Etats-Unis et l'Europe à propos du renforcement de l'embargo américain contre Cuba, pensez-vous que les non-alignés ont un rôle particulier à jouer ?

– Il y a eu un rejet général de la loi Helms-Burton qui est à l'opposé du nouveau climat instauré après la fin de la guerre froide. Elle va à l'encontre de la liberté du commerce, du multilatéralisme et de la non-ingérence dans les affaires internes des autres pays. Tous ces principes ont été bafoués par cette loi ; c'est un sujet dont les pays non alignés ont évidemment discuté. »

Propos recueillis par Alain Abellard et Serge Marti

La Bavière défie le droit fédéral allemand sur l'avortement

COLOGNE
correspondance

Le Parlement régional de Bavière avait rarement connu pareille session : réunis en séance plénière extraordinaire, les députés du Land ont voté, mercredi 31 juillet, après plus de trente heures de débats, le dernier volet d'une législation sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) qui suscite de vives réactions dans le reste de l'Allemagne. Défendue par le parti conservateur CSU (Union chrétienne-sociale), membre de la coalition au pouvoir à Bonn et majoritaire à l'Assemblée bavaroise, la nouvelle législation régionale oblige les femmes souhaitant interrompre une grossesse à exposer leurs motifs afin d'y être autorisées. Elle stipule que les médecins ne doivent pas tirer plus du quart de leurs revenus de la pratique des IVG.

Ce vote est un défi au système fédéral allemand. Après d'interminables procédures, et des débats passionnés, le Bundestag, pour harmoniser les différentes législations prévalant jusque là dans les régions de l'ancienne RDA et celle de la partie ouest du pays, avait adopté en juin 1995 une nouvelle loi représentant un compromis entre les visions libérale et conservatrice. L'IVG (98 000 cas en 1995 contre 103 500 en 1994) reste considérée comme un acte illégal, mais elle est dépénalisée pendant les douze premières semaines de la grossesse. Les femmes doivent prendre conseil avant un avortement, sans être contraintes de motiver leur décision. Les conservateurs bavarois, soutenus par l'Eglise catholique, n'avaient jamais accepté ce compromis.

Le Land aime cultiver sa différence et son identité catholique. Il s'est déjà illustré voici quelques mois en maintenant des crucifix dans les écoles publiques malgré un avis contraire du Tribunal constitutionel. La nouvelle législation bavaroise sur l'IVG provoque une vive réprobation de la plupart des autres Länder et des principales formations politiques allemandes, de droite comme de gauche. Seul le ministre fédéral de la famille et de la femme, Claudia Nolte (CDU), une catholique de l'Est, opposante de toujours à l'IVG, a apporté son soutien au gouvernement bavarois. Le ministre fédéral de la justice, Edzard Schmidt-Jortzig (FDP), a en revanche qualifié son attitude d'*« inacceptable cavalier seul de la Bavière »*.

En Bavière, l'opposition social-démocrate et les Verts font valoir que les nouvelles contraintes vont amener les femmes à aller avorter dans d'autres Länder ou à l'étranger. Ils craignent que les médecins concernés ne soient *« systématiquement discriminés »*. Avec le soutien des sociaux-démocrates (SPD), des médecins bavarois ont déjà annoncé qu'ils déposeraient un recours devant le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe dès l'entrée en vigueur de ce texte, prévue en septembre.

Philippe Ricard

Les séparatistes croates ont finalement accepté de dissoudre leur mini-Etat d'« Herzeg-Bosna »

Ils contestent toujours le résultat des élections de Mostar

L'Union européenne, qui a organisé les élections du 30 juin à Mostar, a menacé de se retirer de la ville, dimanche 4 août, si les Croates de Bosnie ne respectaient pas le résultat du scrutin et refusaient de siéger au conseil municipal de la ville. Les séparatistes ont fait un geste d'apaisement en acceptant, mercredi soir, de dissoudre prochainement leur République autoproclamée en Bosnie-Herzégovine.

SARAJEVO
de notre correspondant

Les séparatistes croates ont accepté, mercredi 31 juillet, de dissoudre prochainement leur « République d'Herzeg-Bosna », autoproclamée en 1993 dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine. Selon le médiateur américain John Kornblum, Croates et Musulmans se sont engagés à mettre au point, d'ici à la semaine prochaine, un plan portant sur la dissolution de ce mini-Etat.

Les Occidentaux considèrent que la survie de cet Etat illégal met en danger le processus de paix en ex-Yougoslavie, notamment après le refus croate de reconnaître le résultat des élections municipales à Mostar. Ils ont donc accentué leurs pressions sur le président de Croatie, Franjo Tudjman, qui devait être reçu, jeudi à Washington, par Bill Clinton.

Il y a un mois, le président américain avait déjà exigé l'abolition de l'« Herzeg-Bosna », considérant que la « république » séparatiste mettait en péril la construction d'une fédération entre Croates et Musulmans. Franjo Tudjman, qui soutient activement les nationalistes croates de Bosnie, n'avait pas jugé bon d'obéir à Washington. Cette fois, après le boycottage des résultats du scrutin de Mostar, Américains et Européens paraissent résolus à faire plier le camp croate.

CONSULTATION FIN SEPTEMBRE

L'Union européenne, qui a organisé les élections à Mostar, a menacé de quitter la ville le 4 août si les Croates refusent toujours de participer au conseil municipal. Les nationalistes d'« Herzeg-Bosna » ont clairement indiqué qu'ils se moquaient des états d'âme européens, et qu'un départ des Occidentaux ne les dérangerait absolument pas. Ils revendiquent la division de la Bosnie-Herzégovine en trois territoires, et estiment avoir été lésés par l'accord de Dayton. Les séparatistes serbes ont en effet obtenu une entité ethnique, la République serbe, tandis que les séparatistes croates ont dû se contenter d'une Fédération croato-musulmane qu'ils haïssent profondément.

Pour Washington, il est cependant urgent de calmer cette contestation. D'abord parce que la Fédération croato-musulmane est un pilier du processus de paix, supposée faire face à la puissance serbe, et qu'elle commence à recevoir une assistance militaire américaine. Ensuite, parce qu'un silence occidental sur l'affaire de Mostar ouvrirait éventuellement la porte à un refus des résultats en septembre. Or les élections générales du 14 septembre sont d'une importance cruciale pour les artisans de Dayton, et notamment pour Bill Clinton, qui a promis d'entamer ensuite le retrait des soldats américains des Balkans.

Aucune indication n'a cependant été donnée sur une éventuelle reconnaissance croate des résultats électoraux à Mostar, à trois jours de l'échéance fixée par l'Union européenne. De plus, le bureau de M. Tudjman a précisé que la « République d'Herzeg-Bosna » serait remplacée par une « Communauté politique du peuple croate ». L'important est de savoir si la police, les institutions et la monnaie, que les Croates ont créées en Bosnie disparaîtront. Il paraît peu vraisemblable que Franjo Tudjman abandonne son rêve d'une « Grande Croatie » s'étendant jusqu'en Herzégovine, alors qu'il ne dissimule pas, au fil des entretiens, son mépris pour les Musulmans bosniaques.

Rémy Ourdan

Prison avec sursis pour le dessinateur algérien Chawki Amari

ALGER. Le tribunal d'Alger a fait preuve d'une relative clémence en ne suivant pas les réquisitions du procureur général qui réclamait de lourdes peines de prison ferme pour *« délit de dessin »* à l'encontre de Chawki Amari, le caricaturiste du quotidien privé *La Tribune*. Détenu depuis le 4 juillet, ce dernier a été condamné, mercredi 31 juillet, à trois ans de prison avec sursis. Le directeur de la publication s'est vu infligé une peine d'un an avec sursis, tandis que la directrice de la rédaction a été relaxée. Le journal pourra reparaître après un mois de suspension. Les trois journalistes ont été poursuivis sur plainte du parquet d'Alger à la suite de la publication, début juillet, d'un dessin de M. Amari, jugé attentatoire à l'emblème national. L'affaire avait suscité une vive émotion dans le pays et mobilisé l'ensemble de la presse privée pour obtenir la libération du caricaturiste. – *(AFP.)*

Redéploiement des soldats américains en Arabie saoudite

RIYAD. L'Arabie saoudite et les Etats-Unis ont convenus, mercredi 31 juillet, de déplacer quelque 4 000 soldats américains actuellement stationnés à Dhahran et Riyad, vers une base aérienne à El Kharg, dans le désert, au sud de la capitale. Le transfert, impliquant toutes les opérations aériennes en Arabie saoudite, coûtera quelque 200 millions de dollars répartis entre les Etats-Unis et le royaume. Les batteries de missiles Patriot, servies par un bataillon d'environ 500 soldats resteront basées à Dhahran, mais les soldats quitteront les logements de Khobar – où un attentat à la voiture piégée avait tué 19 Américains le 25 juin. Ils seront logés dans des installations mieux protégées de la base aérienne du roi Abdel Aziz à Dhahran. Selon un officier français, les 110 militaires français et 250 britanniques qui participent, aux côtés des Américains, à la surveillance du sud de l'Irak déménageront vraisemblablement eux aussi. – *(AFP.)*

Une délégation serbo-bosniaque a rencontré des juges du Tribunal de La Haye

LA HAYE
de notre correspondant

Deux jours de rencontres à La Haye, au siège du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI), entre le procureur adjoint Graham Blewitt, le juge Karibi-Whyte, vice-président du TPI, des membres du bureau du greffe et une délégation composée de Serbes de Bosnie, n'ont débouché sur aucun engagement ferme de la part de ces derniers sur la livraison d'inculpés à la juridiction internationale. Un communiqué commun, publié mercredi 31 juillet, se borne à constater que les discussions, *« franches, ouvertes, et constructives »*, ont porté *« sur plusieurs points importants, dont tous les aspects de la coopération avec le Tribunal »*.

« OBSTACLES LÉGAUX »

Le communiqué fait état d'*« un accord entre la Republika Srpska et le Tribunal de collaborer afin de faire comparaître en justice tous* [les responsables de crimes de guerre] *devant des cours nationales et devant le TPI »*. Le TPI devrait ouvrir un bureau de liaison à Bijelina, afin de *« faciliter les enquêtes du bureau du procureur en Republika Srpska »*. Mais la délégation serbe bosniaque, conduite par Marko Arsovic, ministre de la justice de la « Republika Srpska », a affirmé qu'elle fait face à des *« obstacles légaux »* en ce qui concerne la remise au Tribunal des personnes inculpées, dont font partie les deux dirigeants Radovan Karadzic et Ratko Mladic, accusés par deux fois de génocide. Elle a réclamé en revanche la mise en accusation du président bosniaque, Alia Izetbegovic, et celle de l'ancien commandant des forces bosniaques de Srebrenica, Našer Oric. La délégation affirme avoir remis à Graham Blewitt 300 pièces à verser au dossier des criminels de guerre bosniaques.

Malgré cette absence d'engagement, la visite d'une délégation bosno-serbe au TPI témoigne d'une certaine évolution, même modeste. Il s'agit d'une première dans l'histoire du Tribunal, créé il y a plus de trois ans par le Conseil de sécurité de l'ONU.

En marge de leur démarche, les envoyés de Pale ont rendu visite à Dusan Tadic, premier inculpé à passer en procès à La Haye. Jeudi, le Tribunal entendait le cinquante-sixième témoin. La semaine dernière, l'audience de ce Serbe de Bosnie, accusé de meurtres et de tortures sur des détenus musulmans dans la régions de Prijedor, avait abordé l'un des points les plus atroces de l'acte d'accusation. Le tribunal avait entendu à huis clos la déposition de « H », un Musulman âgé de vingt-huit ans, père de trois enfants. Lui-même et un autre détenu, « G », avaient reçu l'ordre de se coucher dans un caniveau et de laper le sol ; un troisième prisonnier, Fikret Harambasic, avait ensuite été contraint de sauter nu dans le fossé.

« Avez vous été forcé de lui lécher le derrière ? », lui a demandé Michael Keegan, substitut du procureur. *« Oui »*, a répondu « H ». *« "G " a-t-il été contraint de pratiquer une fellation sur Harambasic ? »* Réponse affirmative. *« A-t-il ensuite reçu l'ordre de lui mordre les testicules ? »* Réponse affirmative.

ACTE BARBARE

Selon le témoin, le groupe d'une dizaine de geôliers serbes criait : *« Mords plus fort ! »* Ensuite, raconte-t-il, *« il a recraché un testicule qui est tombé dans la grille du caniveau. Une veine, ou quelque chose d'approchant, s'est coincée dans la grille. »*

Au cours de l'interrogatoire contradictoire mené par la défense, « H » a reconnu n'avoir jamais vu Dusan Tadic dans le camp d'Omarska. Un autre détenu, Halid Mujkanovic, affirme en revanche l'avoir identifié au cours de cette scène, tout en reconnaissant ne pas avoir pris activement part à cet acte barbare. *« Je l'ai vu de mes propres yeux. Je le connais bien. »*

Alain Franco

Une réforme constitutionnelle historique est votée au Mexique

MEXICO. La Chambre des députés mexicaine a voté, mercredi 31 juillet, à l'unanimité, en faveur de réformes constitutionnelles en matière électorale, première étape vers une grande réforme de l'Etat mexicain qui constitue la principale promesse politique du gouvernement d'Ernesto Zedillo. A l'issue de 19 mois de négociations difficiles entre les quatre partis politiques représentés au Parlement, cette réforme électorale, qualifiée d'*« historique »* par tous les courants politiques, sera appliquée aux élections législatives de 1997, à l'issue desquelles l'opposition a de sérieux espoirs d'obtenir, pour la première fois, la majorité parlementaire au détriment du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir depuis des décennies. La protection légale des droits politiques et l'organisation des élections par les citoyens, excluant la participation du ministre de l'Intérieur, sont deux des mesures les plus importantes de la réforme. Cette dernière vise aussi à assurer l'équité du financement et de l'accès aux médias. – *(AFP.)*

L'accident de la centrale thermique iranienne est dû à une négligence

TÉHÉRAN. Une négligence est à l'origine d'un accident d'irradiation qui s'est produit en Iran, sur le site de la centrale de Racht, dans le nord du pays (*Le Monde* du 1er août), une centrale thermique au gaz actuellement en cours de construction sous la maîtrise d'œuvre d'un consortium européen dirigé par la firme allemande Siemens. Une équipe iranienne qui vérifiait l'étanchéité des soudures dans une tuyauterie, le 24 juillet dernier, a égaré sur place la source radioactive dont elle se servait pour cette opération. Un employé a été hospitalisé mais les autorités iraniennes assurent qu'*« il n'y a pas eu de contamination de l'environnement »* et que *« le reste du personnel a pu reprendre ses fonctions »* après l'incident.

Trois mille embryons humains britanniques doivent être détruits

UNE VIVE POLÉMIQUE se développe concernant le sort qui doit être réservé à plus de trois mille embryons humains conservés par congélation en Grande-Bretagne depuis plus de cinq ans et qui ne font plus l'objet d'un « projet parental » de la part des couples dont ils sont issus. Plusieurs dizaines de milliers d'embryons ont, au total, été congelés ces dernières années en Grande-Bretagne comme dans tous les pays où l'assistance médicale à la procréation a connu un essor incontrôlé. Cette procédure vise à augmenter les chances de procréation des couples souffrant de diverses formes de stérilité et chez lesquels les biologistes de la reproduction ont réussi à concevoir (par fécondation *in vitro*) un nombre d'embryons excédentaire par rapport au nombre de ceux implantés dans l'utérus de la future mère.

La polémique britannique trouve son origine dans une disposition législative datant de 1990 et qui prévoit qu'en l'absence d'une demande explicite du couple un embryon ne peut être conservé au-delà d'une période de cinq ans. Cette disposition devait entrer en vigueur le 1er août. Près de 650 couples concernés n'ont pu être contactés, et 260 autres ont refusé de répondre aux lettres recommandées qui leur ont été adressées avant l'expiration du délai fixé par la loi. Chacun de ces couples avait en moyenne trois ou quatre embryons congelés. On estime aujourd'hui à 60 000 le nombre des embryons actuellement conservés par congélation dans les centres britanniques d'assistance médicale à la procréation.

Peu de temps avant l'échéance fixée par la loi, on a assisté au lancement d'une campagne par les mouvements catholiques intégristes opposés à l'interruption volontaire de grossesse qui trouvent dans cette destruction annoncée l'objet d'une nouvelle croisade.

ADOPTION

Les militants du groupe anti-avortement *Life Campaigns* estiment que si elle était mise en oeuvre, la destruction des embryons serait *« une journée de honte nationale »*. Ces militants ont demandé le 31 juillet à John Major de retarder de six mois l'échéance du 1er août afin que tout puisse être mis en oeuvre pour retrouver certains parents. Ils entendent par ailleurs obtenir du législateur qu'il autorise l'adoption des embryons « orphelins ». Lors d'une conférence de presse organisée à Londres, Life Campaigns a ainsi présenté trois couples britanniques qui souhaitent adopter des embryons « orphelins » mais ne le peuvent pas faute d'un accord explicite du couple géniteur.

L'affaire a, ces derniers jours, pris une dimension européenne inédite, l'organisation catholique affirmant pour sa part avoir d'ores et déjà reçu près de cent cinquante demandes d'adoption émanant pour l'essentiel d'Italie et de Grande-Bretagne. Le Vatican ne cache pas un certain embarras. *« Adopter ces embryons, prolonger leur conservation ou les laisser mourir sont des solutions différentes sur le plan moral »*, a fait valoir, mercredi 31 juillet, Vatican, qui a toutefois ajouté : *« Légitimer l'adoption signifie ouvrir la voie à la production artificielle d'embryons. »* Pour sa part, Stephen Dorrell, ministre britannique de la santé, a déclaré que la législation serait respectée.

Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ **ÉMIRATS ARABES UNIS : Sarah Balabagan,** la jeune Philippine qui a échappé à la peine de mort pour le meurtre de son employeur qu'elle accusait de viol, a été libérée avant terme et expulsée vers Manille, mercredi 31 juillet, après deux ans de prison et cent coups de canne. – *(AFP.)*

■ **GAZA : le président de l'Autorité palestinienne,** Yasser Arafat, a ordonné, mercredi 31 juillet, l'ouverture d'une enquête après qu'un Palestinien eut été déclaré cliniquement mort sous la torture de la police. Les trois officiers suspects ont été déférés devant le procureur militaire. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : un émissaire syrien s'est rendu secrètement** début juillet en Israël où il a discuté avec le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, d'une proposition portant sur le retrait de Tsahal du Liban, a rapporté jeudi 1er août le quotidien *Haaretz*. Le *Jerusalem Post* a indiqué pour sa part que M. Nétanyahou a quitté le pays vendredi 26 juillet pour Paris ou Bonn, pour des discussions secrètes sur l'option *« Liban d'abord »*. Les deux informations ont été démenties par le cabinet du premier ministre. – *(Reuter.)*

■ **LIBERIA : les chefs des factions libériennes,** dont Charles Taylor, ont accepté, mercredi 31 juillet une *« cessation inconditionnelle et immédiate des hostilités »*. L'accord préparé par le Conseil d'Etat libérien sous les auspices de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), que préside le général nigérian Abacha, prévoit également le désarmement des milices et le démantelement des barrages routiers. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : le chef de la lutte antiterroriste,** le général de la police Carlos Dominguez, a été relevé de ses fonctions à la suite de deux attentats à la voiture piégée qui ont eu lieu pendant la célébration de la fête de l'Indépendance, le 26 et le 29 juillet. Le premier attentat a tué un passant et blessé dix personnes ; le second a fait vingt-cinq blessés. Le président Fujimori a attribué les deux attentats au Sentier lumineux. –

■ **RUSSIE : les mineurs de la région de Rostov-sur-le-Don** (sud-ouest de la Russie) ont lancé mercredi 31 juillet un appel à la grève illimitée à partir de jeudi 1er août pour protester contre le non-paiement de leurs salaires depuis plusieurs mois, a rapporté l'agence ITAR-TASS. Pour cette raison, 12 000 mineurs de l'Extrême-Orient russe ont arrêté le travail depuis deux semaines. – *(AFP.)*

■ **Moscou continue de respecter** l'accord de rééchelonnement de sa dette bancaire. Selon la Deutsche Bank, chef de file des banques créditrices, le montant des remboursements effectués depuis février 1995 atteint 1,5 milliard de dollars. La Russie doit payer d'ici à la fin de l'année un total de 2 milliards de dollars correspondant aux arriérés des intérêts sur la période 1992-1995. Le principal, d'un montant de 25,5 milliards de dollars, sera remboursé sur 25 ans. – *(AFP.)*

La Grèce devra accomplir de difficiles réformes, estime l'OCDE

EN PROGRÈS, mais peut mieux faire. Si la Grèce accepte d'effectuer les réformes nécessaires, la croissance économique pourra s'accélérer et le climat de confiance actuel se prolongera. Tel est en substance le jugement porté par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans sa dernière étude consacrée à la Grèce.

Le pays bouge et réduit progressivement les principaux déséquilibres économiques et financiers qui semblaient rendre impossible avant très longtemps l'entrée de la devise grecque, la drachme, dans l'Union monétaire. L'OCDE parle même d'une politique de *« drachme forte »* appliquée *« avec constance »* ces dernières années, qui a favorisé la désinflation, la hausse des prix étant redescendue au-dessous de 10 % l'an. Les autorités monétaires ont *« gagné en crédibilité »*, ce qui a permis de réduire fortement le coût du crédit. La volonté toute neuve du gouvernement de donner dès cette année à la Banque centrale son indépendance devrait encore améliorer les choses. *« La confiance des entreprises et des consommateurs reste forte »* et, malgré l'accélération récente des coûts salariaux, les bénéfices des entreprises sont substantiels.

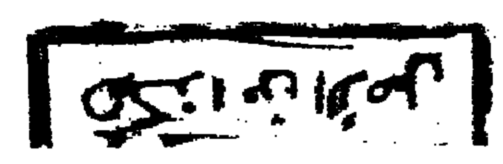
Des progrès importants restent cependant à accomplir si Athènes veut recoller à une date raisonnable au peloton de tête des pays européens. Les finances publiques sont mieux gérées et ont commencé à s'assainir. Il n'empêche : le déficit global annuel des administrations publiques dépasse encore 9 % du PIB et l'Etat y contribue beaucoup, l'impasse budgétaire prévue pour cette année étant de 7,4 % du PIB – chiffre trop élevé selon l'OCDE. Quant à la dette publique, son niveau (110 % du PIB) en dit long sur les efforts qui restent à accomplir pour satisfaire sur ce point au critère de Maastricht (pas plus de 60 %).

MASSE SALARIALE

Pour l'OCDE, la Grèce ne pourra plus guère assainir ses finances publiques et réduire l'inflation si des réformes d'envergure ne sont pas appliquées. Les *« compressions de la masse salariale doivent aller de pair avec une amélioration de la productivité des fonctionnaires dont le nombre devra être réduit »*. Dans un pays qui a vu le nombre des agents de l'Etat augmenter très rapidement pour combattre le chômage, la tâche sera longue et difficile. Autre réforme essentielle : les prestations de sécurité sociale. La Grèce a un régime généreux de retraite et l'OCDE estime qu'il est *« nécessaire de refondre »* le système actuel de façon que son premier objectif *« soit la protection des membres les plus vulnérables de la société, la couverture devenant plus étroite mais plus efficace »*.

Après la mort d'Andréas Papandréou, dont le populisme freinait les réformes, l'arrivée au pouvoir de Costas Simitis peut être l'occasion pour la Grèce de remettre en cause bien des habitudes, notamment celles qui poussent les salaires à augmenter trop rapidement, sans rapport avec les progrès de la productivité.

Alain Vernholes



ivec sursis pour
nateur algérien Chawki Amari

oiement des soldats
ains en Arabie saoudite

forme constitutionnelle
que est votée au Mexique

ent de la centrale thermique
ne est dû à une négligence

JUSTICE Trois skinheads ou anciens skinheads proches du Parti nationaliste français et européen (PNFE), soupçonnés d'avoir participé à la profanation du cimetière juif de Carpentras survenue le 10 mai 1990, devaient être déférés jeudi 1er août au parquet du tribunal de Marseille. L'un d'eux se serait présenté « *spontanément* », mardi 30 juillet, dans les locaux des Renseignements généraux d'Avignon pour faire des aveux. ● MORT EN 1992, le chef de ces trois hommes (un quatrième est actuellement recherché), connus depuis plusieurs années des services de police pour leur appartenance à la mouvance néonazie, avait été entendu par les enquêteurs au lendemain de la profanation par les enquêteurs, mais, faute de preuves, avait été relâché. ● LES PROFANATEURS ont expliqué avoir voulu ainsi célébrer l'anniversaire de la naissance de Hitler. (*Lire notre éditorial page 10.*)

Cinq skinheads néonazis auraient profané le cimetière de Carpentras

Connus des services de police pour leur militantisme extrémiste, ils avaient été suspectés dès le lendemain de la profanation en 1990. Leur chef avait même été entendu par les enquêteurs, puis relâché, faute de preuves. Ils auraient voulu célébrer la naissance de Hitler

TROIS SKINHEADS ou anciens skinheads, âgés de vingt-six à trente ans, proches du Parti nationaliste français et européen (PNFE), groupuscule d'extrême droite néonazi, soupçonnés d'avoir participé directement à la profanation du cimetière juif de Carpentras survenue le 10 mai 1990, devaient être déférés, jeudi 1er août, au parquet du tribunal de Marseille à l'issue de leur garde à vue. Un quatrième homme, qui serait militaire à Mulhouse, restait encore activement recherché jeudi dans la matinée.

De source policière, Yannick Garnier, âgé de vingt-six ans, employé d'une société de surveillance et de gardiennage domicilié à Avignon, se serait présenté « *spontanément* », mardi 30 juillet, dans les locaux des renseignements généraux avignonnais pour révéler sa participation à la profanation. Alerté de suite, le SRPJ d'Avignon recueillait ses aveux, dont certains détails encore inédits corroboraient les premières constations des enquêteurs.

En l'absence du magistrat instructeur marseillais Laure Roche, actuellement en congé, ceux-ci procédaient alors, sur commission rogatoire d'un juge intérimaire, à l'interpellation, mercredi 31 juillet, en Vaucluse et à Perpignan, de deux de ses complices, Patrick Leonegro, âgé de trente ans, Bertrand Nouveau, âgé de vingt-sept ans, ainsi que de deux jeunes femmes, dont une a été mis rapidement hors de cause. Confronté aux accusations de Garnier, l'un des deux complices a, à son tour, avoué. L'information selon laquelle ces jeunes évolueraient encore dans la mouvance du groupe néonazi « Charlemagne Hammerskins » n'était cependant pas confirmée. Les enquêteurs écartaient, jeudi matin, l'hypothèse d'un canular.

DÉCÈS ACCIDENTEL

Yannick Garnier a expliqué aux enquêteurs comment, au printemps 1990, il était entré en contact avec d'anciens militants du PNFE, dont Jean-Claude Gos, chef présumé du groupe, décédé accidentellement à moto en 1992. Jean-Claude Gos est loin d'être un inconnu pour les services de police. Sur la base d'informations délivrées par les renseignements généraux, ce skinhead avait été entendu par les enquêteurs... dès le lendemain de la profanation, le 11 mai 1990, puis relâché faute de preuves. Un autre de ces skinheads aurait également été entendu à cette époque. Ces membres de groupuscules néo-nazis faisaient en effet depuis longtemps l'objet d'une surveillance rapprochée.

Aux policiers du SRPJ d'Avignon, Yannick Garnier a indiqué comment, à cinq, ils avaient décidé « *de faire un grand coup* », notamment, selon lui, pour célébrer la naissance d'Adolph Hitler (né le 20 avril 1889). Mais les aveux recueillis mardi et mercredi ne permettent cependant pas d'éclaircir précisément les mobiles de la profanation, les propos des gardés à vue oscillant confusément entre la célébration de la date anniversaire d'un haut dignitaire nazi et la réalisation d'un rite initiatique. Deux des skinheads avaient fréquenté le même collège. Tous avaient des attaches dans la région avignonnaise, sauf un.

Après les faits, a expliqué le skinhead repenti, les cinq auteurs de la profanation auraient prêté serment de garder le secret et de ne plus se revoir, manifestement impressionnés par l'ampleur de la médiatisation de leurs actes. La plupart se serait alors rangés, l'un d'eux expliquant qu'il s'était alors laissé pousser les cheveux, un autre indiquant qu'il avait passé un diplôme de CAP. Pour justifier ses révélations, Yannick Garnier aurait avancé que le secret était trop lourd à porter.

Dès le lendemain de la profanation, la police judiciaire avait orienté ses recherches sur la piste de l'extrême droite locale et régionale, et sur celle des groupuscules néo-nazis du sud de la France, gravitant notamment dans la mouvance du PNFE. Des témoignages de commerçants, recueillis à l'époque, avaient également fait état du passage dans Carpentras, la semaine précédant la profanation, d'un groupe de skinheads se déplaçant dans un véhicule de location et arborant, pour l'un d'entre eux, une croix gammée tatouée sur une épaule et, pour un autre, une croix de guerre nazie sur un collier.

Contrairement aux apparences, le dépaysement récent du dossier de Carpentras ne semble donc pas à l'origine de ces interpellations. Après six années d'instruction, le juge Sylvie Mottes, qui instruisait sous le sceau du plus grand secret l'affaire à Carpentras, avait été dessaisi, lundi 29 avril, par la chambre criminelle de la Cour de cassation au nom de l'« *intérêt d'une bonne administration de la justice* ». Un différend était notamment apparu entre le magistrat et le nouveau procureur de Carpentras, Jean-Michel Tissot. Les 2 000 cotes de l'interminable dossier, pour lequel aucune mise en examen n'a encore été prononcée depuis 1990, avaient alors été transférées au tribunal de Marseille. Et un nouveau juge désigné le 21 mai.

L'affaire s'était à nouveau orientée ces derniers temps, avec moult rumeurs, vers des jeunes gens de la bonne société de Carpentras adeptes des jeux de rôle. A la fin de l'été 1995, le dossier semblait ainsi avoir progressé avec le témoignage d'une jeune fille, Jessie Foulon, qui affirmait que la profanation avait été commise au cours d'un jeu de rôle par un groupe de jeunes gens de la ville. La rumeur courait alors bon train qu'« *on* » voulait alors « *protéger des notables* ».

DEUX ANS ENCOURUS

« *La confirmation de la piste raciste – la plus crédible – apaisera sans doute les esprits à Carpentras* », a indiqué, mercredi 31, Me Patrick Gontard, partie civile pour le consistoire de Carpentras. « *Cet aboutissement, s'il était confirmé, donne une coloration douteuse aux diverses manipulations politiques dont a été l'objet cette affaire* », nous a indiqué pour sa part Me Jean-Marc Fedida, conseil de Magdeleine Germon, la veuve de Félix Germon, dont le corps a été exhumé lors de la profanation. « *Mon intention en ce cas*, a-t-il poursuivi, *est de demander à ce qu'on établisse tous les liens entre les personnes arrêtées et les différents mouvements d'extrême droite* ».

Les auteurs de violation de sépultures avec atteinte à l'intégrité d'un cadavre, destruction de biens mobiliers ou immobiliers, d'injures par emblème envers un groupe de personne à raison de leur race ou de leur origine encourent deux années d'emprisonnement.

Jean-Michel Dumay (avec, à Marseille, Luc Leroux)

« Même en voyage à Londres, on nous en parlait... »

CARPENTRAS
de notre envoyée spéciale

Surpris, sceptiques surtout, les habitants de Carpentras n'accordaient mercredi soir qu'un crédit très relatif à l'annonce de l'arrestation des profanateurs. « *Quand on a vu que des journalistes affluaient à l'hôtel, on a cru que c'était pour cette histoire de chevaux volés qu'avait racontée le journal. La profanation, depuis le temps, on l'avait un peu oubliée* », reconnaît un hôtelier du centre-ville, qui avoue son scepticisme : « *Regardez l'affaire Gregory, on l'a jamais trouvé, l'assassin, et on ne le trouvera jamais.* » « *Tant mieux si c'est vrai, parce que c'était pesant et ça ternissait l'image de la ville, mais il y a eu tellement de fausses nouvelles depuis six ans* », soupire en écho sa femme.

Il est vrai qu'en six ans d'enquête chacun ici avait eu le loisir de se choisir un coupable, de se forger une conviction, que ces arrestations ne parviennent pas encore à ébranler. La rumeur, durant ces années, s'est amplifiée, a pris du corps, est devenue vérité. Des profanateurs extérieurs à la ville ? Impossible. A demi-mots ou dans un éclat de rire gêné, on laisse entendre qu'il faudrait plutôt aller voir du côté du fils de tel ou tel élu, dans tel ou tel bar ou restaurant, où l'on sait bien des choses. « *Ces rumeurs étaient tellement précises... Nous avions l'impression qu'on voulait nous cacher la vérité. Tous ces juges et ces policiers dessaisis, ça n'était vraiment pas clair...* », poursuit la patronne de l'hôtel.

« ON LE SAIT, C'EST TOUT »

« *C'est un peu tard et surtout un peu gros qu'on les retrouve d'un coup, comme cela, après avoir étouffé l'affaire... Ici, ça va en soulager quelques-uns. Ces skins ont dû avouer sous la menace ou alors ils se sont vantés et ont raconté ce qu'ils avaient entendu à la télévision* », assure un garçon au visage long coiffé d'une casquette de rappeur. Un autre jeune homme, attablé à la terrasse d'un café, abonde dans son sens avec le même aplomb : « *Tout ça, c'est des conneries. Les skins, on n'en voit jamais ici. Ils ne seraient quand même pas venus exprès pour le cimetière ! Nous, on sait qui c'est. Mais il y a du poids politique derrière !* » Comment sait-il ? « *On le sait, c'est tout. Des copains de copains nous l'ont dit. Sûrement qu'un de la bande des profanateurs a lâché le morceau.* » Et de raconter ces jeux de rôle qui tournent mal « *parce que certains ne veulent pas perdre la face ; ce restaurant où s'organisaient parties fines et consommation de drogues. Plutôt par là qu'il faut chercher* ».

Place Aristide-Briand, quelques jeunes filles à l'apparence soignée se réjouissent, elles, que la vérité soit peut-être faite. « *Même en voyage à Londres, on nous parlait du cimetière...* » A leurs côtés, un garçon aux cheveux courts s'emporte : « *On en a beaucoup dit sur la jeunesse prétendue dorée de Carpentras. On en a pris plein la tête pendant six ans. On savait que ce n'était pas possible que ce soit un jeune de la ville.* »

Pascale Krémer

Jack Lang (PS) se demande « pourquoi il a fallu six ans »

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR au moment de la profanation du cimetière de Carpentras, Pierre Joxe s'était immédiatement rendu sur les lieux pour fustiger « *le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, l'intolérance et l'exclusion* ». Il avait alors mis en cause les idées véhiculées par le Front national et par Jean-Marie Le Pen. Aujourd'hui premier président de la Cour des comptes, M. Joxe, qui met en avant son obligation de réserve, se refusait, jeudi 1er août, à tout commentaire.

A la Cour des comptes, des collaborateurs de M. Joxe évoquent la manifestation qui s'était déroulée le 6 novembre 1995, devant le siège de l'institution, rue Cambon, à Paris. A l'appel du Front national, cent cinquante personnes étaient venues réclamer la démission de M. Joxe. Certains manifestants, dont des élus du FN comme Marie-Caroline Le Pen, conseiller régional d'Ile-de-France, et Roger Holeindre, avaient pénétré dans les locaux de la Cour avant d'être évacués par la police.

Ministre de la culture au moment de la profanation, Jack Lang se trouvait alors à Cannes pour l'ouverture du Festival. Après avoir contacté Jean-Louis Bianco, alors secrétaire général de la présidence de la République, il s'était rapidement rendu à Carpentras en compagnie d'Elie Wiesel. « *Nous n'avions pas de certitudes, mais l'intuition que ces actes étaient d'origine criminelle*, nous a indiqué l'ancien ministre. *Nous avions des éléments qui donnaient à penser que cela devait venir de l'extrême droite.* » M. Lang précise, qu'à l'époque, il n'avait pas eu accès au dossier et se demande, sans sous-estimer les difficultés de l'enquête, « *pourquoi il a fallu six ans* » pour arriver aux conclusions que tire aujourd'hui la justice.

« *Mon sentiment*, nous a déclaré le maire socialiste de Blois, *c'est que l'extrême droite, quelles qu'en soient les variantes, est une idéologie de violence fondée sur le non-respect de la personne humaine. Prendre à la légère cette idéologie, c'est prendre le risque de laisser se propager une idéologie criminogène.* » Pour M. Lang, « *cela doit appeler de la part des citoyens un sursaut* ».

S'ATTAQUER À LA RACINE DU MAL

« *Pour endiguer le venin de la violence et du racisme*, dit-il, *il faut s'attaquer à la racine du mal, ce qui réclame des politiques tout à fait différentes dans des domaines comme l'éducation, la lutte contre le chômage ou, encore, la reconstruction des quartiers populaires.* » L'ancien ministre de la culture et de l'éducation, qui a mené les récents travaux du Parti socialiste sur la démocratie, souligne qu'« *il faut sans aucune réserve condamner ces actes monstrueux et signés, dont la paternité appartient à l'extrême droite* ».

Il ajoute aussitôt que les politiques ne se délivreront pas de leurs responsabilités en se bornant à proférer des condamnations et qu'ils doivent chercher à élaborer des politiques nouvelles. Des propositions doivent être présentées à l'automne sur la politique que le Parti socialiste entend mettre en œuvre pour lutter contre le Front national, à la suite d'un rapport que prépare Gérard Le Gall, délégué aux études politiques auprès de Lionel Jospin.

Sur RTL, jeudi matin, Pierre Moscovici, chargé des études au secrétariat national du PS, a affirmé que « *la vérité arrive tard, mais rappelle qu'on doit toujours combattre le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance* ».

Michel Noblecourt

Le 10 mai 1990, une étoile de David déposée sur un corps déterré...

SUR LA ROUTE du Ventoux, entre de hauts murs, la lumière provençale, la délicatesse des pins, la pointe des cyprès : le cimetière juif de Carpentras. Jeudi 10 mai 1990, deux femmes viennent se recueillir sur la tombe de leurs disparus et déposer, selon la tradition, des cailloux et des fleurs, en signe de visite. Mais l'horreur efface soudain la sérénité du lieu. Des stèles ont été renversées, d'autres brisées. Trente-quatre sépultures ont été souillées.

Singulier dans la provocation, un cercueil a été déterré et brisé lui aussi. Inhumé quinze jours auparavant, le corps de Félix Germon, quatre-vingt-un ans, enveloppé dans son linceul, a été traîné, sur plus de 20 mètres, à deux rangées de pierres tombales, puis hissé sur l'un des rares catafalques du cimetière. Une étoile de David, arrachée d'une stèle, a été déposée sur son ventre, sous la main droite. Entre les jambes tombantes, une hampe de parasol simule un empalement.

L'émotion gagne Carpentras, la « Jérusalem comtadine », dont la synagogue, bâtie au XIVe siècle, est l'une des plus anciennes d'Europe, après celle de Prague. Puis embrase le reste du pays et jusqu'au-delà des frontières. Le 11, les sifflets des hélicoptères rompent le silence éternel. Dans la torpeur préestivale, les personnalités, les journalistes, accourent par centaines. D'une seule voix, la classe politique française, y compris le Front national, dénonce l'« *horreur* » de la profanation. Mais déjà la responsabilité morale du parti d'extrême droite est avancée.

Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, dénonce « *le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance* ». Il estime que les idées de Jean-Marie Le Pen, dont la prestation à l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2 le 9 et les propos sur le pouvoir des juifs dans les médias ont choqué, peuvent conduire à « *des violences dans des proportions qui peuvent dépasser l'imagination* ». En réponse, le chef du parti d'extrême droite crie à la « *provocation ignoble* » et à l'« *exploitation politicienne* » des événements. Il s'agirait, selon lui, d'« *un montage du même style que celui de Timisoara* », une opération « *programmée et en tout cas exploitée sans vergogne par les politiciens français désireux sans doute de faire oublier les scandales de l'amnistie et les magouilles financières* ». Le président du parti d'extrême droite suggère que l'on mène l'enquête du côté « *des mouvements subversifs islamistes* », et aussi « *du côté du communisme national et international* ». « *Le jour où l'enquête aboutira*, ajoute-t-il, *bonjour les dégâts pour la classe politique !* »

PEU D'INDICES

Le 14 mai, plus de deux cent mille personnes se rassemblent dans les rues de Paris. Un front commun du refus de la haine a répondu à l'appel de la communauté juive. A gauche comme à droite, on est venu dire son dégoût du racisme et de l'antisémitisme, ainsi que son hostilité au Front national. Le président de la République, François Mitterrand, s'est joint au cortège. Bruno Mégret, délégué général du FN, affirme que M. Le Pen est « *victime d'une formidable diffamation d'Etat* ». En France, après Carpentras, les profanations se multiplient : à Clichy-sous-Bois, à Marseille.

Pendant ce temps, l'enquête est confiée au SRPJ d'Avignon. Selon les témoignages du voisinage, la profanation a eu lieu dans la nuit du mardi 8 mai au mercredi 9 mai. Sur place, avant que ne déferle la vague politique et médiatique, peu d'indices ont été relevés : des empreintes de chaussures de sport, qui prouveraient qu'au moins quatre personnes ont participé à la profanation, un morceau de tuyau d'arrosage noir, une bouteille de bière allemande, de marque Saarfurst, déposée sur le cercueil, qui fera l'objet de recherches minutieuses. En vain.

Dès le début, les enquêteurs s'orientent sur la piste de l'extrême droite locale et des skinheads. Six skinheads de la région avignonnaise sont arrêtés, puis relâchés faute de preuves. Les renseignements généraux sont alors priés de sortir leurs dossiers sur les sectes, les mages et tous les illuminés de la région. Au rythme des revendications et des dénonciations, qui pleuvent, on suit la trace d'un mystérieux groupe Mohammed El Boukima, du mouvement européen antijuif, des Fous d'Allah, des satanistes, des adorateurs d'Hitler. « *Aucune piste n'a été négligée* », confirme un avocat. On parle encore des services secrets israéliens, des royalistes, d'un groupe parfaitement inconnu, le MIL, d'une Mercedes blanche, immatriculée 75, qui aurait stationné devant le cimetière avec quatre hommes à bord, d'une « *deuxième équipe* » de barbouzes qui aurait pris appui sur un jeu de rôle de lycéens pour impliquer le Front national.

Parallèlement, une polémique sordide naît à propos de la réalité de l'empalement. L'examen du corps précisera que la hampe de parasol a provoqué au niveau du petit fessier un sillon d'une dizaine de centimètres à 2,5 centimètres de l'anus.

Les rumeurs fraient avec les manipulations. Celles-ci conduisent, dès juin 1990, sur la piste des « *bacchanales* » : on apprend que le cimetière, au décor romanesque, sert régulièrement de lieu de rencontre nocturne à des jeunes gens « *de bonne famille* », des « *fils de notables* » ; puis sur la piste des jeux de rôle : des lycéens se vantent de leurs exploits et de leur imagination, destinée à briser l'ennui quotidien. Quarante jeunes sont interpellés. Tous seront finalement relâchés.

Cinq années ne délieront pas plus les langues, jusqu'à ce que le témoignage d'une jeune femme, âgée de dix-huit ans au moment des faits, Jessie Foulon, relance l'affaire à la fin de l'été 1995. Cette jeune femme affirme alors que la profanation a été commise au cours d'un jeu de rôles à caractère morbide par un groupe de jeunes gens de la ville. C'est l'une de ses amies, liées à l'un des participants présumés, qui le lui aurait dit. Elle relie également ces événements à la mort mystérieuse, en mai 1992, sur fond de « drogue-party », d'une lycéenne de Carpentras, Alexandra Berus. Bien que de seconde main, ce témoignage, qui tend à infirmer la thèse d'une piste politique, est jugé « *crédible* » par le procureur Jean-Michel Tissot.

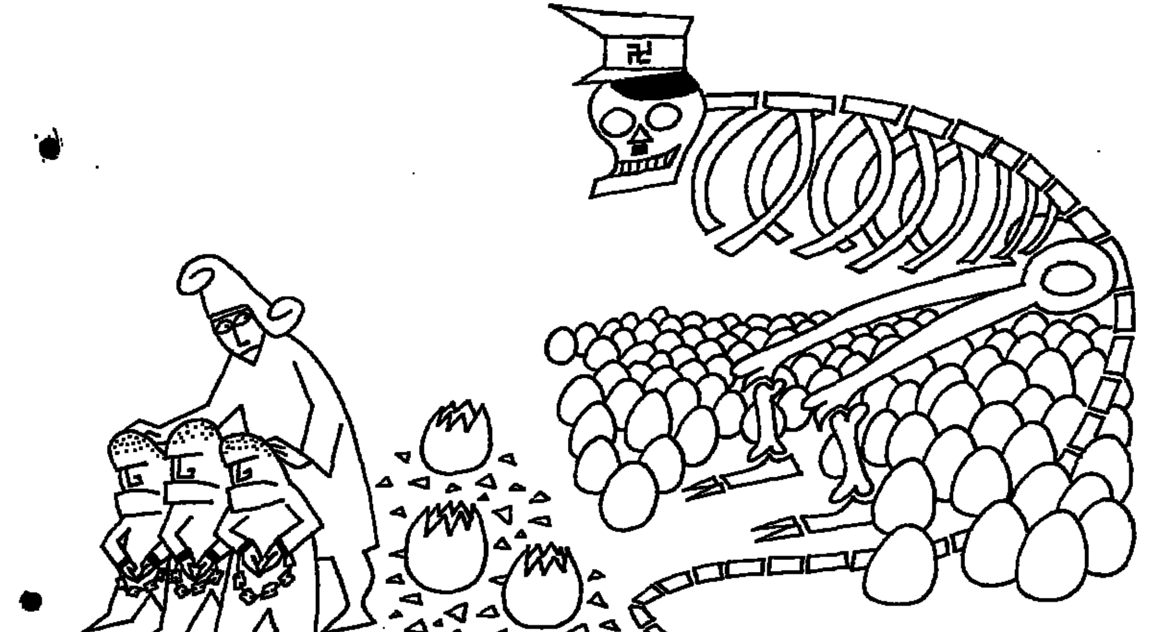
CONFRONTATION

Sautant sur l'occasion, le Front national décide alors d'organiser, le 11 novembre 1995, un rassemblement dans la capitale des juifs du pape. « *Ce mensonge d'Etat doit être réparé par des excuses d'Etat* », déclare Bruno Mégret. Sept mille personnes effectuent le déplacement sur Carpentras pour entendre Jean-Marie Le Pen réitérer la mise en cause d'un « *lobby juif* » qui influencerait Jacques Chirac et dénier à nouveau que ses propos sur les chambres à gaz, qualifiées de « *point de détail* » de la seconde guerre mondiale, « *aient quelque caractère antisémite* ».

En février, la confrontation entre les adolescents mis en cause et Jessie Foulon tourne court : la jeune fille cède à une crise de nerfs, puis dépose plainte pour « *subornation de témoin* » contre l'adjudant-chef de la section de recherches de la gendarmerie de Nîmes, l'accusant d'avoir fait pression sur elle afin qu'elle retire son témoignage. Trois mois avant son transfert à Marseille « *dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice* », le dossier sombrait à nouveau en pleine confusion.

J.-M. Dy





Le PNFE, une formation néonazie

LE PARTI nationaliste français et européen (PNFE) a été créé en 1987 par Claude Cornilleau. Ce dernier est présenté, dans l'*Encyclopédie politique française* de l'auteur d'extrême droite Emmanuel Ratier, comme exerçant la profession de « *traducteur* ». Né le 16 novembre 1936 à Lisieux (Calvados), M. Cornilleau s'est engagé dans l'armée en 1955 puis, de nouveau, en 1959. Condamné par contumace à vingt ans de prison pour sa participation au putsch des généraux d'Alger, en avril 1961, il se réfugie aux Etats-Unis et revient en France à la faveur de l'amnistie de 1968.

Il rejoint en 1979 le Front national, qui annonce sa candidature aux élections législatives de juin 1981 dans la deuxième circonscription de Seine-et-Marne (*RLP Hebdo* du 11 juin 1981), mais cette candidature n'est pas officialisée. Ayant quitté le parti de Jean-Marie Le Pen à la fin de 1981, M. Cornilleau est élu conseiller municipal de Chelles (Seine-et-Marne) en mars 1983, sur une liste conduite par le RPR. Il renonce à ce mandat en 1986. Cofondateur du Parti nationaliste français et éditeur de *Tribune nationaliste* en 1985, il crée en 1987 le PNFE, qui développe notamment une action de type syndical dans la police autour de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), dirigée par l'inspecteur principal Serge Lecanu.

En octobre et novembre 1989, plusieurs dirigeants du PNFE, dont MM. Cornilleau et Lecanu, sont inculpés et écroués par un juge d'instruction du tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes) qui les soupçonne de complicité dans deux attentats (un mort et quatorze blessés au total) commis en 1988 contre des foyers d'immigrés à Cannes et à Cagnes-sur-Mer. Suspendu de ses fonctions, M. Lecanu est révoqué de la police par le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, en juin 1990.

Cependant, MM. Cornilleau, Lecanu et Francis Allouchery, secrétaire national du PNFE, bénéficient d'un non-lieu, rendu définitif par la Cour de cassation en juin 1991, tandis que le principal responsable des attentats, ancien membre du PNFE, est condamné en novembre à dix-huit ans de réclusion criminelle.

Entre-temps, en juin 1990, les membres du bureau du PNFE, dont MM. Lecanu et Allouchery, quittent la formation de M. Cornilleau. Ce dernier désigne comme secrétaire nationale Michèle Dall'Ara, élue en 1989 au conseil municipal de Villepinte (Seine-Saint-Denis), à la tête d'une liste du Front national. Le 22 avril 1990, le PNFE et les Faisceaux nationalistes européens (FNE) du néo-nazi Mark Friedriksen avaient fêté ensemble, dans une brasserie proche de la place de la République, à Paris, l'anniversaire de la naissance d'Hitler. Lors du rassemblement de protestation contre la profanation du cimetière de Carpentras, le 14 mai, des manifestants brisent les vitres de cette brasserie, dont les responsables affirmaient ignorer l'objet du banquet qu'ils avaient accueilli dans leurs murs. Le 3 juillet, six militants ou sympathisants du PNFE sont interpellés à Rognac (Bouches-du-Rhône), dans le cadre de l'enquête sur la profanation de Carpentras, puis remis en liberté.

Condamné en 1994 pour diffusion d'objets de propagande nazie, M. Cornilleau semble aujourd'hui s'être mis en retrait de la direction du PNFE, confiée à Erik Sausset, militant de ce parti à Saint-Lô (Manche), âgé de trente-trois ans.

1990-1996, de l'extrême droite à l'extrême droite

● **10 mai 1990 :** le corps de Félix Germon, 81 ans, enterré quinze jours auparavant, est retrouvé exhumé dans le cimetière de Carpentras. Au milieu de trente-quatre tombes juives, déplacées ou brisées, les profanateurs ont simulé l'empalement de l'octogénaire au moyen d'un piquet de parasol.

Le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, se rend aussitôt sur place. Il condamne cette « *abomination raciste* » et dénonce « *l'antisémitisme, la xénophobie, l'intolérance et l'exclusion* ». Le président François Mitterrand dénonce « *un attentat particulièrement abject* » et appelle les Français à « *se ressaisir* » : « *Quels qu'en soient les auteurs, quelque soin qu'ils prennent d'agir dans l'ombre, lâchement, contre les morts, il faut qu'ils soient retrouvés et châtiés* », déclare le chef de l'Etat. Le premier ministre, Michel Rocard, dénonce « *la banalisation de la haine* », tandis que Jacques Chirac appelle à « *lutter contre les incitations à la haine que l'on voit se développer aujourd'hui* ».

De son côté, le président du FN, Jean-Marie Le Pen, évoque « *une provocation ignoble* », compare l'affaire à celle du faux charnier de Timisoara, et estime que « *les professionnels de l'antiracisme et un certain nombre de leurs complices sont dans le coup* ».

Prudence au Front national

Le Front national observait une certaine prudence, jeudi 1er août, après les nouveaux développements intervenus dans l'enquête sur la profanation du cimetière juif de Carpentras, en mai 1990, et qui semblent valider la piste de l'extrême droite.

***« A ce stade, la seule question qui se pose est de savoir s'il s'agit du dénouement de l'affaire ou d'une machination supplémentaire. Et, comme rien ne permet de le savoir, je ne ferai pas d'autres commentaires »*, a déclaré au *Monde* Bruno Mégret, délégué général du Front national.**

● **11 mai :** les policiers interpellent plusieurs personnes dans les milieux d'extrême droite dont « *un skinhead proche du PNFE* ». Tous sont rapidement relâchés, faute de preuve.

● **13 mai :** 10 000 personnes, dont quatre ministres socialistes – Pierre Joxe, Pierre Bérégovoy, Lionel Jospin et Georges Sarre – et de nombreuses personnalités politiques, participent à un office religieux célébré par le grand rabbin Sitruk, à Carpentras. Ce jour-là, la cité provencale est décrétée « ville morte ».

Le lendemain, 200 000 personnes défilent à Paris à l'appel de la communauté juive et de tous les partis politiques, excepté le FN. L'émotion est d'autant plus grande que, dans la nuit, une nouvelle profanation est découverte, au carré juif du cimitière de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Simone Veil dénonce directement « *certains propos et certaines attitudes même de Jean-Marie Le Pen, responsables du climat malsain qu'il y a actuellement en France* ». Ministre du travail, Jean-Pierre Soisson dénonce lui le « *racisme foncier* » de Jean-Marie Le Pen.

● **7 juin :** n'en déplaise au parti de M. Le Pen, qui s'estime victime d'une « *diffamation d'Etat* », le procureur général de Nîmes, Monique Guemann, réaffirme le « *caractère antisémite* » de la profanation. Jacques Bompard, président du groupe FN au conseil régional, et aujourd'hui maire d'Orange, porte plainte contre Pierre Joxe pour incitation au meurtre. « *Le gouvernement socialiste s'est comporté vis-à-vis du FN exactement de la même manière que Hitler le faisait en 1936* », accuse-t-il.

A Toulouse, à Albi, en Loire-Atlantique, dans les Bouches-du-Rhône, des interpellations ont lieu dans les milieux d'extrême droite, et plus particulièrement dans la mouvance du PNFE. Mais sans résultat. Dans le numéro de juin de sa revue, *Tribune nationaliste*, ce groupuscule assure, par la voix de son président, Claude Cornillau, que « *le PNFE n'a rien à voir avec dans l'affaire de Carpentras* ».

Pendant ce temps, l'enquête commence à s'orienter vers des jeunes de la ville, appartenant à la « bonne bourgeoisie locale ». On parle de fêtes sataniques, de jeux de rôle dans le cimetière.

● **10 mai 1991 :** quelques centaines de miliants du FN manifestent à Paris à l'occasion de l'anniversaire de ce qu'ils nomment la « *machination* » de Carpentras. Dans une lettre écrite au président Mitterrand, Jean-Marie Le Pen lui demande de « *réparer publiquement l'injustice* » dont son parti serait victime.

● **18 septembre 1995 :** alors que l'enquête semble totalement enlisée, le nouveau procureur de la République, Jean-Michel Tissot, annonce, au cours de l'émission « Témoin numéro un », sur TF 1, que « *des mises en examen pourraient intervenir dans les prochaines semaines* ». Une jeune femme, lycéenne au moment des faits, accuse plusieurs personnes d'avoir profané les tombes au cours d'un jeu de rôle. Selon elle, cette affaire serait à rapprocher de la mort mystérieuse, en 1992, d'une adolescente de Carpentras. La confrontation entre l'accusatrice et ceux qu'elle présente comme les coupables tournera court.

● **11 novembre 1995 :** le Front national organise, à Carpentras, une manifestation qui réunit 7 000 personnes. Jean-Marie Le Pen exige alors « *des excuses d'Etat* » pour réparer ce qu'il appelle « *un mensonge d'Etat* ». L'enquête semble une fois de plus se perdre dans une multitude de rumeurs.

● **29 avril 1996 :** la chambre criminelle de la Cour de cassation décide de dessaisir le juge d'instruction Sylvie Mottes, au nom de « *l'intérêt d'une bonne administration de la justice* ». La magistrate bénéficiait d'une protection rapporchée du GIGN depuis février, à la suite de menaces de mort. Le 2 mai, le dossier, qui compte plus de 2 000 cotes, est confié au juge marseillais Laure Roche.

Rassemblement à Montfermeil contre la présence du maire aux obsèques de Touvier

PLUS DE DEUX CENTS PERSONNES, parmi lesquelles plusieurs représentants d'associations d'anciens déportés et de résistants, se sont réunies devant le monument aux morts de Montfermeil, mercredi 31 juillet, afin de protester contre la présence de Pierre Bernard, maire de la commune et député de Seine-Saint-Denis en tant que suppléant d'Eric Raoult, ministre de la ville et de l'intégration, aux obsèques de Paul Touvier, ancien responsable de la milice de Lyon sous l'Occupation (*Le Monde* du 27 juillet).

Claude Bartolone, député socialiste de Seine-Saint-Denis, est venu condamner « *ce geste insupportable d'un élu de la République qui essaie d'excuser ceux qui ont livré des innocents à Vichy et à la Gestapo* ». Claude Dilain, maire (PS) de Clichy-sous-Bois, et Jacques Isabet, maire (PCF) de Pantin, étaient également présents, ainsi que les conseillers généraux Michel Berthelot (PCF) et Pascal Popelin (PS), le conseiller régional (ex-GE) René Magne, au côté de la plupart des élus de gauche du conseil municipal de Montfermeil. Robert Clément, président (PCF) du conseil général de la Seine-Saint-Denis, a adressé un message dans lequel il affirme son « *indignation* » devant les actes de Pierre Bernard, qui « *tente de banaliser les thèses les plus odieuses : le racisme et la haine* ».

Dans un communiqué, le Mouvement des citoyens a exigé la démission de Pierre Bernard de l'Assemblée nationale et de son mandat de maire, en estimant qu'Eric Raoult était le « *premier responsable de la situation* », pour avoir voulu « *grapiller des voix au Front national* », en choisissant M. Bernard comme suppléant. Dans un autre message, Jean-Claude Gayssot, député (PC) de Seine-Saint-Denis, a estimé que la présence de Pierre Bernard aux obsèques de Paul Touvier « *porte atteinte à l'honneur de l'Assemblée nationale* ».

DÉSAVOUÉ

Habitant de la commune depuis sa naissance, ancien membre du groupe de résistants Hildevert, adjoint (PCF) au maire de Montfermeil dans les années 50, Célestin Campredon côtoyait Michel Rosenblatt (PCF), ancien maire de Montfermeil (de 1970 à 1978) et conseiller général, dont plusieurs membres de la famille sont morts en déportation. Beaucoup plus rares étaient les élus de droite. Les organisateurs de la manifestation ont eu toutefois la satisfaction de noter la présence discrète de Guy Porret, conseiller municipal élu sur la liste de M. Bernard. Soucieux que ce rassemblement ne fasse pas l'objet d'une « *exploitation politique* », Raymond Coenne, maire (div.d.) de Coubron, est resté jusqu'au départ du cortège en direction de la place de la mairie, lieu d'un dernier dépôt de gerbe sur la stèle de Daniel Perdrige, maire de Montfermeil de 1936 à 1939, fusillé par les nazis le 15 décembre 1941 au mont Valérien.

Désavoué par Eric Raoult, M. Bernard a rédigé un communiqué dans lequel il indique notamment que « *Paul Touvier n'appartient plus à la justice des hommes* », ses actes relevant désormais, selon ce catholique intégriste, de la « *justice de Dieu* ». Dans ce texte, M. Bernard évoque notamment son « *amitié* » pour Jacques Trémolet de Villers, ancien avocat de Paul Touvier, actuellement en charge des dossiers juridiques de Montfermeil.

Jean-Baptiste de Montvalon

DÉPÊCHES

■ **RACISME : deux hommes soupçonnés d'avoir tenu des propos racistes** à l'encontre du personnel de la radio associative « *Ici et Maintenant* » ont été placés en garde à vue samedi 27 juillet, à Paris. Les deux hommes seraient venus coller des affiches révisionnistes et auraient injurié le personnel de la radio, qui travaillait dans un studio mobile situé devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en guise de protestation contre la sanction qui l'oblige à cesser ses émissions à partir du 2 septembre prochain (*Le Monde* du 15 juillet).

■ **NUCLÉAIRE : l'un des deux ouvriers de la Cogema** (Compagnie générale des matières nucléaires) intoxiqués au monoxyde de carbone mardi 30 juillet (*le Monde* du 31 juillet) est décédé mercredi 31 juillet à l'hôpital du Havre (Seine-Maritime). L'état de son collègue semble s'améliorer. Les deux hommes, qui travaillaient sur un site de la Hague (Manche), auraient inhalé du gaz carbonique à la suite d'un dysfonctionnement du compresseur les alimentant en oxygène.

■ **UNIVERSITÉ : l'université de Bretagne occidentale de Brest (Finistère) a confirmé,** mercredi 31 juillet, la création de cent places supplémentaires en filière sports, destinées à accueillir une partie des étudiants n'ayant pu s'inscrire par Minitel à l'université Rennes II. La semaine dernière, les membres du « collectif des déconnectés du Minitel » avait occupé pendant vingt-quatre heures le rectorat de Rennes (Ille-et-Vilaine), pour réclamer l'inscription dans la filière de leur choix de tous les bacheliers qui n'avaient pas réussi à le faire.

■ **EDF-GDF : la Fédération CGT de l'Energie a demandé aux directions** d'EDF-GDF, mercredi 31 juillet, un débat sur le fonctionnement de la médecine du travail, ainsi que « *la levée immédiate de la mise à pied* » du docteur Ellen Imbemon (*Le Monde* du 1er août), qui avait créé la division épidémiologie du service général de médecine du travail (SGMT) de l'entreprise.

DISPARITION

Marcel-Paul Schützenberger

Un des fondateurs de l'informatique théorique

MÉDECIN, mathématicien, informaticien, membre de l'Académie des sciences, Marcel-Paul Schützenberger est décédé à Paris, mardi 30 juillet, à l'âge de soixante-quinze ans.

Né le 24 octobre 1920 à Paris, où il effectue aussi des études qui lui permettront de devenir docteur en médecine (1948) et docteur ès sciences mathématiques (1953), ce scientifique éclectique, doté d'une *« vivacité d'esprit phénoménale »* et d'une *« personnalité marquée »* selon ceux qui l'ont approché, a occupé des fonctions très diverses. Il est d'abord chargé de recherches à l'Institut national d'hygiène (1948-1953), puis entre en 1953 au CNRS, où il devient directeur de recherches en 1963. En 1957, il entame une carrière d'enseignant : il est nommé maître de conférences, puis professeur à la faculté des sciences de Poitiers (1957) et revient ensuite à Paris, où il est, à partir de 1964, professeur à la faculté des sciences de Paris. Il enseigne aussi au Massachusetts Institute of Technology et à Harvard (Etats-Unis), ainsi qu'à Naples (Italie). De 1969 à 1972, il est directeur scientifique de l'Institut de recherche d'informatique et automatique (IRIA), devenu depuis l'INRIA. En 1988, il est nommé membre de l'Académie des sciences dans la section sciences mécaniques.

C'est dans les mathématiques appliquées à l'informatique théorique que l'apport scientifique de Marcel-Paul Schützenberger est le plus marqué. En présentant son candidat à l'Académie des sciences, André Lichnerowicz, professeur au Collège de France, n'hésite pas à dire de lui qu'*« il est l'un des quatre ou cinq créateurs mondiaux d'une informatique vraiment théorique, et des développements logiques, algébriques et combinatoires qui y sont associés »*. Ainsi, après avoir travaillé sur la théorie de l'information, il joue un rôle essentiel dans le développement de la théorie des automates finis, et enrichit celle des langages algébriques en élaborant notamment la théorie des monoïdes. Ses disciples et ses élèves sont nombreux, tant en France qu'à l'étranger.

Christiane Galus

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 27 juillet sont publiés :

● **Télécommunications** : deux lois de réglementation des télécommunications et relative à l'entreprise nationale France Télécom, ainsi que les décisions du Conseil constitutionnel concernant ces deux lois.

● **Préfets** : un décret instituant un congé spécial pour les préfets.

● **Amiante** : un décret modifiant le décret du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante.

Au *Journal officiel* du dimanche 28 juillet sont publiés :

● **Apprentissage** : deux décrets, l'un relatif au titre de maître d'apprentissage confirmé et l'autre portant simplification de certaines procédures relatives à l'organisation de l'apprentissage et modifiant le code du travail.

● **Audiovisuel** : un arrêté relatif au soutien financier de l'Etat à l'industrie des programmes audiovisuels.

Au *Journal officiel* du mercredi 31 juillet sont publiés :

● **Défense** : deux arrêtés autorisant la société Aerospatiale à prendre une participation au capital des sociétés Midi-Pyrénées Création et Aerospatiale Développement ; un arrêté autorisant la société Aerospatiale à céder à la société Atmel la totalité de sa participation au capital de la société European Silicon Structures (ES 2).

● **Social** : un décret relatif aux modalités de financement de la formation des personnels des établissements sociaux ou médico-sociaux mentionnés à l'article 24 de la loi du 31 juillet 1968 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

● **Presse** : un décret instituant, pendant une période de cinq ans, un fonds pour le remboursement des charges sociales acquittées par les entreprises de presse pour le portage des quotidiens nationaux. Le décret précise qu'un crédit est inscrit, à cet effet, au budget des services généraux du premier ministre.

● **Agriculteurs** : un décret relatif au financement du régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles pour 1996.

NOMINATIONS

JUSTICE

Réuni sous la présidence du président de la République, Jacques Chirac, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a procédé, mardi 30 juillet, aux nominations suivantes (*Le Monde* du 1er août) :

● **Yves Chagny**, conseiller à la Cour de cassation.

[Né le 26 août 1941 à Lyon, Yves Chagny a été juge d'instruction à Melun en 1968, puis à Corbeil en 1971. Détaché au ministère de la justice de 1973 à 1981, il devient substitut général à Riom, puis conseiller à la cour d'appel de Paris en 1987 et président de chambre à la cour d'appel de Versailles en août 1993.]

● **Guy Canivet**, premier président de la cour d'appel de Paris.

[Né le 23 septembre 1943 à Lons-le-Saunier, Guy Canivet a été juge d'instruction à Chartres (1972-1975), puis substitut à Paris (1975-1977) et substitut chargé du secrétariat général de la présidence du tribunal de Paris (1978-1983). En 1983, il devient premier juge à Paris (1983-1985), puis vice-président à Paris (1985-1986). Nommé conseiller à la cour d'appel de Paris (1986-1991), il est président de chambre à Paris en 1991, puis conseiller à la Cour de cassation en janvier 1994.]

● **Vincent Lamanda**, premier président de la cour d'appel de Versailles

[Né le 31 mai 1946 à Paris, Vincent Lamanda a été substitut à Evry (1972-1974), puis à Versailles (1974), avant d'être appelé au cabinet du garde des sceaux (Jean Lecanuet, puis Olivier Guichard et Alain Peyrefitte) de 1974 à 1978. Conseiller référendaire à la Cour de cassation (1979-1981), il est désigné secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature (1981-1986), puis nommé vice-président du tribunal de Paris (1986-1988). En 1988, il devient président du tribunal de Bordeaux, puis est nommé premier président de la cour d'appel de Rouen en 1992.]

● **Jean-Claude Girousse**, premier président de la cour d'appel de Lyon.

[Né le 28 août 1936 à Toulon (Var), Jean-Claude Girousse a été juge suppléant dans le ressort de Montpellier (1958-1959), substitut à Narbonne (1959), juge à Sarreguemines (1959-1963), substitut à Auxerre (1963-1964), puis substitut à Chartres (1964-1965). Avocat général à la Cour de sûreté de l'Etat (1965-1967), il est nommé juge d'instruction à Grasse (1967-1971), puis premier juge d'instruction au Havre (1971-1973) et à Aix-en-Provence (1973-1978). Nommé conseiller à la cour d'appel d'Aix-en-Provence (1978-1985), il devient président du tribunal d'Aix-en-Provence (1985-1990), puis premier président de la cour d'appel de Nancy (1990-1992). M. Girousse était premier président de la cour d'appel de Chambéry depuis juillet 1992.]

● **Jean-Paul Collomp**, premier président de la cour d'appel de Douai.

[Né le 30 août 1942 à Volonne (Alpes-de-Haute-Provence), Jean-Paul Collomp a été juge des enfants à Saint-Brieuc (1970-1973), puis à Avignon (1973-1975), substitut à Bordeaux (1975-1977) et dans le même temps, maître de conférences à l'Ecole nationale de la magistrature. En 1977, il est à nouveau juge des enfants à Créteil (1977-1982), puis premier juge des enfants (1982-1984). Vice-président du tribunal de Créteil (1985-1990), il est nommé président de la cour d'appel de Nouméa (1990-1992), puis président du tribunal de grande instance de Créteil.]

● **Francis Casorla**, premier président de la cour d'appel d'Orléans.

[Né le 23 novembre 1944 à Oran (Algérie), Francis Casorla a été substitut à Poitiers (1973-1979), procureur de la République de Saint-Malo (1979-1980), secrétaire général du parquet de la Cour de cassation (1980-1982), procureur adjoint à Versailles (1982-1986), vice-président à Paris (1986-1989), puis président de chambre à la cour d'appel de Rennes.]

● **Jean-Paul Sébileau**, premier président de la cour d'appel de Chambéry.

[Né le 19 août 1943 à La Roche-sur-Yon (Vendée), Jean-Paul Sébileau a été juge d'instruction à Saint-Nazaire (1971-1972), puis à Bordeaux (1972-1977), vice-président du tribunal de Saintes (1977-1980) et juge d'application des peines (1980-1981), conseiller à la cour d'appel de Fort-de-France (1981-1984), président du tribunal de Béziers (1984-1987), président du tribunal de Grasse (1987-1991), enfin premier président de la cour d'appel de Basse-Terre.]

● **Jean-Charles Parenty**, premier président de la cour d'appel de Dijon.

[Né le 23 janvier 1939 à La Rochelle (Charente-Maritime), Jean-Charles Parenty a été substitut à Lille (1965-1971), à Dijon (1971-1975), vice-président du tribunal de Mâcon (1975-1977), puis de Dijon (1977-1981), conseiller à la cour d'appel de Colmar (1981-1983), directeur de l'Ecole nationale d'application des secrétariats-greffes (1983-1985), directeur de l'Ecole nationale des greffes (1985-1990) et premier président de la cour d'appel de Poitiers.]

● **Hervé Grange**, premier président de la cour d'appel de Pau.

[Né le 4 janvier 1947 à Caudéran (Gironde), Hervé Grange a été juge d'instruction à Tarbes (1974-1978), détaché à l'Ecole nationale de la magistrature (1978-1980), vice-président du tribunal de Bayonne (1981) et juge d'application des peines (1981-1985), conseiller à la cour d'appel de Bordeaux (1985-1990), président de chambre à la cour d'appel de Fort-de-France (1990-1993), enfin premier président de la cour d'appel de Besançon.]

● **Patrick Michaux**, premier président de la cour d'appel de Poitiers.

[Né le 30 janvier 1938 à Flers-lez-Lille (Nord), Patrick Michaux a été juge (1967-1970), puis juge d'instruction (1970-1976) à Aurillac, président du tribunal d'Aurillac (1976-1980), conseiller à la cour d'appel de Toulouse (1980-1989), président de chambre à la cour d'appel de Papeete (1989-1992), enfin premier président de la cour d'appel d'Agen.]

● **Léon Valère**, *premier président de la cour d'appel d'Agen*

[Né le 2 janvier 1935, Léon Valère a été avocat jusqu'en 1979. Il a ensuite effectué sa carrière à Créteil comme juge (1979-1990), premier juge (1990-1991), vice-président du tribunal (1991-1993), avant d'être nommé président de chambre à la cour d'appel de Papeete en 1993.]

● **Bernard Bacou**, premier président de la cour d'appel de Basse-Terre.

[Né le 21 octobre 1938 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), Bernard Bacou a été substitut à Privas (1965-1970), puis à Toulouse (1970-1973), procureur de la République à Montbéliard (1973-1979), conseiller puis président de chambre à la cour d'appel de Montpellier (1979-1984), en étant pendant la même période directeur à l'Ecole nationale de la magistrature. Il était premier président de la cour d'appel de Montpellier depuis décembre 1984.]

● **Charles Catteau**, premier président de la cour d'appel de Besançon.

[Né le 2 janvier 1943 à Hazebrouck (Nord), Charles Catteau a été juge des enfants à Arras (1969-1972), puis à Lille (1972-1975), premier juge d'instruction à Lille (1975), puis premier juge des enfants (1975-1980), président du tribunal d'Arras (1986), puis président du tribunal de Toulon. Il était président du tribunal de grande instance de Grenoble depuis décembre 1989.]

● **Renaud Chazal de Mauriac**, premier président de la cour d'appel de Montpellier.

[Né le 29 juin 1942 à Nevers (Nièvre), Renaud Chazal de Mauriac a été juge des enfants à Angers (1970-1977), vice-président du tribunal de Rouen (1977-1981), puis premier vice-président (1981-1987), président du tribunal de Nice (1987-1991), avant d'être nommé premier président de la cour d'appel de Dijon.]

● ***Jean-Yves Bertrand-Cadi***, premier président de la cour d'appel de Rouen.

[Né le 16 avril 1936 à Bône (Algérie), Jean-Yves Bertrand-Cadi a été juge d'instruction à Evreux (1966-1970), juge à Pithiviers (1970-1971), substitut à Bordeaux (1971-1974), premier substitut à Bordeaux, maître de conférences à l'Ecole nationale de la magistrature (1974-1975), juge à Créteil (1975-1980), vice-président à Créteil (1980-1982), détaché au ministère des relations extérieures (1982-1985), président du tribunal d'Orléans (1985-1987), président du tribunal de Grenoble (1987-1989), président du tribunal de Lyon. M. Bertrand-Cadi était premier président de la cour d'appel de Pau depuis décembre 1991.]

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 31 juillet a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Jean-François Gueullette**, *préfet hors cadre*, est mis en position de service détaché. **Victor Convert**, préfet du Cher, est nommé préfet de la Manche en remplacement de **Gilles Kilian**, *admis*, sur sa demande, à bénéficier d'un congé spécial. **Marie-Françoise Haye-Guillaud**, préfet du Cantal, est nommée préfet du Cher en remplacement de Victor Convert. **Philippe Pondaven**, sous-préfet de Dieppe, est nommé préfet du Cantal en remplacement de Marie-Françoise Haye-Guillaud.

[Né le 2 juin 1941 à Lyon, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA), Victor Convert a été affecté en 1969 à la direction des collectivités locales du ministère de l'intérieur avant de devenir, en 1972, secrétaire général des Hautes-Alpes, puis inspecteur des finances. Il est nommé, en 1976, sous-préfet de Carpentras puis, en 1979, de Metz-Campagne. Il devient secrétaire général de la Marne en 1982, sous-préfet de Béthune en 1984, préfet du Tarn-et-Garonne en 1988, préfet de l'Aude en 1991. Il avait été nommé préfet du Cher le 20 janvier 1993.]

[Née le 29 avril 1951 à Brest, Marie-Françoise Haye-Guillaud est titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'une licence de droit ; diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP), elle est ancienne élève de l'ENA. Elle a été successivement administrateur civil au ministère de l'intérieur (1976), directeur du cabinet du préfet de l'Oise (1976), sous-préfet de Châteaudun (1979), en mobilité à la Cour des comptes (1981), membre du cabinet de Georges Lemoine (PS), secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (1983), secrétaire général de la préfecture de l'Oise (1985) puis de celle du Val-d'Oise (1989). Elle avait été nommée préfet du Cantal le 8 octobre 1992.]

[Né le 10 juin 1941 à Paris, docteur en droit, diplômé de l'IEP de Paris et titulaire d'un DESS de sciences politiques, Philippe Pondaven est attaché d'administration centrale au ministère du développement industriel et scientifique en 1968. Admis en 1973 au concours exceptionnel de recrutement des sous-préfets, il devient directeur du cabinet du préfet des Pyrénées-Atlantiques, puis, en 1975, du préfet de Haute-Normandie. Secrétaire général du Cantal en 1977, il rejoint la direction des collectivités locales en 1978. Nommé, en 1982, commissaire adjoint de la République (sous-préfet) de Charolles, puis de Chalon-sur-Saône (1985), il est secrétaire général de la Vienne en 1987. Sous-préfet de Montluçon en 1991, il avait été nommé sous-préfet de Dieppe en 1993. M. Pondaven est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Le Parlement et la politique extérieure sous la IVe République* (PUF, 1974).]

DIPLOMATIE

François Plaisant, ambassadeur en Chine, a été nommé conseiller diplomatique du gouvernement par le conseil des ministres du 31 juillet.

[Né le 22 juin 1932 à Paris, François Plaisant est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA, 1958-1960). En poste à Bonn (1968-1973), puis à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (1973-1974), il a été notammment ambassadeur en Afrique du Sud (1980-1984), puis en Grèce (1987-1989), chef de la délégation française à la CSCE (1989-1991), ambassadeur en Suisse (1991-1992). François Plaisant était ambassadeur en Chine depuis décembre 1993.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Papa.

Sibylle.

Mariages

... Les jours succèdent aux jours mais aucun n'est pareil.

Ce 20 juillet 1996, à *Miramas-Village* (Bouches-du-Rhône), La Grande *Aventure a commencé pour*

Gayleine GULLA
et
Didier CEZ.

Puisse le Soleil de la Vie leur apporter tout le bonheur et la prospérité.

– Nos plus vives félicitations à

Jacques et Sabah,

qui s'unissent ce jour devant Dieu et les hommes.

La direction et l'équipe du Cabinet Abbou (France-Europe).

Décès

– M. et Mme Jacques Rosenthal,
M. et Mme Patrick Rosenthal,
Mlle Noémie Rosenthal,
ses enfants,
ses petits-enfants,
son arrière-petite-fille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymonde BOULLENGER,

survenu le 29 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité, le jeudi 1er août, en l'église Notre-Dame de Boulogne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue du Pavillon,
92100 Boulogne.

– Ses nièces et son neveu,
Mme et M. Pierre Desprairies,
Mme Marion Manevy,
Mme Denis Dussurget,
ses petits-neveux et petites-nièces,
Mme et M. Richard Andry Fonmarty,
M. et Mme Pierre Dussurget,
M. et Mme Roger Journet,
M. et Mme Guillaume Desprairies,
M. et Mme Cyrille du Peloux de Saint Romain,
Cécile Desprairies,
M. et Mme Thierry Delage de Luget,
Ses douze arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Gabriel DUSSURGET,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et des Lettres,
fondateur du Festival
d'Aix-en-Provence,
ancien directeur artistique
de l'Opéra Garnier.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 1er août 1996, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, Paris-10e.

Une messe à sa mémoire sera dite ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Marcel-Paul SCHÜTZENBERGER,

survenu le 29 juillet 1996, à Paris.

Eminent scientifique en algèbre appliquée et en informatique théorique, ses recherches ont porté sur la théorie de l'information et sur celle des automates et des langages algébriques.

Marcel-Paul Schützenberger était professeur honoraire à l'université *Denis-Diderot-Paris-VII.*

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– Le président de l'université Paris-II Denis-Diderot,
Le directeur de l'UFR d'informatique,
Ses collègues et amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Marcel-Paul SCHÜTZENBERGER,
professeur des universités,
membre de l'Académie
des sciences,

survenu le *29 juillet 1996.*
(Lire ci-dessus.)

– *Le comte et la comtesse de* Fourcauld,
leurs enfants et leur petite-fille,
M. Victor-Pierre Duruy (†),
Mme Victor-Pierre Duruy
et son fils,
M. et Mme Bernard Duruy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Caubet,
Le capitaine de vaisseau (h.)
et Mme Jean-Claude Magnac
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Duruy
et leurs enfants,
M. Daniel Duruy
et son fils,
M. et Mme Nicolas Duruy,
M. et Mme Jean-Yves Perrut,

ont la grande tristesse de faire part du SCH"décès de

Mme Victor DURUY,
née *Madeleine POLIER,*

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu à Vence, le *27 juillet 1996*, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, le 31 juillet, à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacqueline Couderc,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Rolland COUDERC,

survenu, à Argenteuil, le 29 juillet 1996.

Les obsèques ont *été célébrées* en l'église de la Cité, à Périgueux, le 1er août.

– Jacques Fontaine,
son époux,
David Fontaine,
son petit-fils,
Isabelle Monod-Fontaine,
sa belle-fille,
Cécile et Hubert Schotsmans,
sa sœur et son beau-frère,
Etienne et Pascal Hinous,
fils de sa sœur aînée Elisabeth,
Tous ses autres neveux Cailliau, de Padirac, Millet,
Ses amis de Caen, d'Espagne et d'Antony,
ont la grande tristesse d'annoncer le départ, dans la souffrance mais aussi dans la paix, de

Anne FONTAINE,

survenu le 26 juillet 1996, dans sa soixante-quinzième année.

Après une messe dite en sa paroisse Saint-Saturnin d'Antony, elle a été inhumée à Vieux-Port (Eure) auprès de son fils,

Marc.

« Il faut attendre et appeler. »
(Simone Weil.)

« Nunc dimittis... »
(*Evangile selon saint Luc, II 29.*)

Anne a souhaité des dons pour la bibliothèque universitaire de Quisqueya (Haïti) ou pour une organisation humanitaire de votre choix.

Estérel 5,
49, rue de Châtenay,
F - 92160 Antony.

– Daphné van Campen-Houthakker,
Helen van Campen,
Elizabeth van Campen,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul van CAMPEN,

le 26 juillet 1996, dans sa soixante-dix-septième année.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

238, avenue Molière,
1050 Bruxelles.

– Mme Marie-Hélène Le Gourriérec,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
font part de la mort de

René LE GOURRIÉREC,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général
des télécommunications,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 10 juillet 1996.

Manoir de Minuelo,
29140 Melgven.

– Cholet. Paris. Chamalières. Nantes.

Paul et Marguerite Puichaud,
ses parents,
Gilles Roger,
son compagnon,
Pierre et Françoise Puichaud,
Claire Puichaud,
Benoît Puichaud et Véronique,
ses frères, sœur et belles-sœurs,
Cécile, Barthélémy, Sébastien, *Guillaume*, Victor, Mathieu, Adrien, Maxime, Clémentine, Anne-Sophie et *Léonard*,
ses neveux et nièces,
Mme *Max Roger,*
Et toutes les familles,
ont la douleur de faire part du décès brutal, à l'âge de quarante-cinq ans, de

Elisabeth PUICHAUD,

survenu le mercredi 17 juillet 1996, dans le vol TWA reliant New York à Paris.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 3 août, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Cholet où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Anjou,
8, allée du Morbihan,
49300 Cholet.
13, rue Fourcade,
75015 Paris.
55 B, avenue Thermale,
63400 Chamalières.
10, rue des Trois-Ormeaux,
44000 Nantes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Condoléances

– Le président,
Les administrateurs,
Le personnel de la Revue générale de l'électricité SA,
profondément attristés par le décès de

M. Alexis DEJOU,
membre du conseil d'administration
de RGE SA,

expriment à sa famille leurs condoléances et leurs sentiments émus.

Anniversaires de décès

– Il y a quatre ans,

Nicole BLANC-SAUGERON

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée pensent à elle.

– Un fils de

Jean-Marie KRUST,

décédé le 24 mai 1994, l'a rejoint dans la mort.

Jean-Christophe KRUST,

est mort accidentellement à l'âge de trente-cinq ans, le 31 juillet 1995.

Odette Krust,
La Rue des Merles,
89110 Sommecaise.

HORIZONS

REPORTAGE

Pays de maçons et de tapissiers qui compte aujourd'hui trois fois plus de vaches que d'humains, ce beau département du cœur de la France ne cesse de se dépeupler. Les Creusois restent fidèles à une longue tradition d'exil, de pacifisme et de pessimisme

La Creuse, paradis abandonné des hommes

A Chambon-sur-Voueize, à la terrasse du café des Platanes, derrière l'abbaye Sainte-Valérie, on a souvent l'occasion de croiser un homme à la tenue simple, mais plein d'élégance, une sorte de dandy paysan à petit catogan, dont on se dit qu'il a dû fréquenter autrefois quelque aristocratique *public school* britannique.

De fait, Clive Chinner, soixante-quatre ans, est anglais de Cornouailles (*« Cornish, I insist... »*) et ne parle qu'un français très, très approximatif. Ce qui apparemment ne gêne nullement la communication avec les autochtones. Clive est passé dans le coin en 1956 et il est resté. Il a été très riche, s'est ruiné trois fois, a trop bu, beaucoup ri, voyagé partout dans le monde, de Bali à Goa, et s'est arrêté en Creuse. *« J'ai choisi cet endroit parce qu'il est vierge, intact. C'est un paysage féminin, doux. C'est un parc royal, le jardin d'Eden. »* Il montre autour de lui les prés, les bois, les animaux qui paissent, le ciel sans ligne à haute tension, ni grue, ni château d'eau. Une nature comme un rêve, à l'image de ces tapisseries d'Aubusson qu'on appelle des verdures.

C'est vrai que c'est presque le paradis sur la terre, ce département de la Creuse, que Pierre Larousse décrivait comme un *« ovale irrégulier »*, nombril de la France, caché entre le Berry, le Poitou, l'Auvergne, le Massif central, à la frontière des langues d'oc et d'oïl, dans l'ancien comté de la Marche, territoire presque mythique – la question inévitablement posée dès qu'on en mentionne le nom étant : *« Au fait, c'est où, la Creuse ? »* –, un peu comme l'ancien Far-West américain, ou plutôt, par ses couleurs, comme le Montana, patrie des écrivains et des pêcheurs à la ligne. Le grand écrivain creusois, c'est évidemment Marcel Jouhandeau, né à Guéret en 1888. Fils d'un boucher, il est élevé en blanc dans un collège catholique de filles, chez sa tante, loin du sang. Loin, c'est-à-dire à cent cinquante mètres de la boucherie paternelle, au plus. C'est le diamètre d'un petit monde au cœur de Guéret qu'il baptisera du nom d'une cousine, Joséphine Chaminadour, et qu'il décrira avec une insolence, une minutie, une méchanceté candides, dans tous ses détails mesquins.

Tous les habitants de Chaminadour ont eu à se plaindre du terrible Marcel, « détrousseur d'âmes », et ne lui ont jamais pardonné ses écrits antisémites pendant la guerre, ni sa bruyante homosexualité. Jusqu'à sa mort en 1979, il reçut plus souvent qu'à son tour des cailloux dans ses fenêtres. N'empêche, c'était là, sur la place du Vieux-Marché, que s'élevait pour lui l'échelle de Jacob où montent et descendent les anges.

Et pourtant, cette année, les cieux du paradis se chargent de lourds et menaçants nuages noirs, pour cause de « vache folle ». Tout le monde, ici, sent venir la tempête, du député RPR au paysan. L'élevage du cheptel bovin représente à lui seul 78 % de la valeur des productions agricoles du département. Bernard de Froment, député de la Creuse et président du conseil général, explique : *« Ici, l'agriculture, c'est surtout l'élevage de bovin allaitant, c'est-à-dire que le lait n'est pas commercialisé, mais sert à nourrir les veaux. Ensuite, les veaux deviennent des « broutards », mangent de l'herbe et sont commercialisés entre huit et dix mois, vers le sud, surtout vers l'Italie, où on les « finit » en les engraissant. Or les ventes vers l'Italie ont beaucoup chuté ; on va s'en apercevoir quand la vente des vaches de réforme va cesser de masquer ce phénomène complètement lié à la « vache folle ». Que vont faire le gouvernement, la CEE ? Il va falloir éliminer physiquement beaucoup d'animaux. Les gens ici trouvent que c'est une énorme injustice, parce que les paysans pratiquent l'élevage extensif et n'emploient pas de farines anglaises. En septembre, ça va être difficile... »*

Il faut savoir que la Creuse compte 390 000 vaches pour 130 000 humains. Comme on dit, en plaisantant à moitié : si les vaches votaient, ça irait mal pour nous. La charolaise est blanche, plus grosse, donne à peu près 100 kg de viande de plus, mais elle est étroite et pose des problèmes de césarienne. La limousine est marron, moins plantureuse, mais vèle plus facilement.

Pierrot Gourdy, conseiller général, maire d'un hameau, La Nouaille, et fin connaisseur des bovins, laisse son troupeau de limousines dehors toute l'année. Selon lui, les bêtes s'habituent au froid et sont plus résistantes. Une vache peut vêler dans la neige et même par moins 20 degrés ; le petit veau n'en souffre pas, pourvu qu'il tête sa mère tout de suite. Par ailleurs, Pierrot est un expert des juridictions européennes et des systèmes de primes multiples dont peuvent bénéficier les éleveurs – la prime-montagne, la prime d'extensification, la prime allaitante...

Une exploitation moyenne en Creuse touche 92 000 francs de primes par an. Un céréalier, 135 000 francs. Mais on ne touche pas de prime si l'on n'est pas à jour avec la prophylaxie des animaux. *« Il faut faire comprendre aux Français qu'on a de l'espace. Il vaut mieux élever les bêtes un an de plus et ne pas leur donner de farines anglaises. C'est très grave cette histoire. Qu'est-ce qu'ils font nos députés européens ? Si vous voyiez les chaînes d'engraissement, c'est immonde. L'intensif, on en crève. Il vaudrait mieux souffrir quelque temps, tout mettre à plat, arrêter ces saloperies et faire de la qualité. »* Pierrot Gourdy insiste aussi sur la nécessité de limiter les primes et la taille des exploitations : mieux vaut deux familles sur 50 hectares qu'une seule sur 100. *« Sans quoi, on ne sera plus assez nombreux pour vivre. »* Plus d'école, plus de train, plus de voisins...

> « La Creuse a beaucoup d'atouts. Le principal handicap, c'est que les Creusois n'y croient pas. Ici, quand vous lancez un projet, on vous dit : ça ne va pas marcher. Et si c'est un succès, on vous répond : ça ne va pas durer »

Victor Lanoux, enfant du pays, placé comme réfugié, à l'âge de sept ans, pendant la guerre, dans le petit village de La Chapelle-Taillefert, est revenu après avoir réussi sa carrière d'acteur à Paris. Il vit six mois de l'année en Creuse, comme d'autres gens du spectacle – Annie Duperey, Nathalie Baye, Claude Miller, José Van Dam –, non pas en ermite jaloux de sa paix, mais en animateur, se mêlant à la vie des Creusois, pour autant que possible. *« J'aime les Creusois. Ce sont des gens réservés et pudiques, des gens vrais, ce qui pour un acteur est une jouvence. Et les portes sont ouvertes. Les Creusois sont athées, leurs références sont cosmiques. On ne dit pas* « Untel est mort », *mais* « il est parti ». *Pas de prolongement dans l'au-delà. Ils naissent et meurent comme les arbres. Mais en même temps, ils se sentent partir, en état de rien, de presque plus rien. Il faut toujours lutter contre ce sentiment que tout est foutu. »* Dans le village de Victor Lanoux, où vivaient trente-huit personnes en 1945, on ne compte plus, selon l'expression locale, que « trois fumées », quatre habitants.

Le phénomène de l'émigration est vieux comme la Creuse. Ce pays de mines et de pierres a toujours produit quantité de très bons maçons, qui montaient régulièrement à Paris, à pied. Ils partaient pour six mois, en groupes, se faisaient insulter dès qu'ils franchissaient la frontière du Berry, où on les traitait de mangeurs de châtaignes. A Paris, où ils ont bâti la plupart des grands projets d'Haussmann, ils travaillaient dans des conditions très difficiles, devenaient des gens transparents, obligés de s'adapter. Le Creusois était le Maghrébin de l'époque. Il n'avait, comme beaucoup de migrants, qu'un rêve : revenir, et que rien ne bouge au pays en son absence. Retrouver son monde intact.

Comme l'explique Bernard Blot, poète et expert jouhandélien : *« C'étaient des gens qui, à Paris, étaient au contact avec les idées neuves, révolutionnaires, des gens hardis. Pendant la Commune, la Creuse est le département qui a compté le plus de morts après Paris. Mais quand ils rentraient chez eux, ils redevenaient conservateurs, capables de se battre pour la possession d'un vieux prunier pourri. Tout comme Jouhandeau était de plus en plus amer et furieux, en vieillissant, de voir que même son Guéret avait osé changer pendant qu'il ne le regardait pas... »* Mais si la plupart des maçons revenaient, il n'en va plus de même aujourd'hui. Beaucoup de Creusois partent parce qu'il n'y a pas assez de travail, tout simplement.

NON loin de chez Victor Lanoux, à Maisonnisses, où vit un maître de la pêche à la mouche, une passion répandue ici, dans un petit café d'une autre époque, éternel, où les antiquaires ont raflé dans les années 50 tous les meubles en bois pour laisser libre cours au Formica, la patronne, les mains à plat sur son tablier, regarde par la porte : *« C'est une catastrophe... »* Quoi ? La pluie qui tombe en juillet. Qui écarte les trois touristes qui auraient pu venir, peut-être.

Par-delà la pluie, c'est un sentiment permanent et intime du désastre qui hante le cœur creusois. Bernard de Froment a eu souvent l'occasion de le noter : *« La Creuse a beaucoup d'atouts. Le principal handicap, c'est que les Creusois n'y croient pas. Les Corréziens et les Ardéchois ne réagissent pas de façon négative, ne se lèvent pas chaque matin en se disant qu'ils sont foutus. Ici, quand vous lancez un projet, comme celui du Festival international des créateurs de télévision, qui s'est tenu en juin à Aubusson, on vous dit : ça ne va pas marcher. Et si c'est un succès, comme ça a été le cas, on vous répond : ça ne va pas durer. Au début du siècle, il y avait 280 000 habitants en Creuse, aujourd'hui 130 000. Les gens les plus dynamiques sont partis. »*

Il rêve néanmoins de faire d'Aubusson un petit Bruges. La ville toute en collines, encaissée, tortueuse, traversée par la Creuse, cette rivière qui s'enfonce et creuse la pierre, n'a pas cessé d'être une capitale de la tapisserie, en rivalité avec sa voisine Felletin depuis six siècles sans interruption. En 1913, 1 500 personnes travaillaient à la tapisserie entre les deux villes. Ce n'est plus le cas.

MALGRÉ la relance due à Jean Lurçat, la mode est passée, pour l'instant. Le savoir-faire est encore là, prodigieux, mais les commandes viennent des ambassades, des émirs, du sultan de Brunei, et cela ne suffit pas. Le tourisme doit prendre le relais, estime Bernard de Froment, avec peut-être des spectacles comme celui du Puy-du-Fou de Philippe de Villiers (13 000 entrées chaque soir, quand Aubusson ne voit passer que 45 000 touristes par an...), mais un tourisme bien tempéré, qui tienne compte de la singularité des lieux. Des idées comme celle de ces maisons de retraite pour vieux chevaux, qui fleurissent dans le Gers, le séduisent. Il faut surtout éviter de laisser les bois reprendre l'espace et faire de la Creuse une nouvelle Sologne.

Bernard Lecherbonnier, commissaire général du Festival d'Aubusson et professeur de lettres à Paris-XIII, qui vit une partie de la semaine dans un beau château à Lourdoueix-Saint-Pierre, n'ignore pas non plus le vieux fatalisme creusois. Mais il le relativise : *« Depuis le XVIe siècle, les Creusois parlent de catastrophes et, en un sens, ils ont des raisons... »* D'abord, ils sont constamment massacrés. Sur cette zone frontière entre le Nord et le Sud, sans oublier les Anglais (déjà), ils sont chassés, enrôlés, persécutés, obligés de construire de grands châteaux-forts pour se mettre à l'abri. Ils ne sont pas en retard d'un paradoxe : ils font d'excellents soldats révolutionnaires, mais, pendant la Révolution, on ne guillotinera qu'une tête dans tout le département. Indifférents à la Restauration, les Creusois voteront massivement le retour à l'Empire, avant de se faire une solide réputation de département républicain et « rouge », et de s'illustrer dans les maquis de la Résistance.

Mauvais chrétiens, les Creusois sont rétifs aux grandes idéologies qui engendrent les fanatismes. C'est l'orgueil du département de posséder, à Gentioux, l'un des rares – il en existe moins d'une dizaine en France – monuments aux morts « pacifistes » et qui, pour cette raison, n'ont jamais été inaugurés officiellement. On voit un orphelin en fonte bronzée, béret à la main, tendre le poing vers la stèle où sont inscrits les noms des soixante-deux morts de 14-18 et cette apostrophe : *« Maudite soit la guerre ! »* jugée subversive. Comment ne pas aimer un pays où on se méfie des idées générales ? Même les écologistes agacent ces amoureux de la nature. Mme Simonnet, lieutenant de louveterie, résume bien le sentiment général : *« On n'a pas envie qu'on nous dise comment il faut vivre chez nous. »*

Michel Braudeau

Dessin : Eibner



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La nouvelle diplomatie des nations de l'Asie du Sud-Est

CRÉÉE en 1967, en pleine guerre du Vietnam, l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) a longtemps fait penser à un club de joueurs de golf dont le souci essentiel était d'endiguer la menace communiste, représentée, à leurs yeux, par le Vietnam, que soutenait l'Union soviétique. Ce ciment une fois rompu en 1991, avec l'éclatement de l'URSS et l'accord de paix sur le Cambodge, l'Asean, qui regroupait alors Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, a dû trouver une nouvelle raison d'être dans un monde différent.

Sur le plan régional, le relais de la guerre froide a été assuré, pour l'instant, par la montée en puissance de la Chine et par la relative diminution de la présence militaire américaine. Condamnée à s'organiser pour survivre dans une région où les centres de décision sont d'abord Washington, Pékin et Tokyo, l'Asean a relevé le défi en plaçant la barre assez haut. Sur le plan économique, elle a décidé, en 1992, de former une zone de libre-échange au début du siècle prochain. Surtout, elle a amorcé l'intégration de l'ensemble de l'Asie du Sud-Est : le Vietnam en fait partie depuis 1995, les adhésions du Laos et du Cambodge sont prévues l'an prochain, avant celle de la Birmanie.

Cette volonté d'exister impliquait une mutation, qu'ont illustrée, pour la première fois avec tant de clarté, les dernières rencontres de l'Asean à Djakarta, du 20 au 25 juillet (*Le Monde* des 20, 21-22, 23, 24 et 25 juillet). Qu'il s'agisse des effets de la globalisation du commerce mondial, de l'intégration d'une Birmanie jugée peu fréquentable en Occident ou des appétits territoriaux de la Chine, l'Asean doit désormais se battre pied à pied, élaborer une politique qui soit à la mesure de ses faibles moyens. Négocier, biaiser, accepter des compromis sont les seules façons d'éviter une marginalisation dangereuse.

RÉÉQUILIBRAGE

Les meilleurs exemples du rééquilibrage de cette diplomatie ont été fournis par les controverses avec les Occidentaux et avec la Chine. Les réunions de Djakarta ont relancé le débat, entre l'Asean et les Occidentaux, sur les « clauses sociales » du commerce international avant la première conférence ministérielle de l'OMC, prévue en décembre à Singapour. Sur ce point, personne n'a cherché à occulter, comme par le passé, l'ampleur du divorce. Reprenant les arguments avancés avec fermeté par le président Suharto lors de l'ouverture de leur conférence, les ministres de l'Asean ont *« réitéré »*, dans un communiqué publié le 21 juillet, leur *« opposition à toute tentative d'inclure des sujets sans relation avec le commerce, comme la corruption ou les clauses sociales »* lors de la réunion de Singapour. Le secrétaire d'Etat américain a rétorqué, trois jours plus tard, qu'une *« nouvelle priorité américaine »* était, au contraire, d'amorcer à Singapour *« un dialogue sur les relations entre commerce et critères de base du travail »*.

La Commission européenne a manifesté un souci identique en insistant sur le droit d'association, l'interdiction du travail forcé et de l'esclavage, la non-discrimination et l'élimination du travail des enfants. Eludée lors de la signature de l'accord sur le commerce international à Marrakech, la discussion a donc été rouverte à Djakarta et devrait se corser dans les cinq mois qui précèdent la première conférence ministérielle de l'OMC.

UN « ENGAGEMENT CONSTRUCTIF »

Sur la question birmane, on a assisté, pour la première fois, à un donnant-donnant. En échange de la présence de la Birmanie à Djakarta, les Occidentaux ont demandé à l'Asean de justifier, dans les mois qui viennent, la validité de leur *« engagement constructif »* à l'égard de Rangoun. Certes, ni la présidence européenne, ni Washington ne pouvaient s'opposer, sans risquer une grave crise diplomatique, à la promotion de la Birmanie au rang d'« observateur » de l'Asean et à son adhésion, consécutive, au Forum régional de l'Association (Fra) sur les questions de sécurité régionale.

Cependant, exprimant un point de vue partagé notamment par l'UE, le Canada et l'Australie, les Etats-Unis ont clairement indiqué qu'ils attendaient des résultats positifs de cet *« engagement constructif »*. Faute de quoi, Washington n'exclura aucune option, y compris celle de sanctions économiques. L'Asean, dont certains gouvernements s'irritent de la mauvaise volonté manifestée par la junte birmane, est donc prise au mot : prouver que, une fois la Birmanie intégrée dans le jeu régional, des interventions discrètes, *« à la manière asiatique »*, auront plus d'effets que les pressions publiques reprochées aux Occidentaux.

Quant à la crise en mer de Chine du Sud, sujet majeur de friction entre la Chine et ses voisins méridionaux, les réunions de Djakarta ont confirmé qu'elle ne pouvait pas se résoudre par des appels lénifiants à une bonne conduite. L'Association s'est soudée davantage face à des revendications chinoises très controversées. Même l'Indonésie a adressé à Pékin un *« aide-mémoire »* concernant une récente décision chinoise d'incorporer, dans ses eaux territoriales *« minimales »*, l'archipel des Paracels, situé au sud de l'île de Hainan. Sur place, les risques d'incidents sont d'autant plus sérieux que Vietnamiens et Chinois continuent d'attribuer, entre la côte vietnamienne et l'archipel méridional des Spratleys, des concessions pétrolières off-shore qui se recoupent à des sociétés américaines concurrentes. Face aux ambitions de la Chine, qui considère la mer de Chine du Sud comme sa propriété *« indiscutable »*, l'Asean cherche à faire accepter par Pékin une cohabitation qui ne prenne pas seulement en considération les intérêts de la Chine.

L'Asean est obligée de manœuvrer pour éviter de passer pour la « couverture » d'une diplomatie chinoise musclée ou pour le prolongement des intérêts occidentaux. Sa marge de manœuvre, relativement étroite, s'inscrit dans un schéma qui doit tenir, à la fois, des ambitions chinoises et de la puissance stratégique américaine. Entre ces deux pôles, l'Asean doit trouver sa place, ce qui requiert, faute de moyens de coercition, une diplomatie beaucoup plus élaborée. Elle en a pris acte à Djakarta, en s'engageant dans une bataille qui n'a rien à voir avec celles de ses vingt premières années.

Jean-Claude Pomonti

RECTIFICATIF

ONU

Sur la foi d'informations recueillies auprès de diplomates, notamment africains, nous avions écrit, dans *Le Monde* du 26 juillet, que Kofi Annan, sous-secrétaire général de l'ONU, chargé des opérations de maintien de la paix, et potentiel candidat à l'éventuelle succession de Boutros Boutros-Ghali au poste de secrétaire général, ne parlait pas français. En réalité il n'en est rien : M. Annan maîtrise parfaitement la langue de Molière. Il a fait des études à l'Institut des hautes études internationales à Genève, et a travaillé, pendant quelques années, toujours à Genève, au Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR).

Le Monde

ÉDITORIAL

Le poison de l'extrême droite

JUIN 1996 : la tombe d'une septuagénaire est profanée au cimetière central de Toulon. Deux jours plus tard, quatre jeunes gens sont mis en examen et incarcérés. L'enquête établira, au bout de quelques semaines, qu'ils étaient liés à des groupuscules d'extrême droite dont ils collectionnaient les tracts et dont ils partageaient apparemment les obsessions. Cette profanation n'est que la dernière d'une série dont les auteurs n'ont pas toujours été identifiés mais dont on peut supposer qu'ils appartiennent à la même mouvance, vaguement inspirée d'une idéologie mêlant magie noire et néonazisme.

Mai 1990 : le corps d'un vieillard est arraché à son cercueil et traîné sur le sol au cimetière juif de Carpentras. Les profanateurs lui infligent même un simulacre d'empalement. L'émotion est immense. Mise en accusation pour diffusion d'idées racistes et antisémites, l'extrême droite proteste avec énergie. Jean-Marie Le Pen crie à la provocation. L'enquête piétine et les rumeurs vont bon train. Six ans après, les policiers confirment que la première intuition était la bonne : les coupables étaient bien, semble-t-il, des jeunes gens proches de l'extrême droite et fidèles au souvenir d'Adolf Hitler.

Depuis six ans, les profanations se sont multipliées. On a cherché à ce phénomène toutes sortes d'explications : « satanisme », dévoiement des jeux de rôle, influence de certains courants musicaux, fascination de la mort. On a mis, non sans raison, ces actes de vandalisme sur le compte d'adolescents en révolte contre la société et en quête de leur identité. On a souligné les effets de la crise, du chômage, de la « fracture sociale » sur une jeunesse en proie au désespoir face aux incertitudes de l'avenir. Mais on a sans doute négligé ou, à tout le moins, sous-estimé, la dimension politique d'un comportement qui se nourrit aussi de campagnes malsaines et dangereuses.

De ces campagnes, le Front national est assurément l'acteur principal. Mais autour de lui prolifèrent des groupes plus ou moins organisés, qui attirent par leur radicalisme des adolescents mal dans leur peau et alimentent des fantasmes pervers. Ce poison de l'extrême droite contribue à entretenir le malaise de la société française et à transformer en projet politique ce qui n'est d'abord que l'expression d'une souffrance sociale. L'exploitation de ces angoisses ouvre en effet la voie, si l'on n'y prend garde, aux intégrismes et aux fascismes

Au-delà de la nécessaire action de la police et de la justice contre les dérives criminelles, la réponse doit donc être essentiellement politique. C'est en luttant avec opiniâtreté contre les idées de l'extrême droite qu'il sera possible de réduire son emprise. C'est en offrant aux Français d'autres perspectives et d'autres espoirs qu'on les détournera de ces entreprises de démoralisation. C'est en travaillant à réparer le tissu social et à réhabiliter la démocratie qu'on fabriquera les antidotes indispensables.

Une telle tâche est de la responsabilité des hommes politiques, qu'ils appartiennent à la gauche ou à la majorité. Elle relève aussi de la responsabilité de tous les citoyens.

Bonheurs *par Maja*



elle chantonnait en lisant sa partition, elle n'avait pas de walkman.

DANS LA PRESSE

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Jean Daniel

■ *« Gulliver empêtré »*, *« colosse aux pieds d'argile »*, *« géant au talon d'Achille »* : ces expressions sont assez anciennes pour nous montrer que ce n'est pas la première fois – avec le terrorisme – que les Etats-Unis affichent leur extrême vulnérabilité (...). Cependant, qu'y a-t-il de profondément nouveau et que n'épuise pas l'explication par la disparition du danger communiste ou la désorganisation des municipalités ? Il faut aller plus profond, beaucoup plus profond, car c'est peut-être la première fois depuis leur naissance, leur Constitution et la théorisation du libéralisme par Benjamin Franklin que les Etats-Unis voient décliner leur foi dans le progrès.

Nous autres Européens, comme tous les citoyens du Vieux Monde, connaissons bien les intermittences de cette foi depuis Condorcet (...). Mais dans les « jeunes » Etats-Unis, fruit d'un volontarisme absolu, d'un *« plébiscite de tous les jours »*, cesser de croire que demain sera meilleur qu'aujourd'hui, c'est remettre en question l'origine, l'avenir, donc l'identité (...). Le progrès à l'américaine, c'est la confiance quasi religieuse en l'homme, en son aptitude à résoudre finalement tous les problèmes qu'il connaît depuis sa naissance jusqu'à sa mort. C'est cette confiance qui semble désormais perdue dans la superpuissance. C'est cette perte qui la rend faillible, vulnérable, fragile – humaine en somme. Les surhommes américains n'existent plus que dans les films de fiction. Ils ont déserté la conscience des citoyens de New York, de Los Angeles – et d'Atlanta.

Sombre scénario pour l'économie française

Suite de la première page

« Il est possible, indique-t-elle, *qu'on apprécie mal, en Europe, les risques liés à la concomitance des ajustements budgétaires. (...) Il est assez vraisemblable que, dans chaque pays, l'impact* [récessif] *des politiques budgétaires soit minoré. »*

Sans même évoquer la chute du dollar, qui s'est accélérée mercredi 31 juillet, et qui pourrait compromettre toute reprise de ce côté-ci de l'Atlantique, si elle perdurait, les tendances de fond des économies européennes et, au premier chef, de l'économie française pourraient donc être beaucoup plus préoccupantes que ne le laissent présager les prévisions officielles. Dans une étude en date du 23 juillet, le service de la recherche de la Caisse des dépôts et consignations va dans le même sens. *« L'analyse des composantes de la demande,* écrit-il, *suggère que le rebond espéré au deuxième semestre sera à peine mieux qu'une stabilisation. »*

Dans cette hypothèse, même encore incertaine, il faut donc prendre la question au sérieux : si la reprise était encore une fois différée, quels en seraient les effets ? Comment l'économie française pourrait-elle traverser cette nouvelle période de croissance zéro ? Une première réponse ne fait guère de doute : le nouveau pouvoir, qui s'était fait fort de réduire la « fracture sociale », serait affronté à une nouvelle et inéluctable montée du chômage. Les dernières statistiques, publiées mercredi 31 juillet, constituent de ce point de vue un véritable signal d'alarme. Evoquant une possible envolée du nombre des demandeurs d'emplois, jusqu'à la barre symbolique des 3,5 millions en 1997, l'OFCE se montre, lui aussi, catastrophiste. Aussi fragiles qu'elles soient, ces estimations donnent malgré tout une idée du climat économique et social délétère dans lequel la majorité risque d'aborder les élections législatives de 1998.

Le deuxième risque d'une persistance de l'atonie économique concerne les finances publiques. Dans le cas de la Sécurité sociale, la dérive est déjà connue : on sait, dès à présent, que le déficit de 1996 sera beaucoup plus proche de 60 milliards de francs que des 17 milliards affichés par le plan Juppé. Il s'y ajoute qu'un niveau très faible d'activité risque de freiner les rentrées de recettes dans les caisses de l'Etat.

Dans l'immédiat, l'exécution du budget de l'année 1996 n'est pas encore menacée, mais le respect des objectifs de réduction du déficit va être très difficile. A preuve, le déficit budgétaire devait être ramené de 323 milliards de francs en 1995 à 287,8 milliards en 1996. Or, pour ces deux années, le déficit budgétaire à la fin du mois de mai est quasiment le même : 252 milliards de francs dans le premier cas, 253,5 milliards dans le second.

M. Juppé pourrait-il donc, en fin d'année, afficher des déficits publics aussi *« calamiteux »*, ou presque, que ceux dont il avait fait grief à Edouard Balladur ? Ayant donné la priorité à la réduction des déficits, il ne peut évidemment pas prendre ce risque. Et pourtant, là encore, le pessimisme chemine. Le service des études économiques des Banques populaires parle ainsi, dans sa dernière *« lettre » (datée du 10 juillet)*, d'une politique budgétaire *« décevante »*. Relevant que les critères de convergence du traité de Maastricht ne seront pas respectés, il observe que *« le marché obligataire pourrait en prendre ombrage, les opérateurs estimant que les efforts entrepris sont insuffisants »*. Il ajoute : *« Cette réévaluation du risque "France" interviendrait dans un contexte de formation des taux longs, potentiellement peu favorables. »*

« ENCHAÎNEMENT VICIEUX »

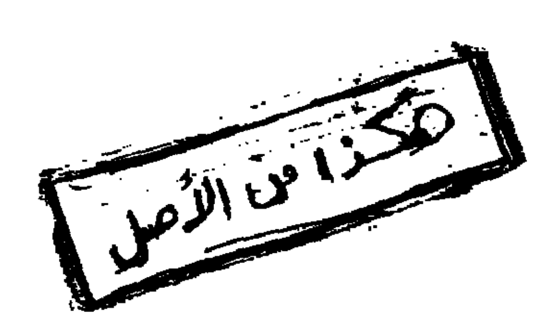
Le troisième et dernier danger, auquel la mauvaise conjoncture expose l'actuel gouvernement, est encore plus embarrassant : par contrecoup, ses marges de manœuvre risquent, dans les prochains mois, d'être nulles ou quasi nulles. Certes, pour une part, M. Juppé ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Arrivant à Matignon, il avait commis une erreur de diagnostic économique, l'une des plus graves de la décennie. Sans doute aveuglé par les luttes intestines du RPR, liées à l'élection présidentielle, il a soupçonné le ministre du budget de l'équipe précédente, Nicolas Sarkozy, de lui avoir laissé en héritage des comptes budgétaires largement truqués, et, du coup, il n'a pas su déceler que, derrière la dérive des finances publiques, se dessinait une réalité autrement plus inquiétante : un nouveau et brutal ralentissement de l'économie.

Résultat : dans un souci officiel de retour à des pratiques de bonne gestion, le premier ministre a assommé l'économie française, en prélevant sur elle autrement plus que ce qu'elle pouvait supporter, soit 120 milliards de francs d'impôts nouveaux en année pleine, dont près de 100 milliards à la charge des ménages. Au risque d'accentuer plus encore le recul de l'activité.

Désormais, le premier ministre veut faire machine arrière. Mais le peut-il réellement ? C'est là, encore une fois, que la conjoncture lui joue un très mauvais tour. Elle ne lui permet guère d'envisager que de 20 milliards à 30 milliards d'allègements d'impôts pour 1997. Cela sera-t-il suffisant pour relancer une machine économique visiblement grippée ? A entendre les critiques dans les rangs mêmes de la majorité, on devine la réponse.

Et même si ce scénario-catastrophe ne se vérifie pas, le gouvernement sera-il pour autant sorti d'affaire ? Avec un chomâge qui, malheureusement, continue de progresser vivement, des déficits publics qui peinent à se contracter et une croissance très molle, dans tous les cas de figure, ce n'est toujours pas le printemps. Et encore moins l'été. Quand tout va bien, les économistes ont coutume de parler d'*« enchaînement vertueux »*. Dans les circonstances présentes, l'OFCE, lui, évoque le risque *« d'un enchaînement vicieux »*.

Laurent Mauduit



Les Jeux d'Atlanta

Le Monde





de nos envoyés spéciaux

PODIUM

1 **PREMIÈRE** médaille olympique jamais obtenue par le Tonga : le boxeur super-lourd Paea Wolfgram, qui a dominé le Cubain Alexis Rubalcaba, est assuré d'enlever au moins le bronze.

2 **LE DOUBLE** messieurs britannique de tennis, composé de Neil Broad et Tim Henman, s'est qualifié de manière tout à fait inespérée pour la finale du tournoi olympique.

3 **TROISIÈME** du concours de triple saut avec toutes deux un meilleur essai à 14,98 m, elles ont été départagées par leur deuxième saut : pour 1 cm, la Tchèque Sarka Kasparkova a cédé à la Russe Inna Lasovskaïa la deuxième marche du podium.

La soirée des adieux

L'Amérique s'est bâtie avec des règles sinon simplistes, du moins simples. Comme la loi du plus fort. Une norme qui, transposée aux terrains de sports, a assuré de larges succès à ses champions. Donc, pour faire partie d'une sélection, il faut la gagner dans des conditions définies à l'avance. Il n'y a pas à sortir de là. Même pour un Carl Lewis, le quadruple champion de la longueur, qui en participant au relais 4 × 100 m aurait pu devenir le premier athlète à collectionner 10 médailles d'or. Il est remplaçant, et il le restera à moins qu'un des membres du quatuor retenu par l'entraîneur en chef, Erv Hunt, n'ait un pépin. Et il faudrait que celui-ci soit extrêmement grave pour que Jon Drummond, Leroy Burrell, Michael Marsh ou Dennis Mitchell acceptent de céder leur place au « vieux ». Tant pis pour Carl Lewis, qui ne surpassera pas Paavo Nurmi ou Al Oerter dans les palmarès athlétiques. La formidable technique de virage qui avait permis au coureur du Santa Monica T&F Club de contribuer à cinq améliorations du record du monde et à la conquête de deux titres mondiaux et deux titres olympiques ne sera pas mise à profit. Ce fut, mercredi, la première mauvaise nouvelle en provenance du stade olympique. Il devait, hélas !, y en avoir plusieurs autres.

La plus consternante fut celle de l'abandon du sauteur à la perche Serguei Bubka. En retenant mal ses larmes, l'Ukrainien, qui avait placé une grosse poche de glace sur sa cheville droite, a dû s'avouer vaincu par la douleur. Sans avoir combattu pour récupérer ce titre qu'il avait abandonné, presque par mégarde, à Barcelone. Il a attendu jusqu'à la dernière seconde pour accepter l'évidence : aucun des traitements administrés à son tendon d'Achille depuis le printemps n'a durablement fait passer le mal qui l'empêche de s'entraîner et de concourir normalement. Mercredi, alors que la barre des qualifications reposait sur les taquets à 5,70 m du sol et que son principal rival, Okkert Brits, était déjà éliminé, il a pris la direction de la sortie en laissant derrière lui une trace humide, comme une traînée de larmes. Car la règle la plus cruelle pour un athlète est celle que lui impose la dérobade d'un corps rodé à la performance. Il lui est difficile de concevoir que des années de sacrifices peuvent être réduites à néant au moment de toucher au but par la faute d'un méchant tendon. En dépit de ses 35 records et de ses 5 titres mondiaux – il est le seul perchiste à présenter un tel palmarès –, Serguei Bubka va ainsi finir sa carrière avec une seule médaille d'or olympique, celle de Séoul. Parce qu'à l'orgueilleuse étourderie de 1992 s'est ajoutée la poisse de 1996.

Sur le chemin capricieux de la gloire olympique, il n'a pas été le seul à connaître cette détresse mercredi. L'Ethiopien Haïlé Gébrésélassié, les pieds à vif, a dû renoncer à rééditer le doublé de son modèle, Miruts Yifter, vainqueur des 5 000 et 10 000 m à Moscou. Reste à savoir si abandonner dans ces conditions est pire qu'être éliminé en séries comme l'a été Linford Christie sur 200 m après avoir été disqualifié de la finale du 100 m sur faux départs.

Alain Giraudo

Le souffle rafraîchissant de Vebjorn Rodal

800 mètres. La victoire de ce Norvégien qui s'entraîne l'hiver dans une tranchée glacée ouvre de nouvelles perspectives sur la distance

PAR SA POSITION médiane, dans la liste des sept courses sur le plat, le 800 m pourrait être le nombril de l'athlétisme sur piste. Ces dernières années, il a plutôt ressemblé à un simple trou dans les programmes des grandes compétitions. Une sorte de *no star land*, coincé entre les vedettes des efforts brefs, du 100 m au 400 m, et les caïds des longues distances, du 1 500 m au 10 000 m. La discipline a même pris des allures de marais d'où peinent à émerger des figures marquantes pour le grand public. La dernière en date demeure le Britannique Sebastian Coe, célébrité planétaire qui projette encore sur les coureurs d'aujourd'hui l'ombre majestueuse d'un record du monde (1 min 41 s 73), millésimé 1981, qui est, maintenant, le plus ancien de l'athlétisme.

Pour ne pas laisser dire qu'il a quinze ans de retard, le 800 m comptait sur la caisse de résonance du stade olympique d'Atlanta. Mais le seul coureur à avoir réussi récemment un temps digne des anciens ne s'y alignait pas, mercredi 31 juillet. Wilson Kipketer, auteur d'un chrono d'1 min 42 s 51 vivifiant, quinze jours avant les Jeux, a connu une mésaventure proche de celle de sa discipline : il s'est retrouvé pris entre deux feux, à équidistance entre les convoitises de deux pays. Plus tout à fait kenyan, point encore naturalisé danois, l'athlète s'est vu refuser par les Kenyans de courir sous les couleurs des Danois. En 1995, il était devenu champion du monde pour le Danemark. Un an plus tard, les règlements olympiques, habilement exploités par son ancienne fédération, ne lui donnaient droit de courir qu'au profit du Kenya. Il ne l'a pas voulu, et a laissé le 800 m d'Atlanta orphelin de son grand talent.

NOUVELLES TENDANCES

Comment sortir d'un tel marasme, aggravé par ce nouveau handicap ? Qu'à cela ne tienne, a paru répondre la discipline, mercredi soir. L'absence du coureur le plus rapide sera mise à profit pour présenter les nouvelles tendances et les futurs héros de la course, pour jouer la grande histoire des nations, en sus de la petite saga des performances. Pour cela, il fallait d'abord congédier le passé, qui portait, dans le stade olympique, les traits dégarnis et barbus de Johnny Gray. Non que l'Américain de trente-six ans ait démérité de sa discipline. Pendant plus d'une décennie, il a toujours couru aux avant-postes de cette génération de très bons athlètes qui se partagèrent podiums et récompenses, sans parvenir à donner au 800 m l'élan qui propulsa d'autres courses, notamment de fond, vers l'attention des profanes.

Pour l'évincer sans le vexer, on l'a laissé conduire la course à sa guise, on l'a laissé briller à la place qu'il affectionne depuis ses débuts : seul devant. Pendant un tour et demi, Johnny Gray et le public américain crurent ensemble que le vétéran décrocherait enfin l'or olympique qui manque à son parcours. Puis il s'est démodé en un virage. A l'entrée de la dernière ligne droite, le 800 m avait pris l'apparence juvénile de deux fous qui semblaient décidés à se lancer dans un 100 m. L'un avait longtemps traîné au fin fond du peloton. L'anti-Johnny Gray, en somme. Puis l'approche du dernier hectomètre lui fit l'effet d'un aiguillon. Comme effrayé d'avoir si longtemps lambiné, Hezekiel Sepeng sembla tout à coup déterminé à fuir sa paresse dans une formidable accélération. Il reprit ses adversaires un à un et parut, sur sa lancée, promis à la médaille d'or. L'histoire aurait été belle et édifiante. De nationalité sud-africaine, Sepeng, à vingt-deux ans, eût été le premier citoyen noir à offrir à son pays l'honneur olympique suprême depuis son retour dans le concert des nations sportives en 1992. Né à Potchefstroom, fief afrikaner, il avait connu des difficultés pour s'y adonner à l'athlétisme. Le coureur volubile n'aurait pas manqué de donner à une victoire l'écho d'une leçon de morale sur la nouvelle égalité régnant en son pays. Mais l'Afrique du Sud a dû se contenter de l'argent.

Hezekiel Sepeng a laissé mourir son accélération à quelques centimètres du jeune homme qui sprintait devant lui. Le vainqueur ne serait pas sud-africain et noir. Il serait, ce qui est presque aussi rare, ces dernières années, dans les courses de demi-fond, européen et blanc. A l'exception de Steve Ovett en 1980, aucun représentant du Vieux Continent ne s'était imposé dans un 800 m olympique depuis 1932.

REGARD HALLUCINÉ

Vebjorn Rodal, estimable sujet du royaume de Norvège, est même le premier Européen non britannique à gagner l'épreuve depuis la renaissance des Jeux. Aux oreilles norvégiennes, il sera une statistique plus douce encore : le blond frisé, aux yeux hallucinés, leur a offert leur première médaille d'or en athlétisme depuis le lanceur de javelot Egil Danielsen, aux Jeux de Melbourne, en 1956.

Et ce Scandinave-là est comme un glaçon plongé dans la discipline pour la rafraîchir. Son temps, 1 min 42 s 58, fait de lui le cinquième performeur de tous les temps, juste après Kipketer. Il le place en tête de la finale olympique la plus rapide de l'Histoire, où quatre hommes se glissèrent sous 1 min 43 s. Il prouve que le 800 m n'est pas condamné à la contemplation de ses anciens. A vingt-trois ans, Vebjorn Rodal ne cultive d'ailleurs aucune componction à leur égard. N'a-t-il pas déclaré un jour, en choeur avec son entraîneur, qu'il serait le premier coureur de 800 m à boucler deux tours de piste en moins de 1 min 40 s ?

Quand on est norvégien et décidé à pratiquer l'athlétisme, il ne faut d'ailleurs surtout pas se résigner face au temps. Depuis que son père l'a converti, jeune, au 800 m, en ce pays où les idoles pratiquent le ski nordique, il n'a jamais laissé la neige et la glace le dissuader de faire fructifier son talent. A Berkak, son village natal, au centre du pays, il avait trouvé une astuce pour pratiquer, malgré la rigueur hivernale, la distance du milieu de l'athlétisme. Il se retranchait dans un tunnel, creusé par la compagnie qui gérait un barrage proche. Il y affûtait ses qualités pendant des heures, malgré les dimensions du boyau. « *Je ne pouvais courir que sur 350 m,* expliquait-il samedi. *Pour faire un 800 m, j'étais contraint de faire deux demi-tours.* » Nul doute qu'avec Vebjorn Rodal le 800 m ne sera plus longtemps contraint de se retourner sur son passé pour fournir des héros au demi-fond.

Jérôme Fenoglio



Le Norvégien Vebjorn Rodal (au centre) s'adjuge l'or en 1 mn 42 s 58 devant le Sud-Africain Hezekiel Sepeng (à gauche). (Wolfgang Rattay, Reuters.)

Ludmila et Patricia, la revanche des bannies

100 m haies. La Suédoise, victorieuse, et la Française, troisième, furent toutes deux convaincues de dopage et longuement suspendues. Mais elles en parlent différemment

LUDMILA ENGQUIST, la plus grande des deux, porte les cheveux aux épaules et conserve, en toute occasion, un teint pâle. Elle parle peu et le fait toujours d'une voix cassante. Elle est née russe. Mais c'est à la Suède, son pays d'adoption, que les Jeux attribueront sa médaille d'or olympique. Patricia Girard, un visage perpétuellement souriant posé sur une courte silhouette, la peau noire et le cheveux ras. Elle aime se raconter, et ne s'en prive jamais. Elle est française, née en Guadeloupe, élevée à Paris dans une famille très tôt privée du père.

Parfait contraste, donc. Au moins en apparence. Sur la piste, l'impression est moins nette. Au stade olympique d'Atlanta, la finale du 100 m haies a croisé, avec plaisir, leurs destinées d'athlètes. Ludmila Engquist l'a emporté d'un souffle, un centième de seconde, sur la Slovène Brigita Bukovec, mais la victoire a semblé la surprendre. « *Je ne croyais vraiment pas être première,* raconte-t-elle dans un anglais hésitant. *Je me voyais deuxième, mais ce résultat suffisait largement à mon bonheur.* » Le même écart infime a séparé Patricia Girard, troisième, de sa plus proche rivale, l'Américaine Gail Devers. La Française l'a découvert sur le tard, bien après l'arrivée, au moment où le film de la course a distribué les places. Elle en a pleuré de joie. Mais la défaite n'aurait, finalement, pas terni sa soirée. « *J'étais sûre d'être quatrième,* souffle-t-elle d'une voix douce. *Mais je n'en étais même pas déçue. Quatrième aux Jeux, cela me paraissait déjà être un grand résultat.* »

ANABOLISANTS ET PRIMOBOLAN

La course a balayé leurs différences. Puis le récit de leur passé, raconté chacune leur tour et rapporté par la rumeur, a mélangé les faits jusqu'à en faire une seule et même histoire. Ludmila Engquist et Patricia Girard n'ont pas seulement en commun d'avoir emprunté ensemble, mercredi 31 juillet, la route du podium olympique. Elles ont toutes les deux été poussées vers le bas côté par un contrôle antidopage positif. La première, accusée en 1991 d'avoir absorbé des stéroïdes anabolisants, a été exclue quatre années par les autorités sportives. Une peine réduite de douze mois et achevée en décembre dernier. La seconde a été prise en 1990. Le contrôle a révélé la présence dans son organisme d'une substance interdite, le Primobolan, un médicament souvent utilisé par les haltérophiles. Elle a disparu deux ans, le temps légal et minimum.

La comparaison s'arrête brutalement à l'énoncé glacial de leur acte de tricherie et de ses conséquences. Le reste sépare à nouveau leur route. Le dopage, Ludmila Engquist n'a jamais accepté d'en parler. Elle a vécu ses trois années de suspension en répétant sans lassitude que la faute ne venait pas d'elle, mais de son mari et entraîneur, Igor Narozhilenko. Elle en a divorcé, puis quitté la Russie pour rejoindre la Suède et Johan Engquist, son agent. « *Nos rapports sont rapidement devenus nettement plus intimes que ceux qui existent habituellement entre une athlète et son manager* », explique celui-ci dans un sourire. Assez intimes pour les prolonger en un mariage. « *Johan est tout à la fois mon époux, mon agent et mon entraîneur,* dit-elle. *Une seule personne pour trois fonctions, c'est beaucoup plus économique.* »

RÉGIME DE FORÇAT

Ses trois années d'exclusion, Ludmila Engquist les a traversées au pas de course. Elle a consolé sa peine de compétitrice en s'abrutissant d'entraînement. Un régime de forçat, avalé parfois dans la douleur, dont elle évoque aujourd'hui le souvenir avec des mots étranges. « *Je me suis entraînée, c'est tout,* dit-elle. *Mais je l'ai plutôt bien vécu. Après tout, cela n'est pas forcément inutile de couper ainsi dans une longue carrière.* » En août 1995, une blessure la renvoie par le fond, mais elle s'accroche à sa passion. En juin, la Suède lui offre un passeport et l'espoir de la représenter à Atlanta. Le 5 juillet, la fédération russe d'athlétisme lui accorde le droit de disputer les Jeux. « *Je reviens de loin* », résume-t-elle d'un ton plat. Elle n'en dira pas plus. Le reste ne regarde qu'elle et son homme à tout faire.

A l'autre bout du banc, Patricia Girard laisse le silence l'isoler dans sa joie de médaillée olympique. Puis elle prend le temps d'une longue inspiration. Et raconte, à son tour, le récit de sa peine. Un discours éloquent de franchise et de sincérité, une avalanche de mots ponctués de longs regards émus. « *Les médicaments,* explique-t-elle, *personne ne me les a mis de force dans la bouche. J'en ai pris, je ne le nie pas. Mais j'étais jeune, seulement vingt ans. Presque une enfant. Je l'ai fait parce que mon entraîneur, un Sénégalais qui venait de pénétrer dans ma vie et dans celle de ma famille en bousculant tout sur son passage, m'a conseillé de le faire. J'avais confiance en lui. Il remplaçait mon père, décédé douze ans plus tôt. J'étais innocente. Il voulait aller trop vite. Voilà. C'est l'histoire idiote d'une faute stupide. Je n'ai jamais voulu en parler, parce que le passé est le passé. Et j'ai mal en évoquant cet épisode. Mais aujourd'hui je suis tellement heureuse que ces souvenirs ne me semblent plus si tristes.* »

Mercredi soir, Ludmila Engquist et Patricia Girard ont quitté tardivement le stade olympique. La première l'a fait au bras de son mari, en emportant avec elle le mystère d'une vie encore tachée par le doute. La seconde est restée seule avec son bonheur, comme elle l'avait été plus tôt dans la souffrance. Seule mais fière d'elle-même, de sa course et de ce jour de gloire.

Alain Mercier

Faux pas sur un piédestal

Hors du stade olympique, c'est une journée de routine mercredi, à Atlanta. Si l'on tient pour une routine, la révélation d'un nouveau cas de dopage, le cinquième, avec la drogue secrète de l'armée russe, le bromantan. La délégation olympique venue de Moscou affirme sur tous les tons que c'est un banal fortifiant immunologique concocté pour les cosmonautes. Et elle relève qu'avant les Jeux, il ne figurait pas explicitement sur la liste des produits interdits. La coupable, Marina Trandenkova, a terminé cinquième du 100 m.

UN JOUR AUX JEUX

Avec elle, le CIO n'a pas encore pris un gros poisson. Mais il se pourrait que la pêche finisse par être miraculeuse : Marina Trandenkova est l'épouse d'Igor Trandenkov, médaille d'argent du saut à la perche à Barcelone, qui devient favori du concours, disputé jeudi 1er août à Atlanta, depuis l'abandon de Serguei Bubka. La sortie du stade du recordman du monde de la spécialité, sans qu'il ait effectué un seul saut au cours de l'épreuve de qualification, fut une sorte de coup de tonnerre silencieux dans une journée acharnée à bousculer les piédestals.

La petite Chinoise Fu Mingxia a été une manière d'exception puisqu'elle a confirmé sa qualité de meilleure plongeuse du monde en enlevant le titre du tremplin, quatre jours après celui du haut vol. Mais les Brésiliens, eux, ont fait mentir leur réputation de meilleurs footballeurs du monde. C'est en effet le Nigeria qui disputera samedi 3 août la finale olympique contre l'Argentine.

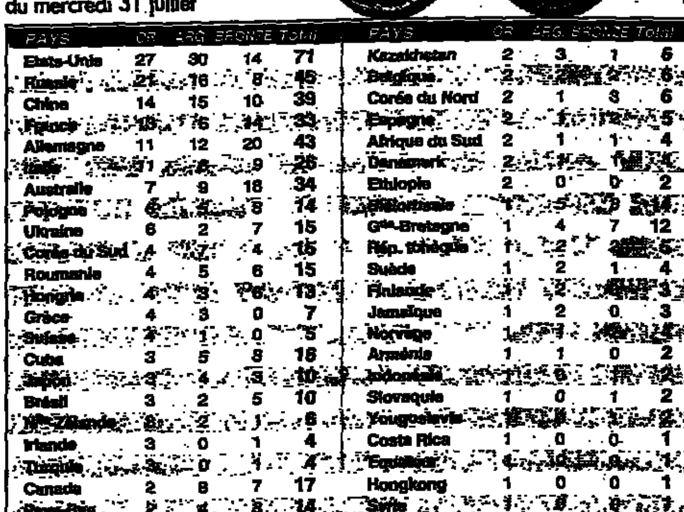
Mercredi 31 juillet à Athens (Géorgie), la sélection de Lagos est devenue le premier pays africain qualifié à ce stade de la compétition après avoir éliminé en demi-finale les favoris pendant la prolongation d'un match riche en rebondissements (4-3). A moins de dix minutes de la fin du temps réglementaire, le Brésil menait pourtant 3-1. Après un but du « Monégasque » Victor Ikpeba (81e), Kanu égalisait à une minute de la fin, puis marquait le but décisif durant la première prolongation (103e).

Cette « mort subite » prive le Brésil du seul titre qui manque encore à son palmarès. En revanche, la sélection nationale nigeriane, dirigée par le Néerlandais Jo Bonfrère, retrouve, grâce à ce résultat, un standing international mis à mal ces derniers mois : le Nigeria a en effet été suspendu pour les deux prochaines éditions de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), après avoir refusé au dernier moment – pour des raisons politiques – de se rendre en Afrique du Sud, en janvier, pour défendre son titre de champion d'Afrique. L'année précédente, la Fédération internationale de football (FIFA) avait retiré au Nigeria l'organisation du championnat du monde juniors pour raisons de sécurité.

Autre faux pas sur un piédestal, celui commis par les volleyeurs brésiliens. Champions à Barcelone, ils ont été éliminés en quarts de finale par la Yougoslavie, qui se retrouve dans le dernier carré avec les Pays-Bas, l'Italie et la Russie. Au total, la journée a été mauvaise pour tous les favoris en sports collectifs : en hockey sur gazon messieurs, les Pays-Bas et l'Espagne se sont qualifiés pour la finale du tournoi en battant respectivement l'Allemagne (3-1), tenante du titre, et l'Australie (1-0), vice championne olympique. Sic transit gloria Atlantæ.

Les médailles par pays

A l'issue des épreuves du mercredi 31 juillet



PAYS	OR	ARG.	BRONZE	TOTAL
Etats-Unis	27	30	14	71
Russie	21	16	8	45
Chine	14	15	10	39
France	13	6	14	33
Allemagne	11	12	20	43
Italie	11	[illegible]	9	26
Australie	7	9	18	34
Pologne	6	[illegible]	8	14
Ukraine	6	2	7	15
Corée du Sud	4	7	4	15
Roumanie	4	5	6	15
Hongrie	4	3	6	13
Grèce	4	3	0	7
Suisse	4	1	0	5
Cuba	3	5	8	16
Japon	3	4	3	10
Brésil	3	2	5	10
Nlle-Zélande	3	2	1	6
Irlande	3	0	1	4
Turquie	3	0	1	4
Canada	2	8	7	17
Pays-Bas	2	4	8	14
Kazakhstan	2	3	1	6
Belgique	2	2	2	6
Corée du Nord	2	1	3	6
Espagne	2	1	2	5
Afrique du Sud	2	1	1	4
Danemark	2	[illegible]	1	[illegible]
Ethiopie	2	0	0	2
Biélorussie	1	5	[illegible]	[illegible]
Gde-Bretagne	1	4	7	12
Rép. tchèque	1	2	2	5
Suède	1	2	1	4
Finlande	1	2	[illegible]	3
Jamaïque	1	2	0	3
Norvège	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Arménie	1	1	0	2
Indonésie	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Slovaquie	1	0	1	2
Yougoslavie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2
Costa Rica	1	0	0	1
Equateur	1	[illegible]	0	1
Hongkong	1	0	0	1
Syrie	1	0	0	1

Lars Riedel dompte ses peurs

Disque messieurs. Après avoir, comme à Barcelone, frôlé l'élimination et vécu « les pires minutes de sa vie », l'ex-Allemand de l'Est gagne le concours au cinquième essai

L'Allemand Lars Riedel s'apprête à lancer le disque pendant la finale du concours olympique, qu'il a remportée avec un cinquième jet à 69,40 m. (Rich Clakson, Reuter.)

LOIN SUR LE CÔTÉ, quand le stade s'enflamme pour d'autres émotions, un drame se joue dans la cage grillagée. L'Allemand Lars Riedel, un discobole qui ouvre toujours de grands yeux, revoit Barcelone et semble effrayé.

A ses côtés, l'Américain Anthony Washington, une tête à la Carl Lewis en plus empâté, a sa mine de gagnant malgré l'absence de vent, ce qui, si surprenant soit-il, constitue pour lui un handicap. Les deux Biélorusses, Vladimir Doubrovchtchik et Vasily Kaptioukh, n'ont pas l'air de rigoler. On dirait des frères, deux gros frères au physique d'hommes de main bien décidés. Et puis, il y a le deuxième Allemand, Jürgen Schult, doublement compatriote puisque comme Lars Riedel, il est originaire de l'ex-RDA, produit de ce qu'était la grande fabrique de champions : Karl-Marx-Stadt (aujourd'hui redevenue Chemnitz), voleuse de jeunesse et capitale des anabolisants.

Lars Riedel a peur entre le deuxième et le troisième tour. Il est allé aux toilettes, a marché un peu. L'arbitre lui a donné l'autorisation de parler à son entraîneur. Le stade n'a d'yeux que pour la finale du 100 mètres haies et lui, il vit les « pires minutes, des minutes comme on peut en vivre deux ou trois fois dans sa vie », confie-t-il peu après. Il est triple champion du monde (1991, 1993, 1995). Tout le monde lui reconnaît les plus belles rotations, une puissance distinguée et le voici en train de bafouiller.

Deux tours qu'il n'a rien fait, ou si peu. Ses lancers sont annulés et, pour les milliers de profanes, cet Allemand va bientôt passer à la trappe du troisième essai, une sélection qui a le mérite et la cruauté de se débarrasser des « ratés ». Lars Riedel revoit Barcelone. De la même manière, il n'avait pu se qualifier.

Et puis l'Allemand s'élance, recherche l'équilibre parfait pour imprimer à ses courbes la violence et la force qui s'arrêtent brutalement et continuent à virevolter sur le disque dans l'air. Lars Riedel rebondit sur ses jambes pour immobiliser ce corps qui se demande s'il a bien fait : 65,40 m. Washington est déjà à 65,42 m, les « deux frères » biélorusses à 66,60 m et 65,80 m. Mais Riedel, lui, est sauvé.

POINT FAIBLE

L'athlète n'est pas un tueur-né. Ses concurrents le savent. Ils ne sont pas parvenus à le toucher sur son point faible. Ils s'attendent désormais à ce que l'Allemand se remette à vivre. Les Washington et autres Biélorusses ne feront jamais mieux que leur score précédent. Lars Riedel, lui, a échappé de si peu à la trappe et à ces quelques minutes, les pires de sa vie, qu'il réussit un magnifique cinquième lancer : 69,40 m.

Le Biélorusse Vladimir Doubrovchtchik, deuxième au classement, est loin. A près de 3 mètres. Et il n'est pas content, « vraiment pas content », insiste-t-il en tapotant des doigts sur la table en conférence de presse. Médaille de bronze, l'autre Biélorusse, Vasiliy Kaptioukh dit que pour lui, « non, ça va bien ». Lars Riedel, lui, est encore sonné : « Pour le moment, c'est le vide dans ma tête, ça m'a touché sur le plan psychique. Pourtant, cette victoire, c'est une cerise sur le gâteau. »

Dominique Le Guilledoux

Inessa Kravets doit créer son royaume

Triple saut dames. Médaille d'argent de la longueur en 1992, l'Ukrainienne obtient le premier titre dans une discipline naissante

POUR INESSA Kravets, la soirée est historique. Peu lui importe que les 85 000 spectateurs du stade d'Atlanta n'aient prêté qu'une attention dissipée à sa victoire. L'athlète ukrainienne restera la première championne olympique du triple saut, cette discipline nouvelle de l'athlétisme féminin. Avec un bond de 15,33 m au quatrième essai, elle a même approché son record du monde (15,50 m), établi en 1995 au cours des championnats du monde de Göteborg.

D'un coup, elle a mis fin aux prétentions de la Russe Inna Lasovskaya et de la Tchèque Sarka Kasparkova, qui menaient le concours avec un saut jumeau à 14,98 m. Surtout, en réalisant la deuxième performance mondiale de la courte histoire du triple saut, elle réévalue son titre, ajoute quelques carats à sa médaille d'or.

En effet, le gratin athlétique n'a encore que condescendance pour ces pionnières d'une discipline entrée dans le stade par une porte dérobée, aux championnats d'Europe de 1990. Inessa en a eu confirmation au moment des conférences de presse, lorsqu'elle dut céder la priorité aux médaillés du 800 m, du 100 m haies, puis du lancer du disque, avant de se retrouver devant un quarteron de journalistes.

L'irruption des femmes dans cet exercice très complexe qui, sous l'apparence de la légèreté, martyrise toutes les articulations du corps, a longtemps été retardée par des autorités sportives confites dans le conservatisme. L'Américaine Sheila Hudson avait été l'une des premières à militer en marge des épreuves officielles. La reconnaissance olympique est venue trop tard pour elle. La larme à l'œil, elle dut quitter la finale au bout du troisième essai, après un bond insuffisant à 14,02 m.

Avec Inessa Kravets et ses performances au-delà de la limite des 15 m, la discipline est entrée dans l'âge adulte plus rapidement que d'autres conquêtes féminines en cours, comme la perche et le marteau.

La différence entre les records du monde de Jonathan Edwards (18,29 m) et de l'Ukrainienne correspond déjà, selon le calcul des spécialistes, au ratio hommes-femmes qui existe dans le saut en hauteur et le saut en longueur. Mais la discipline ne sera débarrassée du dédain général que le jour où Inessa Kravets aura davantage d'adversaires de son calibre.

MAINTENANT, LA LONGUEUR

Pour l'instant, cette pratique neuve est cantonnée à quelques grands pays. Ceux qui bénéficient à la fois d'un bon encadrement et d'une longue tradition de saut. La composition de la finale olympique dessinait d'ailleurs éloquemment les contours actuels de la discipline : hormis l'Américaine et une Chinoise, toutes les concurrentes étaient européennes. La majorité venait de l'Est du Vieux Continent (trois Ukrainiennes, une Russe, une Lettonne, une Tchèque, une Bulgare).

Jusque-là, le triple saut était dominé par des spécialistes de la longueur reconverties, comme les Russes Yolanda Chen ou Ana Biryukova. En 1992, Inessa Kravets devint vice-championne olympique du saut en longueur à Barcelone, avant de purger une suspension de trois mois pour dopage à l'éphédrine, puis de s'essayer sérieusement au triple saut. A trente ans, la jeune juive de Dniepropetrovsk, qui fut un temps candidate à l'exil en Israël, n'a pas renoncé à sa première spécialité. « Ce soir, je suis aux anges, souriait-elle. Mais demain matin (jeudi 1er août), dès dix heures du matin, commencent les séries de la longueur. C'est dur pour les jambes et les pieds, soumis à de terribles pressions par le triple saut. »

Sarka Kasparkova, qui a décroché la médaille de bronze en améliorant le record de Tchécoslovaquie, fait exception puisqu'elle est venue au triple saut après une carrière de sauteuse en hauteur. Les qualités exigées – vitesse, détente, tonicité et coordination – ne sont à l'évidence pas incompatibles. Mais quel prestige pourrait attendre le triple saut à demeurer ainsi une activité de seconde main ?

Inessa Kravets suscite déjà des vocations. Une nouvelle génération arrive sur les sautoirs, sans être passée par d'autres apprentissages. Mercredi soir, c'était le cas de l'Ukrainienne Olena Govorova, de la Chinoise Ruiping Ren, de la Grecque Olga Vasdeki. Elles ont à peine plus de vingt ans, beaucoup d'ambition, et le triple saut comme unique passion.

Jean-Jacques Bozonnet

Pérec et Johnson en excellente position

Marie-José Pérec et Michael Johnson se sont tous deux qualifiés pour les demi-finales du 200 m, qui devaient avoir lieu jeudi 1er août. La Française et l'Américain ont emporté les épreuves féminine et masculine du 400 m plat et espèrent réussir le doublé. Marie-José Pérec a réalisé le meilleur temps des quarts de finale, en 22 s 24 – sa meilleure performance de la saison –, mercredi 31 juillet, devant la Nigériane Mary Onyali (22 s 37).

« Il faut garder la tête froide, car les autres cachent encore leur jeu, a-t-elle déclaré. Je commence à réaliser que c'est sérieux. Nous n'aurons, entre la demi-finale et la finale, qu'une heure trente de battement, qu'il faudra bien gérer. » Dans les autres séries, les Américaines Carlette Guidry et Dannette Young et la Jamaïcaine Merlene Ottey l'ont respectivement emporté en 22 s 51, 22 s 53 et en 22 s 61. Michael Johnson, qui détient le record du monde de la distance en 19 s 66, a signé le troisième temps, en 20 s 37 – derrière le Trinitéen, médaillé de bronze sur 100 m, Ato Boldon (20 s 25) et le Cubain Ivan Garcia (20 s 36).

Deon Hemmings, premier bonheur de la Jamaïque

400 m haies dames. L'île attendait l'or de la sprinteuse Merlene Ottey ; il lui vient d'une spécialiste chevronnée qu'elle n'espérait pas à ce niveau

DEON HEMMINGS serre douloureusement les poings à l'approche de l'obstacle. Puis ses mains se détendent à mesure qu'elle s'en éloigne pour se contracter à nouveau sur le suivant. Sacrée championne olympique du 400 m haies, mercredi 31 juillet, la Jamaïcaine considère les dix haies qui la séparent de la ligne d'arrivée comme autant d'ennemies. « Les autres les franchissent, moi je les saute, s'excuse-t-elle, alors je dois compenser en puissance sur le plat. »

Les autres, les Américaines Kim Batten et Tonja Buford-Bailey, sont entrées sur la piste fortes de leur technique et de leurs titres respectifs de championne et de vice-championne du monde du 400 m haies. L'été dernier, à Göteborg, elles avaient toutes deux pulvérisé le record du monde de la Britannique Sally Gunnell (52 s 61 et 52 s 62, contre 52 s 74). Deon s'était classée troisième.

La Jamaïcaine est donc arrivée à Atlanta avec la ferme intention de changer la donne. Elle est devenue la première femme de son pays à remporter l'or dans l'histoire des Jeux, en améliorant deux fois le record olympique (52 s 99 en demi-finales, et 52 s 82 en finale, contre les 53 s 23 de Gunnell). « Le magazine Track and Field avait prédit un podium tout américain, a-t-elle expliqué, j'en ai pris un exemplaire et j'ai rayé le nom de la première pour mettre le mien à la place. » Mais son accession au titre olympique n'a pas été si simple. Hemmings évoque en riant son premier contact avec le 400 m haies, l'été 1991.

« MA MOTIVATION A PAYÉ »

Avec cinq autres Jamaïcains, elle étudiait depuis deux ans à Central State University, dans l'Ohio, grâce à une bourse universitaire sportive. « On comptait surtout sur moi pour aider les autres à faire leurs devoirs, dit-elle modestement. Je n'étais pas aussi douée qu'eux pour l'athlétisme et, comme j'en avais assez de me faire battre à chaque fois dans les courses de sprint, mon coach m'a proposé d'essayer le 400 m haies. Je n'ai jamais pu passer la cinquième, j'ai dû la contourner. »

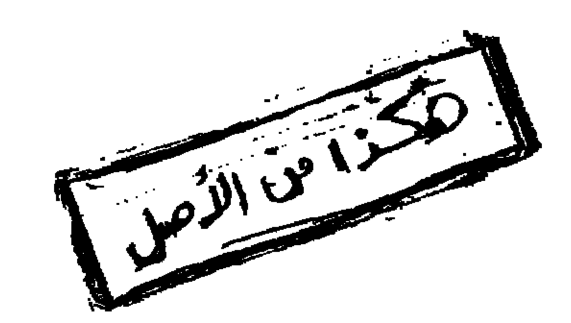
En dépit d'un franchissement toujours aussi peu académique, Deon Hemmings a amélioré son record personnel de trois secondes en cinq ans. Jusqu'à venir narguer les plus fines techniciennes de la spécialité : la Britannique Sally Gunnell, avant son opération du tendon d'Achille il y a dix-huit mois ; l'Américaine Sandra Farmer-Patrick, avant son accouchement, il y a deux ans, et Kim Batten et Tonja Buford-Bailey, respectivement médaillées d'argent et de bronze mercredi. « Nous étions toujours au moins quatre pour seulement trois médailles, rappelle Deon, et j'étais souvent derrière, mais ma motivation a fini par payer. »

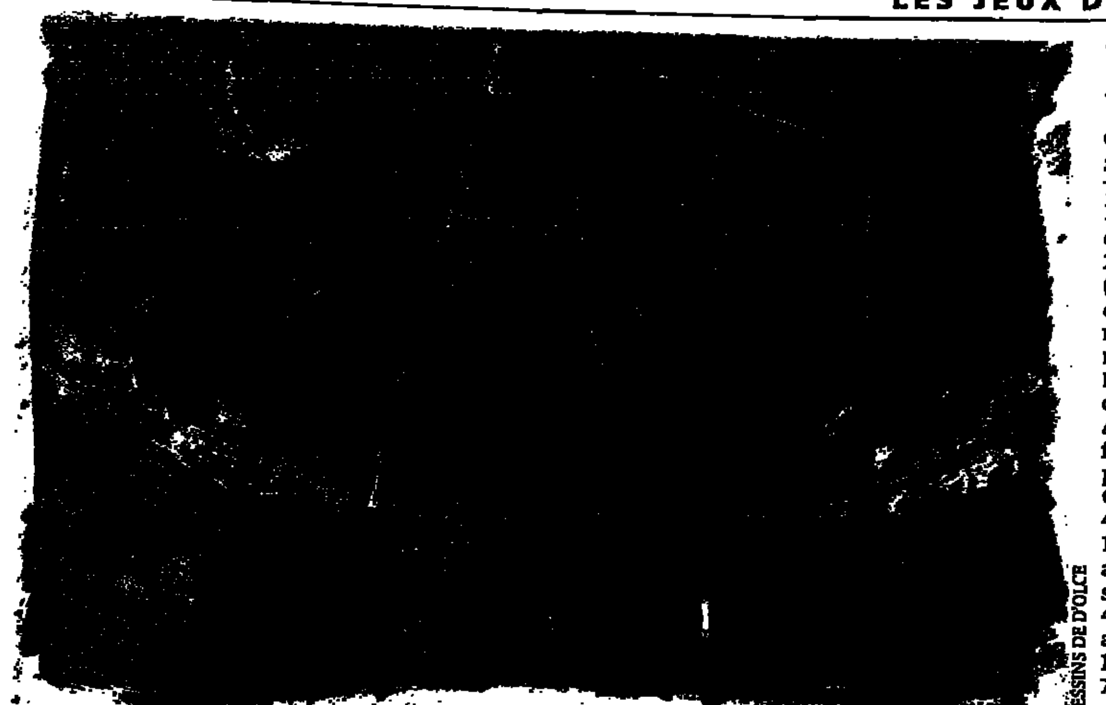
La chance aussi lui a souri. Blessée au pied et à la cheville, fin mars, à la suite d'une séance de tournage avec la chaîne de télévision NBC, Kim Batten a manqué six semaines d'entraînement : une éternité en période de préparation olympique. Derrière ses incontournables lunettes aux couleurs du drapeau américain, elle a adopté un rythme de foulées inhabituel. « Deon m'a mis la pression en battant le record olympique dès les demi-finales, a-t-elle expliqué. J'ai cru que le titre se jouerait sous le temps de mon record, et j'ai essayé de passer en 15 foulées au lieu de 16 entre chaque haie, mais je n'ai pas tenu jusqu'au bout. Sur la fin, ma tête a commandé à mes jambes d'accélérer, sans succès. »

Plutôt que de nourrir des regrets, Kim Batten songe déjà aux Jeux de Sydney : « Je n'aurai que trente et un ans. » Championne et recordwoman du monde, elle aurait égalé l'exploit de Sally Gunnell en ajoutant le titre olympique à son palmarès. « C'est le tour de Deon, et elle ne l'a pas volé », a-t-elle gracieusement déclaré. Son fair-play n'a pas surpris Hemmings : « Nous travaillons toutes très dur, et, chaque fois, au moment de nous placer dans les starting-blocks, nous encourageons celle qui semble le plus en forme. »

Patricia Jolly






DESSINS DE D'OLCE

Les Français

● **ATHLÉTISME.** Médaille de bronze pour Patricia Girard sur 100 m haies (12 s 65 en finale, et 12 s 59). Marie-José Pérec (22 s 24) qualifiée pour les demi-finales du 200 m. Blandine Bitzner-Ducret (4 min 13 s 83) qualifiée pour les demi-finales du 1 500 m. Frédérique Quentin (4 min 15 s 95) éliminée au premier tour. Nadir Bosch (8 min 47 s 31) éliminé en demi-finales du 3 000 msteeple. Alain Andji et Jean Galfione qualifiés pour la finale du saut à la perche en franchissant 5,70 m. Christian Plaziat 8e avec 4 387 points (10 s 85 sur 100 m ; 14,85 m au lancer du poids ; 7,82 m au saut en longueur ; 2,04 m au saut en hauteur ; 49 s 07 sur 400 m) et Sébastien Levicq 32e avec 3 926 points (11 s 17 sur 100 m ; 11,17 m au lancer du poids ; 7,16 m au saut en longueur ; 1,92 m au saut en hauteur ; 50 s 55 sur 400 m) après les cinq premières épreuves du décathlon.

● **BOXE.** Nordine Mouchi (super-légers) battu en quarts de finale par l'Allemand Oktay Urkal, champion d'Europe.

● **CANOË-KAYAK.** Eric Le Leuch (C1 500 m) qualifié pour les demi-finales. Anne Michaud (K1 500 m), Sabine Kleinhenz et Séverine Loyau (K2 500 m) également qualifiées après repêchage.

● **CYCLISME.** Richard Virenque 5e de la course sur route, à 1 min 14 s du vainqueur. Laurent Brochard 17e, à 2 min 37 s. Laurent Jalabert 21e, à 2 min 47 s. Didier Rous 83e, à 2 min 54 s. Frédéric Moncassin 107e, à 2 min 59 s.

● **SPORTS ÉQUESTRES.** Margit Otto-Crépin (*Lucky Lord*) qualifiée pour la finale du dressage individuel. Dominique Brieussel (*Akazie*) éliminé après le grand prix spécial.

● **VOILE.** Guillaume Florent 15e en Laser.

● **RECOURS.** Christophe Mendy ne devait savoir que quelques heures avant les demi-finales du tournoi des poids lourds des JO d'Atlanta, jeudi 1er août, s'il était requalifié ou si sa disqualification pour *« coup bas »* était maintenue.
Le Tribunal arbitral du sport (TAS), saisi par la délégation française, a estimé la plainte recevable et devait rendre son jugement jeudi dans les premières heures de la matinée.
Les trois magistrats qui ont été chargés du « cas Mendy » sont Luc Argand (Suisse), Youssoupha Ndiaye (Sénégal) et Jan Paulsson (Suède). La Fédération internationale de boxe a rejeté l'appel de la délégation française laquelle a saisi le TAS.
La délégation française estime que le boxeur canadien David Defiagbon a simulé avoir reçu un « coup bas ».

Pascal Richard ouvre une nouvelle ère

Cyclisme. Dix jours après la fin du Tour de France, le coureur suisse remporte la première victoire d'un professionnel aux Jeux, dans une course disputée avec l'enthousiasme des amateurs

UNE OMBRE est passée sur le visage jusqu'alors rayonnant du Suisse Pascal Richard, tout nouveau champion olympique de cyclisme sur route. Cette ombre, c'était celle de Fabio Casartelli, champion olympique en 1992 et décédé l'an dernier sur la route du Tour de France. Pascal Richard connaissait bien Casartelli. Les deux hommes avaient porté le même maillot – celui de l'équipe italienne Ariostea – en 1993 et Richard avait pu voir en quoi un titre olympique peut illuminer la vie d'un sportif. *« La mort de Fabio a été tragique*, dit doucement le coureur de Vevey. *Lui succéder est pour moi quelque chose de symbolique. »*

L'INTÉRÊT DES PROS

A travers ce titre remporté à quatre années d'intervalle, les deux hommes sont désormais indéfectiblement liés dans l'histoire du cyclisme et des Jeux olympiques. Fabio Casartelli restera probablement le dernier champion olympique appartenant à la catégorie des amateurs. Pascal Richard est devenu mercredi le premier champion olympique d'une nouvelle ère : à l'occasion de cette course sur route, les Jeux ouvraient en effet leurs portes aux coureurs professionnels.

On aurait pu craindre que ceux-ci, pour la plupart à peine sortis du Tour de France, se désintéressent de la compétition. La moyenne du vainqueur (45 km/h) prouve que ce ne fut pas le cas.

Et les paroles de Pascal Richard le confirment : *« Les Jeux, c'est ce qu'il y a de plus beau. Bien sûr, pour nous, c'est complètement nouveau, mais je pense que ça va devenir de plus en plus important pour les coureurs professionnels et de plus en plus grandiose. Le titre olympique, qui n'est décerné que tous les quatre ans, vaut largement celui de champion du monde. Et vivre au village olympique, avec les sportifs des autres disciplines, c'est quelque chose de très spécial. Je pense qu'aucun coureur ne me contredira. »*

Certainement pas, en tout cas, Rolf Sörensen, son dauphin du jour, qui a avoué avoir couru une bonne partie du Tour de France en fonction de l'échéance olympique. *« Je me suis caché pendant la première semaine de course, j'ai joué un peu plus ma carte dans la deuxième et j'ai fini le Tour en pensant aux Jeux et en essayant de ne pas dépenser trop d'énergie »*, a confié le Danois, vainqueur de l'étape de Superbesse il y a quinze jours. Pascal Richard, lui, s'était imposé la veille, au Puy-en-Velay.

Mercredi, sur le circuit sinueux qui empruntait les larges avenues du quartier de Buckhead, avec les gratte-ciel du centre d'Atlanta en toile de fond, les deux hommes se sont retrouvés en tête à une trentaine de kilomètres de l'arrivée, en compagnie du Britannique d'origine italienne Maximilian Sciandri.

La remarquable entente du trio – qui s'explique notamment par le fait que les trois hommes étaient au moins assurés d'une médaille en cas de succès de leur entreprise – leur a permis de creuser un écart bientôt irréversible sur un groupe au sein duquel figuraient le très remuant Français Richard Virenque, le Belge Johan Museeuw et l'Américain Lance Armstrong, qui avait clamé sur tous les toits son intention de remporter le titre devant son public.

Curieusement, les trois membres du trio de tête appartenaient il y a seulement deux saisons à la même équipe, la formation MG, à laquelle Richard est le seul à être rester fidèle. Cela ne les a pas empêchés de se disputer loyalement le titre olympique. Pascal Richard s'est montré le plus fort, débordant Sörensen en puissance dans les cent derniers mètres.

SA MEILLEURE SAISON

A trente-deux ans, le coureur suisse, diplômé en architecture, boucle ainsi sa meilleure saison, ce titre venant après un succès dans la classique Liège-Bastogne-Liège, une victoire d'étape dans le Tour d'Italie (à Briançon, où il avait déjà remporté une étape du Tour de France il y a quelques années) et sa victoire du Puy-en-Velay.

Son enthousiasme a rendu un fier service à la cause du cyclisme professionnel. Car l'arrivée des ténors du peloton aux Jeux avait suscité quelques réserves. Mais la greffe a semblé prendre et finalement, les coureurs professionnels ont paru plutôt moins blasés que les basketteurs de la Dream Team, dont l'intérêt pour les Jeux semble tout à fait conjoncturel. Et si dans les rues de Buckhead, on a tout juste entrevu Miguel Indurain ou Bjarne Riis en tête de course, c'est que les deux hommes se réservent en partie pour l'épreuve contre la montre de samedi prochain. Ce ne sera pas tout à fait la revanche du Tour de France, mais à défaut d'un sixième maillot jaune, Indurain ne cache pas qu'il se parerait bien d'or.

Gilles Van Kote

Kyung Wook-kim ou le discours de l'harmonie

Tir à l'arc dames. La Corée du Sud domine sans partage depuis 1984


La Sud-Coréenne Kyung Wook-kim, championne olympique de tir à l'arc. (Oleg Popov, Reuter.)

C'EST, D'ORDINAIRE, le monde du silence. Mais le serein protocole du tir à l'arc a dû effrayer les organisateurs des Jeux d'Atlanta. Ils ont employé les grands moyens pour combler le « vide » : un bateleur invisible hurle les flèches décochées en plein centre de la cible et une musique de supermarché ponctue cette compétition très zen. Qu'importe. Dans le théâtre de verdure de Stone Mountain, les concurrentes de l'épreuve individuelle tirent sans rien entendre. Rien que le son de douze flèches, une musique de gestes, toujours économisés. Pour chaque trajectoire, un frottement, un feulement, un son mat : la corde qui glisse sur la joue, la flèche qui fuse, et s'enfonce dans la cible.

Le reste est mystérieux. Chaque nation a son idée et sa maîtrise : les Asiatiques sont stoïques, les Russes militaires, les Français concentrés. Chaque tireur a son rythme et ses manies. Comment la Sud-Coréenne Kyung Wook-kim accumule-t-elle les dix – les tirs au cœur de la cible – pour devenir championne olympique ? *« A chaque fois que j'en réussis un*, dit-elle, *je photographie le geste et l'endroit du plein centre où la flèche est rentrée. »*

Les Sud-Coréennes ont trouvé une bonne équation. En décrochant, mercredi, la médaille d'or du tournoi féminin, Kyung Wook-kim, une jeune fille expansive de vingt-cinq ans, a consolidé le monopole de ses compatriotes sur la discipline. Depuis les Jeux olympiques de Los Angeles, aucune nation n'a pu les battre : *« Nous savons*, dit-elle, *nous imprégner de l'esprit du tir à l'arc parce que nous l'aimons énormément et le respectons. »*

En Corée du Sud, le tir à l'arc est bien loin d'être le sport national. Les stades se remplissent pour le football, les salles de sport accueillent les judokas. Ou les paris. Le tir à l'arc, lui, s'apprend à l'école. Lee Wang-woo, entraîneur de Kyung Wook-kim, explique : *« L'arc est une école de méditation et de concentration et une école de vie, de toutes les vies. Les enfants y apprennent la persévérance, l'échec. »*

HUIT ANS DE TRAVAIL

Kyung Wook-kim aura ainsi eu toute la peine du monde à être une *« olympienne »*. Venue au tir à l'arc à onze ans – l'âge moyen où débutent les futurs champions coréens –, elle s'avère talentueuse, souvent impétueuse. Mais elle ne gagne pas sa sélection pour les Jeux qui se tiennent chez elle, à Séoul, en 1988. Elle reporte ses espoirs sur les Jeux de Barcelone et, une nouvelle fois, elle échoue. Kyung Wook-kim se soumet encore, et travaille toujours. Elle dispose d'une convention d'emploi avec une société où elle travaille, cela pour l'aider à préparer sa sélection, cinq heures par jour, en jonglant entre tir, stretching et méditation. Après huit ans d'efforts, Kyung Wook-kim est enfin aux Jeux. Et là, en douze flèches, contre la Chinoise Ying He, dix-neuf ans, elle touche six fois au centre au cours de la finale. Avec 115 points, elle frôle le record olympique.

Maintenant, elle ne cesse de répéter que la perfection est éphémère. Les tireurs, d'ailleurs, ne parlent de l'excellence qu'avec une certaine crainte : *« Celui qui cherche la perfection à tout prix*, dit Kyung Wook-kim, *se brûle le cœur et les ailes. »* A ses compatriotes, avec qui elle tentera de conquérir le titre par équipes, vendredi, elle demande de suivre sa voie de la modestie : *« Ne soyez pas attachées à gagner l'or*, dit-elle. *N'y pensez même pas. Concentrez-vous, laissez venir l'harmonie. »* La victoire viendra en prime.

Bénédicte Mathieu

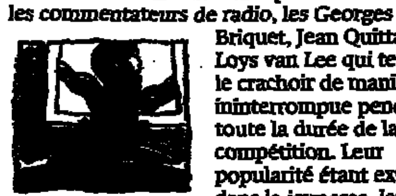
NET OLYMPIQUE

OBJECTIF 2000. Le comité olympique américain espère conquérir sa deux millième médaille olympique à Atlanta. Jeudi matin, ses athlètes avaient gagné 1 967 médailles dans l'olympisme moderne. Plus que 33. Cette ambition est révélée sur le site de la chaîne de télévision NBC. On y lit d'ailleurs que l'information est fournie *« avec la permission du comité olympique des Etats-Unis »*. Rien d'étonnant : une recherche sur le Net révèle qu'une *« alliance stratégique »* a été conclue entre le comité olympique américain et la chaîne de télévision. Les informations du comité sont *« mises en valeur »* sur le site de NBC. En contrepartie, le comité *« travaillera avec NBC »* afin de contribuer à la couverture des athlètes américains. Cette information prend sa pertinence si l'on sait que NBC est accusée de privilégier les athlètes américains dans les images diffusées dans le monde entier. **E. P.**

<http://www.olympic.nbc.com/>

Le sport tel qu'on le parle

Jadis, la bête noire des profs de français étaient les commentateurs sportifs. Entendez les commentateurs de radio, les Georges Briquet, Jean Quittard ou Loys van Lee qui tenaient le crachoir de manière ininterrompue pendant toute la durée de la compétition. Leur popularité étant extrême dans la jeunesse, leurs tics de langage devenaient le dernier chic à introduire dans les rédactions. L'usage des subordonnées relatives en cascade, si utile pour rendre compte des phases offensives en football *(« Ujlaki passe à Kopa qui envoie le ballon sur l'aile gauche à Vincent lequel centre sur Piantoni qui marque ! »)*, n'était, il est vrai, pas le plus adapté pour décrire l'évolution des sentiments entre Rodrigue et Chimène. Ces mêmes professeurs se fâchaient tout rouge lorsque les potaches utilisaient l'adverbe « vite » en lieu et place de l'adjectif « rapide » *(« Vous finirez commentateur à la radio, mon pauvre ami ! »)*.


NUITS BLANCHES

Eh bien tout compte fait, ils avaient tort. Dire de Donovan Bailey qu'il est « vite » rend beaucoup mieux compte des qualités de ce sprinter que le banal rapide. Il y a une part d'onomatopée dans ce petit mot qui convient tout à fait au concentré d'énergie qui se libère lors d'un 100 mètres olympique. D'autres solécismes sportifs devraient faire leur entrée dans les traités de bon usage du langage au nom du même principe d'adéquation à la chose décrite. Le passage du verbe « exploser » au statut de verbe transitif, par exemple *(« Et voilà Pascal Richard qui explose le peloton en portant une attaque décisive ! »)*. Fondamentalement et définitivement incorrect, mais tellement plus expressif que : *« L'attaque portée par Pascal Richard amène le groupe de ses poursuivants à se scinder »*. De toutes façons, on est bien content pour le sympathique Vaudois, médaille d'or du cyclisme sur route, qui sprinte plus rapidement qu'il ne parle.

Et que dire de « matraquer un concours » ? Il ne s'agit pas bien sûr d'envoyer les CRS cogner sur les candidats à Polytechnique, mais d'écœurer ses concurrents en réalisant dans un saut ou un lancer une telle performance qu'ils perdent tout espoir de victoire. Exemple : *« Mercredi 31 juillet, l'Ukrainienne Inessa Kravets a matraqué le concours du triple saut féminin en atteignant 15,33 m dès le troisième essai. »* Il n'y avait qu'à observer la tête de ses rivales pour constater la pertinence de la formule.

Il y a même, grâce au jargon sportif, des mots qui reviennent à leur sens d'origine après avoir été tordus par les Attila du bon langage qui se disent économistes ou managers. Ceux-ci, sous l'influence de l'anglais, cherchent à imposer « opportunité » à la place d'« occasion ». Ce qui amène un consultant de France 2 à affirmer qu'un coureur de demi-fond devra se montrer « opportun » pour parvenir à décrocher une médaille. L'expert entend par là qu'il devra bien choisir le moment d'effectuer son effort. Avant c'est trop tôt, après c'est trop tard. Les puristes diront que l'on ne peut qualifier d'opportun un être animé, mais peu importe. Opportun, à l'origine, signifie « qui conduit au port », métaphore de la ligne d'arrivée...

Luc Rosenzweig

PROGRAMME (heure française)

JEUDI 1er AOÛT

Athlétisme. *15.00 : décathlon (2e journée : 110 m haies)* ; 15.30 : hauteur D (qualifications) ; 16.00 : décathlon (disque) ; 16.05 : longueur D (qualifications) ; 21.00 : décathlon (perche) ; 23.30 : décathlon (javelot) ; 0.50 : 200 m D (demi-finales) ; 1.10 : 200 m M (demi-finales) ; 1.30 : 1 500 m D (demi-finales) ; 1.55 : 1500 m M *(demi-finales)* ; *2.25 : 400 m haies M (finale)* ; 2.45 : 200 m D (finale) ; 3.00 : 200 m M (finale) ; 3.15 : 5 000 m M (demi-finales) ; 4.05 : décathlon (1 500 m).

Badminton. Finales. 15.00 : simple M ; 16.00 : simple D ; 17.15 : double mixte.

Base-ball. 20.00/1.00 : *demi-finales* : Cuba-Nicaragua ; Etats-Unis-Japon.

Basket-ball. Matches de classement M. 16.00 : Chine-Grèce ; 18.00 : Brésil-Croatie. 21.00 : matches de classement D ; 2.00 : demi-finales M : *Yougoslavie-Lituanie* ; *4.00* : Etats-Unis - Australie.

Boxe. *Poids super-mouche, coq, légers, welters, moyens, lourds.* 2.00 : demi-finales.

Canoë-kayak. *Demi-finales.* **15.00 :** K1 1 000 m M ; **15.30 :** C1 1 000 m ; **15.50 :** K4 500 m D ; **16.10 :** K2 1 000 m M ; **16.30 :** C2 1000 m M ; 16.50 : K4 1 000 m M.

Football. Tournoi féminin. 0.00 : match pour la troisième place : Brésil-Norvège ; 2.30 : finale : Etats-Unis - Chine.

Gymnastique rythmique et sportive. 16.10 : concours général individuel (éliminatoires) ; 21.10 : ensembles (éliminatoires)

Handball. Tournoi féminin. 16.00/20.30 : matches de classement places 5 à 8 : Etats-Unis - Angola ; Allemagne-Chine ; 17.45/22.15 : *demi-finales : Danemark-Norvège ; Hongrie* - Corée du Sud.

Hockey. *14.30/17.00 : matches de classement M* ; 23.00 : match pour la troisième place D : Grande-Bretagne - Pays-Bas ; 1.30 : finale D : Australie-Corée du Sud.

Lutte libre. 52 kg, 62 kg, 74 kg, 90 kg, 130 kg. 15.30 : éliminatoires ; 21.30 : finales.

Plongeon. Haut vol M. 2.00 : éliminatoires.

Sports équestres. 14.30 : saut d'obstacles par équipes (finale).

Tennis. 17.00 : simple M (demi-finales) ; double M et D (troisième place).

Tennis de table. 22.30 : simple M (finale).

Tir à l'arc. *Epreuve individuelle M. 15.00* : huitièmes de finale ; 20.00 : quarts de finale, demi-finales et finale.

Voile. 19.00 : 470 M et D, Soling.

Volley-ball. *14.00/16.00 : matches de classement*, places 5 à 8 M ; 19.30 : match de classement places 7 et 8 D ; 22.00 : match de classement places 5 et 6 D ; 1.30/4.00 : demi-finales D : Chine-Russie ; Cuba-Brésil.

VENDREDI 2 AOÛT

Athlétisme. 13.30 : 50 km marche M (finale) ; *15.15 : relais 4 × 100 m M (1er tour)* ; 15.30 : javelot M (qualifications groupe A) ; 16.00 : relais 4 × 100 m D (1er tour) ; 16.30 : relais 4 × 400 m M (1er tour) ; 17.00 : javelot M (qualifications groupe B) ; 23.00 : perche (finale) ; 0.55 : poids D (finale) ; 1.00 : relais 4 × 100 m D (demi-finales) ; 1.15 : longueur D (finale) ; 1.30 : relais *4 × 100 m M (demi-finales)* ; 2.00 : relais 4 × 400 m M (demi-finales) ; 2.30 : relais *4 × 400 m D (1er tour) ; 3.05 : 3 000 m steeple (finale)* ; 3.30 : 10 000 m D (finale).

Base-ball. *20.00 : troisième place ; 1.00 : finale.*

Basket-ball. *16.00 : Matches de classements* places 9 à 12 M ; 21.00 : demi-finales D : Etats-Unis-Australie ; *Brésil-Ukraine* ; 2.00 ; Matches de classement places 5 à 8 M.

Boxe. *Poids mouche, plume, super-légers, super-welters, mi-lourds, super-lourds* 2.00 : demi-finales.

Canoë-kayak. 15.00 : K1 et K2 500 m ; C1 et C2 500 m M ; K1 et K2 500 m D (demi-finales).

Football. 0.00 : troisième place M.

Gymnastique rythmique et sportive. 16.00 : concours général individuel (éliminatoires) ; 21.00 : ensembles (finale).

Handball. Tournoi masculin. 16.00/18.00/23.00/3.00 : *matches de classement* ; 20.30/22.30 : demi-finales : France-Croatie ; Suède-Espagne.

Hockey. Tournoi masculin. 14.30 : match de classement ; 23.00 : troisième place : Allemagne-Australie ; 1.30 : finale : Pays-Bas-Espagne.

Lutte libre. 52 kg, 62 kg, 74 kg, 90 kg, 130 kg. 15.30 : éliminatoires. 21.30 : troisièmes places et finales.

Natation synchronisée. 23.00 : Programme libre.

Plongeon. Haut vol M 17.30 : demi-finales ; 4.00 : finale.

Tennis. 16.00 : simple D et double M (troisièmes places et finales).

Tir à l'arc. 15.00/16.00 : épreuve par équipes M et D (huitièmes et quarts de finale) ; 18.15/20.15 : épreuve par équipes M et D (demi-finales et finales).

Voile. 19.00 : Soling.

Volley-ball. Tournoi masculin. 18.00 : match de classement places 7 et 8 ; 20.30 : match de classement places 5 et 6 ; 1.30/4.00 : demi-finales : Russie-Pays-Bas ; Yougoslavie-Italie.

Nordine Mouchi veut prendre sa revanche chez les professionnels

Boxe. La « rage » n'a pas suffi au Lorrain pour venir à bout du champion du monde allemand des super-légers

NORDINE MOUCHI ressemble à tous les jeunes de son âge. Pour peu qu'ils viennent de banlieue et sacrifient au dernier cri d'une mode devenue banale. Hors du ring, « la Mouche », comme l'ont surnommé ses compères de l'équipe de France de boxe, ne quitte jamais sa casquette. Vissée *façon rappeur*, la visière sur le cou, elle est sa marque de fabrique. Tout comme son langage en couleur, ses vertes expressions claquant entre deux sourires. Nordine Mouchi aime rire et faire rire. Il parle haut, fort, beaucoup. C'est un bon compagnon de la vie. Il n'y a qu'entre les cordes qu'il oublie ses manières. A la première note de la sonnerie électronique qui a remplacé les antiques gongs, il devient féroce, combattant acharné à pourfendre l'adversaire, à viser les invisibles frontières du K. O. Il a « la rage ». Il ne cesse de revendiquer un instinct de lutteur, de gagnant.

En ce dernier soir de juillet, c'est sans doute le destin qui l'avait convoqué. Sur ses frêles épaules de super-léger (63,5 kg) pesaient les dernières chances de la France qui boxe. Sept boxeurs, six éliminations, et « la Mouche » à peine agacée d'avoir à sauver un honneur mal en point. Nordine Mouchi n'était pas en manque de motivation. Il avait mille raisons de gagner. Pour tous les sacrifices consentis depuis des mois. Pour cette « galère » qu'est la perte de poids, pour ces salades avalées à qui mieux mieux, instruments nécessaires d'une gastronomie barbare. Pour tous les copains de Nancy et de ses environs, les témoins d'une enfance de boxeur. Et pour Christophe Mendy, le camarade de souffrance, le poids lourd au sort cruel, le disqualifié de la veille.

Mouchi a combattu avec ses armes. Il fallait voir sa fougue, les ruées à corps perdu sur l'adversaire allemand. Oktay Urkal était champion d'Europe en titre, l'un des favoris de la catégorie ? Nordine rappelait qu'il avait emporté le titre mondial juniors en 1987. Qu'il n'avait peur de rien, ni de personne. Il dansait entre ces maudites cordes, poursuivait sans relâche les échappées de l'autre. Il le coinçait, le touchait parfois. Mais Urkal ne se laissait pas faire. Pas question de plier, de céder le moindre pouce d'un terrain qu'il ne rêvait pas moins de conquérir. Peu à peu, sa science du combat s'est imposée. La boxe est aussi un métier, un art de deviner les occasions de contres, d'ébaucher des enchaînements dans les interstices d'une garde trop ouverte. Sans le savoir, Nordine Mouchi donnait crédit à cette description quasi clinique de Dominique Nato. *« C'est un battant au cœur énorme*, confiait l'entraîneur de l'équipe de France. *Il mène toujours les trois reprises à cent à l'heure. Mais il est un petit peu désordonné sur ses attaques. »*

De cette once de confusion incrustée dans sa boxe, Nordine Mouchi a tiré une défaite. Et étouffé les derniers espoirs de couronnement. Il était désolé. Navré. Déçu. A cause de tous *« ses gens qui croyaient en lui »*. Il avait une pensée pour René Cordier, l'entraîneur de ses débuts dans la Lorraine de son adolescence. Il se remémorait trop tard ce conseil maintes fois répété : *« Boxe avec la tête, pas avec la rage. »* Son échec était comme l'ultime mauvaise note d'une campagne ratée. Au départ de Paris, Dominique Nato estimait ses sept boxeurs capables d'apporter une médaille. Et, d'Atlanta, ils ne ramèneront rien. Rien que l'obligation de tout recommencer à zéro. De s'appuyer sur la trentaine de boxeurs qui rejoindront le cadre de l'Insep dans le bois de Vincennes, dès le mois de septembre prochain. *Ils* auront pour charge d'entretenir le rêve de l'an 2000, celui de la boxe amateur aux Jeux olympiques de Sydney.

Car « la Mouche » est déjà loin. Il s'est envolé vers l'autre décor d'une carrière à recommencer. Dès son retour en France, il passe professionnel dans la catégorie des super-légers, tout comme Christophe Mendy chez les lourds. *« La vie continue »* disait Nordine Mouchi, mercredi 31 juillet, après son échec. Dans ce futur encore incertain, il se fixait déjà une nouvelle frontière. Celle de la réussite chez les pros. Il prenait date. Jurait de mettre à mal cet Allemand qui l'avait battu, si le hasard venait à lui faire encore croiser sa route. *« Le temps de Mouchi viendra. J'aurai ma revanche »*, clamait-il à la ronde. Et puis, il s'en est allé d'un pas nonchalant, la casquette bien vissée sur la nuque.

Pascal Ceaux

Le cercle des régatiers brésiliens

Voile. Au moment où leurs footballeurs se faisaient éliminer, les yachtmen de Rio triomphaient. Deux mondes résolument différents

IL EST GRAND, immense même, blond comme un champ de blé, il a les yeux bleus, il s'appelle Torben, et il est devenu à Savannah champion olympique pour le... Brésil. Torben Graël est, à trente-six ans, le plus grand régatier de l'histoire de son pays. Déjà médaillé d'argent en 1984 et de bronze en 1988, il a obtenu la consécration à Savannah en devenant champion olympique de Star (un quillard à deux équipiers). Le lendemain, son jeune frère Lars, un peu moins grand mais aussi blond, remportait une médaille de bronze à la barre de son Tornado, le triomphe brésilien étant complété, mercredi 31 juillet, par la médaille d'or en série Laser du jeune surdoué Robert Scheidt.

Deux titres, trois médailles, la voile brésilienne était à la fête sur la côte géorgienne de l'Atlantique. *« Pourtant, dans une semaine, plus personne au pays ne parlera d'eux*, explique Claudia Mattos, du Comité olympique brésilien, *ils seront oubliés. Vous savez, la voile n'est pas un sport populaire chez nous, ça coûte trop cher... »*

L'histoire de la voile sportive au Brésil est en fait celle de quelques familles, pour la plupart d'origine européenne, émigrées en Amérique du Sud après la seconde guerre mondiale. Ainsi les Graël sont originaires du Danemark. L'oncle par alliance de Lars et Torben, celui qui leur a appris la voile, vient, lui, d'Allemagne. Il s'appelle Schmidt, et a été champion du monde de Laser. *« C'est étonnant*, ajoute Claudia Mattos, Brésilienne pure samba, *mais la moitié de l'équipe ici est composée de gens qui portent des noms européens. »* Il y a les Graël, Robert Scheidt, Christoph Bergmann, le représentant en Finn, ou encore Daniel Glomb et Marcelo Reitz, deux des équipiers du Soling.

Grâce aux enfants ou petits-enfants de ces émigrés d'après-guerre, le Brésil a obtenu au moins une médaille de voile lors de chaque olympiade depuis 1968, exceptée celle de 1972. La voile ne s'est pas pour autant démocratisée au pays des quadruples champions du monde de football – sortis mercredi en demi-finale du tournoi olympique. *« Au Brésil, il n'y a pas de clubs de voile, il y a juste des yacht-clubs »* remarque un journaliste de Sao Paulo, envoyé à Savannah par sa rédaction, mais qui préfère clairement Bebeto et Romario aux Graël, Scheidt ou autres Bergmann. Dickson Graël, père de Lars et Torben, n'était pourtant qu'un militaire pas spécialement fortuné, mais le bon oncle Schmidt avait ses entrées dans un cercle nautique de Rio de Janeiro. Fritz Scheidt, le père de Robert, est lui *« dans les affaires »*, dit son fils, deux fois champion du monde et champion olympique à seulement vingt-trois ans. Et Daniel Glomb, barreur du Soling, âgé de tout juste quinze ans, n'est certainement pas tombé là d'une favella.

« Pour beaucoup de ceux qui ont navigué sur la côte brésilienne, la voile, là-bas, ce sont d'abord des marinas superbes surveillées par des hommes armés jusqu'aux dents », raconte Philippe Gomez, un des entraîneurs français, habitué des rivages sud-américains. Torben Graël lui-même en convient : *« J'aimerais que ce titre olympique puisse servir à tous, permettre à des jeunes de pratiquer la voile, sans passer par des clubs. »* Quant à la notoriété que son talent mériterait, elle ne manque pas au triple médaillé olympique. *« On ne me reconnaît pas dans la rue, même chez moi, à Niteroi* (à côté de Rio). *Ce n'est pas grave, je préfère être tranquille, je ne cherche pas la publicité. »*

Avec Robert Scheidt, vainqueur en Laser, c'est le Brésil fortuné des immigrants d'après-guerre qui triomphe. (Mike Segar, Reuter).

Jean-Michel Brochen

RÉSULTATS DES ÉPREUVES
Mercredi 31 juillet

ATHLÉTISME

Messieurs

● **800 m.** 1. V. Rodal (Norv.), 1 mn 42 s 58 ; 2. H. Sepeng (Af. S.), 1 mn 42 s 74 ; 3. F. Onyancha (Ken.), 1 mn 42 s 79 ; 4. N. Tellez (Cuba), 1 mn 42 s 85 ; 5. N. Molchebon (All.), 1 mn 43 s 91 ; 6. D. Kiptoo (Ken.), 1 mn 44 s 19 ; 7. J. Gray (EU), 1 mn 44 s 21 ; 8. B. Lahlou (Mar.), *1 mn 45 s 52.*

● **Saut à la perche. Qualifiés.**
Groupe A. 1. A. Andji (Fr.), 5,70 m ; - T. Lobinger (All.), 5,70 ; 3. J. Hartwig (EU), 5,70 ; 4. I. Trandenkov (Rus.), 5,70 ; 5. I. Potapovich (Kaz.), 5,70 ; 6. M. Stolle (All.), 5,70 ; 7. D. Markov (Biél.), 5,60.
Groupe B. 1. P. Bochkarlov (Rus.), 5,70 m ; - R. Botha (Af. S.), 5,70 ; 3. J. Galfione (Fr.), 5,70 ; 4. A. Tivontchik (All.), 5,70 ; 5. L. Johnson (EU), 5,70 ; 6. S. Huffman (EU), 5,60 ; - D. Krasnov (Isr.), 5,60.

● **Disque.** 1. L. Riedel (All.), 69,40 m ; 2. V. Dobrochichik (Biél.), 66,60 ; 3. V. Kaptouth (Biél.), 65,80 ; 4. A. Washington (EU), 65,42 ; 5. V. Alekna (Lit.), 65,30 ; 6. J. Schult (All.), 64,62 ; 7. V. Sidorov (Ukr.), 63,78 ; 8. V. Kidikas (Lit.), 62,76

Dames

● **200 m. Quarts de finale.**
Série 1 (vent : + 0,5 m/) . 1. C. Guidry (EU), 22 s 51 ; 2. C. Sturrup (Baha.), 22 s 81 ; 3. M. Gainsford-Taylor (Austr.), 22 s 91 ; 4. N. Safronnikova (Biél.), 23 s 15.
Série 2 (vent : + 0,3 m/) . 1. M. Ottey (Jam.), 22 s 61 ; 2. G. Malchugina (Rus.), 22 s 69 ; 3. M. Paschke (All.), 22 s 84 ; 4. K. Koffa (Grè.), 23 s 04.
Série 3 (vent : - 0,4 m/) . 1. M.-J. Pérec (Fr.), 22 s 24 ; 2. M. Onyali (Ngra), 22 s 37 ; 3. I. Miller (EU), 22 s 57 ; 4. C. Freeman (Austr.), 22 s 74.
Série 4 (vent : - 0,2 m/) . 1. D. Young (EU), 22 s 53 ; 2. J. Cuthbert (Jam.), 22 s 62 ; 3. I. Privalova (Rus.), 22 s 82 ; 4. A. Bikar (Slové.), 22 s 89.

● **100 m haies.** (vent : + 0,2 m/) . 1. L. Engqvist (Suè), 12 s 58 ; 2. B. Bukovec (Slové.), 12 s 59 ; 3. P. Girard-Léno (Fr.), 12 s 65 ; 4. G. Devers (EU), 12 s 66 ; 5. D. Rose (Jam.), 12 s 74 ; 6. M. Freeman (Jam.), 12 s 76 ; 7. N. Chekhodanova (Rus.), 12 s 80 ; 8. L. Goode (EU), 13 s 11.

● *Triple saut.* 1. I. Kravets (Ukr.), 15,33 *m* ; 2. I. Lasovskaïa (Rus.), 14,98 ; 3. S. Kasparkova (Rép. Tch.), 14,98 ; 4. I. Prandjeva (Bulg.), 14,92 ; 5. A. Hansen (GB), 14,49 ; 6. O. Vasdeki (Grè.), 14,44 ; 7. R. Ren (Chine), 14,30 ; 8. R. Mateescu (Roum.), 14,21.

● **400 m haies.** 1. D. Hemmings (Jam.), 52 s 82 ; 2. K. Batten (EU), 53 s 08 ; 3. T. Buford-Bailey (EU), 53 s 22 ; 4. D. Parris (Jam.), 53 s 97 ; 5. H. Meissner (All.), 54 s 03 ; 6. R. Edeh (Can.), 54 s 39 ; 7. I. Tirlea (Roum.), 54 s 40 ; 8. S. Rieger (All.), 54 s 57.

BADMINTON

Double messieurs
Finale : R. Mainaky-R. Subagja (Indon.) b. S. Kit Cheah-Y. Kim Hock (Mal.) 5-15, 15-13, 15-12.

Double dames
Finale : F. Ge-J. Gu (Chine) b. Y. Ah Gil-H. Ock Jeong (Cor. S.) 15-5, 15-5.

Simple messieurs
Pour la 3e place : R. Sidek (Mal.) b. H. Adi (Indon.) 5-15, 15-11, 15-6.

Simples dames
Pour la 3e place : S. Susanti (Indon.) b. J. Hyun Kim (Cor. S.) 11-4, 11-1.

Double mixte
Pour la 3e place : J. Liu-M. Sun (Chine) b. X. Chen-X. Peng (Chine) 13-15, 17-15, 15-4.

BASKET-BALL

Dames
Quarts de finale : Etats-Unis b. Japon 108-93 ; Australie b. Russie 74-70 a. p. ; Ukraine b. Italie 59-50 ; Brésil b. Cuba 101-69.
Demi-finales : Etats-Unis-Australie et Brésil-Ukraine.

CYCLISME

Messieurs
● Course sur route (221,8 km). 1. P. Richard (Sui.), 4 h 53 mn 56 ; 2. R. Sörensen (Dan.), m.t. ; 3. M. Sciandri (GB), à 2 s ; 4. F. Andreu (EU), à 1 mn 14 s ; 5. R. Virenque (Fr.), m.t. ; 6. M. Mauri *(Esp.), à 1 mn 15 s* ; 7. F. Baldato (It.), à 1 mn 28 s ; 8. M. Bartoli (It.), m.t.

FOOTBALL

Demi-finales : Nigeria b. Brésil 4-3 (But décisif dans la prolongation).
Le Nigeria affrontera l'Argentine en finale. Le Brésil rencontrera le Portugal pour la médaille de bronze.

HANDBALL

Messieurs
● Groupe A. Etats-Unis b. Koweït 29-24 ; Suède b. Croatie 27-18 ; Russie b. Suisse 30-23.
Classement : 1. Suède, 10 pts ; 2. Croatie, 8 ; 3. Russie, 6 ; 4. Suisse, 4 ; 5. Etats-Unis, 2 ; 6. Koweït, 0.
● Groupe B. Brésil et Algérie 20-20 ; Allemagne b. France 24-23 ; Espagne b. Egypte 20-19.
Classement : 1. France, 8 pts ; 2. Espagne, 8 ; 3. Egypte, 8 ; 4. Allemagne, 6 ; 5. Algérie, 1 ; 6. Brésil, 1.
Demi-finales : France-Croatie et Suède–Espagne.

HOCKEY

Messieurs
Demi-finale : Pays-Bas b. Allemagne 3-1 ; Espagne b. Australie 2-0.

LUTTE LIBRE

● 48 kg. 1. I. Kim (Cor. N.) ; 2. A. Mirchyan (Arm.) ; 3. A. Vila Perdomo (Cuba) ; 4. V. Orudzhov (Rus.) ; 5. S.-W. Jung (Cor. S.) ; 6. V. Raileen (Mold.) ; 7. G. Corduneanu (Roum.) ; 8. R. Eiter (EU).
● 57 kg. 1. K. Cross (EU) ; 2. G. Sissaouri (Can.) ; 3. Y. Sam Ri (Cor. N.) ; 4. H. Dogan (Turq.) ; 5. S. Tratena (Macé.) ; 6. M. Talaei (Iran) ; 7. A. Guzov (Biél.) ; 8. D. Zakhartdinov (Ouz.).
● 68 kg. 1. V. Bogiyev (Rus.) ; 2. T. Saunders *(EU) ; 3. Z. Zazirov (Ukr.) ; 4. Y. Sanchez Larrude* (Cuba) ; 5. A. Gevorkyan (Arm.) ; 6. S.-H. Hwang (Cor. S.) ; 7. K. Kolv (Est.) ; 8. A. Alaoste (Syr.).
● 82 kg. 1. K. Magomedov (Rus.) ; 2. K.-M. Yang (Cor. S.) ; 3. A. Reza Khadem Azghadi (Iran) ; 4. S. Ozturk (Turq.) ; 5. M. Ibragimov (Aze).
; 6. E. Jabrailov (Kaz.) ; 7. L. Gutches (EU) ; 8. A. Ramos Wilson (Cuba).
● 100 kg. 1. K. Angle (EU) ; 2. A. Jadidi (Iran) ; 3. *A. Sabejew (All.) ; 4. S. Kovalevski (Biél.)* ; 5. M. Garmulewicz (Pol.) ; 6. K. Alexandrov (Kaz.) ; 7. S. Murtazaliev (Ukr.) ; 8. O. Ladik (Can.).

PLONGEON

Dames
● Tremplin. 1. Fu Mingxia (Chine), 547,680 pts ; 2. I. Lashko (Rus.), 512,190 ; 3. A. Pelletier (Can.), 509,640 ; 4. M. Moses (EU), 507,990 ; 5. O. Zhu*pyna (Ukr.), 507,270* ; 6. Y. Motobuchi (Jap.), 506,040 ; 7. V. Ilyina (Rus.), 493,560 ; 8. A. Lindberg (Suè), 489,810.

TENNIS

Simple dames
Demi-finales. A. Sanchez Vicario (Esp.) b. J. Novotna *(Rép Tch.) 6-4, 1-6, 6-3* ; L. Davenport (EU) b. M. J. Fernandez (EU) 6-2, 7-6 (8-6).

Double messieurs
Demi-finales. N. Broad-T. Henman (GB) b. M.-K. Goellner-D. Prinosil (All.) 4-6, 6-3, 10-8 ; T. Woodbridge-M. Woodforde (Aust.) b. J. Eltingh-P. Haarhuis (P-B) 6-2, 5-7, 18-16.

Double dames
Demi-finales. G. Fernandez-M. J. Fernandez (EU) b. M. Bollegraf-B. Schultz-McCarthy (PB) ; J. Novotna-H. Sukova (Rép. Tch.) b. C. Martinez-A. Sanchez Vicario (Esp.) 6-2, 7-6 (7-1).

TENNIS DE TABLE

Simple dames
Finale : D. Yaping (Chine) b. J. Chen (Taï.) 21-14, 21-17, 20-22, 17-21, 21-5.
Pour la 3e place : Q. Hong (Chine) b. L. Wei (Chine) 21-17, 15-21, 21-19, 21-11.

Simple messieurs
Demi-finales : L. Guoliang *(Chine) b. J. Rosskopf* (All.) 21-17, 18-21, 21-18, 21-1 ; W. Tao (Chine) b. P. Korbel (Rép. Tch.) 23-21, 21-7, 21-16.

TIR A L'ARC

Dames
Finale : K. W.-Kim (Cor. S.) b. Y. He (Chine) 113-107.
Pour la 3e place : O. Sadovnycha (Ukr.) b. E. Altinkaynak (Tur.) 109-102.

VOILE

Messieurs
● Laser. 1. R. Scheidt (Bré.), 26 pts ; 2. B. Ainslie (GB), 37 ; 3. P. Moberg (Norv.), 46 ; 4. M. Blackburn (Austr.), 48 ; 5. S. Warkalla (All.), 54 ; 6. J. Henrysson (Suè.), 55 ; 7. V. Serpa (Port.), 74 ; 8. T. Johanson (Fin.), 78.

Dames
● Europe. 1. K. Roug (Dan.), 24 pts ; 2. M. Matthijsse (PB), 30 ; 3. C. Becker-Dey (EU), 39 ; 4. S. Robertson (GB), 41 ; 5. S. Ferris (NZ), 73 ; 6. S. Powarzynski (All.), 75 ; 7. L. Kontiorp (Norv.), 81 ; 8. S. Amato (Arg.), 81.

VOLLEY-BALL

Messieurs
Quarts de finale : Yougoslavie-Brésil 3-2 (15-6, 15-5, 6-15, 14-16, 15-10) ; Pays-Bas-Bulgarie 3-1 (16-14, 9-15, 15-3, 15-13) ; Italie-Argentine 3-1 (12-15, 15-9, 15-7, 15-4) ; Russie-Cuba 3-0 (15-13, 17-15, 15-11).
Demi-finales : Russie-Pays-Bas et Yougoslavie-Italie.

CHANGE Le dollar s'est brutalement replié, mercredi 31 juillet. Il est tombé jusqu'à 1,4650 mark, son cours le plus bas depuis cinq mois face à la monnaie allemande. Il est repassé sous la barre des 5 francs. ● VICTIME de la défiance actuelle des investisseurs internationaux à l'égard de Wall Street, liée aux risques de surchauffe de l'économie américaine et de tensions inflationnistes, la devise américaine a aujourd'hui reperdu l'essentiel des gains qu'elle avait accumulés au cours des cinq premiers mois de l'année. ● SI ELLE DEVAIT s'accélérer, sa rechute constituerait un mauvais coup pour les économies française et allemande, surtout si elle s'accompagne d'une baisse parallèle des devises d'Europe du Sud. ● LE REPLI pèsera sur les comptes des entreprises exportatrices et risque de faire avorter la timide reprise attendue au second semestre des deux côtés du Rhin.

La rechute du dollar inquiète les milieux industriels français et allemands

La devise américaine est repassée sous les 5 francs. Cette faiblesse s'accompagne de tensions sur le marché des devises européennes. Quant aux entreprises exportatrices de l'Hexagone, elles voient leur compétitivité entamée

LE DOLLAR s'est brutalement replié, mercredi 31 juillet, prenant à contre-pied les nombreux analystes qui prédisaient un été calme sur le marché international des changes. Le billet vert est tombé jusqu'à 1,4650 mark, son plus bas niveau depuis cinq mois face à la monnaie allemande. Il est, parallèlement, repassé sous la barre des 5 francs, cotant 4,9750 francs.

Ce recul a provoqué des secousses sur le marché des devises européennes. Le franc a cédé du terrain face à la devise allemande, cotant 3,3985 francs pour 1 deutschemark, son cours le plus faible depuis la mi-avril. Les monnaies espagnole et portugaise ont été plus durement touchées encore, au point d'obliger les banques centrales des deux pays à intervenir pour les défendre. Jeudi matin 1er août, le dollar se reprenait légèrement mais restait faible, à 4,9970 francs.

La faiblesse de la devise américaine si elle devait persister ou, pis, s'accentuer constituerait un mauvais coup pour des économies européennes convalescentes. En handicapant les exportations des entreprises du Vieux Continent, alors que la consommation intérieure reste bridée par les ponctions fiscales, elle risquerait de faire avorter la timide reprise escomptée pour le second semestre, de la même façon qu'au début de l'année 1995, lorsque le plongeon historique du billet vert avait contribué au ralentissement brutal de la croissance en Europe. Les industriels français et allemands des secteurs fortement exportateurs (aéronautique, chimie) commencent à s'inquiéter de la cette rechute, surtout si elle s'accompagne d'une baisse parallèle des monnaies des pays d'Europe du Sud.

UNE ORIGINE AUSTRALIENNE

L'annonce surprise, mercredi 31 juillet, d'une réduction d'un demi-point des taux directeurs de la Banque d'Australie, a été à l'origine du recul du billet vert. La baisse du dollar australien, devenu tout à coup moins rémunérateur, qui en a résulté, s'est transmise au dollar américain. La décision monétaire australienne n'a toutefois fait qu'accroître la défiance actuelle des investisseurs à l'égard du billet vert. Elle a servi de prétexte à de nouvelles ventes. Le dollar ne parvient pas à se remettre du renversement de tendance observé à Wall Street depuis fin mai. Les accès de faiblesse répétés incitent les gestionnaires internationaux à adopter une attitude prudente et à diminuer la part de leur portefeuille investi en actions américaines.

Le sentiment négatif des investisseurs à l'égard des actifs financiers libellés en dollars est lié aux craintes persistantes de surchauffe de l'économie et d'apparition de tensions inflationnistes aux Etats-Unis. L'annonce, mardi 30 juillet, d'une progression de l'indice de confiance des consommateurs au mois de juillet, à son plus haut niveau depuis six ans, a augmenté la probabilité d'un relèvement des taux directeurs de la réserve fédérale (Fed), lors de son prochain conseil, qui se tiendra le 20 août. *« Toute hausse de taux aux Etats-Unis aura un effet négatif sur les marchés boursier et obligataire américains et sera, par conséquent, négative aussi pour le dollar »*, estime Michael Burke, économiste à la banque américaine Citibank.

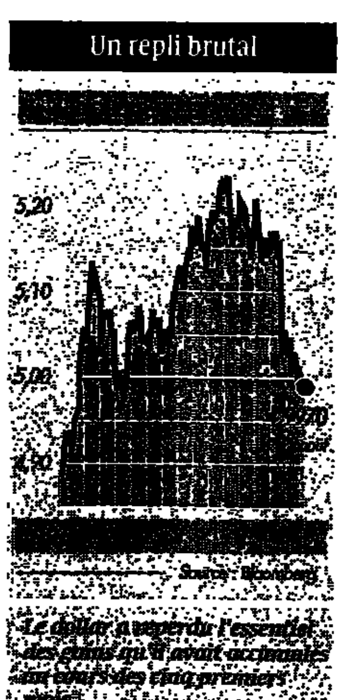
ÉVOLUTION MONDIALE

L'évolution monétaire dans le reste du monde affecte aussi la monnaie américaine. Le conseil de la Bundesbank a décidé, jeudi 25 juillet, de ne pas réduire le taux de ses prises en pension hebdomadaire (REPO), incitant les opérateurs à se reporter sur la monnaie allemande, dont la rémunération est préservée. Au Japon, la perspective d'une hausse du taux d'escompte se précise un peu plus chaque jour. Pour la première fois, mercredi 31 juillet, le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, n'a pas exclu cette hypothèse, même s'il l'a liée aux décisions futures de la Fed.

Les experts de Paribas capital markets prédisent une accélération de la baisse du dollar (1,40 mark et 4,76 francs fin 1997), liée notamment au déséquilibre persistant des comptes extérieurs américains. D'autres spécialistes, comme François Chevallier, économiste à la BFCE (Banque française du commerce extérieur), restent optimistes et préfèrent parler d'une correction plutôt que d'une rechute du dollar. Il estime en particulier que *« la rémunération relative du dollar devrait exercer une force de rappel »*. Les taux à trois mois américains s'établissent à 5,50 %, contre 3,30 % en Allemagne et 0,5 % au Japon, ce qui rend la détention de dollars plus intéressante.

M. Chevallier ajoute que *« l'administration américaine continue de plaider pour un dollar fort et pour la séparation entre la politique commerciale et la politique de change »*. Il ne croit pas au scénario catastrophe dans lequel la Maison Blanche, afin de séduire les industriels américains à quelques mois de l'élection présidentielle, chercherait délibérément à faire baisser le dollar au cours des prochains mois.

Pierre-Antoine Delhommais



Le dollar a reperdu l'essentiel des gains qu'il avait accumulés au cours des cinq premiers mois.

Compromis nippo-américain sur les composants semi-conducteurs

LES NÉGOCIATIONS engagées, depuis plusieurs mois, entre Américains et Japonais sur le dossier de l'accès des fabricants d'outre-Atlantique au marché nippon des semi-conducteurs, semblaient sur le point de déboucher sur un compromis jeudi 1er août au matin, selon des déclarations convergentes du vice-ministre japonais du commerce, Yoshihiro Sakamoto, de la représentante américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky, et de représentants de l'industrie japonaise des semi-conducteurs.

Aucun détail n'était cependant disponible, les discussions, qui avaient lieu à Vancouver (Canada), se poursuivant. Selon l'AFP, le compromis devait être examiné par les représentants des industriels américains et japonais, avant d'obtenir un aval définitif. *« Nous pensons que dans les dernières heures de la nuit nous aurons une résolution »*, faisait savoir un membre de la délégation industrielle américaine, cité par l'agence Bloomberg.

FIN DE L'ACCORD

L'accord qui liait jusqu'alors Etats-Unis et Japon est arrivé à expiration le 31 juillet à minuit, heure de Vancouver (sept heures GMT). Conclu en 1986 et reconduit en 1991, il stipulait que les industriels japonais devaient faire une place plus large aux semi-conducteurs américains dans leurs achats.

Un seuil de 20 % à fin 1992, contre 9 % en 1986, avait été fixé. L'objectif avait été tenu. La part des produits américains sur le marché japonais, le deuxième débouché mondial pour les semi-conducteurs (39,6 milliards de dollars, soit 198 milliards de francs), se situe même à 30 % actuellement.

Les Américains souhaitaient reconduire un accord de ce type, craignant qu'en l'absence de contraintes les achats de « puces » étrangères chutent. Les Japonais s'y refusaient.

Mardi 30 juillet, les Américains semblaient avoir assoupli leur position, l'un des négociateurs ayant indiqué que ce qui comptait pour les Etats-Unis était de *« s'assurer de l'existence de conditions d'une concurrence juste et libre »* et que *« le problème ne réside pas en une part de marché ou en des objectifs chiffrés »*.

Orangina, la boisson à la pulpe d'orange complètement secouée

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçants l'histoire de produits et d'objets associés à l'été et aux vacances.

DES COUCHERS DE SOLEIL par milliers. C'est le spectacle de la Mitidja, une plaine immense au sud d'Alger, une plaine couleur d'orange. Au début des années 50, Jean-Claude Beton est un jeune ingénieur agricole, fils d'un fabricant d'huiles essentielles. Peu avant la guerre, son père et lui ont rencontré, à la foire de Marseille, un pharmacien espagnol de Valence, le docteur Trigo, qui a mis au point un concentré de jus d'orange baptisé Naranjina. Une fois la paix revenue, Jean-Claude Beton rêve d'une alliance, celle des essences paternelles avec les oranges, innombrables, de la Mitidja grâce au procédé du docteur Trigo. L'entente est immédiate. 1951 voit la naissance en Algérie de la société « Naranjina-Nord-Afrique ». Un petit flacon rond et ventru en verre granuleux : la boisson à la pulpe d'orange a trouvé d'emblée sa marque et son allure.

Mais à l'origine, l'étrange bouteille est surmontée d'une minuscule fiole verte remplie d'huiles essentielles extraites de l'écorce. Pour déguster un Naranjina, il faut en verser le contenu dans le concentré d'orange, ajouter de l'eau et du sucre. Alors que les colas et jus de fruits américains commencent à inonder l'Europe, Jean-Claude Beton convainc le docteur Trigo de faire *« de Naranjina une boisson moderne au goût français »*.

La compagnie française des produits Orangina, créée en Algérie, va ainsi lancer *« un soda mieux qu'un soda »*, naturel, non chimique et pasteurisé. Fabriqué à l'usine de Boufarik, dans la Mitidja, le concentré est ensuite stocké à l'intérieur de fûts de châtaignier paraffinés. Mélangé avec du sirop de sucre et de l'eau légèrement gazéifiée, mis en bouteille (alors consignée) de 24 cl, Orangina devient le *« fruit attendu »*, comme le proclament les premières affichettes placardées dans les cafés.

Pour gagner sa place au comptoir, la « petite bouteille boule » doit cependant vaincre les réticences. Les limonadiers trouvent sa forme mal commode (elle prend trop de place dans les réfrigérateurs). Les « plongeurs » pestent contre la pulpe qui vient se coller sur les chopes de bière. C'en est trop. Jean-Claude Beton recherche d'urgence le plébiscite des consommateurs. Il l'obtiendra par la publicité et le crayon complice de l'affichiste Bernard Villemot. Un zeste d'orange enroulé comme un parasol autour d'une paille, un ciel bleu, un guéridon et une bouteille d'Orangina. C'est dans cet équipage que le flacon ventru à la pulpe d'orange conforte et agrandit ses horizons.

HISTOIRES DE PRODUITS



★ Si la marque Orangina est apparue en 1936, la société est née en 1951. Elle a été rachetée en 1984 par le groupe Pernod-Ricard. Son chiffre d'affaires est de 1,4 milliard de francs.
A lire : *L'aventure de l'orange* de Jean-Claude Beton et Gilles Brochard, Denoël 1993, 140 p.

VILLEMOT, CRAYON COMPLICE

En 1957, 50 millions de « cols » ont été vendus. La guerre d'Algérie contraint Jean-Claude Beton à se replier sur Marseille, rue de Crimée. L'esprit Orangina reste inchangé. Fraîcheur et gaîté. Le publicitaire Georges Petit impose le slogan *« Secouez-moi, secouez-moi »*. Le défaut de la boisson – la pulpe qui se dépose au fond de la bouteille – devient une amusante qualité. La saga du garçon de café sera un classique des spots télévisés des années 70. Le *« secouement »* est accompagné du fameux *jingle « O-ran-gina »*, signé Michel Berger, qui sera ensuite scandé sur tous les rythmes de l'été, salsa, lambada, ou socas. Auparavant, une publicité diffusée dans le magazine *Elle* a malicieusement énoncé le concept : *« Orangina : nous retirons les pépins, à la place nous offrons les bulles..*

Lorsque Jean-Claude Beton marie *« son enfant »* à Pernod-Ricard en 1984, 9 milliards de petites bouteilles ont déjà circulé à travers le monde. Sous le nom d'Orelia *« le soft drink importé du paradis »*, Orangina s'est offert l'Amérique. Pour l'occasion Villemot a repris le thème du guéridon et du flacon ventru sur fond de Tour Eiffel avec ce slogan *« Orelia the second most popular thing in France... »*.

La marque, le produit, la bouteille, le zeste de Villemot et le secouement, tels sont les cinq *« attributs »* d'Orangina. Le temps est loin où les usines de la Senia, près d'Oran, fabriquaient la petite bouteille ronde et les caisses en bois contenant trente-six « cols » rangés tête-bêche. Epousant son époque, Orangina s'est aussi *« mis en boîte »* et en emballage de polyester. Les femmes aux lunettes d'écorce naturelle dessinée par Villemot (disparu en 1989) ont laissé place aux créatures pulpeuses de Jean-Paul Goude et de Carlos Saura, puis aux hommes bouteilles vraiment très secoués. A la boisson traditionnelle se sont ajoutés Orangina light (au sucre de synthèse), Orangina Plus (vitaminé) et Orangina rouge à base d'orange sanguine et de guarana, un fruit brésilien riche en caféine. Mais l'essentiel demeure : l'irrésistible envie de boire une orange.

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE
Les Ray-Ban

Les négociations d'Eurotunnel avec ses banquiers sont prolongées jusqu'au 30 septembre

POUR RESTRUCTURER sa dette, qui approche les 70 milliards de francs, Eurotunnel n'est toujours pas parvenu à un accord avec ses banques. Fin juin, le tribunal de commerce de Paris avait prolongé d'un mois la mission des mandataires ad hoc, Robert Badinter et Lord Wakeham, chargés de concilier les intérêts d'Eurotunnel et de ses créanciers. Aucun accord n'étant intervenu mercredi 31 juillet, le tribunal a accordé un nouveau délai, en prolongeant jusqu'au 30 septembre la mission des mandataires. Depuis un mois, les partenaires ont rapproché leur position, même si rien n'a été signé. *« L'évolution de nos négociations avec les représentants du syndicat bancaire n'est pas aussi rapide que nous l'aurions souhaité. Notre conviction reste qu'un accord équitable est possible »*, ont déclaré Alastair Morton et Patrick Ponsolle, les deux coprésidents d'Eurotunnel.

Les discussions portent désormais sur des détails essentiels. Premier point-clé, Eurotunnel veut que les actionnaires actuels conservent la majorité du capital. Les banques en veulent 49 % immédiatemment, mais n'excluent pas à terme d'en détenir une forte majorité. Ce cas de figure se réaliserait, par exemple, si Eurotunnel n'est pas capable de rembourser des obligations remboursables en actions, qui seraient émises à l'occasion de la restructuration.

UNE CONCESSION PLUS LONGUE

Deuxième sujet de discussion, les dividendes. Eurotunnel voudrait verser un dividende dès 2 004, tandis que les banques souhaitent avant tout récupérer leurs créances. Au cours des négociations, les mandataires auraient exigé le doublement du dividende prévisionnel.

Troisième point, psychologiquement essentiel, le prix de conversion des actions. *« Il pourra y avoir une prime par rapport au cours de Bourse actuel* [8,15 francs], *mais celle-ci ne peut pas être excessive. Sinon, on donne un avantage inconsidéré à ceux qui ont acheté leurs actions à 4,85 francs et fait monter les cours »*, explique un proche des banquiers, qui précise que *« le plan, dans son ensemble, donnera immédiatement le prix réel de l'action »*. Impossible donc de connaître ce cours, tant que tout le plan n'est pas bouclé.

La société et ses banquiers attendent un geste des Etats, pour obtenir un allongement significatif de la durée de la concession d'Eurotunnel, actuellement de soixante-cinq ans, qui faciliterait l'élaboration du plan. Une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans serait idéale.

De son côté, l'association des actionnaires d'Eurotunnel, l'Adacte, ne relâche pas sa pression. Elle a annoncé qu'elle intenterait début septembre *« des actions en responsabilité à l'encontre des divers responsables de la dérive financière du « chantier du siècle »*, ainsi qu'une *« procédure administrative à l'encontre des Etats concédants »*.

Arnaud Leparmentier

La Banque de France veut faciliter la conversion à l'euro

LA POLITIQUE MONÉTAIRE européenne doit être exercée de façon décentralisée et la conversion à l'euro doit être la plus rapide possible, selon les quatre rapports des « groupes de place » qui travaillent depuis début 1995 sous l'égide de la Banque de France et qui ont été publiés jeudi 1er août.

Les experts insistent sur une rapide conversion du stock de la dette publique en euros et ils demandent une relance des contrats à court terme en écus, afin de maintenir ce savoir-faire en monnaie commune. Ils insistent aussi pour que l'ensemble des valeurs cotées en Bourse le soient en euros dès le début 1999.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILE : le marché français s'est accru de 5,9 %** à nombre de jours ouvrables comparables en juillet par rapport au même mois de l'année précédente. Sur les sept premiers mois de l'année, la croissance est de 3,5 %. Les immatriculations des marques étrangères ont augmenté en juillet de 9,7 % et celles des françaises de 2,8 %. Renault n'a toujours pas renoué avec la croissance : ses ventes ont baissé de 0,5 % en juillet et de 11,1 % sur les sept premiers mois de l'année.

■ **SAINT-GOBAIN : le groupe français** a annoncé, mercredi 31 juillet, une réorganisation de la direction générale du groupe, qui prendra effet en octobre. Cette réforme marque l'arrivée au pouvoir des « quadras » comme Jacques Aschenbroich (42 ans), Philippe Crouzet (39 ans) ou Pierre-André de Chanlendar (38 ans), qui deviennent directeurs de branche. Le nombre de directeurs généraux adjoints passe de quatre à sept. Pour la première fois, un Italien, Gian-Paolo Caccini, accède à ce poste et devient délégué général aux Etats-Unis et au Canada, en remplacement de Michel Besson, désormais chargé du développement interne.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé en nette hausse, jeudi 1er août, sans toutefois repasser au-dessus des 21 000 points. L'indice Nikkei a gagné 292 points, à 20 984,83.

■ WALL STREET est repassé mercredi au-dessus du seuil des 5 500 points pour la première fois depuis le 12 juillet. Le Dow Jones a gagné 46,98 points, à 5 528,91.

■ LE PRIX DU NICKEL est tombé, mercredi, à son niveau le plus bas depuis le 24 octobre 1994 sur le LME. L'échéance à trois mois a terminé à 6 980 dollars la tonne.

■ LES COURS DU PÉTROLE BRUT ont terminé en hausse, mercredi, sur le marché à terme new-yorkais, avec un baril de brut de référence échéance septembre, à 20,42 dollars (+ 9 cents).

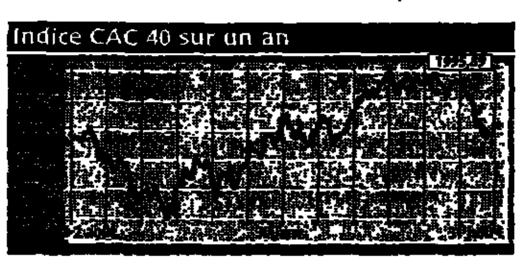
■ 29,23 % des 50,3 millions d'actions AGF, réservées aux institutionnels ont été placées en France, 9,9 % aux Etats-Unis, 3 % au Japon et 57,9 % dans le reste du monde.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Progression initiale à Paris


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

LA BOURSE DE PARIS a ouvert en hausse, jeudi 1er août. Lors des premiers échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,30 %, à 2 001,93 points.

La veille, profitant du débouclement des options et du contrat à terme sur indice ainsi que de la bonne tenue de Wall Street, la Bourse de Paris avait terminé en nette hausse. L'indice CAC 40 s'était inscrit en clôture en progression de 1,39 %, à 1 995,89 points. Les opérateurs restent toutefois prudents avant la série d'indicateurs américains dont la publication est prévue jeudi et vendredi.

La publication, jeudi, du PIB du deuxième trimestre aux Etats-Unis et, vendredi, des chiffres de l'emploi de juillet constitueront, en effet, un test. *« Si on s'éloigne trop des prévisions, c'est-à-dire si ces chiffres font apparaître des tendances inflationnistes, on peut très bien reperdre une trentaine de points »*, estimait un opérateur.

Du coté des valeurs, Michelin, qui a gagné 0,67 %, à 226,80 francs dans 520 000 pièces, a bénéficié d'un chiffre d'affaires en hausse de 5,4 % sur le premier semestre 1996. En revanche, Rémy Cointreau (– 0,56 %, à 129 francs) a pâti de résultats 1995-1996 et d'un chiffre d'affaires au premier trimestre 1996-1997 mettant en lumière les difficultés du groupe dans le cognac.

Dassault Systèmes, valeur du jour

BONNE SÉANCE, mercredi 31 juillet, à la Bourse de Paris pour Dassault Systèmes, qui termine en troisième position des plus fortes hausses du compartiment à règlement mensuel. Le titre a gagné 9,25 %, à 184 francs, après l'annonce d'une hausse de son bénéfice semestriel. Le spécialiste français des logiciels de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CFAO), a dégagé un bénéfice net de 136,77 millions de francs sur le premier semestre 1996, contre 63,5 millions pour la même période en 1995. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 621,81 millions de francs (+ 23,9 %).

Dassault Syst. sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h16	Cours au 01/08	Var. % 31/07	Var. % 31/12
OLIPAR	78	[illegible]	– 75,77
UGC DA (M)	285,30	[illegible]	+ 29,50
UFB Locabail	468,90	[illegible]	+ 17,22
Salomon (Ly)	4560	[illegible]	+ 60
GAN	137	[illegible]	– 23,46
CS Signaux(CSEE)	209,90	[illegible]	+ 4,95
Credit Lyonnais CI	133,50	[illegible]	– 43,19
Dassault-Aviation	785	[illegible]	+ 146,08
Euro Disney	12,10	[illegible]	+ 8,52
Essilor Intl ADP	980	[illegible]	+ 43,27
BAISSES, 10h16			
Damart	3350	[illegible]	– 13,97
Bazar Hot. Ville	475	[illegible]	+ 27,34
SGE	95,70	[illegible]	– 10,97
UIS	152	[illegible]	+ 16,92
Eurotunnel	7,95	[illegible]	+ 19,54
Nord-Est	127	[illegible]	+ 11,99
Finextel	73,50	[illegible]	+ 3,37
Immeubl.France	340	[illegible]	+ 16,43
Fimalac	432	[illegible]	+ 35
Roussel Uclaf	1150	[illegible]	+ 38,55

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h16	01/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom	30702	12549836,10
G.F.C.	31046	12107802
Elf Aquitaine	31336	11220004,30
Saint-Gobain	17313	10819565
Cred.Fon.France	151139	10345944,15
L'Oreal	6032	9375094
Michelin	39206	8927093,20
Eaux (Gle des)	16824	8699087
Total	21441	7717536
Peugeot	12227	7457179

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

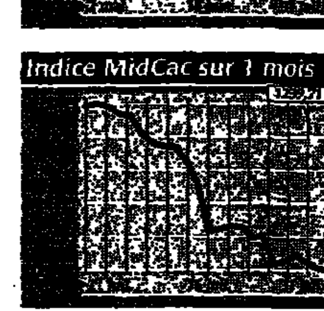
HAUSSES, 10h16	Cours au 01/08	Var. % 31/07	Var. % 31/12
CNIM CA#	180	[illegible]	+ 38,46
ICBT Groupe #	229,10	[illegible]	+ 27,27
Sidergie	1375	[illegible]	+ 41,75
Dapta-Mallinjood	14,50	[illegible]	+ 10,68
CA.Loire AtLNs #	297,40	[illegible]	– 7,06
BAISSES, 10h16			
Onet #	860	[illegible]	+ 10,96
Gpe Guillin # Ly	160	[illegible]	+ 3,35
Virbac	635	[illegible]	+ 5,83
HYPARLO (Ly)	425,30	[illegible]	—
Grandoptic.Photo #	607	[illegible]	+ 26,98

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	31/07	30/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1409,60	[illegible]	+ 1,01
Ind. gén. SBF 250	1365,47	[illegible]	+ 0,93
Ind. Second Marché	296,33	[illegible]	+ 0,25
Indice MidCac	1239,71	[illegible]	– 0,11
Valeurs Indus.	1537,45	[illegible]	+ 1,14
1 - Energie	1463,84	[illegible]	+ 0,81
2 - Produits de base	1475,83	[illegible]	+ 1,20
3 - Construction	1451,43	[illegible]	+ 0,19
4 - Biens d'équip.	1042,22	[illegible]	+ 1,62
5 - Automobile	1634,45	[illegible]	+ 2,16
6 - Biens consom.	2587,18	[illegible]	+ 1,22
7 - Indus. agro-alim.	1436,07	[illegible]	+ 0,98
Services	1589,66	[illegible]	+ 0,88
8 - Distribution	2965,39	[illegible]	+ 0,75
9 - Autres services	1053,13	[illegible]	+ 1
Sociétés financières	987,55	[illegible]	+ 0,50
10 - Immobilier	674,92	[illegible]	+ 0,15
11 - Services financ.	964	[illegible]	+ 0,50
12 - Sociétés invest.	1294,68	[illegible]	+ 0,62

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Reprise sensible à Tokyo

APRÈS TROIS SÉANCES consécutives de baisse, la Bourse de Tokyo s'est sensiblement reprise, jeudi 1er août, sans toutefois repasser au-dessus du seuil des 21 000 points. L'indice Nikkei a gagné 292,00 points (1,41 %) à 20 984,83.

La veille, profitant d'un net recul des taux d'intérêt sur le marché obligataire, Wall Street est repassé en clôture au-dessus du seuil des 5 500 points pour la première fois depuis deux semaines et demie. L'indice Dow Jones a gagné 46,98 points, à 5 528,91. Les coupe-circuits, qui freinent les transactions informatisées, se sont déclenchés dès que la hausse a atteint 50 points.

En Europe, la progression de Wall Street a nettement profité à Londres, qui a terminé sur un gain de 34,8 points, à 3 703,2, soit une avance de 0,9 %. Les opérateurs sont toutefois restés très prudents, avant la publication d'ici à la fin de la semaine d'indices économiques américains qui pourraient avoir une répercussion sur Wall Street et sur le marché obligataire. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a gagné 0,65 %, l'indice DAX des trente valeurs vedettes terminant à 2 473,35 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 31/07	Cours au 30/07	Var. en %
Paris CAC 40	1995,89	[illegible]	+ 1,37
New-York/DJ indus.	5519,66	[illegible]	+ 0,68
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+ 6,57
Londres/FT100	3703,20	[illegible]	+ 0,94
Francfort/Dax 30	2473,35	[illegible]	+ 0,64
Frankfort/Commer.	872,28	[illegible]	+ 0,55
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	975	[illegible]	– 0,21
Amsterdam/Gé. Cbs	363,50	[illegible]	+ 1,32
Madrid/Ibex 35	350,60	[illegible]	+ 1,02
Stockholm/Affarsal	1460,50	[illegible]	—
Londres FT30	2718,80	[illegible]	+ 0,89
Hong Kong/Hang S.	10681,40	[illegible]	+ 0,89
Singapour/Strait t	2111,76	[illegible]	+ 1,35

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	31/07	30/07
Alcoa	58	58
American Express	43,75	43,87
Allied Signal	58,75	58,37
AT & T	52,12	50,87
Bethlehem	10	9,75
Boeing Co	88,50	87,75
Caterpillar Inc.	65,87	64,50
Chevron Corp.	57,87	57,12
Coca-Cola Co	46,87	46,37
Disney Corp.	55,62	55,25
Du Pont Nemours&Co	80,75	80
Eastman Kodak Co	74,62	73,37
Exxon Corp.	82,25	82
Gén. Electric Co	82,37	80,12
Goodyear T & Rubbe	44,25	43,62
IBM	107,87	107,37
Intl Paper	37,87	37,87
J.P. Morgan Co	86	85,62
Mc Don Dougl	44,75	44,75
Merck & Co.Inc.	64,25	64,12
Minnesota Mng.&Mfg	65	65
Philip Moris	104,62	103,12
Procter & Gamble C	89,37	88,25
Sears Roebuck & Co	41	42
Texaco	85	84,37
Union Carb.	42	41,87
Utd Technol	112,62	111,12
Westingh. Electric	16,75	16,87
Woolworth	19,25	19,37

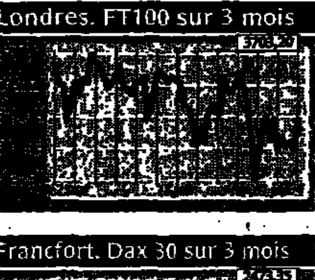
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	31/07	30/07
Allied Lyons	4,48	4,40
Barclays Bank	8,15	8,09
B.A.T. industries	5,04	4,82
British Aerospace	9,29	9,18
British Airways	5,24	5,17
British Gas	1,92	1,89
British Petroleum	5,82	5,78
British Telecom	3,63	3,59
B.T.R.	2,46	2,40
Cadbury Schweppes	5,07	4,97
Eurotunnel	1,01	0,99
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,94	8,95
Grand Metropolitan	4,34	4,31
Guinness	4,62	4,60
Hanson Plc	1,60	1,59
Great Ic	6,03	6,01
H.S.B.C.	10,37	10,20
Impérial Chemical	7,47	7,41
Legal	7,05	7,04
Marks and Spencer	4,83	4,88
National Westminst	6,25	6,17
Peninsular Orienta	4,88	4,86
Reuters	6,74	6,85
Saatchi and Saatch	1,08	1,08
Shell Transport	9,22	9,19
Tate and Lyle	4,64	4,61
Univeler Ltd	12,33	12,20
Zeneca	13,91	13,76

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	31/07	30/07
Allianz Holding N	2706	2643
Basf AG	39,55	39,54
Bayer AG	49,50	49,40
Bay hyp&Wechselbk	42,33	41,66
Bayer Vereinsbank	49,85	48,80
BMW	825	831
Commerzbank	341,80	338,80
Continental AG	23,55	23,55
Daimler-Benz AG	78,37	77,80
Degussa	486,10	490
Deutsche Babcock A	62,20	62,50
Deutsche Bank AG	74,57	73,80
Dresdner BK AG FR	39,73	39,10
Henkel VZ	59,30	58,45
Hoechst AG	48,53	48,25
Karstadt AG	530	531,50
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	927	939
DT. Lufthansa AG	210,50	210,50
Man AG	359	356,50
Mannesmann AG	528,50	523,50
Mettallges AG	24,61	24,91
Preussag AG	352,50	354,20
Rwe	52,61	52,70
Schering AG	102,15	103
Siemens AG	77,70	76,98
Thyssen	262,50	262,80
Veba AG	74,95	75,05
Viag	556	560
Wellag AG	818	811

New York. Dow Jones sur 3 mois


Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, jeudi 1er août. Après une demi-heure de transactions, l'échéance septembre cédait 10 centièmes, à 123,18 points.

Mercredi, le notionnel avait terminé en hausse dans le sillage du marché obligataire américain alors que les opérateurs restaient partagés sur les chances d'une baisse de taux jeudi par la Banque de France. L'échéance septembre avait gagné 14 centièmes. Les intervenants estiment que le Matif a profité de la détente survenue depuis mardi sur le marché obligataire américain, les opérateurs s'étant montrés rassurés par des statistiques sur le coût de l'emploi qui atténuent à leurs yeux les craintes d'un resserrement monétaire de la Réserve fédérale.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 31/07	Taux Jour le Jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,53	[illegible]	7,17	[illegible]
Allemagne	3,38	[illegible]	7,09	[illegible]
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	8,21	[illegible]
Italie	8,59	[illegible]	9,92	[illegible]
Japon	0,45	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,31	[illegible]	7,03	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 31/07	Taux au 30/07	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,32	[illegible]	100,51
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,91	[illegible]	101,56
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,24	[illegible]	102,01
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,47	[illegible]	102,17
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,03	[illegible]	103,16
Obligations françaises	6,57	[illegible]	102,16
Fonds d'État à TME	– 1,47	[illegible]	100,81
Fonds d'État à TRE	– 1,90	[illegible]	101,13
Obligat. franç. à TME	– 1,70	[illegible]	101,32
Obligat. franç. à TRE	+ 0,17	[illegible]	100,22

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 31/07	Vente 31/07	Achat 30/07	Vente 30/07
Jour le jour	3,5625	—	3,5625	—
1 mois	[illegible]	3,72	[illegible]	3,73
3 mois	[illegible]	3,85	[illegible]	3,80
6 mois	[illegible]	3,91	[illegible]	3,95
1 an	[illegible]	4,15	[illegible]	4,06
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,7188	—	3,7188	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	3,8164	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	3,9375	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	4,1250	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	4,4583	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	4,5000	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	4,6146	—

MATIF

Échéances 31/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	79752	[illegible]	123,30	[illegible]	123,28
Déc. 96	1545	[illegible]	121,94	[illegible]	121,92
Mars 97	1463	[illegible]	121,68	[illegible]	121,70
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	18050	[illegible]	96,06	[illegible]	96,05
Déc. 96	9163	[illegible]	95,97	[illegible]	95,96
Mars 97	3729	[illegible]	95,83	[illegible]	95,83
Juin 97	1747	[illegible]	95,63	[illegible]	95,62
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	1844	[illegible]	91,78	[illegible]	91,78
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	90,08

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 31/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	21483	[illegible]	1993	[illegible]	1987,10
Août 96	26082	[illegible]	2007	[illegible]	2007
Sept. 96	1005	[illegible]	2013,50	[illegible]	2013
Déc. 96	50	[illegible]	2010	[illegible]	2030,50

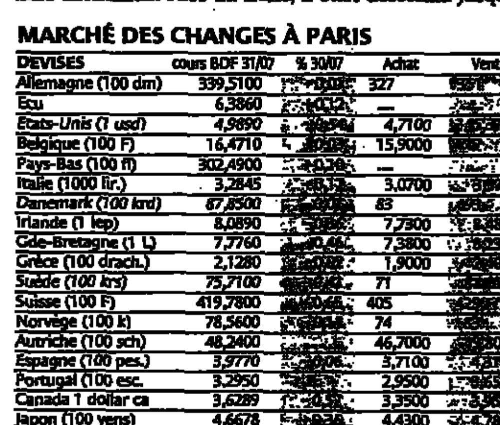
LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9890 | US/DM ↘ 1,4728 | US/¥ ↘ 106,8800 | DM/F ↗ 3,3951 | £/F ↘ 7,7760

Faiblesse du dollar

LE DOLLAR RESTAIT FAIBLE, jeudi matin 1er août, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4715 mark, 4,9970 francs et 107,20 yens. Le franc cotait 3,3950 francs pour 1 mark.

La veille, le billet vert était tombé jusqu'à 1,4650 mark, son cours le plus faible depuis cinq mois face à la monnaie allemande. Face au franc, il était descendu jusqu'à 4,9750 francs. Ce repli brutal du dollar, provoqué par la décision-surprise de la banque centrale d'Australie de réduire ses taux directeurs, s'était accompagné de tensions sur le marché des devises européennes. Le franc avait glissé jusqu'à 3,3985 francs pour 1 mark, son niveau le plus bas depuis la mi-avril. Les Banques d'Espagne et du Portugal avaient-elles aussi été contraintes d'intervenir pour défendre leur devise face au mark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 31/07	% 30/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,5100	[illegible]	327	[illegible]
Ecu	6,3860	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9890	[illegible]	4,7100	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4710	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,4900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2845	[illegible]	3,0700	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,8500	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,0890	[illegible]	7,7300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7760	[illegible]	7,3800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1280	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,7100	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	419,7800	[illegible]	405	[illegible]
Norvège (100 k)	78,5600	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,2400	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9770	[illegible]	3,7100	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6289	[illegible]	3,3500	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6678	[illegible]	4,4300	[illegible]
Finlande (mark)	111,3900	[illegible]	105,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	01/08	31/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4728	[illegible]	– 0,26
TOKYO : USD/Yens	106,8800	[illegible]	– 0,93

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9983	4,9973	5,0225	5,0205
Yen (100)	4,6574	[illegible]	4,6339	4,6487
Deutschemark	3,3967	3,3952	3,3935	3,3931
Franc Suisse	4,1867	[illegible]	4,1682	4,1637
Lire ital. (1000)	3,2833	[illegible]	3,2892	[illegible]
Livre sterling	7,8016	7,7919	7,8258	[illegible]
Peseta (100)	3,9830	3,9768	3,9849	3,9826
Franc Belge	16,484	16,467	16,461	16,453

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,69	3,75	3,87
Eurodollar	5,37	5,56	5,81
Eurolivre	5,81	5,75	5,75
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,37

L'OR

	cours 31/07	cours 30/07
Or fin (k. barre)	62000	61600
Or fin (en lingot)	62400	62250
Once d'Or Londres	384,80	385,30
Pièce française(20f)	358	356
Pièce suisse (20f)	358	356
Pièce Union lat(20f)	359	356
Pièce 20 dollars us	2420	2430
Pièce 10 dollars us	1420	1420
Pièce 50 pesos mex.	2320	2290

LE PÉTROLE

En dollars	cours 31/07	cours 30/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	19,01	—

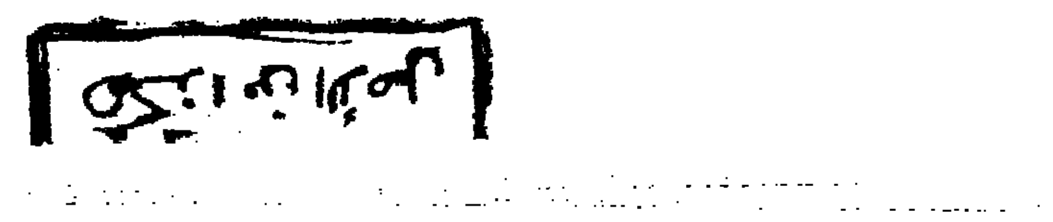
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	31/07	30/07
Dow-Jones comptant	205,56	[illegible]
Dow-Jones à terme	342,25	[illegible]
CRB	240,98	240,51

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2039	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1948	[illegible]
Aluminium comptant	1495,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1530	[illegible]
Plomb comptant	807	[illegible]
Plomb à 3 mois	809	[illegible]
Etain comptant	6080	[illegible]
Etain à 3 mois	6138	[illegible]
Zinc comptant	1022,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1048,50	[illegible]
Nickel comptant	6820	6910
Nickel à 3 mois	6920	7015

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,04	5,04
Platine à terme	401,70	401,70
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,71	4,71
Maïs (Chicago)	4,85	4,85
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	244,50	244,50
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**$/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	1499	1490
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]

هكذا من الأصل



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 1er AOUT

Liquidation : 23 août
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 10h16

CAC 40 ↗ PARIS
+0,18 %
CAC 40 : 1999,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
B.N.P. (T.P)	880	[illegible]	- 1,13	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	800	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1640	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1952	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1175	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	■ 1018,40	[illegible]	- 1,11	[illegible]
Accor	662	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	135,20	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Air Liquide	880	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Alcatel Alsthom	409	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Axa	273,70	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Axime	730	[illegible]	—	[illegible]
Bail Investis	785	[illegible]	- 0,89	[illegible]
Bancaire (Cie)	542	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Bazar Hot. Ville	495	[illegible]	- 4,04	[illegible]
Bertrand Faure	174	[illegible]	—	[illegible]
BIC	707	[illegible]	- 0,28	[illegible]
BIS	503	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
B.N.P.	179,50	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Bollore Techno.	537	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Bongrain	2355	[illegible]	- 1,01	[illegible]
Bouygues	537	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Canal +	1195	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Cap Gemini	206	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Credit Local Fce	414,80	415,28	+ 0,09	425
Credit Lyonnais CI	130,60	133,80	+ 2,22	132
Credit National	333,90	334	+ 0,02	340
CS Signaux(CSEE)	205,10	209,90	+ 2,34	225
Damart	3500	3350	- 4,28	3280
Danone	747	749	+ 0,26	740
Dassault-Aviation	768	785	+ 2,21	780
Dassault Electro	296,80	295,10	- 0,57	300
Dassault Systemes	184	187,50	+ 1,90	180
De Dietrich	235	235	—	235
Degremont	455	460	+ 1,09	460
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,50	40	+ 1,26	39
DMC (Dollfus Mi)	209,90	211	+ 0,52	205
Docks France	1270	1270	—	1222
Dynaction	122	124	+ 1,63	128
Eaux (Gle des)	514	515	+ 0,19	500
Ecco	1187	1181	- 0,50	1180
Eiffage	441	442	+ 0,22	480
Elf Aquitaine	356,60	358,90	+ 0,64	355
Eramet	317	318	+ 0,31	315
Eridania Beghin	712	723	+ 1,54	700
Essilor Intl	1370	1370	—	1360
Essilor Intl ADP	960	980	+ 2,08	970
Esso	570	[illegible]	—	555
Eurafrance	1964	1949	- 0,76	1970
Euro Disney	11,85	12,10	+ 2,10	11,50
Europe 1	985	979	- 0,60	1000
Eurotunnel	8,15	7,95	- 2,45	7,50
Filipacchi Medias	968	970	+ 0,20	960
Fimalac	438	432	- 1,36	440
Finextel	75	73,50	- 2	73
Fives-Lille	456,80	455	- 0,39	470
Fromageries Bel	4680	4650	- 0,64	4800
Galeries Lafayette	1536	[illegible]	—	1620
GAN	130	137	+ 5,38	130
Gascogne (B)	446	444	- 0,44	435
Gaumont #	355	356	+ 0,28	360
Gaz et Eaux	2060	2040	- 0,97	2080
Geophysique	315,10	317	+ 0,60	313
G.F.C.	386,20	390	+ 0,98	395

Valeurs (suite)	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
T.D.K #	284,90	[illegible]	—	270
Telefonica #	86	87	+ 1,16	83
Toshiba #	32,45	32,75	+ 0,92	33
Unilever #	706	709	+ 0,42	705
United Technol. #	551	562	+ 1,99	535
Vaal Reefs #	399,70	405	+ 1,32	420
Volkswagen A.G #	1694	[illegible]	—	1720
Volvo (act.B) #	109,30	[illegible]	—	103
Western Deep #	181,40	185	+ 1,98	184
Yamanouchi #	108,50	[illegible]	—	105
Zambia Copper	2,77	2,78	+ 0,36	2,77

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 10h16

JEUDI 1er AOUT

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1147	1147
Fiat Ord	18,75	[illegible]
Gevaert	317,60	[illegible]
Gold Fields South	155	[illegible]
Kubota Corp.	33,50	33,50
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	46,50	46,50
Ottomane(cie Fin.)	350	350
Robeco	359,20	[illegible]
Rodamco N.V.	139,50	139,50
Rolinco	386,90	[illegible]
Solvay SA	2920	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 10h16

JEUDI 1er AOUT

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10h16

JEUDI 1er AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		130	[illegible]
Coil		250	[illegible]
Electronique D2	◆	414,80	[illegible]
FDM Pharma n.		180	185
Genset		275	[illegible]
High Co.		220	[illegible]
Infonie		370	[illegible]
Joliez-Regal		95	95
Mille Amis		107	110
Picogiga		129	134
Proxidis		69,90	[illegible]
Stelax		5,35	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10h16

JEUDI 1er AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	56	[illegible]
Mumm	◆	1299	1298
Nobel	◆	150	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	198	198

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 31 juillet

	Cours précéd.	Derniers cours
Créd.Mut.Ep.Monde	1163,15	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1729,84	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1101,28	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ● cours précédent.

BOTANIQUE La station de Rothamsted constitue un exemple unique dans la recherche agronomique. Depuis un siècle et demi, agronomes, chimistes et biologistes y analysent les niveaux de production et l'évolution de la matière organique du sol. ● RÔLE DES PESTES et des herbivores, trace des premiers tests atomiques, impact de la pollution atmosphérique et des changements climatiques : une quinzaine d'études sont poursuivies depuis plus de vingt ans. ● LA NATURE a ainsi le temps de s'exprimer et révèle des mécanismes que les expériences traditionnelles de quelques mois sont incapables de décrire. Des résultats ont pu être obtenus, notamment sur la conséquence de l'emploi des engrais azotés. ● LES EXPERTS de Rothamsted tentent d'infléchir leurs travaux dans le sens de l'agriculture contemporaine, sans renoncer à conserver la conscience du long terme.

La station agronomique de Rothamsted érige la patience en vertu

A quarante-cinq kilomètres de Londres des chercheurs réalisent, depuis plus de cent cinquante ans, des moissons qui permettent l'étude des productions, des graines et des échantillons du sol. Des expériences écologiques qui demeurent parmi les plus élaborées du monde

HARPENDEN
correspondance

De grands tournesols, des colzas bouton d'or qui gagnent sur les friches alentour, d'immenses rectangles d'herbes folles, des blés à perte de vue, quelques bosquets d'arbres centenaires... Voilà la campagne anglaise dans son opulence. Rien ne distingue, à première vue, ces champs de la station agronomique de Rothamsted, à quarante-cinq kilomètres au nord-ouest de Londres, des cultures des alentours. Si ce n'est que les moissons faites ici servent moins au commerce qu'à l'étude des productions, des graines et échantillons du sol. Et que des capteurs de toutes sortes, des pièges à insectes et des analyseurs de métaux lourds et de polluants chimiques parsèment la station.

Depuis plus de cent cinquante ans, des agronomes, chimistes, pédologues, biologistes, et, plus récemment, des écologistes, analysent ici, sur la commune de Harpenden, les niveaux de production et l'évolution de la matière organique du sol sous une culture donnée. Au total, plus de 140 cultures agricoles ont été testées, de saison en saison, de génération en génération d'agronomes.

Pour varier les recherches, une partie des cinq cents chercheurs et techniciens de la station étudient également la composition des fleurs des champs, le rôle des pestes et des herbivores, la trace des premiers tests atomiques, l'impact de la pollution atmosphérique et celui des changements climatiques.

« C'est là un suivi unique au monde, mené sur de longues décennies et quelque 5 000 parcelles présentant depuis l'origine les mêmes niveaux d'engrais chimiques ou organiques », précise Paul R. Poulton, du département des sciences du sol. C'est dire combien est précieuse la station de Rothamsted, créée en 1843 par M. Lawes, un aristocrate producteur d'engrais assisté d'un chimiste méticuleux, Sir Henry Gilbert.

ENGRAIS AZOTÉS

« La plupart des études écologiques ou agronomiques en champs se mènent sur peu de saisons et quelques centaines de mètres carrés », rappelle Grant Edwards, venu de l'Imperial College (Silwood Park, au sud de Londres) pour étudier l'évolution de la biodiversité de prairies naturelles en fonction de la fertilité du sol. *« Or telle ou telle espèce qui serait dominante durant quelques années d'expérience peut fort bien s'effacer au profit d'une autre les années suivantes. De même pour les niveaux de matière organique du sol, d'acidité ou de production de biomasse. »* Ce type d'expérimentation permet par ailleurs de mettre en évidence des relations de base entre divers paramètres écologiques (par exemple, entre biodiversité et caractéristiques du sol ou des communautés) et de développer les théories qui seront ensuite validées par de nouvelles expériences.

Seul le temps peut forcer la nature à livrer ses secrets et à révéler des mécanismes que les manipulations traditionnelles de quelques mois sont incapables de décrire. Et c'est tout à l'honneur des fondateurs de ce lieu, et de quelques illustres biologistes (tel Ronald Fisher, l'un des « pères » des statistiques expérimentales, qui a travaillé ici dans les années 20), de l'avoir compris. Aujourd'hui, une quinzaine d'expériences menées depuis plus de vingt ans sont toujours en cours. Et, malgré son coût financier, cette approche fait partie du cahier des charges des expériences écologiques les plus élaborées dans le monde.

Grâce à elle, la station a battu en brèche plusieurs idées reçues. Celle d'une chute des rendements sous culture intensive. Après cent cinquante ans de culture avec fertilisants chimiques, les productions du blé et de l'orge demeurent élevées. Mieux, les meilleurs rendements proviendraient moins d'applications récentes d'engrais que de l'enrichissement du sol par des apports, même anciens : *« Les niveaux de production déclinent relativement lentement alors même que l'on a coupé les apports d'engrais depuis plusieurs décennies »*, raconte Paul Poulton.

« TOUT EN DOUCEUR »

Autre révélation : administrés sans excès, les engrais azotés n'ont pas entraîné d'accumulation anormale de nitrates dans le sol. Moins claire est, en revanche, l'interprétation des fines variations enregistrées dans la production d'herbes en fonction des changements climatiques.

« Tout ce que nous pouvons dire, indique le botaniste D.S. Jenkinson, *c'est que nous n'avons pas observé jusqu'ici de corrélation statistiquement significative entre l'augmentation des concentrations de gaz carbonique dans l'atmosphère et les productions d'herbes du Park Grass Experiment de Rothamsted. »* Pour obtenir des résultats pertinents de cette expérience sur prairie poursuivie depuis plus d'un siècle, les scientifiques devront encore patienter... D'autant que d'autres facteurs, comme la température, la pluviosité et les nutriments, peuvent, eux aussi, contribuer à ces faibles variations. Pour trancher, il faudrait pouvoir comparer ces rendements avec ceux d'autres cultures. Ce qui n'a pas été fait dès le début.

Et c'est bien le revers de la médaille de ce site d'expériences à long terme que de ne pouvoir modifier, ou très peu, les conditions initiales, afin de ne pas fausser les résultats. Autre inconvénient de la station : la non-reproductibilité des expériences. Ce concept, qui s'est imposé seulement dans les années 70, est nécessaire pour être sûr que les résultats obtenus sont bien le produit du traitement infligé et non de conditions exceptionnelles (composition floristique, sol, exposition particulière au soleil et au vent).

Le risque est aussi de produire des résultats quelque peu dépassés, à partir de méthodes agricoles, techniques et cultures vieillies. *« En laissant l'expérience inchangée, on prend le risque qu'elle devienne sans intérêt pour l'agriculture moderne ; mais, en modifiant l'expérience en cours, on perd la continuité avec les premières années »*, précise D.S. Jenkinson.

Pour sortir de ce dilemme, les maîtres du lieu tentent de modifier les expériences dans le sens de l'agriculture contemporaine, mais *« tout en douceur »* – c'est-à-dire une fois que les changements agronomiques sont bien établis, et en maintenant des séquences de cultures et des traitements aussi proches que possible du schéma originel. Si l'idéal expérimental n'existe pas, Rothamsted s'en approche. Et apporte une leçon philosophique aux chercheurs : conserver la conscience du long terme.

Vincent Tardieu

Le soufre des pluies acides

Véritable livre ouvert sur la campagne anglaise, Rothamsted a collecté et stocké 250 000 échantillons de terres, graines, herbes et engrais, et effectue des relevés météorologiques depuis plus d'un siècle. A l'intérieur d'un vieux bâtiment qui n'attend que quelques donations supplémentaires pour faire peau neuve, des centaines de milliers de bocaux en verre et de pots métalliques sont alignés sur des rayonnages sombres et poussiéreux. Des kilos de terres roses, ocre, jaunes ou grises permettent de suivre l'évolution de la matière organique et les concentrations de divers produits chimiques au fil du temps. Ainsi les premiers PCB (polychlorobiphényles), utilisés depuis les années 30 dans l'industrie des solvants et les huiles de moteur, ont été décelés dix ans seulement après leur production aux Etats-Unis. Et l'on a vu s'accroître, puis décliner, le soufre issu des « pluies acides » : 6 kilogrammes déposés par hectare et par an en 1860, 24 kg en 1980, puis 10 kg en 1995.

La spationaute Claudie André-Deshays rejoindra la station Mir le 19 août

APRÈS TROIS REPORTS successifs pour raisons techniques, le lanceur russe Soyouz a finalement décollé, mercredi 31 juillet à 22 heures (heure de Paris), du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), emmenant un vaisseau cargo automatique Progress chargé de vivres, de carburant et de matériel médical et scientifique à destination de la station spatiale Mir, à laquelle il devrait s'amarrer vendredi 2 août à 22 heures (heure de Paris).

Le vol était prévu initialement le 22 juillet. Ce retard de dix jours sur le programme entraînera un report de la mission franco-russe Cassiopée. Le départ de la cosmonaute française Claudie André-Deshays vers Mir est désormais fixé au 19 août, a annoncé le service de presse des forces militaires spatiales russes, soit avec un retard de cinq jours sur la date prévue. Ce délai est nécessaire pour permettre aux deux cosmonautes russes et à l'Américaine Shannon Lucid, qui se trouvent actuellement à bord de la station, de décharger les 2,4 tonnes de matériel amené par le Progress. Parallèlement, le retour de Shannon Lucid – dont le séjour en orbite a commencé le 22 mars – devrait avoir lieu courant septembre et non plus en août.

La série noire que vient de connaître Soyouz, dont deux modèles ont explosé en mai et juin, ternit l'excellente réputation de fiabilité dont jouissait jusqu'à présent ce lanceur, que les Européens vont exploiter en commun avec les Russes (*Le Monde* daté 28-29 juillet). En tout état de cause, l'état-major des forces spatiales russes précise que les retards de lancement du Progress *« n'auront pas de conséquence sur la santé et les conditions de vie »* de l'équipage russo-américain, qui dispose de suffisamment de réserves alimentaires et médicales.

L'allongement des coupures publicitaires sur TF1 suscite de nouvelles polémiques

LE RENOUVELLEMMENT par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) des concessions de TF 1 et de M 6 continue de susciter des polémiques. En particulier l'autorisation donnée à TF 1 d'allonger la coupure publicitaires pendant les films ou téléfilms de quatre à six minutes (*Le Monde* du 31 juillet et du 1er août). Le ministre de la culture, chargé de la communication, Philippe Douste-Blazy s'est demandé, mercredi 31 juillet sur l'antenne de RTL, *« si le fait de décider dans un délai aussi court a permis de mener toute la concertation souhaitable »*.

« Il faut regarder la filière dans sa globalité, a-t-il ajouté. *Si on donne plus de publicité à une télévision privée, c'est moins de publicité pour la presse écrite, pour la radio et France Télévision ».* Depuis 1990, 4,5 milliards de francs de la publicité de la presse écrite sont passés à la télévision, a-t-il affirmé. *« Aujourd'hui la presse écrite ne va pas bien, il faut donc voir comment nous pouvons trouver des systèmes qui permettent de mieux respecter les équilibres publicitaires. »*

« Au moment où le service public souhaitait limiter la part de ses recettes publicitaires, il n'est pas tout à fait opportun de décider brutalement d'un surcroît de publicité sur les chaînes privées. Je crois que le moment n'était pas venu de le faire aussi rapidement, pendant l'été. Le CSA a encore un mois pour parler de cette convention avec M 6, deux mois avec TF 1. Il me semble qu'il ne faut pas trop de précipitation », a conclu M. Douste Blazy.

Le président de la Fédération nationale de la presse française, Bernard Porte, a à nouveau dénoncé cette autorisation qu'il juge *« très dangereuse »*. Selon lui, *« cette autorisation soulève, pour la première fois, le problème de la compétence du CSA lorsque celle-ci s'exerce au détriment de la presse »*. Le président du CSA, Hervé Bourges, a réagi mercredi à ces critiques, en particulier aux *« accusations de précipitation alors que nous négocions depuis six mois »*. Il a également souhaité un *« renouvelement »* des relations de la presse et de l'audiovisuel.

FLOU SUR LES CHIFFRES

Sur la question de fond, le flou continue de régner sur les gains que pourraient enregistrer TF 1 à la suite de l'autorisation que lui a donnée le CSA d'accroître de deux minutes la durée des écrans publicitaires qui coupent les œuvres diffusées aux heures de forte écoute. Les membres du conseil qui citaient d'abord le chiffre de 50 millions de francs minimum évoquent maintenant les chiffres de 65 à 110 millions. Les services publicitaires de M 6 et de France Télévision parlent plutôt de recettes de l'ordre de 200 et 300 millions.

Un calcul simple permet de constater qu'en 1995 TF 1 a diffusé 104 films et 123 fictions aux heures de forte écoute. Chaque spot publicitaire de 30 secondes a été vendu plus de 464 000 francs brut lorsqu'il coupait un film et plus de 378 000 francs brut lorsqu'il interrompait un téléfilm. Si la coupure publicitaire est allongée de deux minutes, il devient possible de placer 4 spots par film ou téléfilm : soit 197 millions de recettes brutes supplémentaires pour une soirée cinéma et 186 millions pour une soirée avec un téléfilm du type « Navarro ». Soit en tout 389 millions de francs. Compte tenu du fait que ces recettes brutes subissent une décote de 30 % environ, la recette nette supplémentaire de TF 1 est (en théorie) de 272,3 millions de francs. Sachant que les tarifs de 1996 ont augmenté de 7,5 %, les deux minutes supplémentaires auraient même permis à TF 1 un gain net de 292 millions cette année. Et de plus de 300 millions pour 1997.

Si TF 1 réduit son ouverture publicitaire à 5 minutes, ses gains théoriques seront de 150 millions minimum l'an prochain. Certes il n'y a pas là de quoi déstabiliser le marché publicitaire. Mais cet argent risque de manquer à France Télévision si les transferts s'opèrent au sein de l'audiovisuel et à la presse écrite si la publicité passe d'un secteur de la communication à un autre.

Yves Mamou

Les salariés de la SFP se mobilisent contre la privatisation

À L'APPEL des organisations syndicales de la Société française de production (SFP), les salariés de cette entreprise publique devaient cesser le travail pendant une heure, jeudi 1er août, lors du début de la réunion d'un comité d'entreprise (CE) extraordinaire. Vendredi 26 juillet les syndicats avaient demandé que cette réunion permette au CE d'entendre *« l'ensemble des administrateurs »* de la SFP ainsi que les *« candidats repreneurs »* de la société (*Le Monde* du 26 juillet). Les noms les plus souvent cités sont ceux du financier et publicitaire Walter Butler et d'une société dénommée Euromédia. Ils ne seront cependant pas présents au CE, assurent les responsables syndicaux qui affirment que ces deux sociétés auraient demandé aux pouvoirs publics, pour reprendre la SFP, un *« apurement des pertes passées, à hauteur de 350 millions de francs, des pertes futures à hauteur de 250 millions de francs, ainsi qu'une somme de 600 millions de francs pour un plan social de réductions d'effectifs concernant 658 personnes »*.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION NUMÉRIQUE : des *« discussions constructives »*, selon Canal Plus**, entre le PDG de la chaîne cryptée, Pierre Lescure, et le responsable de l'audiovisuel du groupe Bertelsmann, Michael Dornemann, ont eu lieu mercredi 31 juillet à Paris. Répondant à des interrogations sur l'état des relations de Canal Plus avec Bertelsmann, des responsables de la chaîne cryptée ont précisé que *« la redéfinition de ses rapports »* avec ce groupe allemand *« est liée à la fusion CLT-UFA (branche audiovisuelle de Bertelsmann) et non aux discussions entre Bertelsmann et Kirch »*, qui *« devraient aboutir à une relance de Premiere (chaîne payante allemande dont les trois groupes sont actionnaires), ce dont Canal Plus se félicite »*.

■ **PRESSE :** les salariés du journal gratuit *Paris Boum-Boum* et leur porte-parole, Roger Lancry, ont adressé une « lettre ouverte » à l'administrateur judiciaire, chargé du groupe VSD, dans laquelle ils s'inquiètent des retards et *« tergiversations pour régler définitivement ce dossier »*. Le personnel de la seule société du groupe VSD à n'avoir pas déposé son bilan a mis au point un plan de reprise de l'entreprise par les salariés (RES). Selon un représentant de l'administrateur l'affaire suit son cours et devrait être examinée par le tribunal de commerce à la rentrée.



DANS LES RUES DE PARIS

Entre l'Opéra et la place Vendôme, à la recherche d'écrivains américains

Dans les rues aux boutiques prestigieuses du deuxième arrondissement, quelques haltes rappellent le souvenir de voyageurs venus d'outre-Atlantique

« LES NOMBREUX Américains qui ont passé l'été en Europe s'agrègent doublement dans cette région classique, d'environ 1 kilomètre carré, limitée au sud par la rue de Rivoli, au nord par la rue Scribe, et dont le point le plus sacré est l'angle du boulevard des Capucines qui se prélasse au sourire du Grand Hôtel. (...) Il m'a semblé toutefois cette année que nos compatriotes étaient décidément moins nombreux que d'habitude, et qu'en se promenant entre le Nouvel Opéra et le Palais-Royal, on entendait vraiment presque autant de français que d'américain... » Bien avant que les écrivains et poètes de la *« lost generation »* (selon la formule de Gertrude Stein) ne prennent leurs marques sur la rive gauche et dans les brasseries de Montparnasse, Henry James avait, dès novembre 1875 (dans une de ses correspondances pour le journal new-yorkais *La Tribune*, réunies sous le titre *Esquisses parisiennes*, 10/18, 1974), balisé un territoire de prédilection pour ses compatriotes. Entre l'Opéra, la Madeleine et les Tuileries.

ÉPICENTRE DU CHIC

Même si certaines bornes frontalières – l'ambassade des Etats-Unis, jouxtant la Concorde, le siège de l'American Express, rue Scribe, ou la librairie américaine Brentano's, avenue de l'Opéra – permettent aujourd'hui d'affiner la topographie esquissée par le subtil James, en mettant ses pas dans les siens, ce quartier du *must* reste une sorte d'insaisissable triangle des Bermudes. Là, en apparence, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe et calme – pour la volupté baudelairienne, il faudra voyager ailleurs –, mais l'on peut y naufrager, s'y engloutir.

Dans la lumière tremblante du zénith estival, la place Vendôme, épicentre du chic, œil du cyclone des frivolités alentour, paraît plus que jamais figée dans sa splendeur minérale et son hiératisme de bronze. Et comment s'étonner que la rue de la Paix soit la plus chère au Monopoly ? Ses proportions sont réglementairement napoléoniennes, sa perspective absolument correcte, sa sagesse exemplaire ; une artère, une ligne de chance sans partage.

Il est bon de flâner dans ce périmètre béni des dieux du shopping haut de gamme et de la joaillerie en *duty free* où quelques Rolls semblent faire de la figuration pour un remake de Cukor ou de Lubitch. *So good...* Juste à côté du ministère de la justice scintille l'Hôtel Ritz, immuable quartier général des villégiateurs fortunés d'outre-Atlantique qui constituent encore 44 % de sa clientèle.

« Lorsque je rêve de la vie après la mort, l'action se passe toujours au Ritz à Paris », affirmait Hemingway, qui avait su prendre quelques acomptes sur les béatitudes de l'éternité après avoir découvert, ébloui, le luxe moelleux du palace où son compagnon, Francis Scott Fitzgerald l'avait traîné. Lorsque le succès littéraire lui permit de s'offrir autre chose qu'une chambre mansardée à la Mouffe et du mâcon blanc, « Papa » Hemingway prit ses habitudes place Vendôme. Et il sympathisa vite avec le barman, surnommé Bertin, qui confectionnait comme personne le Martini dry cocktail à l'appellation trompeuse puisqu'il se compose d'une bonne rasade de gin pur – boisson rustique et plutôt mal famée depuis la Prohibition – sur un lit de glaçons « lavés » au vermouth. Comme, un peu plus tard, l'auteur de *L'Adieu aux armes* devait libérer l'établissement et ses caves, mitraillette sous le bras, c'est assez justement que le petit bar, donnant rue Cambon, a été baptisé : Bar Hemingway. Après quelques années d'éclipse, on l'a solennellement rouvert le 25 août 1994, à l'occasion du centenaire de la libération de Paris et des libations qui, *in situ*, s'ensuivirent.

L'ambition du propriétaire du Ritz d'en faire un bar littéraire, poulailler d'acajou pour gens de plume, reste pour l'heure un pari. Les murs tapissés de photos d'écrivains (uniquement des chers disparus, afin de ne vexer personne), les boiseries, la petite bibliothèque, les confortables fauteuils de cuir matelassé et la cave à cigares en font certes un havre intime, feutré, douillet, mais qui attend d'être hanté pour devenir un vrai petit Salon du livre...

Autour de rue de la Paix, l'*American way of life* à l'ancienne fleure un peu la naphtaline et malgré les bannières étoilées qui claquent et le néon qui clignote pour tenter d'attirer les papillons de nuit, on aurait tort de croire que Las Vegas habite au 21... de la rue Daunou. Dans le clinquant *American dream*, le rêve qui passe est en trompe-l'œil, à l'image du spectacle de transformistes qui promet Madonna, Michael Jackson et Prince en *live show*.

SOUVENIRS À REVENDRE

Au 5 de la même rue Daunou (d'où son plaisant sous-titre de noblesse : Sank roo doe noo) le Harry's Bar a, lui, de l'authenticité, du *spirit*, du supplément d'âme et des souvenirs à revendre. Dans l'inusable décor qui n'a pas changé depuis sa création en 1911, cette minuscule enclave new-yorkaise en plein deuxième arrondissement court juste le risque de devenir un musée. La patine est épaisse sur les fanions des universités accrochés aux murs d'acajou, les tabourets et les chaises western, les petites tables rectangulaires et le plafond mouluré, nacré par la nicotine, semblent attendre les visiteurs.

Le plus nouveau des barmen qui par leur sens des dosages font l'ambiance d'un tel établissement, Gilles, a lui-même douze ans d'âge maison, comme les grands bourbons. Claude, qui officie avec lui ce soir-là, en est à sa trente-troisième année de bon et loyal service.

Papa, Tango, Charlie... Nous voilà bien aux Bermudes. Prêt à nous noyer dans les brumes des alcools et à nous laisser fouetter par la bourrasque de nostalgie des *roaring twenties*, sans rapport avec les quarantièmes rugissants...

Au Harry's, comme au Ritz, on ne pratique pas la traditionnelle *happy hour*, durant laquelle la consommation est renouvelée gracieusement (une coutume désormais répandue dans les *lounges* et pubs de Paris) et la tendance est plutôt à y boire un verre pour le prix de deux. Pourtant, si, par pure conscience professionnelle et comme pour un hommage aux anciennes traditions journalistiques, vous vous efforcez de comparer les mérites du side car (cognac, Cointreau et citron) qui peut vite fait vous envoyer dans le fossé, du requinquant gin fizz et du toujours magique blue lagoon, tout pourra d'un coup s'éclairer dans la pénombre de ce dernier *saloon* où l'on cause, à certaines heures pâles de la nuit.

N'est-ce pas le prince de Galles qui devise là-bas avec les Dolly Sisters tandis que les volontaires de l'escadrille La Fayette trinquent gaiement avec Marlène Dietrich et Gene Kelly ? Quant à cette suave mélodie montant de la *downstair's room*, on parierait bien que c'est George Gershwin qui s'est mis au piano pour recomposer *Un Américain à Paris*. Enfin – il ne manquait plus que lui –, voilà ce vieil Ernest *himself !* qui pousse la porte à double battant, histoire de s'envoyer *the last for the road*.... Délicieux fantômes d'une fête qui fut Paris.

Robert Belleret

DESSINS DE JEAN-PIERRE CAGNAT

George Whitman and Company

SI L'ON NE PRÊTE QU'AUX RICHES, George Whitman doit être à l'abri du besoin. Ce libraire-là, Américain assez peu tranquille, est déjà une légende. N'hésitant pas à en faire un petit-fils de Walt, le poète lyrique américain, on le décrit volontiers comme un aventurier qui aurait été sauvé d'une mort quasi certaine grâce aux remèdes mystérieux des Indiens d'Amazonie et aurait connu la paille des cachots groënlandais pour avoir trop activement soutenu la cause des Esquimaux... Ami d'Hemingway, intime d'Henry Miller, propagandiste de la *beat génération* et pourquoi pas copain d'enfance du « Grand Will » puisqu'il a emprunté l'illustre patronyme pour baptiser son échoppe de la rue de la Bûcherie, dans le cinquième arrondissement, « Shakespeare and Company ».

De fait, le bruit et une certaine fureur animent ce lieu qui borde la Seine et fait face à la Cité. Outre les livres qui tapissent les murs, le sol et certains plafonds, c'est la « compagnie » qui fait ici toute la différence puisque cette extravagante librairie américaine de la rive gauche tient aujourd'hui de l'auberge de jeunesse. Entre les in-quarto et les éditions de poche, des divans, devenus paillasses, accueillent régulièrement des routards férus de littérature ou de poésie américaine. *« Cette nuit, j'ai hébergé six étudiants de Bucarest... »*, observe l'hospitalier libraire.

« Walt Whitman n'est pas mon grand-père mais mon père ! », vous annonce-t-il tout de go en précisant quand même aussitôt : *« Il n'écrivait pas de poésie mais des livres scientifiques... »*. Une simple histoire d'homonymie ? Pas simple, non. Car, pour le reste, vérités et légendes se mêlent. « Shakespeare and Compagny » n'a fait que reprendre le nom de la librairie-bibliothèque que tenait Sylvia Beach, 12, rue de l'Odéon. C'est là que, dans les années 20, Hemingway empruntait des œuvres de Tourgueniev ou de Dostoïevski alors qu'il n'avait pas le sou.

Mais voilà quand même plus de trente-cinq ans que la belle enseigne a refleuri sur le quai de Montebello. *« En 1946, j'étais venu à Paris pour m'occuper des orphelins de guerre et je me suis retrouvé à la Sorbonne pour préparer un diplôme de civilisation française. Comme j'avais des livres plein ma chambre, en 1951, j'ai loué cette boutique, abandonnée, pour les y caser. J'en prêtais, j'en vendais, et voilà.... »*

Henry Miller fut bien une connaissance de M. Whitman – qui se souvient de ces virées nocturnes au cours desquelles l'auteur du *Tropique du Cancer* venait vider quelques bouteilles de vin devant la librairie – et c'est sur ce même trottoir qu'Allan Ginzburg récita pour la première fois ses poèmes en public. Aujourd'hui, c'est par dizaines que les poètes, écrivains viennent en pèlerinage dans la petite boutique. Ainsi, en fin d'après-midi, peut-on se retrouver sur le trottoir à siroter un thé glacé en devisant avec un auteur de l'Iowa monté sur patins à roulettes et une poétesse de Malibu, adepte du surf, quasiment aux pieds des tours de Notre-Dame.

Au troisième étage du petit immeuble dévoré par les livres où le libraire octogénaire nous a fait monter, une odeur de pêches trop mûres et de fromage aigrelet flotte dans les pièces où sont punaisées des photos de Jacques Chirac (dédicacées), de Sartre, de Faulkner, d'Anaïs Nin et de Lawrence Durrel, familier des lieux. La conversation finit par tomber, comme le jour, des nuages passent dans les yeux de faïence de notre hôte. *« Mes livres parlent pour moi... J'ai toujours vécu comme ça, comme un clochard »*, soupire en souriant le vieil homme peu amer.

R. B.

VENTES

Les bureaux dos-d'âne

COMPROMIS entre le bureau à caissons, le cabinet Renaissance et la commode scribanne, le bureau dos-d'âne apparaît en France dans les années 1730. Marqué au début par une certaine lourdeur, il devient, entre les mains des ébénistes parisiens, un meuble élégant et pratique. A l'époque, on l'appelle « secrétaire en pente » ou « bureau de pente » et sa caractéristique est de présenter un abattant en forme de pupitre découvrant des tiroirs, des casiers et souvent une cachette à secret.

Le terme « dos-d'âne », dont l'origine demeure mystérieuse, se révèle récent. Il n'est pas employé au XVIII[e] siècle et n'existe pas non plus dans le *Dictionnaire de l'ameublement* d'Henri Havard de 1880. Avec quelques variantes dans le décor, les matériaux employés et les dimensions, le dos-d'âne, fabriqué au cours du XVII[e] dans sa version citadine, donne naissance à des modèles provinciaux solides et massifs dont les artisans perpétuent les formes au XIX[e], alors que les ébénistes parisiens l'ont pratiquement abandonné dès l'époque Louis XVI.

Les premiers bureaux de pente présentent des chantournements vigoureux qui font le charme du style Louis XV : hauts pieds galbés, ceinture légèrement découpée, contour de l'abattant profilé en forme d'accolade avec des courbes en façade et sur les côtés pour les plus soignés. En règle générale deux rangées à tiroirs placées entre le piètement et l'abattant viennent équilibrer le meuble. Les modèles simples se contentent d'un placage de bois contrastés ou d'une marqueterie basique (filets ou ailes de papillon). Des fleurs ou des trophées marquetés apportent une touche de raffinement, mais les dos-d'âne les plus précieux sont en laque d'Extrême-Orient, rehaussés de bronzes dorés.

Parmi les estampilles reviennent souvent celles de Migeon, Mondon, Saunier. Les marques de BVRB, Dubois, RVLC ou Criaerd figurent sur les dos-d'âne de qualité exceptionnelle, qui se négocient autour de plusieurs millions de francs. Plus abordables, les modèles Louis XV en marqueterie se trouvent entre 45 000 et 80 000 francs, suivant la beauté, l'élaboration des motifs et l'abondance des décors en bronze doré. Les moins chers se contentent d'un motif uniforme, avec pour seul bronze les entrées de serrure de l'abattant, les autres sont ornés de marqueteries, rehaussées de sabots, de poignées de tirage et de chutes d'angles.

Après une éclipse de près d'un siècle, le bureau de pente revient à la mode sous le Second Empire avec le retour aux styles Louis XV et Louis XVI. Précieux dans tous les sens du terme, les dos-d'âne Napoléon III offrent des matières à effets fastueux comme la marqueterie de Boule ou la laque burgautée (incrustée de motifs en nacre). Leurs prix vont de 8 000 à 15 000 francs.

En province on rencontre le dos-d'âne sous deux formes. Le modèle classique, haut sur pieds et doté d'une ou deux rangées de tiroirs, diffère du meuble parisien par son exécution en bois massif et ses lignes plus raides. Si le piètement est souvent galbé, le haut reste droit, seul l'abattant est chantourné et parfois rehaussé de fins motifs marquetés. Ces bureaux valent entre 10 000 et 40 000 francs.

Héritier de la commode scribanne anglaise, l'autre version du dos-d'âne est constituée d'une simple commode surmontée de l'élément bureau à tiroirs et casiers dissimulés par l'abattant. Ainsi agencé, ce meuble offre un grand volume de rangement. C'est peut-être cet aspect fonctionnel qui l'a fait proliférer dans de nombreuses régions. Là aussi, les prix montent selon la beauté et la qualité, et les amateurs disposent d'un choix entre 30 000 et 50 000 francs.

Outre la richesse des matériaux et du décor, il faut observer dans le détail la finition pour apprécier la qualité de ces meubles. Qu'ils soient sur pieds ou en commode, les dos-d'âne doivent présenter des volumes harmonieux, un équilibre heureux entre les proportions de l'abattant, du piètement, de la ceinture, des galbes des pieds ou des montants.

Catherine Bedel

BROCANTES

- **Pléneuf-Val-André (Côtes-d'Armor)**, 35 exposants, vendredi 2 et samedi 3 août.
- **Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)**, 250 exposants, vendredi 2 août.
- **Langrune-sur-Mer (Calvados)**, 110 exposants, samedi 3 et dimanche 4 août.
- **Savigny-lès-Beaune (Côte-d'Or)**, château, samedi 3 et dimanche 4 août.
- **Montcuq (Lot)**, 40 exposants, samedi 3 août.
- **Chenoise (Seine-et-Marne)**, 150 exposants, samedi 3 et dimanche 4 août.
- **Comps-sur-Artuby (Var)**, 50 exposants, samedi 3 août.
- **Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne)**, place de la Nation, 90 exposants, samedi 3 août.

ANTIQUITÉS

- **Allanche (Cantal)**, parc municipal et salle polyvalente, 100 exposants, 20 F, du vendredi 2 au samedi 4 août, de 9 à 19 heures.
- **Cabourg (Calvados)**, salle Michel-d'Ornano, 50 exposants, 20 F, du samedi 3 au lundi 5 août, de 10 à 20 heures.
- **Saint-Savinien (Charente-Maritime)**, abbaye des Augustins, 30 exposants, 15 F, samedi 3 et dimanche 4 août, de 9 à 19 heures.
- **Vailly-sur-Sauldre (Cher)**, centre socioculturel, 30 exposants, entrée libre, samedi 3 et dimanche 4 août, de 9 à 19 heures.
- **Objat (Corrèze)**, place du Champ-de-Foire et salle des congrès, 50 exposants, 10 F, samedi 3 et dimanche 4 août, de 9 à 19 heures.
- **Issigeac (Dordogne)**, place du Château-des-Évêques, 60 exposants, entrée libre, samedi 3 et dimanche 4 août, de 9 à 19 heures.
- **Saint-Méloir-des-Ondes (Ille-et-Vilaine)**, place du marché, 150 exposants, 20 F, du samedi 3 au lundi 5 août, de 9 à 19 heures.
- **Damgan (Morbihan)**, salle omnisports, 40 exposants, 20 F, samedi 3 et dimanche 4 août, de 9 à 19 heures.
- **Fayence (Var)**, grand jardin, 80 exposants, 25 F, du samedi 3 au jeudi 15 août, de 10 à 20 heures.

هكذا من الأصل

Dégradation orageuse sur le Sud et l'Est

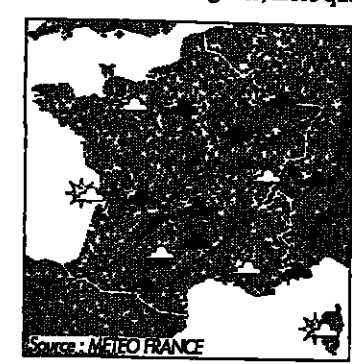
LA FRANCE est assez bien protégée par l'anticyclone des Açores qui se prolonge par une dorsale en direction du golfe de Gascogne. Toutefois, ces hautes pressions n'occupent pas une position assez septentrionale pour empêcher les perturbations océaniques de s'infiltrer par intermittence sur le pays. Ce sera le cas vendredi avec, au contact de l'air chaud présent sur le Sud et l'Est, une dégradation orageuse sur ces régions, alors que le Nord-Ouest, dans de l'air océanique plus frais, retrouvera de belles éclaircies.

Vendredi, sur la Bretagne, les Pays-de-Loire, le Poitou-Charentes, la Normandie, la région parisienne, la Picardie et le Nord, la journée sera dominée par de bons moments ensoleillés alternant avec des passages nuageux. Sur le Nord-Est et le Centre-Est, de la frontière allemande aux Alpes du Nord, en passant par la Bourgogne et le Jura, la matinée sera nuageuse. Quelques éclaircies se développeront, mais le ciel restera menaçant et délivrera, ici ou là, une ondée. L'après-midi, le ciel se couvrira et des averses à caractère orageux se déclencheront sur la Bourgogne puis, en fin de journée, sur le sud de l'Alsace, la Franche-Comté et le nord des Alpes.

Du Sud-Ouest au Massif Central et au littoral méditerranéen, de belles éclaircies seront observées en début de journée, à l'exception des régions au sud de la Garonne qui se réveilleront sous un ciel assez bas. Les nuages prendront vite le dessus des Pyrénées au Massif Central, et c'est un temps lourd, ponctué par des ondées localement orageuses, qui s'installera pour le reste de la journée. Sur les côtes aquitaines et le littoral méditerranéen, les éclaircies seront plus larges, surtout sur le Sud-Est où l'on observera simplement de petits passages nuageux sur le continent et un ciel qui restera tout bleu sur la Corse.

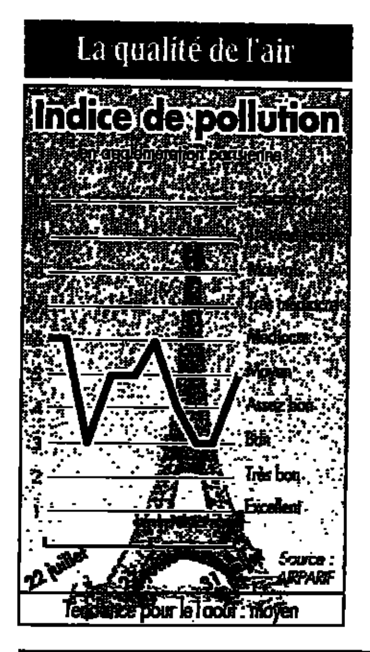
Les températures minimales seront douces, comprises entre 11 et 15 degrés sur le Nord-Ouest, 13 à 17 sur les autres régions, voire 18 à 23 dans le Sud-Est. L'après-midi, il fera environ 20 degrés près de la Manche, 23 à 25 ailleurs (localement 27), la chaleur restant forte de la Provence à la Corse avec 28 à 31 degrés.

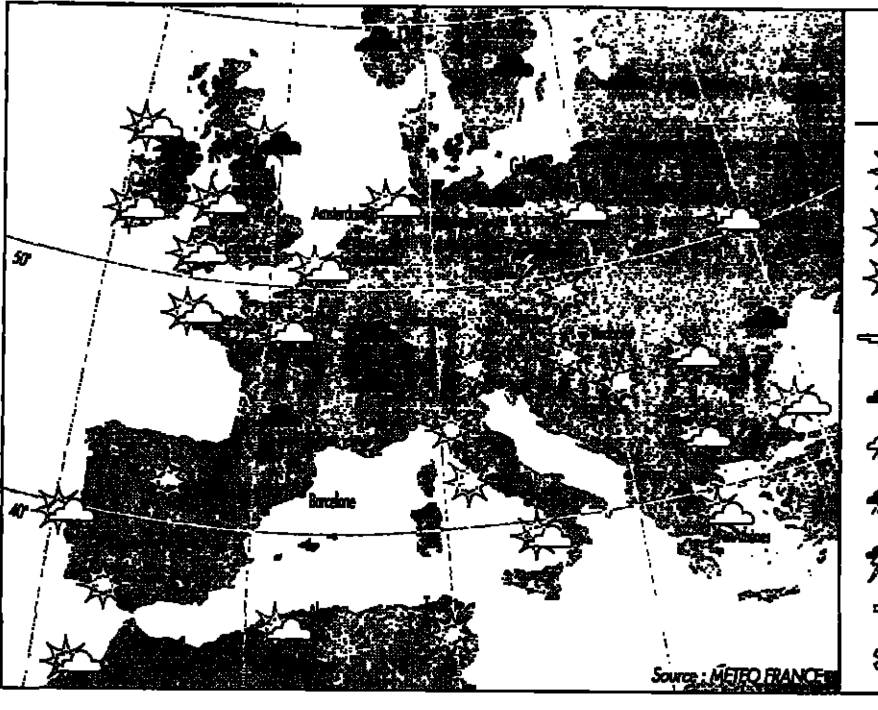
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 2 août vers 12h00

La qualité de l'air



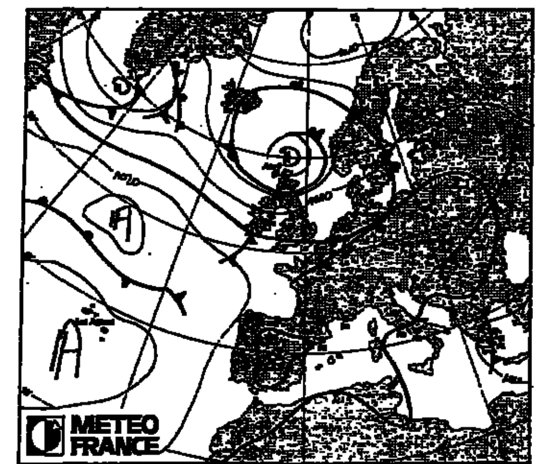




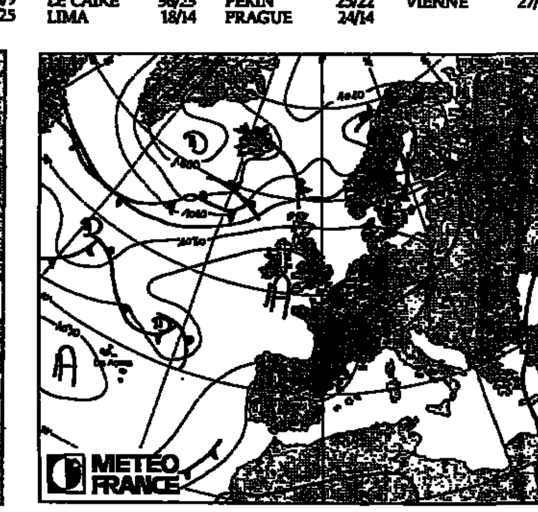
TEMPÉRATURES du 31 juillet maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	28/18
BIARRITZ	23/17
BORDEAUX	28/13
BOURGES	28/13
BREST	21/14
CAEN	24/16
CHERBOURG	21/14
CLERMONT-F.	29/13
DIJON	29/14
FORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	30/16
LILLE	22/14
LIMOGES	29/12
LYON	28/16
MARSEILLE	32/20
NANCY	27/12
NANTES	24/14
NICE	30/21
PARIS	28/18
PAU	27/15
PERPIGNAN	32/20
POINTE-À-PIT.	32/25
RENNES	24/17
ST-DENIS-RÉUNION	25/18
ST-ÉTIENNE	28/14
STRASBOURG	28/14
TOULOUSE	28/16
TOURS	27/13

ÉTRANGER	
ALGER	31/18
AMSTERDAM	20/13
ATHÈNES	32/22
BANGKOK	36/28
BARCELONE	28/21
BELGRADE	23/18
BERLIN	22/15
BOMBAY	31/26
BRASILIA	26/15
BRUXELLES	22/14
BUCAREST	33/16
BUDAPEST	26/17
BUENOS AIRES	21/9
CARACAS	31/25
CHICAGO	24/16
COPENHAGUE	20/14
DAKAR	29/23
DUBAI	38/30
DUBLIN	19/11
FRANCFORT	27/14
GENÈVE	28/14
HANOÏ	31/27
HELSINKI	16/11
HONGKONG	32/29
ISTANBUL	29/22
JAKARTA	31/22
JÉRUSALEM	33/27
KIEV	30/19
KINSHASA	28/19
LE CAIRE	36/23
LIMA	18/14
LISBONNE	26/17
LONDRES	26/12
LOS ANGELES	25/19
LUXEMBOURG	25/14
MADRID	37/17
MARRAKECH	40/21
MEXICO	23/13
MILAN	29/16
MONTRÉAL	22/17
MOSCOU	25/14
MUNICH	25/12
NAIROBI	22/9
NEW DELHI	31/26
NEW YORK	22/19
PALMA DE M.	29/19
PÉKIN	25/22
PRAGUE	24/14
PRETORIA	21/8
RABAT	27/18
RIO DE JAN.	19/15
ROME	31/19
SAN FRANC.	21/13
SANTIAGO	17/2
SÉVILLE	37/20
ST-PÉTERS.	20/13
STOCKHOLM	23/13
SYDNEY	18/11
TENERIFE	31/23
TOKYO	33/27
TUNIS	32/21
VARSOVIE	22/14
VENISE	29/19
VIENNE	27/14



Situation le 1er août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 3 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
Viande fraîche

DEPUIS ce matin, les boucheries parisiennes ont ouvert leurs portes et présentent à leur clientèle un choix appétissant de bœuf, de veau et de mouton. Privés depuis longtemps de viande fraîche, les consommateurs sont venus nombreux acheter les 150 grammes (120 grammes sans os) auxquels leur donnent droit leurs tickets. Souvent aussi, désireux de garder leurs tickets pour la fin de la semaine, ils ont préféré acheter en ce premier jour la viande du « secteur libre ».

Quel prix l'ont-ils payée ? Cela, semble-t-il, dépend des commerçants et des quartiers. Tel boucher de la rue du Faubourg-du-Temple qui s'approvisionne directement à la campagne vend au même prix (prix taxé) et sans limitation de quantité avec ou sans tickets (bœuf, 147 F le kilo). Le même boucher vend 180 F le kilo de veau et 200 F le kilo de mouton.

Mais c'est là un cas exceptionnel, car aussi bien dans le 18e, le 20e que dans le 10e arrondissement les clients paient le veau, le mouton et le bœuf de 280 à 300 F les meilleurs morceaux. Quant au pot-au-feu, il se vend aux environs de 200 F dans le secteur libre alors qu'il est taxé avec tickets à 88 F, mais il y a peu d'amateurs. Dans l'ensemble les bouchers trouvent facilement des acheteurs au prix libre, mais ils craignent que cet engouement ne soit que passager.

Le contrôle du secteur libre apparaît quasi inexistant. Pratiquement les bouchers servent selon leurs disponibilités. Dans les quartiers où la clientèle passe pour aisée, on a déjà constaté des abus choquants. Un boucher du 16e arrondissement a vendu du bœuf jusqu'à 400 F le kilo. C'est aux consommateurs eux-mêmes à s'opposer à de tels excès. Ils le peuvent en s'abstenant d'acheter à de pareils cours.

(2 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6878

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III								■	
IV				■					
V					■			■	
VI	■								
VII			■				■		■
VIII					■				
IX						■			
X		■							
XI					■				■

HORIZONTALEMENT

I. Fait partie des gens de la terre. – II. Peut se produire en un moment. – III. On entend des cris quand elles sont piquées. – IV. Dans le vocabulaire du charretier. Fit sauter. – V. Assure une consolidation. Pronom. – VI. Comme une araignée. – VII. Tête de pont. A formé un bloc. – VIII. Etre très attachant. Ses pentes sont très cultivées. – IX. Un gisement d'uranium. A fait quelque chose. – X. Peut être traité de bouffi. – XI. Traverse deux lacs du même nom. Souvent entendu sur les remparts de Séville.

VERTICALEMENT

1. Mignon, il ne fait pas partie des mortels. Forte, elle avait besoin d'une ceinture. – 2. Un hérisson quand il est à bouteilles. – 3. Petit canal. Quand il est brisé, on s'arrête. – 4. Circule à l'étranger. Une corbeille pour la fleuriste. – 5. Dans le Cher. Partie de Paris. Un métal dur. – 6. Quand on la fait, il y a évidemment de la casse. Un peu de repos. – 7. Le travail, pour une femme. Circulait en Chine. – 8. Mieux que rien. Est généralement salée quand elle est verte. – 9. Partie de quilles. En Provence.

SOLUTION DU N° 6877

Horizontalement

I. Bourdons. – II. Observées. – III. Vengeurs. – IV. Ise. Ile. – V. Nie. Séide. – VI. Ré. Dés. – VII. Bécarres. – VIII. Ob. Esse. – IX. Sprats. Or. – X. Tentateur. – XI. Eue. Cesse.

Verticalement

1. Bovin. Buste. – 2. Obésité. Peu. – 3. Usnée. Corne. – 4. Reg. Rabat. – 5. Dreiser. Tac. – 6. Ovule. Reste. – 7. Néréides. Es. – 8. Ses. Dessous. – 9. Fès. Erre.

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** La Deutsche Bank, première banque privée allemande, va ouvrir des filiales de services aux particuliers dans certaines grandes surfaces. Grâce à cette présence dans les grands magasins, la banque espère profiter de l'allongement des heures d'ouverture des commerces qui entrera en vigueur le 1er novembre. – *(AFP.)*

■ **SUÈDE.** La compagnie Scandinavian Airlines System (SAS) va louer, via sa filiale SAS Commuter, quatre avions régionaux de fabrication suédoise. Ces appareils, des Saab 2 000 d'une capacité de 49 passagers, seront affectés à des lignes intérieures suédoises ou entre la Suède et la Finlande. – *(AFP.)*

■ **ILE-DE-FRANCE.** Le nombre de touristes venus séjourner à Paris et en Ile-de-France en juillet semble avoir stagné par rapport à l'année dernière. Selon le Comité régional du tourisme, le nombre des visiteurs américains est en hausse et des touristes israéliens et de Chine populaire sont venus très nombreux visiter la capitale. – *(AFP.)*

■ **VOITURES DE LOCATION.** Durant tout l'été et jusqu'à la mi-octobre, le loueur de voitures Budget propose à sa clientèle séjournant sur la Côte d'Azur trois modèles de cabriolet haut de gamme : Ford Escort cabriolet, BMW 318i cabriolet et BMW Z3 Roadster. Ces véhicules sont disponibles dans les agences Budget de Nice, Cannes et Antibes.

JEUX

LOTO – MERCREDI 31 JUILLET 1996

1er tirage : 14 18 24 25 30 35 – 3

[illegible]	1	9 517 000 F
[illegible]	7	127 [illegible] F
[illegible]	321	9 600 F
[illegible]	21 040	[illegible] F
[illegible]	[illegible]	17 F

2e tirage : 3 4 20 32 39 45 – 41

[illegible]	1	[illegible] F
[illegible]	4	219 290 F
[illegible]	390	10 600 F
[illegible]	[illegible]	217 F
[illegible]	[illegible]	20 F

PARIS EN VISITE

Samedi 3 août

■ **DE LA CITÉ AU LOUVRE**, histoire des palais royaux (50 F), 10 h 30 et 14 heures, sortie du métro Cité (Frédérique Jannel).

■ ***L'ÎLE DE LA CITÉ*** **(50 F)**, 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **DES HAUTES-FORMES** au Château des Rentiers (60 F), 11 heures, sortie du métro Nationale (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : du Cirque d'hiver à la fontaine des Haudriettes (50 F), 11 heures, devant les guichets du métro Filles-du-Calvaire (La Parisienne).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition « Pisanello », 11 heures ; « *Les primitifs français et l'école de Fontainebleau* », 11 h 30 ; « La peinture française du XVIIe siècle, de Poussin à Le Brun », 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude-Marti).

■ **LE 6e ARRONDISSEMENT** (40 F), 14 heures, 6, place Saint-Michel (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 14 h 30 (35 F), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris) ; 15 h 30 (50 F + prix d'entrée), sortie du métro Philippe-Auguste, côté boulevard de Charonne (Claude-Marti).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES PONTS DE PARIS**, de la Cité au pont des Arts (45 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Paris capitale historique).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche côté impair (Europ explo).

■ **LA SEINE**, deuxième port fluvial d'Europe (50 F), 14 h 30, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **BAGATELLE** : le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **LE COUVENT DES CARMES** et ses prisons (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Isabelle Hauller).

■ **DU BAS MARAIS** à Saint-Louis-en-l'Île (60 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (*La Parisienne*).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ ***L'INSTITUT*** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

■ **MUSÉE MAILLOL** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Bac (Monuments historiques).

■ **LES PONTS**, du Pont neuf à la Concorde (37 F), 15 heures, sur le Pont neuf au pied de la statue d'Henri-IV (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER MONTORGUEIL-SAINT-DENIS** (37 F), 15 heures, sortie du métro Sentier, angle de la rue de Cléry (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **LE VILLAGE DES BATIGNOLLES** (50 F), 15 heures, sortie du métro Brochant (Paris passé, présent).

AVIGNON 96 Le chorégraphe Bill T. Jones fait chanter Jacques Brel dans la Cour d'honneur avec seulement trois danseurs sur le plateau le plus dangereux du monde. *Sur la place* est un des événements de ce Cinquantenaire du Festival d'Avignon. Le ballet sera dansé jusqu'au 3 août. ● *AMSTERDAM, Ne me quitte pas, Jeff, Mathilde, Le Plat Pays, La Valse à mille temps* comptent parmi les neuf chansons choisies par l'Américain. Pourquoi Brel et l'amour impossible, après le sida, le racisme, l'homosexualité, autant de thèmes et de luttes qui constituent l'œuvre de Bill T. Jones ? ● DEUX AUTRES CHORÉGRAPHIES, *Ursonate* (1996), dansée sur la poésie sonore homonyme de Kurt Schwitters, et *D-Man in the Waters* (1989), superbe credo de vitalité, accompagnent Jacques Brel, l'éternel amant malchanceux. Une obsession hétérosexuelle troublante, selon Bill T. Jones.

Bill T. Jones danse Jacques Brel et apostrophe les mécontents

Furieux de certaines réactions du public, le chorégraphe américain a répliqué à la salle en plein spectacle lors de la première représentation de « Sur la place » dans la cour du Palais des papes. Cette création était accompagnée d'« Ursonate » (1996) et de « D-Man in the Waters » (1989)

SOIRÉE BILL T. JONES/ARNIE ZANE COMPANY. Sur la place : Jacques Brel (musiques et chansons). Robert Wierzel (lumières). Fernando Sanchez (costumes). Ursonate : Kurt Schwitters (poésie sonore dite par Christopher Butterfield). Bill T. Jones et Gregory Bain (décor). Robert Wierzel (lumières). Byron Lars (costumes). D-Man in the Waters : Félix Mendelssohn (musique). Robert Wierzel (lumières). Le 31 juillet.

COUR D'HONNEUR, jusqu'au 3 août, 22 heures. Tél. : (16) 90-14-14-14.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

On peut ne pas aimer Bill T. Jones, voir en lui un chorégraphe de mauvais poil, séducteur, toujours prêt à faire parler de lui, on ne peut s'empêcher de trouver que l'homme a du courage. On aime ses combats de rebelle, ses œuvres d'opinion. Serait-il Français qu'on ne lui taillerait pas de telles croupières. Ce n'est pas qu'il ne fasse pas d'erreurs ; il n'est pas toujours extraordinaire, il bâcle parfois. Mais il prend des risques. Il pose des questions. On dit qu'il s'est assagi. Il n'arrive pas à Avignon avec un programme « sida-homosexualité-peuple noir », comme certains pouvaient l'attendre. Bill T. Jones danse dorénavant avec les mots. Des mots pris dans la culture européenne.

Il y a Bill T. Jones et Jacques Brel : *Sur la place*, la chorégraphie qui les lie, est l'oeuvre la plus attendue. Elle a été créée sur neuf chansons du Belge. Il y a aussi Bill T. Jones et Kurt Schwitters : *Ursonate*, chef-d'œuvre de poésie sonore écrit, en 1928, par le plasticien-inventeur, affilié au dadaïsme, Kurt Schwitters, est chorégraphié ici dans son entier. Soit quarante-cinq minutes d'éructations, d'onomatopées hoquetantes, savantes. Un régal qui nécessite des nerfs solides.

Brel et la danse de Bill T. Jones sont deux univers impitoyablement opposés. Ce décalage se révèle au bout du compte assez réjouissant. Au pathos de l'amour malheureux du chanteur, qui souvent pèse des tonnes, le chorégraphe oppose, ou plutôt propose, un trio dans le genre libertin, ou alors « copains-copains ». Bill T. Jones, qui ne cache rien de sa vie privée dans son livre *Last night on earth* (à paraître en français), est incapable, tant il est fou de l'élégance du corps, d'affronter la trivialité du chanteur.

Bill T. Jones a de l'audace. Sur le plateau de la Cour d'honneur, qui fiche une trouille bleue à tous les artistes, il ne met, en tout et pour tout, qu'une table, deux danseurs et une danseuse. Bien sûr, la fille est un peu isolée. Mais, dans le monde de Brel, la femme n'est-elle pas toujours l'absente, celle qui s'en va, qui abandonne l'homme ? Bill T. Jones n'a pas cherché à inventer une danse par chanson. Il développe une chorégraphie globale avec des gestes que l'on retrouve tout au long : tel ce mouvement de tête qui avance et recule, les épaules tenues en avant, le corps penché.

Quelques points forts de *Sur la place* : le solo de la femme abandonnée – il y en a quelques-unes chez Brel – dansé par Odile Reine-Adelaïde dans la pénombre, entrecoupé de gesticulations, avant la chute, arquée (*Orly*). Les allers-retours de Bill T. Jones, effectués sur la table, face au public, alors qu'il est appuyé sur ses deux compagnons. Il tressaille, s'arrête, se reprend, tout son corps exprime la défaillance que provoque le retour annoncé de la femme aimée (*Mathilde*). *La Valse à mille temps* est très réussie, avec cette jambe pointée de la danseuse qui tâte l'espace avant de se glisser dans le rythme binaire. Et le chorégraphe n'est-il pas une incarnation à la Genet du marin qui rêve dans le port d'Amsterdam ?

Le beau Bill T. Jones, n'ayant pas apprécié quelques réactions de spectateurs, a demandé à la fin de *Sur la place* qu'on fasse la lumière sur le public. Il dit, très en colère, en direction des manifestants : *« Je n'ai jamais su résister à un combat ! On est ici au Cinquantenaire d'un grand festival, il faut avoir de l'audace, alors ne hurlez pas dans le noir ! »* Assagi l'Américain ?

CHAOS TRÈS ORDONNÉ

On a un faible pour l'*Ursonate*, ce poème méthodiquement délirant de Kurt Schwitters. Goût coupable si l'on en croit les réactions de la salle. Quoi de plus drôle pourtant que ces variations à l'infini, ces répétitions de syllabes colorées par les voyelles. Ce poème sonore est découpé comme une sonate. Bill T. Jones a su rassembler cette trombe verbale en un chaos très ordonné. Trop peut-être. Il y manque ce jaillissement, que d'aucuns jugent facile, mais qu'on apprécie, tant il est lié à la vitalité du chorégraphe.

Un carré blanc délimite au sol une aire centrale de jeu. Le plateau est utilisé à son maximum de largeur. Le récitant – excellent Christopher Butterfield – se trouve à l'une des fenêtres du haut mur qui obstrue le fond de la scène. Tous les danseurs sont en blanc. Bill T. Jones ouvre la danse en solo, tandis que toute la compagnie arrive sur la scène en groupe, se frappant, de la main droite, deux coups sur la poitrine, puis sur l'épaule gauche. S'invente ainsi un autre langage qui se superpose à celui du récitant. Aucun des deux n'a la signification immédiate du langage parlé. Ils font la nique à tous les grands textes qui ont fait trembler la Cour d'honneur. C'est mille fois plus risqué que la plupart des spectacles présentés dans ce lieu.

Belles lumières crues, qui deviennent rouges, jaunes, bleues. Gregory Bain et le chorégraphe ont inventé des « objets-dada », sorte de matelas gonflables en caoutchouc rouge, que les danseurs promènent sur scène. Etait-ce nécessaire de braquer tous les projecteurs dans les yeux du public en guise de finale ? On en avait déjà pris « plein les oreilles ». Bill T. Jones ne résistera jamais à un effet de trop.

D. F.



Bill T. Jones, par Michael O'Neill.

Rendez-vous

Bill T. Jones est toujours le chorégraphe-résident de l'Opéra national de Lyon. Il prépare une création pour la saison prochaine sur la musique de Mozart. Dès la rentrée, dans le cadre de la FIAC, il devrait présenter l'*Ursonate* au Cirque d'Hiver. En février 1997, sa compagnie se rendra à Nantes, à La Rochelle et à Rennes. Les éditions Actes Sud profiteront de cette tournée pour publier la version française de ses Mémoires, *Last Night on Earth*.

Bill T. Jones, chorégraphe

« Si être franc, c'est être provocant, alors je suis provocant »

« Choisir Jacques Brel, est-ce un "coup médiatique" destiné à la Cour d'honneur d'Avignon ?

– Je ne me rappelle même plus quand le projet de *Sur la place* a commencé. Avec ou sans Avignon, *j'aurais fait ce spectacle. J'ai connu* Brel à travers les voix de Judy Collins, de Nina Simone. Quand j'étais petit, je chantais en m'époumonant *An Impossible Dream*, refrain d'une comédie musicale à succès sur Broadway, sans savoir qu'il s'agissait de *L'Homme de la Mancha* que Brel avait écrit.

– Ces impossibles amours chantées par Brel ne sont-elles pas aux antipodes de votre univers ?

– Certains, parce que je suis homosexuel, voient dans le trio qui danse Brel la lutte des deux hommes contre la femme *[rires]*. Il ne s'agit pas de cela. J'ai davantage voulu attaquer Jacques Brel sur sa conception de l'amour, qui est toujours hétérosexuelle. Un homme, une femme. Mais, au-delà, c'est son idée que l'amour est un comportement réservé aux jeunes que je trouve décalée. Brel est immature, ou bien alors romantique. Moi, j'aime qu'une relation dure, avec ses difficultés, ses méandres. J'ai eu un amant, un amoureux, pendant seize ans : cet amour n'avait rien à voir avec ce que chante Brel ! Comment les féministes jugent-elles aujourd'hui la manière dont il voit les femmes ? Quand elles quittent l'homme, elles sont des putains ! Ce monde me paraît naïf. On n'est plus dans les années 60. Je vis trente ans plus tard.

– Alors qu'aimez-vous chez Brel ?

– J'adore le poète, le timbre de sa voix. Certains se demandent ce que j'ai à voir avec la bourgeoisie flamande qu'il déteste. Même si je me définis toujours comme un rebelle, je suis un Noir américain, issu d'une classe pauvre, et cette petite-bourgeoisie que Brel vomit, moi, j'y ai toujours aspiré. J'ai aujourd'hui quarante-quatre ans, j'ai envie que ma maison m'appartienne, d'avoir un peu de confort. J'apprécie l'hôtel où je descends à Avignon. Je ne vois pas pourquoi j'irais camper sur l'île de la Barthelasse, comme si j'étais encore un gamin. La lutte des classes selon Brel ? Je suis un survivant du sida, un être en transition. Je suis danseur, chorégraphe. J'ai un magnifique nouveau compagnon : j'ai envie de la vie, de ma vie, après m'être beaucoup occupé de celle des autres.

– Vous suscitez la controverse : *encore récemment*, vous avez été taxé d'antisémitisme pour vos propos ?

– Je ne parle pas la langue de bois. Si tout le monde faisait comme moi, on aurait un discours vrai sur les Noirs et les Blancs, les hétéros et les homos. Que les hommes disent vraiment ce qu'ils pensent des femmes, et inversement : le monde explose. Si être franc, c'est être provoquant, je suis provoquant. Je suis de la génération qui a voulu la vérité, le corps libéré, qui a combattu la médiocrité. Dire que je suis antisémite, c'est n'avoir jamais regardé une seule de mes chorégraphies. Je peux préparer mes interviews, faire le charmant, sourire, et je n'aurais plus de problèmes. Mais pourquoi masquer qui je suis ? Il est vrai cependant que j'ai envie, après tant d'années de combat politique, d'être plus tranquille. Même si je dois encore avoir des irruptions, j'apprends à me maîtriser. Croyez-moi, ma colère est toujours là *[il touche son cœur]*.

– Cette aspiration à vivre autrement a t-elle déjà influencé *Sur la place* ?

– Je croyais, je crois encore, que New York m'était indispensable, mais j'apprécie de plus en plus la France. Mon travail chorégraphique a été très marqué, donc changé, par l'expérience que j'ai eu avec Trisha Brown, quand j'ai dansé avec elle son duo *If You Couln't See Me. Chaque geste chez elle n'existe que* dans son rapport à celui qui précède, à celui qui suit. Toute sa danse part du mouvement. Ma danse est devenue plus abstraite. Tout y est fixé. J'ai oublié les paroles des chansons que Björn [Björn Amelan est *l'administrateur, et l'ami du chorégraphe*, NDLR] m'a traduites pour ne garder que le rythme, la poésie des sons.

– Est-ce par désir de "faire populaire", de respecter l'esprit de Jean Vilar, que vous faites chanter Brel dans la Cour ?

– Je crains la réaction des Français. Etre dans la Cour d'honneur pour le Cinquantenaire, avec un poète que j'aime, dont j'aurais voulu être l'ami, est un plaisir. Je vais bientôt créer sur la musique de Mozart. Il n'empêche qu'être plus populaire est une de mes préoccupations. Je prépare une pièce sur Bacchus et les bacchantes. Pourquoi le théâtre grec ? Parce qu'il était le divertissement de toute la cité, l'exécutoire des passions. Les Grecs avaient compris que les dieux détruisaient l'homme. Bacchus, c'est une bonne histoire pour une comédie musicale, avec des acteurs, des choeurs chantés, de la danse. Je ferai de ce dieu vindicatif une femme. Joseph Papp du Public Theater de New York est d'accord pour cette production.

– Pour Brel, vous remontez sur scène ?

– A mon âge, on commence à comprendre pourquoi les Martha Graham, les Trisha Brown, les Merce Cunningham ne quittent pas la scène. Une question d'ego ? De survie plutôt. »

Propos recueillis par Dominique Frétard

Un saut mortel à périr d'hypnose

SALTO MORTAL, de Toméu Vergès, avec la collaboration artistique de Jean-François Peyret. Emmanuel Clolus (décors). Cidalia da Costa (costumes). Maryse Gautier (lumières). Jean-Michel Collet (sons). Alwyn de Dardell (tulle peint). UAR-usine à rêves (machine à hypnose). Salle Benoît-XII, jusqu'au 2 août, à 19 heures.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Comment un spectacle peut-il être aussi beau, construit avec tant d'intelligence, et être dans le même temps aussi parfaitement ennuyeux ? Le mystère de *Salto Mortal*, sorte de policier chorégraphique existentiel, reste entier. Toméu Vergès est la première victime d'une pièce conçue comme une machination esthétique qui, par ailleurs, pullule de morts. On en compte six d'entrée de jeu. Quand la pièce commence, les danseurs sont déjà tous en scène. Une femme se lève, roule à terre. Morte. L'homme qui est assis s'étrangle, s'affale sur la table. Mort. Et ainsi de suite jusqu'au sixième, qu'un coup de feu abat de dos. Ils se relèvent. Etait-ce un jeu ? Un rêve ? On se croirait dans *L'Invention de Morel*, du romancier Bioy Casarès.

Salto Mortal est une œuvre phosphorescente. Un énorme ver luisant dont la lumière apparaît, disparaît. Le chorégraphe essaie de jouer avec nos nerfs, les hallucinations visuelles et perceptives. Les couleurs deviennent parfois tranchées à faire grincer les dents. Les personnages répètent les mêmes mots, recommencent les mêmes gestes. La jungle peinte sur un tulle fait penser qu'ils peuvent être des explorateurs perdus. Leurs tenues de soirée indiqueraient plutôt quelques mondains échappés d'un cocktail. Des femmes dansent avec, à la main, une de leurs chaussures à haut talon. *Sophisticated ladies.*

Un damier de seize cases divise le sol. Le chiffre 38 est inscrit dans l'une d'entre elles. S'agit-il de la pointure de la chaussure, de la taille du vêtement, du calibre du pistolet ayant servi à tuer ? On s'interroge. Silence, mots, jazz haletant des feuilletons qu'on regarde après minuit à la télévision : *Salto Mortal* est une accumulation, poussée jusqu'au vertige, d'indices qui ne débouchent sur rien. Alors l'esprit décroche, arrête de chercher. On est dans un mauvais Agatha Christie. L'esthétique de la pièce, alternance de noirs et de fluorescences, devient un système.

Anne Koren, royale comme à son habitude, joue les guides d'un musée consacré à la matière plastique. Les personnages sont échappés d'une toile. Il y a longtemps qu'on a compris que la pièce est un artifice, une construction de l'esprit. Une mécanique au ressort si serré qu'on n'y pénètre pas. Alors on se moque peu à peu de savoir ce qu'il y a derrière les apparences. Les yeux sont ouverts, mais on ne voit plus rien. Plus aucune scène ne s'imprime sur la rétine. Côté jardin, une machine bizarre fonctionne depuis le début de la pièce : elle contient une matière jaunâtre en perpétuel mouvement. Le programme nous apprend qu'il s'agit d'une machine à hypnose. C'est joli. C'est très efficace. A consommer avec modération sous peine d'endormissement.

D. F.

France Clidat ouvre avec brio le Festival de La Roque-d'Anthéron

La pianiste incarne un Franz Liszt visionnaire

RÉCITAL FRANZ LISZT. France Clidat (piano). Parc du château de Florans, La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône) le 31 juillet. Prochains récitals : Davitt Moroney (clavecin) dans l'intégrale du *Clavier bien tempéré*, de Bach, le 2 août à 18 heures. Till Fellner (piano), Mozart, Schubert et Liszt, le 2 août à 21 heures. Tél. : (16) 42-50-51-15.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyé spécial

Jeux d'eau à la Villa d'Este, Sur le 104e Sonnet de Pétrarque, Funérailles, Rêve d'amour, Murmures de la forêt, Ronde des lutins, Mazurka brillante, Liebeslied, Soirée de Vienne, Rhapsodies hongroises nos 8 et 12 : qui ose encore de tels programmes ? France Clidat, qui associe dans le même geste interprétatif le Liszt visionnaire, poète, funambule et charmeur, celui qui disait : *« Le public est de la viande »*, celui qui parlait à Dieu et celui qui aimait les femmes plus que lui-même.

A la fin de son récital, la pianiste adresse quelques mots au public : *« Ernest Renan disait que* "le hasard était un clin d'œil de Dieu aux hommes". *Et justement, Liszt est mort, il y a cent dix ans aujourd'hui, 31 juillet.* » On attend une des dernières pièces de Liszt : la *Gondole funèbre* ? *Sur la tombe de Richard Wagner* ? France Clidat a l'élégance morale de jouer *Funiculi Funicula*, une farandole arrangée par le compositeur, l'une de ces œuvres qui irradient le bonheur de jouer, de faire de la musique pour les amis.

Depuis quelques années, on a trop mis de côté le Liszt solaire, vertueux, généreux qui faisait se pâmer le public pour privilégier les œuvres de l'abbé Liszt dont le langage s'est de plus en plus éloigné de la tonalité. Adorno et ses théories pernicieuses sont passés par là. France Clidat, qui joue aussi ce Liszt-là et n'a pas attendu que les « petits fils » de Schoenberg le surévaluent, prend un plaisir évident à la musique du compositeur la plus jouée autrefois. On entend d'ailleurs dans son piano beaucoup de celui des maîtres du passé, jeu élégant, dont les phrases construites à la perfection vont d'un point à un autre avec une logique, une intelligence de la couleur, de l'articulation, du sentiment, qui ne se dérobe pas davantage qu'il se montrerait.

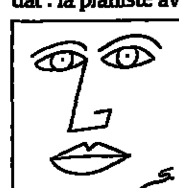
Concentrée, immobile presque, France Clidat recrée la musique et donne sans cesse l'impression qu'elle la fait naître de son imagination, avec les infimes hésitations, quelques menus dérapages qui ne nuisent pas à sa capacité d'accrocher sans cesse l'auditeur. Impossible de laisser son esprit « battre la campagne » quand on écoute ce piano tellement interrogateur. Pas une note qui ne soit investie, taillée dans la pulpe du clavier ou infiltrée d'une main légère qui enchaîne les arabesques si difficiles à ne pas énoncer mécaniquement.

France Clidat joue sur un souffle comme une soprano chante une scène de la folie de Bellini ou de Donizetti. Elle sait que le piano de Liszt n'est pas cette machine de guerre que tant de pianistes infligent au public, mais une musique qui, malgré les surcharges passagères de son écriture et le rêve avoué du compositeur de rivaliser avec l'orchestre, est un univers légiféré par le chant.

Alain Lompech

La science du clavier de « Mme Liszt »

IL Y A VINGT-CINQ ANS, il ne se passait guère de mois sans que les revues musicales françaises ne consacrent un article à France Clidat : la pianiste avait entrepris d'enregistrer l'intégrale des œuvres publiées du vivant de Liszt. Une tâche surhumaine à deux titres : le piano de Liszt n'est pas facile à dompter, le compositeur y faisant le tour complet des possibilités techniques du clavier en n'oubliant jamais qu'elles ne servent qu'à exprimer des idées musicales ; la quantité de musique à apprendre est phénoménale.



PORTRAIT

France Clidat sera d'ailleurs la première interprète de l'histoire à avoir osé affronter pareil monument. Du coup, elle a été surnommée « Mme Liszt ». Une étiquette qui lui pèse parfois... même si le compositeur fut jusqu'à la fin de sa vie particulièrement sensible au charme féminin – Lola Montes fut l'une de ses nombreuses conquêtes. Et qu'à tout prendre, mieux vaut être « Mme Liszt » que « Mme Chopin » ou « Mme Beethoven ».

Formée par Lazare Levy au Conservatoire de Paris, France Clidat a reçu, en plus de l'enseignement musical complet que l'on offrait alors, la solide culture littéraire, philosophique et picturale que les anciens maîtres n'imaginaient pas dissociable de la musique. C'est ainsi qu'elle publia à la défunte *Revue musicale* un ouvrage capital sur les *Sources littéraires dans l'œuvre de Franz Liszt*.

HUMOUR ET JOIE DE VIVRE

Personnage haut en couleur, se séparant rarement d'un éventail, douée d'un humour et d'une joie de vivre assez contagieux, France Clidat n'a pas aujourd'hui la place qui lui revient dans la vie musicale française. Ses collègues ne tarissent pourtant pas d'éloges à son égard. François René Duchable, l'ayant entendue dans un festival pour la première fois il y a deux ans, a été épaté par la science du clavier et l'envergure artistique de son aînée. A la vérité, cette artiste connaît non seulement toutes les ressources sonores du clavier, mais elle sait les textes comme peu, reconnaissant chaque édition utilisée par un candidat dans un concours, chaque variante du texte, et repère bien évidemment la plus infime faute de lecture. Professeur recherché, elle se dévoue à ses élèves et ne montre aucune jalousie envers les fausses gloires du piano.

Sa modestie lui aura joué quelques tours dans sa jeunesse, mais, n'ayant aujourd'hui rien à prouver sinon qu'elle existe, France Clidat aime à répéter que *« la modestie est une forme de suicide »*. Qu'une artiste de cette trempe n'ait pas joué avec l'Orchestre national depuis 1978, que Radio-France l'ait oubliée pendant l'année Liszt en 1986, qu'elle n'ait jamais été invitée par l'Orchestre de Paris, est une preuve de plus des bizarreries de la vie musicale française. Elle joue ailleurs, en région, en Europe, en Amérique latine et au Japon.

On aurait tort de ne cantonner France Clidat qu'à Liszt et accessoirement à Chopin. Elle joue admirablement tout le répertoire, et ses interprétations toujours fraîches, vivantes, savent, lorsque le texte l'exige, aller au plus profond de l'expression musicale avec l'évidence et la simplicité de ceux qui maîtrisent leur art et n'ont de comptes à rendre qu'à la musique. France Clidat est la preuve vivante – hélas !, pas l'exception – que Martha Argerich a raison de dénoncer le pouvoir exorbitant du marketing, des chefs d'orchestre, des maisons de disques, et de faire équipe avec qui elle veut sans se soucier de sa renommée.

Il fut en effet un temps où la vie musicale était aux mains de musiciens qui se cooptaient. Les « baroqueux » ont remis cette règle au goût du jour. Leur succès vient aussi de cela. Autrefois, France Clidat aurait eu sa classe au Conservatoire de Paris et, chaque année, elle aurait été l'invitée des « grandes » formations symphoniques parisiennes.

A. Lo.

Les dix-neuf pièces de Samuel Beckett présentées intégralement à New York

Le Gate Theatre de Dublin s'installe pour douze jours au Lincoln Center

Michael Colgan et la troupe du Gate Theatre de Dublin sont les invités du premier Festival du Lincoln Center de New York. Ils présentent, jusqu'au 11 août, l'intégralité des pièces de Samuel Beckett, disparu en 1989, dont ils ont voulu respecter scrupuleusement les indications de mise en scène. Pièces, « dramaticules », soliloques, pantomimes, pièces radiophoniques sont rassemblés en un programme exceptionnel.

NEW YORK
correspondance

« Route à la campagne, avec arbre. Soir. » C'est sur cette indication scénique que s'ouvre le texte d'*En attendant Godot*, de Samuel Beckett et le « Festival Beckett » entamé par le Gate Theatre de Dublin le lundi 29 juillet et présenté jusqu'au 11 août, dans le cadre du premier Festival du Lincoln Center de New York. Beckett, aurait aujourd'hui quatre-vingt-dix ans s'il n'était mort à la fin de 1989. Mais pourquoi rit-on tellement à ce *Godot* irlandais sans rien perdre, pourtant, de la densité du propos ? Parce que, comme le laissait entendre Beckett, cette pièce est un hommage aux grands clowns de l'histoire, Grock, Chaplin ou Buster Keaton avec qui Beckett réalisa, en 1964, un film intitulé... *Film*. Et puis il y a cette langue irlandaise, chantante et rocailleuse, qui traduit peut-être mieux que toute autre son désespoir extrêmement poli.

Michael Colgan, directeur du Gate Theatre de Dublin, a voulu présenter l'« intégralité » de l'œuvre de Beckett, ses dix-neuf pièces de théâtre, *« comme il souhaitait lui qu'elles fussent présentées »*, tel était son *« engagement »*, son *« contrat, moral et artistique »* *(lire ci-dessous)*. *Godot*, bien sûr, mais aussi les soliloques nocturnes de ses dernières pièces, les monologues, pantomimes et « dramaticules ». Après *Godot*, *Fin de partie*, puis *Oh les beaux jours* et *La Dernière Bande* complètent ce cycle des pièces présentées seules. Michael Colgan a réuni les pièces de plus courte durée par groupes de trois : *Pas*, *Quoi où* et *Fragment de théâtre I* constituent le premier programme ; *Impromptu d'Ohio*, *Fragment de théâtre II* et *Catastrophe* (écrite pour Vaclav Havel), le deuxième ; le troisième comporte *Acte sans paroles II*, *Va et vient* et *Play* (le mari, sa femme et sa maîtresse enfermés jusqu'au cou dans des urnes). Enfin *Solo*, *Cette fois* et *Souffle* forment le quatrième et dernier programme. Sans acteurs ni dialogues, *Souffle* est particulièrement attendue. Cette pièce, écrite en 1969 en lever de rideau à *Oh, Calcutta* – Beckett la retira lorsque les producteurs décidèrent de rajouter quelques créatures dénudées –, ne dure que trente-cinq secondes...

L'audition des pièces écrites pour la radio, la projection de celles conçues pour la télévision (dont *Tous ceux qui tombent*) ainsi qu'une série de débats organisés par Tom Bishop, dès le 1er août, à la Maison française de l'université de New York, complètent la présentation de cette intégrale.

H. B.

★ Beckett Festival, Lincoln Center, New York, jusqu'au 11 août. Tél. : (19) 1-212-721-65-00. Tous billets à 45 dollars (230 F environ).

Michael Colgan, directeur du Gate Theatre de Dublin

« C'est un auteur toujours représenté avec trop de révérence »

NÉ À DUBLIN, ancien élève du Trinity College (où Samuel Beckett fit également ses études), metteur en scène à l'Abbey Theatre, directeur puis délégué général du Festival de théâtre de Dublin, Michael Colgan dirige le Gate Theatre depuis 1983. Il y a produit Oscar Wilde (*Salomé*) et Sean O'Casey (*Junon et le Paon*). C'est lui qui, en 1991, monta à Dublin ce Festival Samuel Beckett – dix-neuf pièces en trois semaines – présenté à New York jusqu'au 11 août.

« Comment est née l'idée de cette intégrale Beckett ?

– Etudiant, j'avais déjà le sentiment que Beckett était un auteur incompris : il était toujours représenté avec trop de révérence. Je lui trouvais, moi, beaucoup d'humour. Quand j'ai pris la direction du Gate Theatre, j'ai eu l'idée d'un one-man-show à partir d'un texte de Beckett. Je lui ai donc écrit. De manière allusive, il m'a suggéré d'autres textes... En 1986, un colloque consacré à son œuvre a eu lieu à Paris, auquel nous n'étions pas conviés, ce qui était surprenant ; aucun Irlandais ne l'était. J'ai décidé que le Gate présenterait seul son spectacle à Paris. Hors colloque.

» Cela m'a permis de rencontrer Samuel Beckett. Nous nous retrouvions de temps à autre dans un petit café du PLM Saint-Jacques. S'il parlait volontiers d'une pièce qu'il montait, il était plus réticent à parler de son œuvre. De lui, me semblait-il, on ne connaissait que des instantanés : des poubelles, des urnes, *Godot*. S'il était célèbre dans le monde entier, ses pièces étaient pour le moins méconnues. Pourquoi ? Je me souviens lui avoir donné une explication plausible : parce qu'il réclame en apparence peu de moyens (une table, une chaise), parce que ses indications scéniques sont extrêmement précises (on a le sentiment de n'avoir « rien à faire »), il paraît plus facile à une jeune compagnie de démarrer avec *La Dernière Bande* que, disons, *Le Songe d'une nuit d'été*. Insensiblement, Beckett est donc devenu la propriété exclusive des démunis.

– Pourtant, en 1988, *Godot* avait été monté en même temps à Londres et à New York, au Lincoln Center d'ailleurs, avec de grandes pointures, dont Robin Williams et Steve Martin.

– Et Beckett avait tenté, en vain, d'y associer le metteur en scène Walter Asmus, avec qui il avait travaillé en Allemagne. Au bout de quelques rencontres, je lançai impulsivement : *« Le Gate aimerait présenter toutes vos pièces en un cycle. »* Il m'a adressé un regard étrange, j'étais sûr d'avoir commis un impair ; il m'a simplement répondu : *« Vous n'êtes pas sérieux... ? »* Ce que j'ai pris pour le plus élégant des refus. Quelques semaines après, pourtant, j'apprenais qu'il avait demandé à son agent où j'en étais de mon projet. Il ne formulait qu'une seule demande, pas même une exigence : que *Fin de partie* ne partage pas l'affiche avec l'une ou l'autre de ses pièces.

» Dublin ayant été élue capitale culturelle d'Europe en 1991, j'ai mis les petits plats dans les grands : j'ai sollicité la participation de quatre pays associés d'une manière ou d'une autre à Beckett : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Irlande et, bien entendu, la France. C'est ainsi que Pierre Chabert, Walter Asmus, le Polonais Antoni Libera et l'Irlandais Pat Laffan sont venus à Dublin. En mars 1996, le cinéaste anglais Karel Reisz (*Samedi soir-dimanche matin*) s'est joint à eux.

– Beckett, qui a d'abord écrit en anglais puis très tôt en français, est aujourd'hui « revendiqué » par les deux pays.

– Il serait probablement tout aussi furieux d'être traité d'« auteur irlandais » que de « dramaturge français ». Il appartient au monde entier. Il disait souvent qu'il s'était mis à écrire en français pour ne pas se laisser dévorer par une langue qui véhiculait les idiomes, les expressions de son enfance. Il est saisissant de penser que cet homme qui, écrivant dans sa langue et commençant à connaître un certain succès, a eu soudain le sentiment de régurgiter le langage des autres. Si *Oh les beaux jours* et *La Dernière Bande* furent d'abord écrites en anglais, les pièces *En attendant Godot* et *Fin de partie* ainsi que la trilogie de ses romans sont nées en français. Traduire littéralement le texte lui paraissait impossible. Beckett les a donc « réécrites ». Et, inconsciemment, sont revenues des expressions, des sonorités, des rythmes de sa langue natale – il en parle d'ailleurs dans *L'Innommable*.

» En 1970, j'assistais à une représentation de *Godot*, avec John Murphy. Il joue Estragon dans notre cycle new-yorkais. Murphy a un accent dublinois si fort et une cadence si spontanée que j'étais persuadé qu'il improvisait. Rentré chez moi, j'ai comparé avec le texte, il n'avait pas ajouté une seule syllabe. C'est une langue très particulière que l'« hibernien », l'anglais irlandais – et elle convient particulièrement à Beckett. Quand il écrivait en anglais, il écrivait en fait en « hibernien » ; il nous a paru important de mettre en valeur cet aspect-là de son œuvre. »

Propos recueillis par Henri Béhar

Montpellier succombe aux charmes de Pepita

PEPITA JIMENEZ, d'Albeniz. Direction musicale : Josep Pons. Mise en scène : Luis Homar. Décors et costumes : Frédéric Amat. Lumières : Dominique Borrini. Avec Maria José Montiel, Soraya Chaves, José Cabero, Alfonso Echevarria, Enric Serra, Angel Odena. Orchestre de chambre du Teatro Lliure, Chœur Lieder Camera de Sabadell, Chœurs d'enfants du Conservatoire de Vila-Seca. Représentation : mardi 30 juillet. Prochains concerts du festival : *Idoménée*, de Mozart, 2 août. Intégrale des symphonies de Beethoven, sous la direction de Yehudi Menuhin : 3 et 4 août. Tél. : (16) 67-02-01-01.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Pour sa dernière semaine, le Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon s'est mis à l'heure espagnole. Le Corum a accueilli pour un soir *Pepita Jimenez*, une œuvre méconnue d'Isaac Albeniz – surtout réputé pour ses compositions pianistiques – qui fut créée au Liceo de Barcelone il y a tout juste cent ans. Plus qu'une zarzuela ou un grand opéra, *Pepita Jimenez* est un opéra de chambre qui cite Puccini, par exemple (*La Bohème* date aussi de 1896).

Hispanique, Albeniz se garde pourtant de toute espagnolade, et un rythme à trois temps presque omniprésent architecture la partition. L'œuvre recèle des audaces harmoniques, des hardiesses dans la manière de lier voix et instruments. La coloration est un peu uniforme : le musicien Josep Soler s'est efforcé d'y apporter quelques diversités en même temps qu'il a signé l'adaptation en espagnol. L'histoire est simplette, quoique non dépourvue d'arrière-plan idéologique : une jeune veuve aime un séminariste, amour divin contre amour terrestre, pressions de l'institution ecclésiale et happy end.

Cet objet d'époque – qui ne fait pas oublier le futur compositeur d'*Iberia* – n'est pas commode à traiter. Les responsables du spectacle ont trouvé la bonne distance, multipliant les clins d'œil amusés tout en laissant s'exprimer la fraîcheur des sentiments. Le décorateur a piqué sur le devant de la scène cinq drôles d'arbres où poussent des oranges, des citrons et... des cœurs. Les personnages sont joliment dessinés : le séminariste empoté est aussi sexy qu'un vicaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, la belle veuve fait une entrée théâtrale enguirlandée des pieds jusqu'à l'ombrelle.

CHANTEURS ET BONS COMÉDIENS

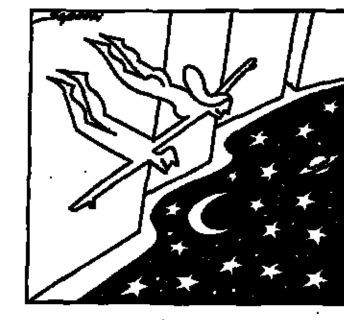
Les chanteurs, soigneusement dirigés, se révèlent de bons comédiens. Dans le rôle-titre, Maria José Montiel a de la prestance, de la sensualité et un beau timbre de soprano lyrique : emportée par l'élan, elle oublie parfois la justesse et les nuances, mais il faut du tempérament pour aller croquer tout cru un futur prêtre que l'Eglise retient par les plis de sa soutane. Le reste de la distribution est bien en place, notamment la mezzo Soraya Chaves, qui est en plus une actrice intelligente.

Le metteur en scène Luis Homar a placé l'orchestre sur le plateau derrière les protagonistes. L'effet visuel est beau, lorsque, baignés par des lumières rasantes, les instrumentistes se découpent sur le grand écran bleu. Dans la fosse, la trentaine de musiciens catalans du Teato Lliure, dirigés par Josep Pons, serait un peu perdue. Là, ils imposent la partition, sans couvrir les voix, et leur présence, soutenue au début du second acte par d'excellents chœurs, ajoute à la distanciation scénique sans brouiller la représentation. Une suggestion : la firme Harmonia Mundi devrait enregistrer l'intégrale de *Pepita Jimenez*. Elle en a récemment gravé des extraits avec le Teato Lliure (CD HMC 901537), mais ceux-ci ne donnent qu'un reflet incomplet de l'opéra. En plus, ils sont chantés dans le texte original anglais qu'avait imposé l'auteur du livret, le banquier et mécène d'Albeniz, Francis Money-Coutts. Et donner cet opéra ibérique dans la langue de Shakespeare est aussi incongru que d'accrocher des moustaches sur le visage de la Joconde.

Pierre Moulinier

Chants de couleur en Pyrénées

Des voix de tous les continents se mêlent dans une vallée ariégeoise



POUR la troisième édition de son festival, le petit village de Sainte-Croix-Volvestre dans les Pyrénées ariégeoises rassemble, pour un week-end, toutes les couleurs du monde. Les voix africaines côtoient celles des chanteurs de l'Inde du Sud ou des îles de la Jamaïque et de la Réunion.

Aussi familier de la musique sacrée de l'Inde qu'ouvert à tous les courants musicaux – on l'a vu dans divers groupes de rock et de jazz –, Râvi Prasad partage la soirée avec Bady Alhassan, le Touareg du Mali avec sa guitare, et Rémy Walter, le métis européen et sa vielle à roue (le 2).

La voix grave et aiguë du Sénégalais Wasis Diop, qui chante et pleure en wolof mais qu'on entend peu en concert (on l'avait découvert avec la musique du film de son frère Hyènes), précède Ziskakan, le groupe phare de la musique réunionnaise (le 3).

Enfin, Buru, le duo qui réunit Pape le Sénégalais et Sine, entre palabre et swing, puis LKJ, le fameux poète reggae de Brixton, et pour clore ces nuits toutes couleurs, Lo'Jo Triban (le 4).

★ **Sainte-Croix-Volvestre (Ariège), les 2, 3 et 4 août. Renseignements : 61-66-34-62. On line : http//www. francenet. fr/medianet/festival. htm**

UNE SOIRÉE À PARIS

Voice Messengers
Dirigés par le pianiste Thiery Lalo, avec Gilles Naturel à la contrebasse et François Laudet à la batterie – ce dernier souvent à la tête d'une moyenne formation très swing –, les douze chanteurs et chanteuses des Voice Messengers ont arrangé pour la voix des standards du jazz. C'est frais, joyeux sans en faire une facilité et souvent bien conçu.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 1er et le 2. Tél. : 42-33-22-88. 80 F.

Gilberto Gil
Seule marque visible du temps qui passe : ses tempes grisonnantes. Pour le reste, rien n'a changé. Gilberto Gil, le Bahianais turbulent, créateur, à la fin des années 60, du mouvement tropicaliste en compagnie de Caetano Veloso, Gal Costa et Maria Bethânia, reste l'enchanteur rayonnant, dont le timbre de miel et la musique mordorée font succomber tous les obsédés sensuels.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 1er août. Tél. : 42-00-14-14. 130 F.

Henri Texier Septet
La monotonie ne pousse pas en son jardin. Depuis qu'il s'est épris de la contrebasse, la vie d'Henri Texier rebondit de belles rencontres en fertiles aventures. Les gaillards réunis ici autour de lui forment un redoutable équipage vers qui l'on ira en toute confiance. Avec Sébastien Texier (saxophone et clarinette), François Corneloup (saxophone), Julien Loureau (saxophone), Noël Akchoté (guitare), Bojan Zulfikarpasic (piano), Jacques Mahieux (batterie).
Paris, quartier d'été. Jazz à l'hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris 4e. Mº Saint-Paul. 21 heures, le 1er août. Tél. : 45-08-55-25. 110 F.

ARTS

PARIS

Georg Aerni : panoramas parisiens
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre. 35 F (exposition + musée).
Arménie, entre Orient et Occident
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris-2e. Mº Bourse, Palais-Royal, 4-Septembre, bus 39, 48, 67, 74, 85. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 20 octobre. 35 F.
Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.
Calder
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mº Alma-Marceau et Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Ouverture exceptionnelle le 15 août de 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 40 F.
Luciano Castelli
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6e. Mº Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 8 septembre. Entrée libre.
Luciano Castelli et la photographie : le miroir du désir
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4e. Mº Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 8 septembre. 30 F.
Comme un oiseau
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Mº Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Les Soirées nomades le jeudi à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 13 octobre. 30 F.
Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris-6e. Mº RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs, bus : 38, 82, 83, 91. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre.
De Beuys à Trockel..., dessins contemporains du Kunstmuseum de Bâle
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre. 35 F.
Le Début de la fin
Hôpital éphémère, 2, rue Carpeaux, Paris-18e. Mº Guy-Môquet, bus 95. Tél. : 46-27-82-82. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 25 août.
De soies et d'or : broderies du Maghreb
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre.
Dessins d'Henri Fantin-Latour (1836-1904)
Musée d'Orsay, salle 8, entrée quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris-7e. Mº Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre. 36 F, dimanche 24 F, gratuit pour les moins de 18 ans.
Anne Ferrer
Galerie Jacqueline Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 48-87-75-91. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 août.
Arno Fischer : années berlinoises
Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 2, Grande Galerie, Paris-1er. Mº Les Halles. Tél. : 44-76-62-00. De 13 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre.
La Forme libre, années 50
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 35 F.
L'Informe : mode d'emploi
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 27 F.
Charles Lapicque : l'oeil, personnages-animaux
A l'enseigne des Oudin, 58, rue Quincampoix, Paris-4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-71-83-65. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermeture exceptionnelle du 13 au 17 août. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 septembre.
Claude Lévêque, Beat Streuli, Georges Tony Stoll
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Ouverture exceptionnelle le 15 août de 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 22 septembre. 27 F, billet combiné (musée + exposition) : 45 F.
Liberté et dictature, de Sander à Cartier-Bresson
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e. Mº Bastille, Saint-Paul. Tél. : 42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au [illegible] septembre.
Masques
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris-16e. Mº Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F, gratuit le mercredi 10 F.
Matisse
Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris-16e. Mº Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna, bus : 72, 94. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 septembre.
Pisanello (1935-1455)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris- 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Visites-conférences ; le mercredi à 14 heures et le samedi à 11 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 août. 30 F, gratuit pour les moins de 18 ans et tous le 1er dimanche du mois. Billet jumelé avec visite du musée : 60 F de 9 heures à 15 heures ; 40 F après 15 heures.
Mimmo Rotella
Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères, Paris-6e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 49-26-03-06. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er septembre.
Un siècle de sculpture anglaise
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris-1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 35 F, gratuit pour les moins de 13 ans.

ILE-DE-FRANCE

Art grandeur nature : Alice Maher, Hélène Mugot, Erik Samakh
Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93 La Courneuve. Tél. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 août.
Art grandeur nature : Joël Ducorroy, Miguel Egana, Kaïchi Tahara
Musée de l'Histoire vivante et parc Montreau, 31, boulevard Théophile-Queur, 93 Montreuil. Tél. : 48-70-61-62. De 14 heures à 17 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 août.
Breton, Masson, Tzara dans le Fonds Paul-Eluard
Musée d'art et d'Histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre.
Le Cyclop de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt, Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, 91 Milly-la-Forêt. Tél. : 64-98-83-17. Samedi de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Visites sur réservation vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 octobre. 35 F.
Willy Ronis
Musée de la Résistance nationale, parc Vercors, 88, avenue Marx-Dormoy, 94 Champigny-sur-Marne. Tél. : 48-81-00-80. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; le 1er week-end de chaque mois de 14 heures à 18 heures ; les autres week-ends uniquement pour les groupes sur réservation. Jusqu'au 10 septembre. Entrée libre.
Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine, 94 Fresnes. Tél. : 49-84-57-37. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. Entrée libre.
Symbolistes et nabis, Maurice Denis et son temps
Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 39-73-77-87. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.
La Tour aux figures de Jean Dubuffet
Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 40-95-65-43. Visites guidées sur réservation mercredi et dimanche après-midi ; groupes scolaires jeudi. Jusqu'au 27 octobre. 30 F, groupes scolaires : 12,50 F par enfant.

RÉGIONS

CHÂTEAUROUX
Jean Clareboudt : le poids soutient le vide
Couvent des Cordeliers, rue Alain-Fournier, 36 Châteauroux. Tél. : 54-08-33-00. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Egalement à l'Equinoxe ; la Médiathèque ; 47, rue Nationale. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre.
GRENOBLE
Hommage à Aurélie Nemours
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 août. 25 F.
QUIMPER
Ger Van Elk : les ruses de l'art, 1976-1996
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre.
ROCHEFORT-SUR-MER
Bleu
Musée d'art et d'Histoire, 63, avenue Charles-de-Gaulle, 17 Rochefort-sur-Mer. Tél. : 46-99-83-99. De 13 heures à 19 heures. Egalement à la Maison de Pierre Loti et à la Corderie royale. Jusqu'au 1er septembre. 10 F.
SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 août.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'HEURE DU COCHON
Film britannique de Leslie Magahey, avec Colin Firth, Ian Holm, Donald Pleasance, Amina Annabi, Nicol Williamson (1 h 57).
VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
MOONLIGHT & VALENTINO
Film américain de David Anspaugh, avec Elizabeth Perkins, Gwyneth Paltrow, Jon Bon Jovi, Kathleen Turner, Whoppi Goldberg (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).
ROCK
Film américain de Michael Bay, avec Sean Connery, Nicolas Cage, Ed Harris, David Morse, John C. McGinley, Bokeem Woodbine (2 h 16).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé américain (1 h 20).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, 8e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, dolby, 17e.
GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
LE HUITIÈME JOUR
de Jaco Van Dormael,
avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes.
Franco-belge (1 h 58).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY, PREMIER PROGRAMME
de Peter Greenaway,
Britannique, couleur et noir et blanc.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY, *DEUXIÈME PROGRAMME*
de Peter Greenaway,
Britannique (1 h 04).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
de Patrick Grandperret,
avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, Sidy Lamine Diarra, Halilou Bouba, Victor Tige Zra.
Français (1 h 35).
Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhail Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, *Chiara Caselli.*
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr..
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).
THE FALLS
de Peter Greenaway,
Britannique (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, *Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.*
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).
UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, *Sandrine Kiberlain, Albert Du*pontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord.
Dessin animé britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LA CHINOISE
de Jean-Luc Godard,
avec Anne Wiazemsky, Jean-Pierre Léaud, Juliet Berto.
Français, 1967 (1 h 36).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10).
CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong, 1995 (1 h 37).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
DUEL
de Steven Spielberg,
avec Dennis Weaver, Jacqueline Scott, Eddie Firestone, Lou Frizzell, Gene Dynarski, Lucille Benson.
Américain, 1971 (1 h 32).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
DUNE
de David Lynch,
avec Kyle MacLachlan, Francesca Annis, Jurgen Prochnow, Alicia Roanne Witt.
Américain, 1984 (2 h 20).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10).
LE JUGE ET L'ASSASSIN
de Bertrand Tavernier,
avec Philippe Noiret, Michel Galabru, Jean-Claude Brialy, Isabelle Huppert.
Français, 1976 (1 h 50).
14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
SYLVIA SCARLETT
de George Cukor,
avec Cary Grant, Katharine Hepburn, Brian Aherne, Edmund Gwenn, Natalie Paley, Dennie Moore.
Américain, 1936, noir et blanc (1 h 37).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Interdit aux moins de 12 ans.
(**) Interdit aux moins de 16 ans.




Le Monde des LIVRES

VENDREDI 2 AOÛT 1996





Prénom : Béatrix

« Plus il y a de lecteurs, plus il y a de contresens. » Malicieuse, Béatrix Beck, avec sa bille toute ronde, préfère la musique des mots au bruit de la notoriété

C'est en plein pays de Bray. Un village lilliputien, une placette en triangle, trois bouleaux... La France profonde, en somme, au sens où profondeur égale mystère, intériorité, inspiration. Volets bleus, rideaux de dentelle, la maison de Béatrix Beck ressemble à une chaumière de contes de fées. A côté, il y a d'ailleurs les nains de jardin des voisins. Et elle, Béatrix Beck, les yeux en bille, la bille toute ronde, l'impayable frange : une petite fille jouant à cache-cache derrière une vieille dame.

Car elle a beau avoir eu quatre-vingt-deux ans ce 30 juillet, l'auteur de *La Décharge* convient qu'elle reste imprégnée par cette alternance *« d'épouvante et d'émerveillement »* que l'on appelle l'enfance. Voyez ses nouvelles *Moi ou autres*, par exemple, où elle fait dire à Stanislas Lenclume, octogénaire : *« Mon passé me poursuit. Il veut me tuer avec son pistolet à air comprimé. Délivrez-moi de cet aliéné. Non, laissez-le entrer. »*

Son passé à elle n'est certes pas banal. Béatrix Beck naît en Suisse, en 1914. Son père, l'écrivain Christian Beck, d'origine italienne et lettone, meurt de phtisie galopante alors qu'elle n'a que deux ans ; sa mère, irlandaise, fantasque, se suicidera peu après le mariage de sa fille. Entre-temps, une éducation à la six-quatre-deux, entre misère et

[illegible]

littérature. Très tôt, elle apprend à lire dans le sable, avec les *Voyelles* de Rimbaud. A cinq ans, elle *« croit écrire »*, des romans-feuilletons, des poèmes, des drames. *« Chez mon grand-père, sur la pelouse, il y avait un étudiant qui lisait du théâtre à ma mère. Plus tard, j'ai compris que c'était Tchekhov. Moi, j'écrivais des saynètes que je prenais pour des drames. Les lieux, les personnages avaient tous des noms russes... Ecrire était simiesque. J'imitais. Cocteau a raison : l'homme a un perroquet sur une épaule et un singe sur l'autre. »*

N'importe, elle a attrapé le goût des mots. Elle, la *« grenouille d'encrier »* – c'est le titre d'un de ses livres pour la jeunesse (1) –, deviendra une *« écrivassière »*. (*« J'aime ce terme. Il me fait penser au Bestiaire d'Apollinaire. Ecrivassier, écrevisse... Moi non plus, je ne marche pas droit ».*) Pouvait-elle faire autrement, d'ailleurs, en étant tombée si jeune dans le chaudron de la littérature ? Elle se souvient d'avoir vu Colette *« dans sa chambre d'hôtel (...), les cheveux teints en roux, les ongles des orteils peints »* (2). Et surtout Gide, autrefois ami de son père, dont elle deviendra la dernière secrétaire. *« Il avait un bonnet, un couvre-chef extraordinaire qui me faisait penser à ceux que l'on voit à Louis XI. Et un sens des couleurs... Des mitaines orange, une écharpe de laine framboise ! »*

En 1948, quand sort *Barny*, son premier livre, Gide fournira à la jeune fille des *« critiques précieuses »*, telles que : *« très mauvais »*, *« pas du tout dans le ton de l'ensemble »*. Lorsqu'elle reçoit le prix Goncourt pour *Léon Morin, prêtre*, en 1952, l'auteur de *Paludes* est déjà mort. Mais sa leçon restera vivace.

« Il avait, dit-elle, *ce qu'on appelait "l'écriture NRF", ou écriture blanche, qui me paraissait ce qu'il y avait de plus beau. Il était tenté par ce qui avait à peine d'existence. Dans* Si le grain ne meurt, *par exemple, il raconte qu'enfant, il se donnait rendez-vous à lui-même en se disant : il faudra que tu te rappelles, dans dix ans, ce moment absolument insignifiant où il ne se passe rien. » « Décrire le rien »*, avec la plus grande sobriété, sans verbalisme ni tentation de plaire ; s'interesser aux vies minuscules, donner une voix à ceux qui n'en ont pas : telles sont aussi des lignes qui traversent l'oeuvre de Béatrix Beck. Après quelques livres autobiographiques (*Une mort irrégulière, Des accommodements avec le ciel...*) et un texte *« transitionnel »*, *Cou coupé court toujours* (1967), elle donne des romans et des nouvelles où elle s'est *« débarrassée d'elle-même »* (*Devancer la nuit, Josée dite Nancy, Stella Corfou...*) (3). Mais son principe d'écriture demeure : *« pas de mots plus grands que les choses »*. (*« Vous connaissez,* dit-elle, *l'exemple que donne Stendhal ? Lorsqu'il était consul à Civitavecchia, une jeune fille avait été assassinée dans la rue. «* Cela faisait une petite tache brune *», écrit Stendhal. Puis il ajoute : «* C'est ce que M. Victor Hugo appellerait baigner dans son sang. *»*)



GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

Au fur et à mesure, son rapport aux mots se fait plus joueur, cependant. Exemple : elle explique qu'un matin elle a entendu *« dans un demi-sommeil »*, la voix limpide d'un jeune garçon chantant *« Te Deum linoleum... »*. Cette rime incongrue fournit le début d'une nouvelle de son dernier recueil, *Prénoms*. Celui-ci, comme beaucoup d'autres, est truffé de bouts de vers, de mots tordus, de sonorités qui s'entrechoquent, d'expressions populaires, de *lapsus calami*, d'inventions langagières, de trouvailles destructrices... Pour cela, Béatrix Beck a souvent été comparée à Queneau, ce qu'elle trouve injustifié. Non, dit-elle, son travail sur le langage est plutôt celui d'un *« ouvrier manuel »*. D'un *« menuisier »* qui assemblerait les mots *« comme différents bois »* pour que *« ça tienne »*. Avec, toujours, ce souci de l'épuration. *« Michel-Ange disait : étant donné un bloc de marbre, si on enlève ce qui est en trop, ça fait une statue. Je me dis : étant donné un brouillon. On écrit n'importe quoi, n'importe comment. Si on supprime, on arrive à un texte. »* Pour *Prénoms*, elle admet qu'elle a pu être influencée par son propre prénom, *« qui n'est guère commun et que tout le monde écorche »*. Les initiés savent qu'on ne doit pas prononcer le « x » : *« Béatrix comme perdrix »*, disait son père, qui l'avait choisi. Ce prénom lui va bien, pense-t-elle : *« un peu dur et peu féminin comme moi »*. Construire un ensemble de variations sur des prénoms connus ou attrapés au vol ? Oui, cette idée lui plaisait. Un jour, elle avait été séduite par ce mot d'un prédicateur : *« Pensez à chacun par son prénom. » « Ainsi,* dit-elle, *on fait fi de ce qui est à l'extérieur de l'être. Que le nom soit un grand nom de France ou celui de Tartempion, qu'il évoque un métier ou une nationalité, quand on pense à quelqu'un par son prénom, il n'y a aucun ajout. »* Qui connaît Béatrix Beck retrouvera dans ces seize petites pièces quelques-unes de ses constantes : art du portrait bref, du profil perdu, tendresse pour la racaille, les sans-logis-sans-papiers-sans-toit-ni-loi, échos bibliques, gouaille, verdeur du verbe, tremblé des sentiments, légèreté, liberté, dérision...

Ne demandez-pas à Béatrix Beck si elle a la notoriété qu'elle mérite. Peu lui chaut. Comme Stendhal, elle veut écrire pour les *« happy few »*. Elle reconnaît que *« pour un éditeur, ce n'est pas forcément très satisfaisant que ses auteurs aient seulement l'oreille d'un petit nombre »*. *« Mais pour moi,* dit-elle tranquillement, *c'est parfait. Plus il y a de lecteurs, plus il y a de contresens ! »* Coup d'oeil en point de suspension. Sourire... Le temps qui va, non plus, ne l'effraie pas. *« Si la vieillesse est un naufrage, il arrive que les naufragés abordent des rives bienheureuses, celles du détachement. On prédit à certains qu'ils resteront. Balivernes puisque la planète est périssable. On touillera le soleil comme on masse les cœurs silencieux, mais ce ne sera qu'un sursis. »*

---

(1) Gallimard Jeunesse, 1983. Dans la collection « Neuf » de L'Ecole des loisirs vient également de paraître un recueil de contes intitulé *L'île dans une bassine d'eau* (202 p., 64 F).

(2) Voir le bel entretien de Béatrix Beck avec Valérie Marin La Meslée dans le *Magazine littéraire* de juin 1994.

(3) La plupart des livres de Béatrix Beck sont publiés chez Gallimard et Grasset.

PRÉNOMS
de Béatrix Beck.
Grasset, 182 p., 89 F.

Un rêve à dix dollars

Truman Capote en gothique avec ce recueil de nouvelles de jeunesse

UN ARBRE DE NUIT ET AUTRES HISTOIRES
de Truman Capote.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Serge Doubrovski et Maurice-Edgar Coindreau,
Gallimard, « L'Etrangère »,
228 p., 55 F.

Un arbre de nuit est à l'opposé des *Portraits et Impressions* parus l'an passé, et ces nouvelles, écrites pour la plupart quand Truman Capote avait vingt ans, permettent de mieux comprendre quel réconfort il pouvait trouver du côté des stars, de leur cruauté insignifiante, de leurs paillettes d'adultes, lui qui avait dans la tête tous ces cauchemars d'enfant. « Monsieur Maléfique », la première histoire du recueil, a été écrite en 1945. Truman Capote, à vingt et un ans, écrit déjà comme Karen Blixen quand elle en avait soixante. « Monsieur Maléfique » ressemble à un conte gothique. C'est l'histoire de Sylvia, une jeune sténodactylo de province venue travailler à New York. Elle vit chez Estelle qui est bête comme ses pieds et contente de l'être. Estelle ne comprend pas pourquoi Sylvia ne lui envie pas davantage son mari, sa maison, et sa vie entière – elle l'a pourtant hébergée pour ça.

Un peu avant Noël, Sylvia croise un immense Père Noël électrique qui se donne des claques sur le ventre. Puis elle entend parler d'une miss Mozart, intendante et infirmière d'un certain M. Revercomb. Elle se rend à l'adresse indiquée. Il y a des gens dans une étrange salle d'attente, un valet de chambre noir à la beauté trouble et aux yeux rougeâtres. C'est un endroit où l'on peut vendre ses rêves. Sylvia se fait un ami, un ancien clown et ancien agent d'assurances. Il lui explique que les rêves sont un peu l'esprit de l'âme. *« M. Maléfique* (l'autre nom de M. Revercomb) *n'a pas d'âme, alors il vole, comme il te volerait tes poupées ou une aile de poulet dans ton assiette. »* Ce jour-là, Sylvia vend pour 10 dollars un très bon rêve : celui des trois enfants aveugles. Evidemment, elle sait, depuis le début, qu'elle est perdue. Un de ces jours, elle n'en aura plus du tout, il n'y aura plus rien à voler. Estelle va pouvoir triompher.

« Livres de poche »

« L'Arbre de nuit », qui donne son titre au recueil, fait plutôt songer à cette nouvelle de Flannery O'Connor, *Les braves gens ne courent pas les rues* : c'est le même climat d'absurdité inquiétante, peuplée d'objets familiers mais tordus, de gens chaleureux mais maboules. Kay, l'héroïne, monte dans le dernier wagon du train qui la ramène à Atlanta. Elle a un tailleur gris, une guitare verte, un visage maigre, agréable, et sérieux. C'est l'hiver. L'intérieur du wagon est tout délabré, peluche rouge bousillée et salie, boiseries écaillées, écorces d'orange par terre, bouts de sandwichs, trognons de pomme. Il y a là, dans un compartiment isolé, une grosse femme aux yeux de mouton, avec des bajoues plâtrées de rouge, une haleine de gin, des jambes si courtes qu'elles ne touchent pas le sol, et un chapeau abominable bleu lavande où est cousu un bouquet de cerises en porcelaine. Elle montre son voisin : *« Lui, il est infirme, sourd-muet. Tu piges ? »* Elle fait la conversation, en se curant l'oreille avec son doigt. Elle était voyante à La Nouvelle-Orléans. Maintenant, ils ont un numéro de music-hall : Lazare, l'homme enterré vivant. *« Peut-être que tu ferais pas tant ta sucrée si tu savais qui on est vraiment »*, dit la femme, qui est devenue assez menaçante. Kay a voulu demander au contrôleur de changer de place. Bizarrement, il n'a pas entendu. La grosse femme parle, le sourd-muet s'agite et frotte son amulette magique : cela ressemble à un cauchemar.

Kay, écrit Truman Capote, reconnaît sa panique : cette terreur enfantine que provoquent les branches hantées des arbres de nuit. Elle en meurt. Les terreurs de l'enfance colorent le monde pour toujours. Elles en disent la vérité.

Geneviève Brisac

Que la loi demeure

La sidération de l'amour naissant impose une révolution ou une pétrification

ELLERNKLIPP
de Theodor Fontane.
Traduit de l'allemand
par Denise Modigliani,
éd. Le Serpent à plumes,
216 p., 85 F.

Est-il raisonnable d'intégrer l'aspect d'un livre dans les prémices de la lecture ? Est-ce que le format, le dessin ou la photo de couverture ont une importance ? Certains répondront d'un haussement d'épaules. D'autres lanceront un « non » catégorique. Qu'il soit pourtant permis de souligner que le *Ellernklipp* de Fontane est un joli livre. Trop joli, peut-être. Et trompeur si l'on se fie au détail de la sculpture dont la photographie orne la couverture : un fragment de *Daphnis et Chloé* par Carpeau. Le sourire italien, le baiser enfantin animés par les reflets de marbre n'ont, semble-t-il, rien à voir avec l'histoire violente d'*Ellernklipp*, ce rocher qui passe pour un lieu maudit. Mais ce mensonge de l'esthétique a l'avantage de laisser intact le plaisir de la découverte.

Fontane, ce Prussien d'origine huguenote, modèle avoué de Thomas Mann, n'en finit pas de hanter l'imaginaire des écrivains allemands ; le dernier livre de Günter Grass, qui sortira bientôt en traduction et a déjà donné lieu à tant de polémiques, ne cache pas tout ce qu'il doit à ce père fondateur du réalisme allemand, reprenant même comme titre les derniers mots d'*Effi Briest* qui assura la renommée de Fontane : *« Une longue histoire »*. Ce que cet auteur avait de fascinant, on le devine déjà dans cette nouvelle qui date pourtant de ses débuts d'écrivain.

Passionné par l'Histoire et par les légendes, Fontane écrit ce texte comme une longue ballade où le merveilleux exacerbe le réel. Le point de départ d'*Ellernklipp* est un fait divers qui a eu lieu au XVIIIe siècle dans un village du Harz, un drame de la jalousie. Mais Fontane, qui a pourtant longtemps été journaliste, se garde de faire du reportage. La nature sauvage a sa part dans ce drame où se conjuguent malédiction et fascination. Fontane conseillait lui-même au critique d'aller lire sous les sapins du Harz *« l'histoire de la belle enfant aux cheveux blond roux qui n'est pas née sous une bonne étoile »*. Lorsque le destin frappe à la porte de Baltzer, le garde forestier, personne ne se doute que c'est la mort qui fait son entrée dans la maison. Les règles morales qui régentent la vie domestique chez ce veuf intègre et scrupuleux semblent le mettre à l'abri du malheur. L'arrivée de Hilde, la petite orpheline, va pourtant bouleverser la vie de tous les habitants de la maison. Pas de façon précipitée. Les choses prennent leur temps, et le bonheur semble même vouloir l'emporter. Mais immuable est la Loi. C'est ce que répète Melcher, le vieux berger ; même s'il passe pour un fou, un illuminé, il est le seul à voir venir le danger.

DÉSIR INASSOUVI

Fontane observe, laissant les choses s'enchaîner dans un mélange de malédiction et de fascination. Malgré la distance que l'auteur garde vis-à-vis de son héroïne, on devine toute la tendresse qu'il éprouve pour cette jeune femme marquée par la nostalgie. Celle-ci n'est pas synonyme de regret mais traduit la force du désir éternellement inassouvi. C'est peut-être ce que nous révèle en fin de compte le mensonge de ce baiser retenu dans le marbre et dont l'image marque la couverture comme un rêve de pierre.

Pierre Deshusses

★ Ont paru récemment chez Belfond *Cécile* et *Mes années d'enfance*, traduits par Jacques Legrand.

Paysage pendant la bataille

Un empire colonial en déliquescence, des soldats égarés, les reliquats de la grandeur portugaise... Dans un morne décor, Mario de Carvalho cisèle trois nouvelles où l'ironie annonce le drame

LES SOUS-LIEUTENANTS
(Os Alferes)
de Mario de Carvalho.
Traduit du portugais
par Marie-Hélène Piwnik,
Gallimard, 122 p., 80 F.

Précipité dans le gouffre d'oisiveté de la période estivale, le lecteur peut opter pour deux types de comportements : soit se munir d'une provision de gros livres et de longues histoires – pour s'assurer qu'aucune de ses minutes de liberté ne sonnera creux –, soit choisir de voyager léger en misant sur l'intensité. A ceux-ci, qui n'ont pas beaucoup de place dans leurs bagages ou un penchant pour la concision, l'ouvrage de Mario de Carvalho devrait procurer quelques moments excellents. En trois petits récits taillés suivant les règles très ajustées de la nouvelle « à chute », ce romancier de talent réussit à jeter un doute sur les valeurs du monde dit civilisé.



G. CHAUVEL-SYGMA

« Lisboa, Lisbonne, Lisbon... », seul lien mythique pour ces soldats de fortune

Pas de grandes tirades, pas de discours ampoulés, pas l'ombre d'un jugement moral explicite. C'est l'ironie seule qui sert de détonateur au tragique partout sous-jacent dans *Les Sous-Lieutenants*. Le regard cruel de narrateurs dépourvus d'illusions met en relief une série de situations absurdes, dont la tonalité oscille entre le drame et la comédie. Ces sous-lieutenants, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, sont des soldats de fortune, appelés à servir le Portugal sur le front d'une colonisation en voie de pourrissement avancé. Arrachés à leurs occupations ordinaires, ils ont été catapultés en Afrique ou à Timor pour défendre les restes d'un empire dont ils se moquent éperdument, un empire dirigé par le dictateur Salazar.

D'eux, nous ne saurons pas grand-chose, pas même leur nom. Et c'est justement cet apparent détachement, cette fausse froideur, qui donne une partie de leur force aux nouvelles. Car les drames surviennent avec violence en plein désert, dans des lieux relativement indéterminés, à la fois repliés sur eux-mêmes à cause de la guerre et ouverts sur des horizons insaisissables. Avant de faire éclater ses bombes, l'auteur endort la méfiance du lecteur en décrivant des paysages mornes, *« immenses »*, indifférenciés comme une *« étendue de boue spongieuse »* ou comme une *« savane nébuleuse »*.

Dans l'attente du drame, tout est mou, peuplé de *« gestes de découragement »*, de gens qui *« bâillent aux corneilles »*, de phrases interrompues, d'actions soumises au hasard. Les relations humaines sont encombrées de vagues saluts militaires, de poignées de main sans conviction, totalement vides. L'unique lien entre ces hommes semble être une référence nostalgique à la mythique Lisbonne, cette *« Lisboa, Lisbonne, Lisbon, Lissabon, Lisbona, Lisbie, Lisbelle de mes rêves, chère ville de mes amours »*, ainsi que la fantasme l'un des sous-lieutenants, rapatrié sanitaire pour avoir fait joujou avec une grenade d'exercice.

Le temps, aussi, s'étire à perte de vue, embrumé par de longues attentes et des périodes de mortel ennui. Les réflexions exaspérées que se fait *in petto* le jeune officier forcé de subir le « speech » d'un colonel de cavalerie particulièrement cinglé sont ainsi d'une irrésistible drôlerie. L'humour est une autre ruse de l'auteur pour différer le tragique et rendre son irruption plus brutale. Une ruse qui peut aller jusqu'à la manœuvre dilatoire lorsque Mario de Carvalho s'offre une gigantesque – et désopilante – note de bas de page pour informer le lecteur que le racisme dont font preuve certains de ses personnages échappe à sa responsabilité.

Quand les bombes finissent par exploser, elles soufflent d'un coup toutes les apparences de civilisation que pouvaient se donner ces lambeaux de sociétés coloniales. Dans le contre-jour d'une écriture surtout descriptive, apparaît une réflexion sur le devenir de groupes d'hommes menacés. D'où il ressort que l'héroïsme n'est pas un penchant naturel et que la cruauté, la bêtise et la lâcheté font bon ménage avec la détresse. Les personnages de militaires rigides, acharnés à maintenir un décorum en pleine savane, ces individus qui avaient un moment pu rappeler les Anglais sous les tropiques de Somerset Maugham, sont abruptement démasqués. Au sortir de chaque nouvelle, il ne reste qu'une sorte de vertige, un vaste cratère sous un ciel blanc, exactement comme après une bataille.

Raphaëlle Rérolle



Le joli ténébreux et son mentor

Biographe de Pierre Louÿs et de Jean de Tinan, Jean-Paul Goujon a rassemblé leur correspondance croisée. Témoin d'une complicité intellectuelle et d'une amitié de jeunesse brisée... par une femme

CORRESPONDANCE 1894-1898
de Pierre Louÿs et Jean de Tinan.
Présentée et annotée
par Jean-Paul Goujon,
éd. du Limon (230, rue
Saint-Charles, 75015 Paris),
collection « Ego scriptor »,
429 p., 180 F.

La correspondance croisée de Pierre Louÿs avec Jean de Tinan – près de deux cents lettres – couvre cinq années de leur jeunesse commune. La tâche de Jean-Paul Goujon, excellent biographe des deux épistoliers (1), qui vient d'établir le texte de cette correspondance, ne fut pas facilitée par la lamentable dispersion des archives de Louÿs.

C'est en mars 1894, dans le salon de Mme de Saint-Marceaux, que Tinan, vingt ans, et Louÿs, vingt-quatre, se rencontrèrent : Jean de Tinan, fils unique d'une famille de la vieille noblesse protestante désargentée, faisait des études d'agronomie à Montpellier et venait de publier *Un document sur l'impuissance d'aimer* ; déjà introduit auprès de José-Maria de Heredia, Judith Gautier, le Sâr Péladan, Félicien Rops, *« il était le joli ténébreux*, écrivit Rachilde, *dont rêvent les vierges sages et que ruinent les vierges folles »*. Louÿs, habitué des salons, avait publié *Astarté* (1892) et n'allait pas tarder à jouir d'une certaine gloire littéraire grâce aux *Chansons de Bilitis* (1894). Quand Tinan vint habiter la capitale, Pierre Louÿs joua aimablement son rôle de mentor, le présenta au Mercure de France et lui fit connaître Debussy, Herold, Lorrain, Régnier. Deux revues allaient naître de cette communauté intellectuelle, *Pan* et surtout *Le Centaure*, auquel Louÿs et Tinan collaborèrent en 1896 et en 1897 sous l'égide du nietzschéen Henri Albert.

Dans leur correspondance, une fois dépassé le respect ému des commencements, une fois le tutoiement acquis au cours de l'année 1895, autodérision et parodie furent de mise jusqu'en 1897 : rivalisant d'érudition et d'esprit, ils s'écrivaient en poèmes satiriques qu'ils signaient, par moquerie, du nom des chantres officiels, ils *« jaspinaient »* et ragotaient, multipliant néologismes et jeux de mots avec une verve potache... Pour autant, Tinan n'était pas d'un commerce suiveur : quand il fut question d'associer Vielé-Griffin au *Centaure* alors en préparation, il écrivit : *« Deux choses sont je crois néfastes à des littérateurs qui débutent : la politesse et la faiblesse.* [...] *Si l'inscription parmi nos rédacteurs de Francis Vielé-Griffin* [...] *n'est, (car elle l'est) qu'une simple question de* politesse *ou de* faiblesse *je m'y déclare absolument opposé. »* Quant à Louÿs, sa tendresse de frère aîné envers son cadet parfois déprimé et suicidaire, son attention bienveillante d'écrivain à succès envers son pair, encore très peu connu, qui devait s'épuiser à divers travaux d'écriture (en 1897, Tinan fut le « nègre » de Willy pour *Maîtresse d'esthètes*) et de journalisme (il tint au *Mercure de France* la chronique des « sciences biologiques », puis celle des « cirques, cabarets, concerts »), l'amenèrent à dispenser quelques sages conseils de carrière : *« Il faut faire du Stendhal avant de faire du Allais si l'on veut avoir une influence c'est-à-dire, une vie heureuse. Sinon, on reste Allais jusqu'à la mort... »* C'était croire que Tinan avait la vie entière devant lui et aucun souci d'argent – ce qui ne fut pas le cas.

Même dans le domaine des sentiments, leur complicité était grande : tous deux étaient partagés entre légèreté et idéal, entre des liaisons faciles et des *« amours de tête »* délicieusement cérébrales : *« l'affolement* [...] *entre le sexe et la tendresse »*, dont parlait Tinan, s'exprima dans leurs lettres jusqu'en 1897, même chez Louÿs, qui semble pourtant plus affranchi de toute morale. En réalité, il n'y avait qu'en l'amitié qu'ils voulaient avoir confiance, l'un et l'autre... Mais, justement, leur amitié fut irrémédiablement gâchée à cause d'une femme : en février 1898, Jean de Tinan – dont le roman autobiographique, *Penses-tu réussir !*, venait de sortir avec quelque retentissement – devint l'amant de Marie (l'épouse de Henri de Régnier) que Pierre Louÿs, alors absent, aimait avec passion. Ce n'est que quelque temps après que la jeune femme se rendit compte qu'elle était enceinte de Louÿs : elle rompit alors avec Tinan, qui en fut extrêmement malheureux. Quant à Louÿs, il s'estima horriblement trahi, non par elle mais par lui...

CAUCHEMAR TRIANGULAIRE

Et la maladie dont commença à souffrir Tinan, une néphrite cardiaque chronique qui allait l'emporter à vingt-quatre ans, commença ses ravages. Garde-malade paternel et amer, Louÿs allait assister à l'agonie de son bref rival, pendant l'été et l'automne de 1898. La mort de Jean de Tinan, le 19 novembre, peu après une dernière visite de Marie de Régnier et de Pierre Louÿs, mit fin à cette amitié prodigue muée en cauchemar triangulaire : *« Ainsi Jean aura conservé jusqu'à la fin*, écrivit Louÿs à Mme Bulteau, *l'illusion d'avoir un ami. En somme, ces illusions-là valent bien des réalités. Mais il aura fait que je les ai perdues. »* Nommé exécuteur testamentaire, Louÿs rendit à Marie de Régnier ses missives, puis il réunit ses propres lettres et celles de Tinan, rangea soigneusement les manuscrits de son ancien complice dans un meuble attitré, à côté des siens, de ceux de Gide et de Wilde...

Grâce au travail obstiné de Jean-Paul Goujon, c'est encore un peu de l'influence savante et secrète de Louÿs qui perd de son ambiguïté et gagne en profondeur, en séduction. C'est aussi la figure du juvénile et doué Jean de Tinan – dont Léautaud évoquait la *« sensibilité »*, le *« scepticisme »* et la *« grâce »* –, que ces pages révèlent : l'autobiographie affective et intellectuelle esquissée dans ces lettres permet de cerner les contours d'une forte personnalité littéraire, certes habilement débridée par Pierre Louÿs, mais à l'évidence prête à prendre tous les risques... Encore eût-il fallu ne pas oublier, si jeune, de vivre.

Claire Paulhan

(1) *Pierre Louÿs, une vie secrète, 1870-1925* (Seghers/Jean-Jacques Pauvert, 1988) et *Jean de Tinan* (Plon, 1991) ; et aussi *L'Amitié de Pierre Louÿs et de Jean de Tinan* (A l'écart, 1983) et *Lettres inédites de Jean de Tinan à André Lebey* (Complément à la bibliothèque de Pascal Pia, 1984, 15, av. de la Reine-Astrid, 4831 Dohain, Belgique).

★ Signalons également, parmi les publications récentes concernant Pierre Louÿs : *Correspondance particulière 1898-1919* avec Curnonsky (Séguier), *Mon Journal 1887-1888* (coll. « L'Ecole des lettres », Le Seuil/« L'Ecole des loisirs »), un recueil de nouvelles, *L'Homme de pourpre* (Le Castor Astral). Enfin, Jean-Paul Goujon publie, à tirage limité et commercialisé en vente directe, le *Journal de Meryem* (88 p., 120 F. A commander au éditions du Limon). Ce curieux texte fut rédigé par Pierre Louÿs et André-Ferdinand Herold en juillet-août 1894, alors qu'ils séjournaient en Algérie et qu'ils avaient fait venir dans leur maison, à Constantine, une jeune Ouled Naïl de seize ans, Meryem bent Ali : membre d'une tribu dont les femmes se livraient à la prostitution pour constituer leur dot, elle avait été la première maîtresse d'André Gide puis de Pierre Louÿs, qui en fit le principal modèle, enfan-



Cap sur l'île Ferré

« Envoûté » par une voix qui n'a pas cessé de le hanter, notre collaborateur Robert Belleret tente d'approcher au plus près la vie de cet artiste « hors normes »

LÉO FERRÉ, UNE VIE D'ARTISTE
de Robert Belleret.
Ed. Actes Sud/Léméac, 774 p., 180 F.

C'est adolescent que Robert Belleret fut séduit, littéralement « siphonné », par Léo Ferré *« chanteur à la stature massive sinon courte, au front dégarni, aux mimiques canailles »*. En novembre 1961, à l'heure où le twist s'apprête à ravager l'Hexagone, l'auteur de *Graine d'ananar* et de *Poète... vos papiers* donne une série de récitals à l'Alhambra. Ferré a quarante-cinq ans. A cette époque, le Tout-Paris affectionne encore le music-hall. Le soir de la première, la foule bruit de la présence d'Elsa et de Louis Aragon, de Michèle Morgan, Marcel Carné ou d'Alain Delon. Rideau rouge, comme au théâtre. Robert Belleret, auteur de la plus complète des biographies de Léo Ferré, est dans la salle. Le récital le prend à la gorge. La voix : *« Si elle touche, elle ne lâche plus. »* Le personnage : *« Sans doute perçoit-on, confusément mais irrésistiblement, qu'il n'y aura rien à négocier avec ce citoyen hors normes. »*

Ferré est à un moment-clé de sa carrière. Depuis 1947, où Catherine Sauvage et Jean-Roger Caussimon l'ont porté sur les fonts baptismaux avec *Monsieur William*, le chanteur a commencé une longue éclosion. L'Alhambra est l'instant de l'envol. Pépée est encore bébé : Léo et sa seconde femme, Madeleine, compagne des premiers succès, du Milord l'Arsouille à l'Arlequin, se prennent d'amour pour cette jeune femelle aux allures d'enfant, propriété des Marquis'Family, une troupe qui présente un numéro de chimpanzés en première partie. Pépée, force brutale de la nature, capable de coller des baffes aux visiteurs, d'arracher les gouttières avant de revenir à ses câlineries, marquera les limites d'un bizarre no man's land, zone glauque entre l'humain et l'animal, d'où le couple Ferré sortira blessé jusqu'à la folie.


HARCOURT/© MINISTÈRE DE LA CULTURE
Léo Ferré : une longue éclosion

« T'avais les oreilles de Gainsbourg/Mais toi t'avais pas besoin d'scotch/Pour les replier la nuit/Tandis que lui... ben oui/Pépée », écrira Léo Ferré, avant d'expliquer lors d'une « Radioscopie » de Jacques Chancel : *« Pépée, la nuit, elle mettait ses oreilles à plat pour dormir, le matin, elle mettait ses amplis ; c'était très émouvant. »* Léo Ferré, lui aussi, avait de l'oreille. Fils et petit-fils d'Italiens et de Monégasques, il était venu à la musique par les sermons et les vêpres imposés par un *pater familias* honni et les mouvements d'horlogerie de la boutique de son oncle Alexandre. Le récit de l'enfance de cette *Vie d'artiste* est savoureux – la mère, les cousines, l'Italie, le pensionnat, la haine des *« hommes en noir »* et la rencontre avec *Monsieur Tout Blanc* (le pape Pie XI) effleurent l'univers abyssal, pour ne pas dire hadal, de Léo Ferré.

Le chanteur était une île à lui seul : en achetant celle de Du Guesclin, entre Saint-Malo et Cancale, puis en s'exilant à Perdrigal, dans le Lot, avec une véritable Arche de Noé – chiens, chats, cochons, moutons, chimpanzés –, le poète organisait son enfer. Au printemps 1968, il quitte Madeleine, dépressive, les animaux sont tués. La machine est relancée, qui le mènera en Toscane, aux côtés de Marie-Christine et de ses trois enfants.

Là où Claude Fléouter, dans une biographie agile *Léo* (1), cherche l'ossature du personnage sans s'embarrasser de détails, Robert Belleret s'enfonce dans son épaisseur. Pour cette approche, sept cents pages, c'est peu, et c'est parfois trop. Touffue, enrichie de citations (de chansons, de poèmes), d'extraits de *Benoît Misère*, roman autobiographique, ou des *Mémoires d'un magnétophone*, de Madeleine Ferré, cette vie de Léo est nourrie à l'admiration. Elle manque parfois de distance. En faisant la part belle aux critiques publiées dans les journaux tout au long d'une carrière de chanteur qui durera de 1946 (à Saint-Germain-des-Prés, au Bœuf sur le toit) jusqu'en septembre 1992 (dernier récital à Saint-Florentin, Yonne),
Robert Belleret protège Léo de son jugement.

Pour l'auteur, Ferré se mérite : ainsi, en mai 68, Léo l'anarchiste chante à la Mutualité. Robert Belleret y retrouve sans plaisir des amis de lycée, *« pourtant gravement "filipacchisés" »*, qui constitueront *« la cohorte, folklorique, mais sympathique, des Proudhon de pochettes-surprises et des Bakounine de la dernière pluie... »* qui suivront désormais Ferré. Autrement plus convaincant est Robert Belleret lorsqu'il émet des doutes sur l'homme, que les femmes inquiètent, attirent, attisent. Il peut alors critiquer le machisme latent de *La The Nana* sans s'en attrister. Pendant ce temps, Pépée reste un mystère.

Véronique Mortaigne

(1) Laffont, 240 p., 119 F.

La vie rêvée

Dans son voyage au bout de la nuit, Jean-Louis Bourdon explore les audaces de la solitude

SUR LA TÊTE DU BON DIEU
de Jean-Louis Bourdon.
Flammarion, 220 p., 99 F.

Peut-on mourir d'amour aujourd'hui ? C'est la question que pose le beau roman de Jean-Louis Bourdon, *Sur la tête du Bon Dieu*. Une affirmation ? Un serment du moins : il vaut mieux mourir d'amour que tuer sa vie à conquérir la gloire. Ce récit heurte de plein fouet notre scrupule à étaler la douleur. Jean-Louis Bourdon, auteur dramatique à succès, ne craint pas l'excès et l'exhibitionnisme et oppose avec délectation la tragédie de la fuite aux accommodements tempérés de la survie.

Gérard Delétoile, le héros, est « poète de fond » comme on le dit d'un coureur. Les mots sont sa richesse : leur ajustement double la vie, leur embrasement s'y substitue. Le poème est le cri du vaincu qui pallie tous les échecs. Gérard nous raconte quelques semaines d'une histoire que l'on imagine durer éternellement, dans la même tension idéale et désespérée. Il n'a pas de travail et n'en cherche pas ; il n'a pas de foyer (l'a-t-il perdu avec la femme aimée, Marie, qui donne son nom à toutes les femmes ?) et refuse d'en trouver. Ce qui fait sa victoire, c'est qu'il n'est pas victime d'une société qu'il injurie. Il rêve une vie qui n'existe plus que dans son imagination. Pour lui, le corps est accessoire dans ses besoins, unique dans ses désirs, exceptionnel dans sa résistance au malheur.

Ecrit à la première personne du singulier, *Sur la tête du Bon Dieu* – oubliés les premiers chapitres qui font craindre une surenchère trop virtuose du lamento du paumé – est un hymne haletant à l'amour fou. Le héros est en quête d'une femme qui, hors du temps et des codes d'une société impitoyable, serait la réponse définitive à un mal de vivre inexpugnable. Le verbe, tenu très haut, est une réussite, tant Jean-Louis Bourdon (spécialiste des dialogues qui sonnent juste dans leur délire onirique) évite avec humour les pièges d'un thème fort en clichés. L'amour sans cesse brisé renaît comme un mirage aux carrefours de pluie d'une litanie de l'absence. Le romancier stigmatise notre société et voue aux gémonies la religion qui obstrue les yeux. Mais Gérard Delétoile ne peut être plaint. Il a la force de ceux qui n'ont plus rien à perdre, exploitent à outrance la liberté de parole et – bien suprême – clament sans vergogne leur souffrance sans écho.

Des femmes viennent vers lui – jamais la bonne –, des hommes aussi comme l'étrange Fred qui l'héberge, s'inquiète pour lui mais que Bourdon ignore jusqu'à lui refuser une véritable présence dans le roman. La pitié dérange Delétoile et s'intéresse-t-il vraiment aux autres, hors du pouvoir de leur fascination sexuelle ? Ce que veut le héros de cette descente brillante aux paradis de la solitude, c'est le rêve intense et permanent que seules les contraintes de la vie la plus ordinaire – et celles, apparemment cruelles, de la clochardise aménagée – peuvent faire scintiller de tous ses lustres. La police, la prison, Fred lui-même si terne dans sa gentillesse, ne sont que les écrins gris où s'inscrit le visage rayonnant de Camille, qui se refuse, de Marie, qui s'engouffre – sans lui – dans les couloirs du bonheur. Gérard ne veut rien savoir des approches et des aménagements du désir : *« Oui, j'ai (...) très mal, horriblement mal, mais ce mal-là il est quelque part où on peut pas le soigner. »* Jean-Louis Bourdon préserve le songe d'une humanité qui ne se serait pas fourvoyée dans sa ruine.

Hugo Marsan

Tanger, à traits nostalgiques

CARNET TANGÉROIS
de Pierre Le-Tan.
Le Promeneur/Gallimard, « Le Cabinet des lettrés », 80 p., 72 F.

Une dérive sentimentale et affective dans un Tanger fané, aux rendez-vous évanouis. Des rues désertes, des lieux hors la vie, où le promeneur s'égare sans regret, passant désengagé dans sa propre errance. Pierre Le-Tan crayonne avec application les portes d'entrée, les comptoirs de bar et les bristols de night-clubs à l'éclat terni qui promettaient un Eden perdu. Celui de la petite colonie anglo-saxonne qui unissait Cecil Beaton et Barbara Hutton, Paul Bowles et David Herbert, *« despote mondain et absolu »* de ce monde d'artistes échoués là aux marges de l'Occident. Pour l'image, des portraits précis et cruels comme des photos d'identité reprises ; pour le texte, manuscrit – ce qui ajoute à l'impression de lecture indiscrète –, des anecdotes mondaines sans conséquence. Le désir qui circule, proposé, subtil ou tarifé, ne perturbe pas la magie du lieu. Mieux, il l'alimente avec une langueur distraite au charme modianesque.

Rien de trop étonnant à ce que, sous le trait de Le-Tan, Tanger ait des allures de Nice désertée, envers engourdi d'un décor de Riviera. Ne se contentant pas d'illustrer les couvertures des titres de Modiano, lors de leur passage en poche, le dessinateur a travaillé avec le romancier (1), dont il partage le goût des saveurs fades qui entêtent, ouvrent les vannes à une émotion qu'on croyait perdue. S'il dépasse le cadre des initiés, ce carnet de croquis confidentiels le doit à une atmosphère nostalgique d'un postcolonialisme engourdi. Magie lancinante d'une vision improbable.

Philippe-Jean Catinchi

(1) *Memory Lane* (Hachette, 1981) et *Poupée blonde* (POL, 1983, repris en « Points » Seuil, 1992).

Au bonheur de lire

A travers ses meilleurs textes critiques, Jean-Jacques Brochier conjugue avec saveur littérature et plaisirs

CHRONIQUES DU CAPRICORNE
de Jean-Jacques Brochier.
Encrage Edition, BP 0451, 80004 Amiens Cedex 1, 60 p., 75 F.

Avant d'entrer, pour ceux qui auront cette chance, dans le distingué cénacle de l'histoire littéraire, les livres sont d'abord de leur temps, et les chroniques qui en rendent compte leur prêtent vie, fût-elle éphémère. Sur ces clayettes de l'actualité, la matière littéraire s'effritera, avec le temps, où au contraire se raffermira, s'affinera. C'est ce dont on jugera plus tard, et la chronique, apparemment si liée au transitoire, prendra alors valeur de référence, d'indicateur, de témoignage, source de jubilation ou d'agacement – donc relief de vie. Après tout, hors de la portée des jugements admis de la pérennité littéraire, ce sont dans les chroniques contemporaines d'une œuvre qu'on la saisit « au vif ». Ainsi Sainte-Beuve, Jules Lemaître, Rémy de Gourmont nous éclairent-ils sur certains aspects de grands classiques, en révélant l'adhésion ou l'incompréhension qu'ils ont pu susciter, tout comme ils nous mettent sur la piste des malchanceux oubliés, célèbres en leurs temps. Il en est de même pour les commentateurs des générations suivantes.

Même si les éditeurs actuels, trop réglés sur l'immédiat, renâclent à publier des recueils de chroniques littéraires, elles n'en restent pas moins les bornes-témoins du cheminement créateur. Et elles gardent, rétroactivement, un goût, une richesse d'enseignement et d'étonnement d'autant plus appréciable de nos jours où la critique s'efface derrière le compte-rendu et où l'œuvre est souvent considérée à l'aune de l'importance médiatique de son auteur.

En réunissant ses meilleurs textes critiques publiés entre 1978 et 1983, Jean-Jacques Brochier, rédacteur en chef du *Magazine littéraire*, ne vise qu'à *« mettre en œuvre, comme on prouve le mouvement en marchant »*, ne dissimulant pas la part subjective qui est entrée dans ses choix au nom de je ne sais quelle objectivité – concept fallacieux en pareil domaine –, mais, au contraire, en la revendiquant. Il est des plaisirs immédiats, d'autres plus subtils, des curiosités exigeantes, d'autres qui le sont moins : place est ici rendue à tous les climats d'humeur qui conduisent à ouvrir tel ou tel ouvrage. Un critique a le droit d'être ce qu'il est au travers de ce qu'il lit, et notre propre plaisir de lecture est souvent lié à celui qu'il a éprouvé, même si nos goûts diffèrent ainsi que nos raisons d'apprécier.

DIDEROT, SARTRE, SAGAN...

L'éventail de Brochier est vaste. Il va d'auteurs du XVIIIe (Julie de Lespinasse, Diderot) aux grands contemporains (Sartre, Aragon, Céline), des moins classiques (Pierre-Jean Rémy, Sagan, Jean d'Ormesson) aux penseurs (Barthes, Lacan) et aux auteurs d'ouvrages d'une actualité plus ou moins lointaine, etc. C'est une critique ouverte, un festin de mots que l'auteur nous invite à partager, à la bonne franquette, tenant la littérature pour ce qu'elle doit être : un régal pour l'esprit dans un climat de vigilance et de tolérance. Bien entendu, notre homme est conscient de la relativité des jugements. Dirait-il aujourd'hui que Robbe-Grillet est *« passé dans les mœurs »*, qu'il *« fait partie de notre paysage mental »* ? Peut-être pas, mais il assume ses jugements d'hier, même s'il ne s'y rallie plus. Honnêteté morale, humour, acuité du regard et saveurs hédonistes font le charme de ce petit livre. *« Le bon critique est celui qui raconte les aventures de son âme au milieu des chefs-d'œuvre »*, disait Anatole France. Peut-on mieux dire de cette leçon de culture courtoise, parfois espiègle ou frondeuse, que, même sans chefs-d'œuvre à servir, elle a de l'âme ?

Pierre Kyria

« Aventure hors du commun »

LA MUSIQUE DES MORTS
de François Dominique.
Mercure de France, 128 p., 98 F.

François Dominique, avec ce premier livre, affirme, outre un grand talent de conteur et une acuité singulière d'auteur d'aphorismes, une totale liberté qui est revigorante. Mélancolique, parfois profondément meurtrie, son inspiration ne manque toutefois pas d'ironie et de distance et c'est probablement ce va-et-vient entre une écriture intimiste et un art du tableau rapide qui fait le charme de ce petit livre. Il conquiert d'emblée.

Cela peut aller de la simple réflexion, déjà intériorisée, déjà, on le sent, sentie et vécue, livrée sans prétention, mais aussi sans légèreté, à la brève nouvelle, avec ce qu'il convient de cruauté et de vivacité. D'un souvenir d'enfance au cinéma, *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais, entrevu dans une sorte de brume de terreur, parce que la projection fut dramatiquement interrompue, à une rêverie sur la musique, le langage des morts, *« l'arcane musical de ce chaos sans nom »*. Un compagnon de dortoir, inquiétant, insidieux, figure troublante du mal sournois, une image de ciel d'aurore, une chanteuse de métro, la mort de Schubert, un conte d'Hoffmann sur Gluck, un poète qui cherche le nom d'un *« animal autophage »*, une cantatrice mythomane qui rêve dans un taudis sous l'orage à une carrière impossible, une méditation sur Birkenau : autant de chemins en quête du mot exact, de la formulation qui rende justice à ces sensations uniques dont nos vies, nos vraies vies sont formées, entre l'attente de la mort et le souvenir d'une autre mort qui précède nos naissances. *« Une aventure hors du commun »*, par ces mots nus et justes François Dominique définit l'expérience de la lecture. Son livre nous en offre la preuve.

René de Ceccatty

L'amitié et l'oubli

Chacun à sa manière, Macha Séry et Patrice Delbourg sortent des écrivains de l'ombre

DES AMIS EN TOUTE SAISON
de Macha Séry.
Flammarion, 238 p., 110 F.

LES DÉSEMPARÉS
de Patrice Delbourg.
Ed. Le Castor Astral, 258 p., 98 F.

L'oubli, courant en littérature – on dit aussi purgatoire – n'est pas toujours dû à l'insignifiance des œuvres. Telles pages d'Albert Paraz n'ont pas à rougir de celles de son ami Céline, et Léon Werth qu'appréciait Octave Mirbeau n'est pas pour rien le destinataire de *Lettre à un otage* de son ami Saint-Exupéry. Faire revivre ces amitiés est une généreuse entreprise servie par un talent d'écriture qui fait de ces duos des romans vrais n'allant pas sans heurs et malheurs. Ainsi, entrons-nous dans l'intimité d'Apollinaire et d'André Billy se démenant pour le sauver de la prison dans l'affaire du vol de *La Joconde* ; de Mauriac ayant en André Lafon un ami très mauriacien balancé entre la chair, Dieu et la poésie ; de Drieu et de Jacques Rigaut, jeune homme suicidaire dont les confidences *« suscitaient chez Drieu un écho de ses propres hantises »* ; de Vaillant et de Gilbert-Lecomte, deux Rastignac dans le Montparnasse de la *lost generation* avec Miller, Soutine, Foujita ; de Giraudoux et d'André Beucler, du temps où celui-ci écrivait *Gueule d'amour* aux jours néfastes de Vichy ; de Camus et de Grenier, *« complicité intellectuelle, tendresse quasi filiale »*. Le premier livre de Macha Séry a un double dessein, réunir des écrivains que lia une indéfectible amitié, et donner l'envie de lire ceux qui, parmi eux, ne connaissent pas la célébrité. En contredisant, pour une fois, Léon Werth – *« l'amitié n'a guère inspiré la littérature »* – les deux buts atteints.

Avec cinquante-trois portraits d'*« irréguliers de la famille »*, Patrice Delbourg atteint aussi le sien. Alors que les énièmes biographies d'auteurs célèbres s'additionnent, il a choisi des écrivains qui ne peuvent qu'attirer et séduire les passionnés *« de littérature rebelle »*. Dans son style si personnel où arrive toujours le mot qu'on n'attendait pas et qui a plus de force que l'attendu, il fait revivre de trop oubliés désemparés, décontenancés, *« zombies de béton et de néons »* ou *« archanges fracassés »* désorientés, aussi bien dans l'univers de tout un chacun que dans celui de leur art. Loin des écoles et des coteries, contempteurs infatigables, et jusqu'au bout increvables, de l'ordre dont la morale est avérée parce que décrétée, voyeurs et transcripteurs d'un monde qui refuse de se dire ce qu'il est, ils forment une espèce de confrérie de parias dont les qualités premières sont la lucidité et l'humour. L'une implacable, l'autre impitoyable. Et des deux, le lecteur ne sort pas sans égratignures qui peuvent être thérapeutiques. Car ces cinquante-trois, chacun avec son vocabulaire, sa syntaxe, son phrasé qui le font différents des autres – donc talentueux –, sont bien plus que des laissés-pour-compte sur le chemin des œuvres. Ils grognent, râlent, expectorent, et pourquoi pas, agacent, mais c'est pour dénoncer nos tares et les maux qu'elles engendrent, c'est pour dire que la vie pourrait être autre, même s'ils ont du mal à y croire. Les nommer tous ici serait fastidieux. On ne saurait que recommander cette excellente cure de bonne lecture et de santé. Il suffit d'aller à la rencontre que Delbourg nous organise avec Hyvernaud, Chaval, Follain, Reverdy, Fénéon, Laude, Dabit, Fourest...

Pierre-Robert Leclercq

Sportifs et touristes à l'antique

De la Rome des jeux du stade que restitue Jean-Paul Thullier aux souvenirs de voyage de Guy Rachet dans les hauts lieux de la Grèce mythique et légendaire : pérégrinations érudites dans l'Antiquité

LE SPORT
DANS LA ROME ANTIQUE
de Jean-Paul Thuillier.
Ed. Errance (7, rue Jean-du-Bellay, 75004 Paris),
coll. « Des Hespérides »,
192 p., 195 F.

LE PÈLERINAGE DE GRÈCE
de Guy Rachet.
Ed. du Rocher, 420 p., 148 F.

RÉCITS DES PREMIERS PÉLERINS CHRÉTIENS
(IVe VIIe siècle)
présenté par Pierre Marcival. Cerf, coll. « sagesses Chrétiennes »,
304 p., 150 F.

Pour quelques jours encore, le regard tourné vers Atlanta, le monde vit à l'heure des Jeux olympiques sous les auspices d'une Grèce d'Epinal et pour le plus grand frisson de millions de touristes venus retrouver *in situ* les émotions qu'ils vont chercher, qui à Olympie, en Grèce, qui devant le poste de télévision, à domicile. Car dans l'imaginaire collectif les rôles sont nettement partagés : à la Grèce les jeux du stade, à Rome ceux du cirque. D'un côté un noble spectacle, de l'autre une sanglante boucherie. La réalité, on s'en doute, est quelque peu différente, et l'ouvrage de Jean-Paul Thuillier, *Le Sport dans la Rome antique*, vient à point pour bouleverser ces idées reçues.


G. DAGLI ORTI
Relief du Ier siècle a.p. J.C. représentant un pugiliste prêt au combat

Ne confondons pas, nous dit l'auteur, les jeux du stade, essentiellement des épreuves hippiques et athlétiques, avec les combats de gladiateurs. Certes, pour le Romain moyen, ils n'ont pas dû être sentis comme fondamentalement différents, mais leur nature même les sépare. Les premiers fonctionnent sur le modèle olympique, les seconds sont, à l'origine, des jeux funéraires. Modèle olympique, certes, mais faut-il pour autant rechercher chez les Grecs les origines du sport romain ? Jean-Paul Thuillier s'insurge contre ce *« grécocentrisme »* : pour lui, c'est du côté des Etrusques qu'il faut aller voir. Pugilat, boxe, courses de chars, compétitions équestres sont à l'honneur dans toute l'Etrurie. Comment s'étonner que Rome, longtemps sous la domination étrusque, les ait empruntés ? Elle a ajouté, tout au long des siècles et après de modestes débuts, la splendeur des édifices, au premier rang desquels figure le fameux Circus Maximus et les cent cinquante mille spectateurs qu'il pouvait contenir.

Autre différence fondamentale : la primauté accordée aux sports hippiques, en fait aux courses de chars, essentiellement des biges (deux chevaux) ou des quadriges (quatre chevaux). Bizarrement, il n'y a pas de courses montées mais plutôt des sortes d'acrobaties équestres où l'on changeait de cheval à chaque tour de piste. Ce monde des courses a ses factions, *« la bande des quatre »*, pour reprendre la terminologie de l'auteur – *Rouges*, *Blancs*, mais surtout Bleus et Verts. Ses champions aussi. Comme ce Dioclès aux mille quatre cent soixante-deux victoires qui a gagné plus de trente-cinq millions de sesterces. Sans oublier les chevaux, dont les noms sont connus de tous : Hilarus, Callidromus, Passer, Victor... Outre les auriges, les athlètes. Ils pratiquent le triathlon classique : boxe, lutte, course, comme le saut en longueur et le lancement du disque. Un monde d'hommes où les femmes sont rares : à peine signale-t-on, immortalisées sur les mosaïques de Piazza Armerina, quelques athlétiques jeunes filles.

Quant au public, malgré les réserves de certains intellectuels, qui se gardent bien de manquer une compétition, il est enthousiaste, encouragé dans sa passion par les hommes politiques qui savent bien qu'une carrière peut se faire – ou se défaire – au cirque. Certains empereurs même, comme Caligula ou Néron, seront de véritables fous de sport. L'un, bien qu'il n'ait jamais *su nager* – *un mauvais* point à Rome –, conduisit son char au cirque et favorisa les Verts, l'autre y passait des journées entières. Bref, l'exemple venait d'en haut, et le monde romain vibrait d'une émotion qu'aujourd'hui la visite des ruines peut difficilement faire renaître. Moins, en tout cas, que les sentiments que ressent le touriste devant des lieux où a soufflé l'esprit.

MYCENES, MARATHON...

Ce retour à l'antique passe d'abord par le *Pèlerinage de Grèce* auquel nous convie Guy Rachet. Rien de ce qui est antique ne laisse indifférent cet historien et romancier. Ce qu'il nous livre ici, ce sont, à peine estompés par le temps, les souvenirs de son premier voyage en Grèce, en 1957, tout pleins de l'éblouissement du jeune homme qu'il était alors. Conçu à la façon du siècle dernier comme un itinéraire et une initiation, ce pèlerinage est un périple à travers les hauts lieux de la Grèce – Athènes, Eleusis, Mycènes, Salamine, Marathon, Delphes – mais aussi à travers des lieux moins fameux mais toujours marqués par l'Histoire : Dodone, berceau des Hellènes, l'Arcadie, le pays de Pan, la Béotie aux mille cités. Tous ces noms qui ne cessent d'évoquer au voyageur et au lecteur mythes et légendes, cérémonies sacrées et fêtes profanes, dont les échos littéraires, fanés dans les manuels scolaires, prennent ici soudain les couleurs de la vie. Certes par endroits perce la hargne de *Guy Rachet contre ce* monothéisme, juif mais surtout chrétien, qui a détruit un paganisme que l'écrivain embellit, avec un brin de complaisance, de toutes les qualités. Qu'importe, la foi humaniste qui imprègne ces pages ferait pardonner bien des outrances !

Mais ce christianisme contre les excès duquel s'insurge à bon droit Guy Rachet a inspiré d'autres pèlerinages, empreints de la même ardeur et de la même foi : *ceux qui* lancent sur les routes de Palestine quelques audacieux venus se ressourcer en Terre sainte, et d'abord à Jérusalem. Car Jérusalem est une ville où l'on va. Sans cesse, sans relâche, en bravant menaces et dangers.

Les croisades rendront les choses plus faciles, même pour les juifs, comme le fameux Benjamin de Tudèle qui s'en va au milieu du XIIe siècle. Aux premiers pèlerins vont succéder de véritables voyages organisés, comme celui de 1483 qui compte des Allemands et des Alsaciens. Mais les pionniers furent ces voyageurs solitaires dont Pierre Maraval nous dévoile les écrits dans *Récits des premiers pèlerins chrétiens au Proche-Orient (IVe – VIIe siècles)*. Car c'est au IVe siècle seulement que le christianisme, auquel Constantin et Licinius ont accordé en 313 une liberté totale, va se tourner vers son passé et partir pour les « lieux saints », expression récente qui désigne pratiquement tous les lieux où s'étaient déroulés les événements bibliques.

Le plus ancien récit qui nous soit parvenu date de 333 c'est celui d'un pèlerin anonyme parti de Bordeaux pour Jérusalem le 30 mai et revenu chez lui à la fin du mois de décembre. Il a laissé l'itinéraire complet de son voyage accompli en 162 étapes. D'autres suivront, comme ces vierges auxquelles s'adresse Athanase, évêque d'Alexandrie, et qui reviennent, vers 350, de Jérusalem. *Parfois le* voyageur est illustre, comme Grégoire de Nysse en 381 ou comme cette Egérie, une grande dame qui le suit à deux ou trois ans près et dont le long texte dit toute l'ardeur et la curiosité. Le modèle des voyageurs ! *Jérôme accompagne*, toujours dans ces années 385-386, deux grandes dames romaines dont il est le directeur spirituel. Une de ses lettres fait le récit complet de l'itinéraire, s'attarde sur Jérusalem et sur Béthléem. Puis fleurissent des guides. *L'Abrégé de Jérusalem* date du début du VIe siècle et propose un itinéraire aux pèlerins dans la ville sainte. Un peu plus tard, après 518, le *Théodosius* est une compilation à partir de diverses sources sur les lieux saints de Palestine *et d'autres régions d'Orient*.

De quoi donner envie de partir à l'antique.

Claude Aziza

★ Le tourisme philosophique est encore à inventer. Un ouvrage aussi didactique qu'original, *Rendez-vous chez Platon*, de Klaus Held, propose un itinéraire intellectuel dans le monde antique, de Milet et Ephèse à Alexandrie en passant par Athènes, Rome, Milan et Istanbul. On croisera ainsi, dans leur pays d'origine, Héraclite et Aristote, Plotin et saint Augustin (traduit de l'allemand par R. Kremer et M.-L. Wilwerth, index, BREPOLS, 380 p., 149 F).

Le passé à la loupe

Dans un ouvrage collectif, Jacques Revel analyse les potentialités et les limites d'une nouvelle forme d'expérimentation : la « micro-histoire »

JEUX D'ÉCHELLES
La micro-analyse à l'expérience
sous la direction de Jacques Revel.
Seuil/Gallimard, coll. « Hautes Etudes », 256 p., 150 F.

L'Ecole des hautes études est, en France, un lieu singulier. Centre d'enseignement, elle n'est tenue par d'autre programme que le gai savoir de ses enseignants ; espace de recherches, elle a emprunté au système des séminaires l'écoute du compte-rendu de travaux en cours. C'est grâce à cette relative liberté et à cette curiosité que les débats méthodologiques et critiques de ces dernières années l'ont toujours concernée, chambre d'échos souvent stimulante même si elle fut parfois un peu cacophonique. *« Je serais inquiet si un jour notre institution devait s'abandonner à une quelconque forme de consensus intellectuel. Celui-ci relèverait en effet davantage d'une atonie de la pensée que de la reconnaissance unanime d'un savoir établi »*, constate Marc Augé, qui fut le directeur de l'Ecole de 1989 à 1995, en tête d'un récent ouvrage (1) proposant un bilan des activités de l'institution depuis presque cinquante ans.

Le nouveau directeur, Jacques Revel, élu en juin 1995, illustre cette expérimentation continuelle en dirigeant un livre collectif dont l'objet est d'analyser l'une des voies ouvertes ces dernières années par les historiens : la « micro-histoire ». Nés d'un travail de séminaire, discutés de séance en séance, nourris de rencontres interdisciplinaires, aiguisés par un commun regard critique, ces textes rendent très bien compte de la méthode « Hautes Etudes » (ils sont, chacun, densément « peuplés ») tout en illustrant aussi ses effets détournés (cette densité parfois étouffe et intimide). La vie intellectuelle de l'institution tient entière dans ces rencontres informelles devenues programme de séminaires, dans ces discussions faites textes, dans ces critiques transformées en livre. Et, d'une certaine façon, les conditions du travail aux Hautes Etudes, cette expérimentation obligée, se retrouvent dans le sujet de ce livre.

La micro-histoire peut en effet se définir comme une expérience en continu plutôt que comme une méthode absolument rigoureuse. A un moment où les lectures classiques des sociétés passées s'érodaient, le marxisme, le structuralisme, le quantitativisme sériel des *Annales*, la micro-histoire a proposé une pratique renouvelée des sources, des archives et des textes. Théorisée (au minimum) par quelques historiens italiens de la revue *Quaderni storici*, tels Ginzburg ou Grendi, la *microstoria* a connu un certain impact en France à l'occasion de la traduction du beau livre de Giovanni Levi, *Le Pouvoir au village* (2), véritable manifeste et quasiment unique mise en forme aboutie du projet.

CHANGEMENT DE FOCALE

Ce projet, qui a d'abord la vertu d'être une incitation à troubler les certitudes de l'académisme historique, consiste à adopter un autre point de vue pour observer les sociétés passées : *« Que se passe-t-il si on change la focale de l'objectif en grossissant l'objet de l'observation ? »*, se demande Revel. L'idée est de faire apparaître une autre trame sociale, une autre organisation qui n'aille pas de soi, avec la conviction que ces *« vies minuscules »* participent à leur façon à l'histoire, en livrant une lecture *différente, plus complexe* et surprenante. Il s'agit de prendre au sérieux toute cette *« poussière d'informations »* afin de reconstituer des trajets individuels, des bribes d'expériences qui éclairent les logiques sociales et symboliques de groupes ou de communautés plus larges. Ce jeu sur les échelles de l'observation produit des effets de connaissance, car il permet de voir autrement et autre chose, les *stratégies commerciales* d'un meunier toscan au XVIe siècle par exemple, les réseaux d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle, ou la carrière d'un homme de lettres dans la France des Lumières. Tous ces itinéraires faits d'une multitude de micro-événements minutieusement reconstitués et observés peuvent ouvrir à une compréhension plus fine, c'est-à-dire plus contemporaine, des existences (et des sentiments d'exister, car les représentations sont au cœur de ce projet).

L'autre intérêt de ce renversement d'échelle est d'importance, car il révise la pratique de l'écriture de l'histoire. En effet, ce jeu de pistes où l'historien part à la recherche des traces et des signes les plus ténus du passé le conduit presque naturellement à faire du récit d'histoire une catégorie (noble) du roman policier : le passé est une énigme, l'histoire une enquête, et son compte-rendu s'écrit comme la résolution d'un mystère. L'ambition de la micro-histoire n'est donc pas mince : elle vise à changer l'œil de l'historien, ses *outils* d'investigation et *sa* plume. Il ne s'agit donc pas de faire de l'histoire *« en modèle réduit »*, mais de faire une autre histoire. Le livre dirigé par Jacques Revel témoigne de cette ambition, en analyse les potentialités et les limites, tout en décrivant les résistances à ce modèle.

Antoine de Baecque

(1) *Une école pour les sciences sociales. De la VIe section à l'Ecole des hautes études en sciences sociales*, textes rassemblés par Jacques Revel et Nathan Wachtel, Cerf/Ed. de l'EHESS, 560 p., 195 F.

(2) *Le Pouvoir au village. La carrière d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*, Gallimard, 1989.

Quand Ulysse rencontre Achille

En confrontant l'« Iliade » et l'« Odyssée » Pietro Pucci met au jour les rivalités thématiques et textuelles de ces deux épopées

ULYSSE POLUTROPOS
LECTURES INTERTEXTUELLES DE L'« ILIADE » ET DE L'« ODYSSÉE »
de Pietro Pucci.
Traduit de l'anglais par Jeannine Routier-Pucci,
Presses universitaires du Septentrion, 380 p., 160 F.

Il est des livres de recherche *déjà périmés avant même* d'être traduits. Avec l'*Ulysse polutropos* de Pietro Pucci – l'*« Ulysse aux mille tours »* de l'*Odyssée* –, le lecteur français n'aura rien perdu pour attendre. Dans cet ouvrage, superbement traduit, l'helléniste, professeur à Cornell University et auteur de nombreuses études de littérature ancienne, nous comble d'un régal de lecture.

Et pourtant, encore un livre sur l'*Odyssée ?* N'aurait-on pas déjà tout dit, tout écrit ? En serrant de près le héros comme le poème dans son ensemble, Pucci nous fait découvrir des pans entiers d'une très vieille histoire littéraire. Qui est cet Ulysse changeant, ondoyant, contradictoire, « polytrope », celui qui ne cesse de jouer des tours à ses compagnons, à ses ennemis, à lui-même comme au lecteur. Qui n'en finit pas d'errer, tourner, dériver sans jamais rentrer tout à fait.

En s'embarquant sur l'*Intertextualité*, le navire piloté par Pucci, le lecteur d'Homère découvrira vite qu'il a affaire à forte partie ; les *deux plus anciens poèmes* de la littérature occidentale continuent en effet de nous embobeliner, charme efficace déjà du temps des anciens Grecs.

Sans altérer la beauté du texte homérique, dans un style limpide, en traduisant systématiquement tous les termes ou les vers grecs, Pucci ouvre une voie d'accès nouvelle à ces textes canoniques. Certes, les histoires d'Achille et d'Ulysse sont bien connues et, l'on sait que l'*Odyssée*, qui raconte le retour d'Ulysse à Ithaque, après le siège de Troie, ne fait pas explicitement allusion à l'*Iliade* tout au long de ses 12 000 vers ; mais avec ce livre, on découvre maintenant que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne peuvent se lire que l'une par rapport à l'autre, parce qu'elles se lisent l'une l'autre, et que, d'un poème à l'autre, *« Achille et Ulysse entretiennent un dialogue intertextuel où l'un prétend être sourd à l'autre, chacun incarnant dans son poème un mode d'être unique, radicalement opposé à celui de l'autre »*.

DU « CŒUR » AU « VENTRE »

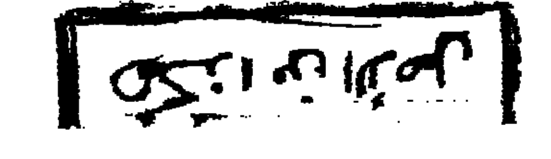
Ainsi, parmi nombre d'analyses subtiles, on retiendra celle de l'opposition thématique et textuelle du « cœur » (la force vitale) dans l'*Iliade* et du « ventre » dans l'*Odyssée*. Dans une scène centrale de l'*Iliade* (XIX, 225-231), rappelant la nécessité de manger avant d'aller combattre, Ulysse est l'exact antagoniste d'Achille, qui, tout à sa souffrance du deuil de Patrocle, non seulement n'a pas besoin de manger, mais nourrit son cœur de sa souffrance. Pour lui, nulle nécessité de nourriture, il lui faut du sang. Celui d'Hector. En traquant systématiquement les divers emplois du terme « ventre, faim » dans les deux poèmes, Pucci montre comment, dans l'*Odyssée*, le thème du ventre affamé remplace et parodie celui de la rage et de l'ardeur chez Achille. L'homme de l'*Odyssée* a besoin de manger, pas le héros surhumain de l'*Iliade*.

Cette fascination réciproque, cette rivalité des deux textes, cette lecture « forte » que l'*Odyssée* fait de l'*Iliade*, Pucci la démontre de mille et une manières : en suivant les déguisements, les ruses, les dévoilements, les diverses reconnaissances d'Ulysse ; en croisant les références, en montrant comment les « scènes typiques » jouent le rôle de poteaux indicateurs dans l'élaboration de la structure poétique, en analysant les répétitions des vers formulaires et les « allusions » qu'ils contiennent, base d'une intertextualité sans fin. On l'aura *compris*, le personnage d'Ulysse comme l'écriture odysséenne – le texte – ne cessent d'ondoyer, de se transformer, d'ironiser, de simuler. Dans le même mouvement, Pucci montre l'évolution et la transformation du statut de la poésie à l'intérieur même de l'*Odyssée*. Ainsi Pénélope, *« lectrice sobre »*, c'est-à-dire attachée à entendre conter les seuls exploits iliadiques de son époux, s'oppose-t-elle à Télémaque, *« lecteur ivre »*, sous le charme du chant de l'aède Phémios, qui séduit et fait oublier les souffrances par un chant nouveau, comme moderne : *« Le point central du chant n'est plus le héros et sa gloire, mais le poète et la fascination qu'il exerce sur ses auditeurs, amenés ainsi à le louer et à le célébrer (...). La gloire appartient au poète, non au héros. »* Au bout du compte, c'est aussi l'histoire d'un conflit qui se lit dans la confrontation des deux épopées : dans l'*Illiade*, l'idéal de vie est la gloire immortelle que la seule conduite héroïque peut procurer ; dans l'*Odyssée*, il s'agit avant tout de trouver les moyens de s'adapter pour survivre.

Une des grandes réussites de ce livre réside aussi dans l'usage qui y est fait *de disciplines traditionnelles*, comme la philologie et l'étude du style formulaire, associées aux outils de la critique littéraire la plus sophistiquée (travaux de Barthes, Derrida, de Man). *Loin* d'affadir les deux poèmes à force de les décortiquer, le travail de déconstruction de Pucci rend une sorte de fraîcheur à l'œuvre d'Homère ; on a, en le lisant, le plaisir d'apprendre beaucoup et de connaître des surprises à répétition. Il n'est pas si fréquent qu'un livre de critique littéraire donne autant envie de retourner à l'œuvre, de lire l'*Iliade* et l'*Odyssée*...

Hélène Monsacré





Un brin de morale publique

Tandis que Maurice Agulhon, à gauche, cherche à définir une « nouvelle moralisation laïque », Raoul Girardet, à droite, propose une alternative à l'effritement du modèle de l'Etat-nation

HISTOIRE VAGABONDE
Tome III. La politique en France, d'hier à aujourd'hui
de Maurice Agulhon.
Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 284 p., 130 F.

NATIONALISMES ET NATION
de Raoul Girardet.
Ed. Complexe, « Questions au XXe siècle », 168 p., 69 F.

Oui, nous y sommes, à l'heure où la nation se dispense, sans débats ni regrets, d'avoir à payer l'impôt du sang, où seule l'extrême droite dénonce l'anomie civique à guichets ouverts, où un *« corridor de l'illettrisme »*, nous répète Alain Bentolila, décervelle près d'un jeune sur dix au sein même de l'école, où les *« affaires »* sont servies chaque soir pour tout potage, où les grands mots chancellent. A l'heure du doute. En plein coup de chien républicain. Que faire de la patrie ? De la République ? Et qu'en dire aux gosses qui rigolent quand on fait mine de les en instruire ? Pis : ne serions-nous pas à *« la fin d'un certain cycle de notre histoire »*, dès lors qu'*« on voit mal dans notre univers social aujourd'hui hégémoniquement libertaire, ni comment vivre sans civisme (ce serait la jungle), ni comment concevoir et promouvoir un civisme acceptable »* ?

Pour nous aider à passer ce cap difficile, s'élève, comme toujours quand le danger guette, la voix des historiens. Claire, autrement plus tonique, me semble-t-il, que celle des philosophes au sirop cordialement individualiste. Ce n'est pas par hasard si sont très verts les textes de circonstance – articles, préfaces, communications : bouts du fil rouge d'un long tricot, sourires à mi-voix, émotions non feintes – que rassemble aujourd'hui Maurice Agulhon. Car le cher instituteur du Collège de France ne désespérera jamais de nous faire chanter, à l'unisson, à la baguette.

Son livre suit le sillon ouvert par Michelet : comment comprendre et confesser la pénétration de la culture démocratique et républicaine dans ce fichu pays ? Comment dire aussi que *« l'acculturation »*, ce fut dur, mais avec de sacrées récompenses après l'effort ? Agulhon tire ce mancheron depuis quarante ans, depuis que sa Provence du tout premier XIXe siècle l'a empourpré de Marianne. Et le voici toujours aussi alerte. Il court au chevet des trois vieux conventionnels, fils de Jean-Jacques, peints dans *Les Paysans* de Balzac, *Les Misérables* de Hugo et les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de Renan. Il traque M. Homais, cette prémonition de l'agité trivial promis aujourd'hui à la mise en examen : *« l'homme qui ne pense qu'à ça, entendons l'homme dont l'intérêt militant pour la politique devient obsessionnel »*. Il rappelle ce que fut le credo républicain, mélange de souvenirs impérissables et de droits à conquérir, de patriotisme *« passionné et conventionnel »* et de liberté tendue à se rompre. Il signale, *via* Jaurès, que les pacifistes les plus niais n'ont pas toujours badiné avec la défense nationale. Il ne nie pas, enfin, que la promesse du bonheur, ce label de gauche, eut un fatal concubinage avec la lutte des classes en version stalinienne.

L'ouvrage excelle vraiment dans son détail gourmand des symboles civiques et son évocation des batailles autour d'une emblématique du mental qui nous a mis la République au ventre. Parfait exercice *« agulhonesque »*, avec détail du langage héroïque des niches sur la façade de l'Hôtel de Ville de Paris, rappel des choix de Bartholdi refusant de coiffer sa Liberté du bonnet phrygien, salut aux couleurs, *Marseillaise* à cuivres déployés ou évocation des fraîches fontaines civiques sous les platanes. Mais n'allez pas croire que Maurice radote en buvant l'anisette. Son livre n'est pas tendre pour la gauche trop naïvement *« démocratique »*. Il affronte sans broncher le danger extrémiste et dénonce la complaisance aux fanatismes. Il mesure l'attrait légitime de l'Europe. Le citoyen Agulhon n'a oublié ni l'histoire du Père Système, ni celle du vieux Niseron quand il écrit : *« Pour empêcher un ordre moral archaïque, il faut donc lui opposer, en alternative, la définition d'une nouvelle moralisation laïque adaptée à notre temps, aussi libérale que possible mais incorporant tout de même quelques règles élémentaires de vie sociale et la volonté de les faire appliquer. Urgente, cette définition ne serait pourtant pas très simple à établir. Mais plus urgente encore et plus facile nous paraît la résolution préalable qui consiste à relégitimer, comme nous tentons ici de le faire, la simple idée de la morale publique. »*

CATON ET BLONDIN

Signe des temps : les conclusions d'un Agulhon dit « de gauche », version Caton, ne sont pas si éloignées de celles d'un Girardet dit « de droite » version Blondin. Les deux hommes sont à peu près de la même génération et ils ont baroudé sur des rives opposées. Pourtant, dans l'urgence fin de siècle, ils disent ensemble leur émoi sans chichis, dans cette langue limpide qui fait les gens raisonnables qu'on a envie d'écouter. Cette symétrie et cette maîtrise en parallèle sont en elles-mêmes une leçon et un appel.

Raoul Girardet n'a jamais été prolixe. Mais il sait toucher au vif en peu de pages. Il trace d'abord, textes à l'appui, la frontière historique qui a séparé la saine ferveur patriotique des formes autrement plus exaltées du nationalisme et souligne combien la construction nationale fut progressiste, car elle a toujours accompagné un processus *« de destruction des sociétés anciennes et de restructuration d'une société nouvelle »*. Mais l'historien sait nous faire partager le tremblement d'intelligence qui le saisit aujourd'hui, dès lors qu'à la question de Renan : *« Qu'est-ce qu'une nation ? »* s'ajoute celle, autrement indécise et si fortement rajeunie, du : *« A quoi sert une nation ? »*

En observant la situation européenne comme celles du Québec, du Cachemire ou de l'Afrique, « nationalisée » sur des frontières héritées du colonialisme, en rassemblant aussi quantité de données puisées dans les travaux qu'il a diligentés à Sciences-Po, Girardet donne une première synthèse des interrogations qui nouent le double paradoxe actuel : le besoin identitaire se nourrit de la dissolution du lien social ; la mondialisation des échanges économiques et culturels entretient l'effritement du vieux modèle de l'Etat-nation tout en exaspérant un retour des nations sous les pires espèces. Il scrute les générations, les modifications du rapport entre les sexes par l'usage de la pilule, observe les replis identitaires et le recul des formulations juridiques et étatiques figées, craint la double menace du dépassement et de l'éclatement qui pourra ruiner tant de constructions nationales. Il leste ainsi la réflexion de sociologie et de culture, de sentiments et de coutumes modernes. Jusqu'à penser que la nation, demain, sera *« une réalité sociale, culturelle, concrète et agissante ayant ses usages »*, bien plus qu'une *« nation-refuge »* érigée comme hier à l'ombre tutélaire de l'Etat, ou qu'une *« nation-valeurs »* de stricte obédience républicaine. Ici, le culturalisme de Girardet rappelle Barrès, quand le moralisme d'Agulhon sent son Michelet.

Jean-Pierre Rioux

Le modèle républicain

« L'idéal civique » de la République est à redécouvrir pense P.-A. Taguieff. Georges Mandel, dont paraît la biographie, en fut l'une des incarnations

LA RÉPUBLIQUE MENACÉE
de Pierre-André Taguieff.
Textuel, 120 p., 79F.

GEORGES MANDEL OU LA PASSION DE LA RÉPUBLIQUE
de Bertrand Favreau.
Fayard, 568 p., 180F.

Pourquoi la République est-elle redevenue une référence du discours politique ? Sans doute parce que la démocratie n'apporte pas, à elle seule, les réponses attendues et que les grands systèmes d'organisation sociale, du libéralisme au socialisme, ont trop déçu pour conserver leur crédit entier. Il y a une autre raison : la République est invoquée comme un modèle à redécouvrir alors qu'elle est menacée, assure Pierre-André Taguieff ; elle l'est, en tout cas, comme cadre d'intégration.

Dans un entretien conduit par Philippe Petit, ce philosophe, qui s'est spécialisé dans l'étude du racisme, revient de manière synthétique sur les idées qu'il a développées dans des ouvrages plus savants. Et, notamment, sur celle qui consiste à refonder l'action contre le racisme sur la prise en compte pragmatique des causes de son regain. A l'incantation, selon lui bien-pensante et médiatiquement correcte de l'antiracisme, il préfère une autre méthode d'action établie sur l'analyse et non l'anathème. Analyse qui le conduit à voir dans le national-populisme du Front national un phénomène plus émergent que résurgent, l'une des réponses identitaires au processus de mondialisation et à ses conséquences (délocalisation, chômage, marginalisation, exclusion, etc.).

C'est sur ce terrain-là qu'il convient, à son sens, de mener la contre-offensive. La mondialisation tend à disqualifier *« le civique au profit du civil »*, et lui paraît menacer *« l'idéal civique républicain »* qui fait partie de l'identité culturelle de la France. D'où la nécessité de défendre cet idéal, dans la diversité républicaine au lieu de le laisser s'affadir dans la tentation du consensus : aussi soutient-il le retour au clivage gauche-droite dont l'effacement fait, estime-t-il, le jeu du Front national.

BASE DE RÉFLEXION

Il y a, dans cet opuscule, quelques idées qui donnent du corps à un néorépublicanisme ambiant, parfois bien vague, et surtout une base de réflexion politique qui invite le lecteur à retrouver Pierre-André Taguieff dans ses autres ouvrages.

Un bon moyen de comprendre l'idéal républicain consiste à se rapprocher de ceux qui l'ont incarné : Georges Mandel est, assurément, de ceux-là. Or un nouveau livre lui est consacré, ce qui est déjà un motif de curiosité. Son auteur, Bertrand Favreau, observe que cette personnalité de la IIIe République, qui fut le second de Georges Clemenceau pendant la première guerre mondiale, avant de montrer ses talents comme ministre des PTT, des colonies et, surtout, de l'intérieur, a inspiré pas moins de cinq ouvrages dans le quart de siècle qui a suivi sa mort et que, plus récemment, Jean-Noël Jeanneney et Nicolas Sarkozy ont trouvé dans son exemple un sujet de méditation (*Le Monde* des 21 et 22 avril 1991 et du 19 février 1994).

Certes, la mort tragique de leur modèle, assassiné par la Milice quelques mois avant la Libération, la vindicte dont il fut la cible du fait du funeste antisémitisme de la société française de l'entre-deux-guerres peuvent éclairer l'attention particulière portée à un personnage politique qui n'a jamais eu l'occasion d'exercer les plus hautes responsabilités du pouvoir, comme Léon Blum ou Pierre Mendès France, par exemple – pour citer deux autres victimes de la même aversion. A l'évidence, il y a plus que cela dans la destinée que l'on peut juger inaccomplie de Georges Mandel : *« l'homme qu'on attendait »*, selon la formule de Jean-Noël Jeanneney, justifiait cette attente, tant par ses qualités d'homme d'Etat que par la lucidité de ses analyses, le courage de ses convictions, l'exemplarité de sa vocation, la singularité de son appartenance à la droite de l'époque sans partager ses aveuglements.

Non qu'il ait été exempt de défauts, ce *« moine de la politique »*, selon Nicolas Sarkozy, ou toujours sympathique dans ses pratiques politicienne et policière, mais il avait *« la passion de la République »*, au service de laquelle il mettait, sous une chétive apparence, une force de caractère peu commune et un humour hautain et dévastateur. L'ouvrage de Bertrand Favreau fait revivre dans le détail un personnage que les plus grands romanciers auraient voulu inventer. Un vrai homme d'Etat, ce n'est pas si fréquent ! Une vocation politique qui commence à treize ans avec une demande d'abonnement au *Journal officiel*, cela laisse rêveur ! Un des rares ministres de la fin de la IIIe République à s'élever contre la capitulation devant l'Allemagne nazie, à prôner la résistance, à fustiger de la manière la plus cinglante les gouvernants de Vichy, à pronostiquer dans les pires circonstances la victoire des Alliés, cela paraît à peine croyable. Qu'un homme de cette trempe ait refusé de rejoindre l'Angleterre, à l'appel de Churchill, parce qu'il était juif et qu'on l'aurait d'autant mieux accusé de fuir, quelle misère, non pour lui, mais pour *« son pays »*...

André Laurens

L'abbé Migne, un Rastignac en soutane

LE PLAGIAIRE DE DIEU
La Fabuleuse Industrie de l'abbé Migne
(God's Plagiarist)
de R. Howard Bloch.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre-Antoine Fabre,
Seuil « Librairie du XXe siècle »
246 p., 90 F.

Entrepreneur moderne et avisé, peu encombré de scrupules, génial éditeur et publiciste, acteur essentiel de l'histoire du catholicisme, l'abbé Jacques-Paul Migne (1800-1875) fut bien tout cela. « Monté » du Cantal à Paris au début des années 1830 sans beaucoup plus de culture que d'argent, Migne semble tout droit sorti d'un roman de Balzac. Fondateur en 1831 de ce qui deviendra bientôt, avec Louis Veuillot, le journal *L'Univers*, Migne, sept ans plus tard, se lance dans l'une des plus extraordinaires aventures éditoriales du siècle : la création d'une Bibliothèque universelle du clergé qui comptera, dans ses différentes sections, plus de mille volumes, dont les immenses Patrologies latines (218 volumes) et grecques (166 volumes) imprimées de 1844 à 1866 dans les Ateliers catholiques de Montrouge (près de 600 employés en 1854). Editeur, patron d'imprimerie, publiciste averti et propagandiste de la restauration catholique, malhonnête à l'occasion, Migne lancera parallèlement, de 1836 à 1860, cinq journaux, dont l'un aura pour titre *Le Monde*...

Complétant la biographie de A. G. Hamman (Beauchesne, 1975), le livre au titre un peu excessif de Howard Bloch décrit parfaitement les données extérieures de cette *« fabuleuse industrie »*. On regrettera simplement que l'auteur ne s'arrête pas davantage – même pas du tout – sur le contenu et sur la signification intellectuelle et religieuse de cette aventure si exactement inscrite dans son siècle.

Patrick Kéchichian

l i v r a i s o n s

HISTOIRE

● **MAX NORDAU (1849-1923)**, sous la direction de Delphine Bechtel, Dominique Bourel et Jacques Le Rider
Depuis 1936, rien n'a été réédité en français de ce médecin, journaliste, essayiste, contemporain de Freud qui sera le bras droit du fondateur du sionisme, Theodor Herzl. Personnalité cosmopolite et fort connue à son époque, Max Nordau a passé à Paris l'essentiel de son existence, et il a été mêlé intimement à l'affaire Dreyfus. Vingt-trois spécialistes venus d'Allemagne, de France, d'Israël et des Etats-Unis (parmi lesquels George Mosse et Sander Gilmann), ont cherché à exhumer cette figure oubliée de Parisien d'origine hongroise et d'expression germanique. Observateur critique de la vie littéraire et artistique des débuts de la IIIe République, Nordau a cherché à diagnostiquer, en praticien, ce qu'il croyait être le caractère pathologique de la littérature moderne, à laquelle il opposait un classicisme incarné par Goethe. En 1892, Nordau a ainsi popularisé, en une vision fort conservatrice, la notion de « dégénérescence » (*Entartung*) – assimilant la création de son temps à une forme de folie. L'« homme nouveau », à façonner par la gymnastique, était, pour Nordau, le contre-type exact de l'artiste « fin de siècle », aux nerfs usés par un siècle « malade » (Cerf, 377 p., 240 F).

● **UNE JEUNESSE POLONAISE, 1923-1946, DAMNÉE CHANCE OU DOIGT DE DIEU ?**, de Stanislas Likiernik
Un ancien combattant de la résistance polonaise (le 1er août marque le cinquante-deuxième anniversaire du soulèvement de Varsovie, en 1944) raconte son expérience, depuis son enfance paisible d'avant-guerre en Pologne jusqu'à son départ en février 1946 pour la France, où il vit actuellement. Membre de l'*Arma Krajowa*, la résistance clandestine aux Allemands, il rapporte les opérations de sabotage, affrontements, attentats, assassinats et les périls liés à la vie quotidienne sous l'occupation. Dans la tragédie de la deuxième guerre mondiale, c'est aussi la construction d'une identité personnelle au cours de la lutte qui est ici décrite (éd. L'Harmattan, 255 p., 140 F).

SOCIÉTÉ

● **LES FRANÇAIS DANS LEUR ENVIRONNEMENT**, Comité national français de géographie (ouvr. collectif)
Les géographes français à la découverte d'un champ nouveau d'investigation pluridisciplaine : l'environnement. Les risques de l'environnement, la croissance et l'environnement, la prise de conscience du problème. Les géographes ont mis quelque temps à s'intéresser sérieusement à cette question, alors qu'elle semblait taillée pour eux, particulièrement dans les interférences des facteurs sociaux et des données de la nature. Le premier bilan d'une nouvelle donne s'avère prometteur en associant des géographes aux horizons variés, les uns plutôt *« physiciens »*, les autres *« humanistes »* ou *« sociaux »* (Nathan, 382 p., 199 F).

ESSAIS

● **L'IMAGINAIRE NATIONAL**, de Benedict Anderson
Cette réflexion, enfin disponible en français, sur l'origine du nationalisme est un classique ; elle annonçait, lors de sa parution en 1983, une vague d'ouvrages de fond consacrés à ce thème dans le monde anglo-saxon, d'Ernst Gellner à Eric Hobsbawm. Décapant et iconoclaste, le style de Benedict Anderson, spécialiste du Sud-Est asiatique à l'université de Cornell (Etats-Unis), sert une conception originale de la nation comme « communauté imaginée », dont la naissance est consécutive, selon l'auteur, à l'invention de la langue d'imprimerie, et dont l'essor est soutenu par le roman et par la presse. Dans la ligne du marxisme de l'école de Francfort – et sous l'invocation de Walter Benjamin – cette théorie du nationalisme comme artefact n'a pas pris une ride, à l'heure de l'éclatement de l'Europe en « petites nations » (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Pierre-Emmanuel Dauzat, La Découverte, 213 p., 135 F).

● **LE MOT « DEMOCRACY » AUX ÉTATS-UNIS DE 1780 À 1856**, de Bertlinde Laniel
De l'époque de la Révolution américaine à celle de la guerre de Sécession, Bertlinde Laniel a dénombré les multiples usages du mot « démocratie » dans le langage politique. On retiendra surtout l'étude des transformations et de la généralisation du mot qui, passant de registre en registre, de texte en texte, trouve sa place au cœur des valeurs fondatrices du pays. A lire, donc, avec un Tocqueville à portée de main, puisqu'il s'agit là du plus utile des compléments récents à *De la démocratie en Amérique* (publications de l'université de Saint-Etienne, 376 p., 250 F).

ÉLOGE DE L'ATTENTE. T.S. Eliot et Samuel Beckett, de Michael Edwards
« L'attente m'intéressera (...) comme une réponse possible au non-sens de la vie. (...) La conscience de l'attente change la perspective dans laquelle nous regardons les choses. Elle transforme la vie quotidienne, le sentiment de soi, l'histoire, et même l'écriture... » S'appuyant sur des œuvres de Beckett (*Godot* notamment) et de T. S. Eliot, l'auteur, professeur de littérature anglaise et comparée, livre une belle et personnelle réflexion sur cette notion dont le sens déborde largement le seul domaine de la littérature (Belin, 128 p., 110 F).

● **L'IMAGE N° 2**
Le deuxième numéro de la revue *L'Image*, éditée par le Musée d'histoire contemporaine, vient de confirmer les rapprochements nouveaux dessinés depuis quelque temps entre les historiens et les images. Très dense, entièrement bilingue, cette livraison est consacrée au thème de la pauvreté, traitant de la représentation des pauvres aussi bien que du concept contemporain d'« Arte Povera ». Le premier numéro s'était penché sur les foules, et le troisième, à l'automne prochain, annonce une dizaine de contributions sur le désir. Dans cette revue, richement illustrée, hardiment mise en page, on saisit un peu de l'effervescence des recherches historiennes actuelles sur les images sous toutes leurs formes (distribution La Découverte-Sodis, mai 1996, 272 p., 180 F).

Pierre Berès ou le commerce des livres

Lire, décrire, négocier, fabriquer les livres. Voilà plus de soixante ans que ce bibliophile éclairé, libraire de réputation internationale et éditeur d'art et de science, consacre sa vie au bel objet imprimé. Portrait d'un joueur aventureux

Emmanuel de Roux


GASTON BERGERET

Toujours vif à quatre-vingt-trois ans, légèrement voûté, la chevelure blanche rejetée en arrière, Pierre Berès mène au même rythme une double carrière – librairie et édition – entièrement consacrée aux livres, carrière entamée il y a plus de six décennies. Il vient de changer d'appartement, mais habite le même immeuble de béton brut (il lui appartient) qui détonne dans cette rue paisible du faubourg Saint-Germain. Chez lui, point de bibliothèques croulant de volumes ; accrochés aux murs, un beau lavis de Puvis de Chavannes, une gouache de Masson et une remarquable eau-forte de Manet, illustrant *Le Corbeau* d'Edgar Allan Poe. Le mobilier est clair, d'une sobre modernité. La grande table de verre est jonchée de papiers. La réputation du libraire parisien est aussi grande à Londres, à New York qu'à Tokyo – c'est le côté rive droite du personnage. Son versant rive gauche, c'est sa maison d'édition – Hermann – où il a su constituer patiemment un beau catalogue, surtout là où on ne l'attendait guère : le domaine scientifique. Pierre Berès a le profil d'oiseau d'Emmanuel Berl, la même (fausse) maigreur et un accent vaguement bourguignon. Charmeur, volontiers prolixe, on sent derrière les volutes de ses amabilités, une volonté féroce. Il a la réputation d'être tyrannique avec ses proches. Sa mémoire est mauvaise, indique-t-il, il se retranche derrière elle pour brouiller quelque peu les fils d'une riche biographie.

Pierre Berès est né Berestov, à Stockholm, en 1913. Par hasard, au gré d'un voyage de son père, personnage sur lequel il ne s'étend pas. A onze ans, il collectionne les autographes. Quelques célébrités – Henri de Régnier, Paul Valéry et Clemenceau le reçoivent « *gentiment* ». A treize ans – il vit avec sa mère – un copain de Louis-le-Grand lui donne, par hasard encore, le virus de la bibliophilie en lui montrant un ouvrage du XVIIe siècle acheté chez un bouquiniste. Coup de foudre : le livre va devenir son nord. Son univers tournera autour de la chose imprimée. A quatorze ans, il est secrétaire de Marie Scheikevitch, belle-fille du peintre Carolus-Duran, c'est-à-dire qu'il prend sous la dictée le journal de la dame. Celle-ci a tenu un salon fréquenté par Proust – « *Je pourrai inviter qui vous voudrez*, écrivait l'auteur de *La Recherche* à Paul Morand, *sauf Mme Scheikevitch, dont les parfums me donneraient une crise d'asthme.* » Cet adolescent précoce aperçoit aussi chez Anna de Noailles quelques ténors de la gauche radicale : Philippe Berthelot et Aristide Briand. A seize ans il entame en chambre, toujours chez sa mère, le métier de libraire. « *C'est l'époque où l'on pouvait facilement acheter un autographe de Verlaine – le fameux sonnet à Rimbaud par exemple. Un autographe de Verlaine valait deux fois un autographe de Coppée, mais la valeur du Claude Farrère était beaucoup plus grande.* »

C'est aussi le temps de la crise économique qui suit le krach de 1929. Il y a beaucoup de choses à acheter sur le marché parisien et beaucoup moins de spéculation qu'aujourd'hui. Berès édite son premier catalogue à l'âge de dix-huit ans. Louis Barthou, plusieurs fois président du Conseil et ministre quasi inamovible – il devait périr tragiquement à Marseille lors de l'assassinat du roi de Yougoslavie, – est un de ses premiers clients. « *Barthou était un mauvais bibliophile selon nos critères de 1996 : il ne respectait pas la condition originelle du livre. A l'époque de Barthou, on aimait les livres farcis de documents divers, lavés et reliés de neuf. L'esprit a changé. Fernand Vanderem, un écrivain boulevardier des années 20 et 30, a édicté quelques principes qui ont toujours cours dans le monde de la bibliophilie et dont la règle d'or est de préférer un livre fatigué mais authentique à un ouvrage retapé.* »

A la veille de la guerre, il ouvre une librairie avenue de Friedland. Son succès immédiat fait quelques jaloux. Pendant l'Occupation son activité ne se ralentit pas, semble-t-il. Ernst Jünger note à plusieurs reprises, dans son journal parisien, les visites qu'il fait à la librairie de l'avenue de Friedland pour y faire des achats. La fortune de Pierre Berès date-t-elle de ces années sombres ? Certains le murmurent. Le marché de l'art était très actif pendant la guerre. D'un côté, les marchandises (tableaux, livres, meubles) affluent – beaucoup de gens ont des besoins impérieux de liquidité pour cause de ruine ou de départ en catastrophe. De l'autre, les Allemands qui pillent beaucoup, achètent aussi énormément et paient souvent le prix fort. Et puis il y a les biens saisis par Vichy – à des familles juives notamment – et dispersés aux enchères. Le libraire aurait-il profité de ces trop bonnes « *occasions* » ? Des confrères l'affirment. Berès dément en bloc : « *Jünger me cite plusieurs fois dans son* Journal. *Je ne l'ai jamais rencontré personnellement. Je n'ai jamais acheté de biens saisis, ni à Drouot ni ailleurs.* » Les seules fréquentations notables qu'il avoue pendant cette période ont été Aragon et Eluard ou Maurice Goudeket, le mari de Colette, avec qui il créa une éphémère maison d'édition d'art, la Palme. Et Henrique Freyman, un collectionneur mexicain, à qui il acheta plus tard les éditions Hermann. D'où viennent ces attaques ? « *J'ai fait des débuts fracassants dans la profession. Ma réussite a dérangé.* »

Sa figure se ferme. Il préfère parler de bibliophilie : « *Les livres se collectionnent pour mille raisons. On peut aimer les ouvrages qui traitent de poésie, de cuisine, de bicyclette, de bande dessinée ou de voyage. C'est avant tout quelque chose de mental, souvent éloigné de la lecture. C'est à la fois une histoire d'amour, de générosité, d'érudition, d'ordre, d'exigence, de capacité de refus, de cohérence. Personnellement je suis trop dispersé pour être un véritable collectionneur. Tout au plus un amateur.* »

L'idéal d'un libraire : acheter de beaux livres, faire de bons catalogues. Et réussir quelques jolis coups. Par exemple l'achat à New York du livre de raison de Montaigne au lendemain de la Libération (1947). « *J'ai été envoyé aux Etats-Unis à la demande de Jacques Chaban-Delmas, alors tout jeune maire de Bordeaux, et de Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale. Il s'agissait d'un almanach annoté par Montaigne lui-même. Cet ouvrage faisait partie de la collection Wilmerding, un grand bibliophile américain. Le volume s'était promené à Paris avant la guerre, mais il était trop cher pour ma bourse. Avant de traverser l'Atlantique, on m'avait confié 1 500 dollars. Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, j'avais annoncé publiquement que je venais au nom de la Bibliothèque nationale. Cela a eu pour effet de faire grimper les enchères. Heureusement les héritiers Wilmerding m'ont généreusement donné 5 000 dollars supplémentaires. Et j'ai pu emprunter le reste. Car le volume a atteint 21 000 dollars. Un prix trop élevé : normalement il aurait dû faire quatre fois moins.* »

Autre coup fameux, pour son compte cette fois-ci : l'achat en 1957 de la collection Pillone, 168 livres imprimés au XVe et au XVIe siècle et réunis par un patricien vénitien, vers 1590, qui avait fait orner la tranche des ouvrages par Cesare Vecellio, un peintre de l'entourage de Titien. Les titres étaient écrits à la main sur le dos des ouvrages : grands classiques de l'Antiquité, pères de l'Eglise, récits de voyages, traités de médecine, commentaires philosophiques. La collection appartenait, depuis le XIXe siècle, à une famille britannique, héritière du baronnet Thomas Brooke : « *J'ai acheté le tout pour 15 000 livres en 1954, ce qui était très cher pour l'époque. Trois de ces ouvrages avaient été imprimés à Paris. Je les ai offerts à la BN et j'ai vendu les autres – très lentement.* » Parmi les trésors qui lui sont passés par les mains, des volumes de Stendhal avec corrections autographes de l'auteur ; un exemplaire des *Essais* de Montaigne annoté par Mme de Montespan ; l'édition sur hollande des *Fleurs du mal*, avec un envoi de Baudelaire à Delacroix ; un jeu d'épreuve du *Coup de dé*, de Mallarmé, avec les indications manuscrites du poète pour une mise en page inédite.

Ce libraire se double d'un expert auquel les commissaires-priseurs font souvent appel pour des ventes publiques. « *Le travail est le même, il s'agit d'expliquer un livre, de ne pas le laisser s'éteindre, de mettre en évidence sa cohérence. Mais je préfère acheter, décrire et vendre les ouvrages que j'ai choisis plutôt que faire le même travail pour des livres sélectionnés par d'autres.* » Aurait-il envisagé d'exercer une autre profession : « *Architecte. C'est le seul moyen après Dieu d'intervenir sur le monde, d'imprimer sa marque – avec l'édition, bien sûr. Rien ne peut déloger l'écrivain parce que le livre, c'est éternel.* » L'écrivain ou l'éditeur ? « *L'auteur n'existe pas sans l'éditeur.* » On lui indique que l'éditeur de Stendhal ou de Lautréamont n'a guère laissé de souvenir. « *Sans doute, mais le travail d'éditeur tel que je le conçois est un travail d'inséminateur et d'accoucheur.* »

Ces métaphores médicales rappellent le goût de Pierre Berès pour les sciences. Un goût hérité des encyclopédistes du XVIIIe siècle dont il se sent proche – il édite les *Œuvres complètes* de Diderot en trente-trois volumes. Comme les hommes des Lumières, il n'est pas hostile aux plaisirs de la vie. Ce joueur qui a pas mal fréquenté les tables de baccara apprécie l'esprit du jeu, comme l'alcool, avec modération : c'est un voyageur prudent. La définition qu'il donne de son métier d'éditeur le peint assez bien : « *Entre aventurier et commerçant.* » Il fuit les honneurs – « *mon snobisme à moi* » – mais fait tout pour les mériter. C'est un bon observateur du monde intellectuel. Il en a le goût des acteurs et la distance nécessaire. Il aime les mots, les expressions choisies, parfois jusqu'aux affectations de langage. Parisien comme on n'en fait plus, libertaire dans l'âme – il redoute les moyens dont disposent les pouvoirs « *de plus en plus discrétionnaires* » – il a un côté Anatole France, en plus dissipé. Pour cet homme à système – mais lequel ? – la constance et la tenacité sont des vertus. Comme l'aptitude au bonheur : « *Il y a un goût du malheur que je fuis. La jalousie, l'envie, la méchanceté, sont des parangons du malheur. Les méchants m'inquiètent : je n'ai jamais publié un auteur méchant – Dali par exemple. Je n'aime pas non plus l'artifice – les manifestations publiques du couple Aragon/Elsa Triolet avec qui j'étais pourtant lié.* » L'intelligence pure ne l'impressionne pas plus que les mécaniques cérébrales trop bien huilées : « *Valéry m'aimait bien et c'était réciproque même si je n'ai jamais eu de vraie conversation avec lui. Par contre j'ai acquis un dégoût de son œuvre à trop me plonger professionnellement dans sa correspondance.* »

Proust recommandait de ne jamais lire la correspondance des écrivains où ne transparaît que leur moi social – inintéressant. Pierre Berès s'insurge : « *Plongez-vous dans celle de Flaubert ou de Mérimée. Je les emporterais avec joie dans une île déserte.* » Quand il jette un regard sur ce que fut son existence, il la résume d'une formule : « *J'ai passé ma vie à lire des livres, à les regarder, à les décrire. Puis je les ai négociés. Et aujourd'hui je les fabrique.* »

Les éditions Hermann : les sciences et les arts

« Cela fait quarante ans que je suis à la tête des éditions Hermann, mais quatre ou cinq ans que je commence à connaître mon métier. » Pierre Berès rêvait d'édition depuis toujours. Un rêve vague. Le hasard lui fait racheter en 1956 une maison d'édition scientifique : les éditions Hermann. Celles-ci avaient été fondées en 1871 par un professeur de mathématiques alsacien, Jules Hermann. C'est un ami de Pierre et Marie Curie et du physicien Henri Poincaré, qu'il édite avec d'autres scientifiques. Vers 1910, il change son fusil d'épaule et se lance dans le négoce du livre ancien. La maison Hermann acquiert une bonne réputation internationale dans ce domaine, mais cesse d'éditer jusqu'en 1935.

A cette date, le gendre de Jules Hermann, Henrique Freyman, attaché culturel du Mexique à Paris, reprend la maison. Ce dernier interrompt le commerce des livres anciens et relance avec frénésie l'activité éditoriale. Son créneau restant l'actualité scientifique et industrielle. Il édite notamment les essais du physicien Louis de Broglie sur la mécanique ondulatoire, la thèse du jeune Jacques Monod sur les bactéries, un ouvrage de Sartre, *Esquisse d'une théorie des émotions*, ainsi que les théories de Nicolas Bourbaki, pseudonyme collectif d'un groupe de jeune normaliens refondateurs des mathématiques modernes. « *Mais aussi beaucoup de choses pas très bonnes* », constate Pierre Berès. En vingt ans, le catalogue d'Hermann se gonflera de 1 200 titres. Avant de mourir, Henrique Freyman incitera le libraire de l'avenue de Friedland, rencontré pendant la guerre, à reprendre le fonds de livres anciens. « *Ce qui m'obligeait à acheter le tout* », dit Pierre Berès.

Pierre Berès ne connaissait pas le monde scientifique « *en dehors d'Henri Mondor et de Jean Rostand* ». Il prend rendez-vous avec Delsarte et Dieudonné, deux membres du groupe Bourbaki. « *J'ai fait connaissance avec des gens qui m'ont impressionné. La maison Hermann était sans tache sur le plan de la collaboration. Je me suis donc lancé dans ce domaine peu exploré en France.* » Ses modèles sont à chercher au-delà de la Manche, du côté d'Oxford University Press. Au fil des ans, il accumule les ouvrages savants : un traité de physique statistique, de Cohen Tanugi ; un essai sur les hormones, d'Etienne Baulieu ; *Philosophie mathématique* de Jean Cavaillès ; *La Parole et les Choses. Le langage de la chimie*, de Pierre Lazlo ; *Principes de sémantique linguistique*, d'Oswald Ducrot ; *Introduction à la phonologie générative*, de François Dell. Une collection dirigée par Maurice Tubiana et Jacques-Louis Binet, « Ouverture médicale », propose des textes destinés à un public plus large, mais néanmoins signés de spécialistes. Son best-seller : *L'Honneur de vivre*, du professeur Robert Debré (130 000 exemplaires).

Pierre Berès, qui emploie vingt personnes dans sa maison d'édition, est seul maître à bord. Il publie environ 80 livres par an. Ce despote éclairé veut travailler sans comité éditorial. « *En sciences, je suis plus exigeant parce que je n'y connais rien. Mais je suis un éditeur : je rencontre les gens et je les écoute. Je ne juge pas, je situe la valeur. On peut être sourd et faire la différence entre Ravel et Stravinsky. Dans le domaine littéraire ou artistique, en revanche, je fonce.* » Ici, il mêle anciens, modernes et contemporains : les écrits sur l'art de Nicolas Poussin, de Delacroix, de Paul Signac, d'Emile Zola, d'Henri Matisse, d'André Masson, et d'Alberto Giacometti. On trouve aussi bien à son catalogue Simon Leys (*La Forêt en feu*), Jean-Pierre Faye (*Le Langage meurtrier*), Jacqueline de Romilly (*Problèmes de la démocratie grecque*), Dan Sperber (*Le Savoir des anthropologues*) ou Alexandre Koyré (*Etudes galiléennes*) que Lewis Carroll (*Logique sans peine*, illustrée par Max Ernst) et Shitao (*Les Propos sur la peinture du moine Citrouille-Amère*) un lettré chinois du XVIIe siècle. « *Je reçois peu de bons manuscrits par la poste, il faut donc savoir les suciter. Le métier est différent quand il s'agit d'éditer un classique ou un inédit. Mais il consiste toujours à donner la vie à un livre, à mettre au jour un texte.* »

E. de R.

JEUDI 1er AOÛT

TF 1

21.00

NAVARRO
Série. L'échange, de Patrick Jamain (95 min). 5832081
Le commissaire arrête un gangster qui s'apprêtait à cambrioler une banque. Le lendemain, l'inspecteur Auquelin est kidnappé et son ravisseur demande la libération du voleur.

22.35

STARS EN FOLIE
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Sophie Favier, les Coco Girls (80 min). 8739420
23.55 La Nuit olympique. Présentée par Hervé Mathoux et Christian Jeanpierre. En direct : Athlétisme : finale 400 m haies M, finale 200 m D, finale 200 m M, finale décathlon 1 500 m ; Boxe : demi-finales ; Basket : demi-finales M. En différé : Equitation : finale obstacles par équipes (335 min). 77437975
5.30 Histoires naturelles.

France 2

20.55

URGENCES
Série.
Blizzard, de Mimi Leder.
Le Cadeau, de Félix Enriquez Alcala (100 min). 3418807
La vie quotidienne dans un hôpital américain. Bien observé, rondement mené.

22.35

J.O. D'ATLANTA.
En direct.
Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Athlétisme ; Base-ball ; Football : finale D ; GRS ; Handball : demi-finales D ; Hockey sur gazon : bronze D ; Tennis : bronze doubles D et M ; Tennis de table : finale simples M ; Tir à l'arc : finale individuel M ; Voile : finale Soling, 470 D et M ; Volley-ball : finale D (120 min). 5508265
0.35 Journal, Météo.
0.45 J.O. d'Atlanta. En direct. Athlétisme ; Baseball ; Basket-ball : demi-finales M ; Boxe : demi-finales ; Football : finale D ; Hockey sur gazon ; Lutte libre... (305 min).

France 3

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Tir à l'arc : finale individuel M ; Athlétisme : saut à la perche, décathlon M ; Base-ball ; Equitation obstacles ; Handball : finale par équipe D ; Tennis ; Volley-ball : finale par équipe D ; Voile (115 min). 985197
22.45 Journal, Météo.

23.10

▶ COMPARTIMENT TUEURS ■ ■
Film français de Costa-Gavras (1964, N., 94 min). 2855772
Qui supprime tous les témoins possibles d'un meurtre commis dans un compartiment couchettes d'un train de nuit ? Ce premier film de Costa-Gavras, d'après le roman de Sébastien Japrisot, peut donner des leçons de suspense.
0.40 ▶ L'Heure américaine : Le voyage de Joachim. De Frédéric Labourasse (55 min). 1295043
1.35 Espace francophone. Raphaël Confiant, portrait d'une île. 2.05 Les Mouroes. Série. (55 min).

Arte

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LOS ANGELES
20.46 Police fédérale, Los Angeles ■ Film américain de William Friedkin avec William L. Petersen, Willem Dafoe (1985, v.f., 115 min). 100808888
22.35 Blah Blah Blah. Court métrage de Julie Delpy (1995, v.o., 10 min). 1053197
22.45 L.A. Blues. Documentaire de Henning Lohner (30 min). 2171178
Une visite de Los Angeles en compagnie de Denis Hopper.
23.15 Dominos B.B. King. Vidéo, de John Lawrence (5 min). 5128178
23.20 Affaire Remise. Court métrage de Peter McCarthy (v.o., 10 min). 6935826
23.30 Birty. Court métrage de Maxi Cohen (v.o., 13 min). 18130
23.45 T'as pas cent balles ? Court métrage de Charles Burnett (v.o., 10 min). 4743246
0.00 La Rue en rose. Court métrage de Peter Kirby (7 min). 32579
0.05 Un accident. Court métrage d'Alexandre Rockwell (9 min). 4076885
0.15 L'Accessible Etoile. Court métrage de Maryté Kavaliauskas (10 min). 6527289
0.30 Step Across the Border ■. Film germano-suisse de Nicolas Humbert et Werner Penzel (1988-1990, N., v.o., rediff., 90 min). 7558208. 1.55 Sensible. Documentaire de Karin Malwitz (rediff.). 2.25 Sound. Court métrage allemand de Theo Roos (10 min).

M 6

20.45

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE
Film de Richard Balducci avec Jean Lefebvre, Manuel Gélin (1982, 95 min). 829371
Une comédie sur les adolescents des années 80.

22.35

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série.
La momie qui ne voulait pas mourir, de Jeffrey Boam, avec Jeffrey Jones, Anthony Michael Hall (25 min). 803913
Le Sacrifice, de Richard Greenberg, avec Kevin Kilner, Kim Delaney (30 min). 7791
Dernière limite, de Walter Hill, avec Marg Helgenberger, John Capodice (30 min). 5082
0.00 Fréquenstar.
1.00 Best of Trash.
2.30 Rock express. Magazine. 3.00 Culture pub. Magazine. 3.20 Jazz 6. Magazine. 4.10 Et le ciel t'aidera. Documentaire. 5.00Hot forme. Magazine (25 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
20.30 Handball. Finale D ; Voile : Soling open, 470 D (30 min). 7
21.00 Basket-ball. D. Tennis : doubles D ; Voile ; Gymnastique rythmique et sportive.
21.30 Lutte libre (30 min). 49
22.00 Volley-ball. Finale D ; Handball ; Voile.
22.30 Tennis de table (30 min). 33
23.00 Basket-ball ; Hockey sur gazon ; Tennis ; Athlétisme ; Tennis de table ; Football.
0.10 Athlétisme (50 min). 3035227
1.00 Base-ball ; Athlétisme ; Hockey sur gazon ; Volley-ball ; Athlétisme ; Basket-ball ; Boxe ; Plongeon.
2.30 Football (35 min). 3859395
3.05 Athlétisme (55 min). 7792005
4.00 Basket-ball ; Volley-ball.

Radio

France-Culture

19.35 Du jazz pour tout bagage. Chant contre chant (4).
20.00 Carnets de voyage. L'Inde au milieu du gué ou Les métamorphoses de l'Inde contemporaine (4).
21.00 D'un théâtre à l'autre. 1955-1964 (4).
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Rituel de cour, vertige d'un ordre (4).
22.40 Musique : Nocturne. Stockhausen de vive voix ou le parcours d'une œuvre (4).
0.05 Du jour au lendemain. Ludovic Janvier (En mémoire du lit). 0.50 Coda. Chansons surréalistes. 4. L'alcool. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Theodor Adorno ; 2.25, Progamme non communiqué ; 3.09, Maltaises ; 3.53, Arthur Adamov ; 5.52, La musique au risque des conciles (4).

France-Musique

15.55 France-Musique l'été. Festival de Bayreuth. Opéra donné en direct du Festival de Bayreuth, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. James Levine : Le Crépuscule des Dieux, de Wagner, Wolfgang Schmidt (Siegfried), Falk Struckmann (Gunther). En intermède, à 18.15, Petit lexique de la musique baroque : Variation, et à 20.30, L'Eté des festivals.
0.05 Arborescence. Histoires d'anches. Œuvres de Michel Portal, John Surman, Vivaldi, Mozart, Djivan Gasparyan, Didier Malherbe et Loy Ehrlich, Poulenc, Paul Maurice, traditionnelle, *Graham Wiggins*. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 20 septembre 1995, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir Semyon Bychkov, Viktoria Mullova, violon : Symphonie nº 4, de Mendelssohn ; Concerto pour violon op. 35, de Tchaïkovski ; Daphnis et Chloé, suite nº 2, de Ravel.
22.25 Les Soirées... (Suite). Quatuor nº 8, de Chostakovitch, par le Quatuor *Borodine ; Sonate nº 6 de Prokofiev*, Richter, piano ; Hamlet, extraits de la musique de scène, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la RTV d'URSS, dir. Jiuraitis. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Le Bal du gouverneur ■ Film de Marie-France Pisier (1989, 95 min) 58050915
21.35 Jour de congé.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta 96.
22.30 Ça se discute.
0.05 Embarquement porte nº 1.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 L'Inde fantôme. [5/7] Réflexions sur un voyage.
20.35 Le Nouvel Habit de l'empereur.
21.45 Hôpital, silence.
22.45 Karsha.
23.40 Un Corse et quelques Belges.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : William Sheller.
21.00 Deux hommes dans Manhattan ■ ■ Film de Jean-Pierre Melville (1958, N., 85 min) 83015555
22.25 Concert : Mahler. (120 min). 42089888

France Supervision

19.00 Journal.
19.15 J.O. : Volley-ball.
20.00 J.O. : Athlétisme.

Ciné Cinéfil

20.30 Les Collégiennes Film d'André Hunebelle (1956, N., 90 min) 9843230
22.00 Show Them No Mercy ■ Film de G. Marshall (1935, N., v.o., 75 min) 77027265
23.15 Le Club. Invité : Jean-Claude Romer.
0.35 Claudelle Inglish ■ Film de Gordon Douglas (1961, N., v.o., 95 min) 74933531

Ciné Cinémas

20.30 Le Bison blanc ■ Film de Jack Lee Thompson (1977, 90 min) 3548848
22.00 Le Cheval venu de la mer ■ ■ Film de Mike Newell (1993, v.o., 105 min) 5529913
23.45 Madame Bovary ■ ■ Film de Claude Chabrol (1991, 135 min) 37868197

Série Club

20.20 L'Etalon noir.
20.45 et 23.45 Nick, chasseur de têtes.
21.40 et 1.25 Au plaisir de Dieu. Les inventaires.
23.10 La Famille Addams.

Canal Jimmy

20.00 Rosalie fait ses courses ■ ■ Film de Percy Adlon (1989, 110 min) 45800081
21.50 Quatre en un.
22.20 Taxi Blues ■ ■ Film de Pavel Lounguine (1989, v.o., 105 min) 55801826

Eurosport

17.15 J.O. : Badminton. En direct. (45 min). 1098448
18.00 J.O. : G.R.S. (60 min). 548352
19.00 J.O. : Tennis. En direct. Demi-finales M (120 min). 741913
21.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Tir à l'arc. En direct. Finale individuelle M (45 min). 987604
22.15 J.O. : Equitation. En direct. Jumping par équipes. Finale (135 min). 8743246
0.30 J.O. : Tennis de table.
0.45 J.O. : Athlétisme. En direct. Epreuves D et M (30 min). 8184840
1.30 Olympic Spécial.
1.30 J.O. : Tennis de table.
2.00 J.O. : Boxe. En direct. Demi-finales (120 min). 3943753

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Dernier été à Tanger. Film d'Alexandre Arcady (1986, 120 min). Avec Thierry Lhermitte. *Policier.*
22.15 Sottovoce : Le Corbeau, la Jeune Fille et le Baron. Film franco-italo-belge de Claudio Pazienza (1993, v.o., 110 min). Avec Gabriele Di Donato. *Conte.*

RTL 9

22.10 Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia. Film de Sam Peckinpah (1974, 110 min). Avec Warren Oates. *Aventures.*
0.15 Marianne de ma jeunesse. Film de Julien Duvivier (1954, N., 105 min). Avec Marianne Hold. *Drame.*

TMC

20.35 La Femme et le Pantin. Film de Julien Duvivier (1958, 100 min). Avec Brigitte Bardot. *Comédie dramatique.*

VENDREDI 2 AOÛT

TF 1

13.00 Journal, Météo, Météo des plages, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.20 Hawaï police d'Etat. Série. Viol.
16.15 Club Dorothée vacances.
16.55 Des copains en or. Jeu.
17.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série. Le décoinçage.
17.55 L'Ecole des passions. Série. Il ne faut jamais dire fontaine...
18.20 Jamais 2 sans toi...t. Série. Danger best-seller.
18.50 Case K.O. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Journal des J.O., Trafic info.

20.55

SLC SALUT LES COPAINS
Divertissement présenté par Sheila et Dave. 1970-1971 : uniformes. Les chouchous : Mike Flowers Pops, Chico et les Gypsies, François Valéry, Nina Morato. Les témoins : Gilbert Montagné... (120 min). 857444

22.55

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Objectif piégé, avec Michael Ironside (105 min). 808208
0.40 La Nuit olympique. En direct : Football : match pour la médaille de bronze ; Athlétisme : perche finale M, 4 x 100 m : demi-finale D et M, 4 x400 m : demi-finale M et D, 4 x 400 m éliminatoires D, Steeple : finale 3 000 m, 10 000 m : finale D ; Handball : demi-finale M. En différé. Boxe ; Gymnastique rythmique et sportive (260 min). 82682116
5.00 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et à 13.35 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Série. Une nuit d'octobre.
14.50 Matt Houston. Série. Amnésie.
15.45 Les deux font la paire. Série. L'ingénieur du pharaon.
16.35 Alice. Série. L'effet d'une bombe.
17.05 Un toit pour dix. Série.
17.40 Le Choix gagnant. Jeu.
18.15 J.O. d'Atlanta. Présentés par Pierre Sled (104 min). 7313735
19.59 Journal, Journal des jeux, A cheval, Météo, Point route.

20.55

LES SECRETS DE LAKE SUCCESS
Téléfilm [2/2] de Jonathan Sanger, Arthur Allan Seidelman, Peter Ellis, avec Valérie Perrine, Samantha Eggar (130 min). 6860227

23.05

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présenté par Gérard Holtz et Pierre Sled. *Athlétisme* ; Base-ball : bronze et or M ; Football : bronze M ; Handball : finale M ; Hockey sur gazon : bronze M ; Natation synchronisée : programme libre D ; Tir à l'arc : finales D et M ; Voile : finale Soling (100 min). 3441482
0.45 Journal, Météo.
1.00 J.O. d'Atlanta. En direct. *Athlétisme ; Base-ball* ; Basket-ball : demi-finales D, finale M ; Boxe : demi-finales M ; Football : bronze M ; Handball ; Hockey sur gazon : or M ; Lutte libre : bronze et or M ; Plongeon...(320 min).

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Télétaz.
14.35 Bill Body. Dessin animé.
14.55 J.O. d'Atlanta. En direct. Présenté par Michel Drhey. Athlétisme ; Basket-ball : finale par équipe M ; Canoë-kayak : demi-finales D ; Handball : finale par équipe M ; Hockey sur gazon : finale par équipe M ; Tennis : bronze simple D (205 min). 70245685
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Tir à l'arc ; Base-ball ; Basket-ball : demi-finale D ; Gymnastique rythmique et sportive : finale ; Handball : finale M ; Tennis ; Volley-ball : finale M ; Voile ; Lutte libre (140 min). 90092024
23.10 Journal, Météo.

23.25

L'HEURE D'EN RIRE
La Tite Puce, pièce de café-théâtre de *Michel Saillard, mise en scène de* Jacques Brière. Avec Jacques Brière, Christian Fabrice, Michel Saillard (85 min). 5925821
Deux braqueurs qui pénètrent dans une banque par effraction sont surpris par un homme de ménage qui les menace avec son balai...
0.50 Les Cavales de la nuit. Aimé Césaire, une voix pour l'histoire. L'île veilleuse [1/3], d'Euzhan Palcy et Annick Thebia Melsan. 1.45Les Mouroes. Série (55 min).

La Cinquième

12.30 Les Grandes Aventures du XXe siècle [5/30]. 12.55 Attention santé. Le sommeil des enfants. 13.00 Net plus ultra. 13.30 Que deviendront-ils ? [5/10]. 14.30 Les Etats-Unis. L'Alaska. 15.30 Déclics été. 15.40 Missions extrêmes. Trois aventuriers en Afrique [10/13]. 16.00 Une vie de champion. Marianne Aebesher, natation synchronisée ; Denis Lathoud, handball. 16.30 Alf. 17.00 Sherlock Holmes. Série [7/10]. 18.00 La France aux mille villages. Gironde. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Histoires de sens. Documentaire [4/5]. Goûter, de Michael Gunton, Nigel Ashcroft, Larry Klein, d'après Diane Ackerman (54 min). 1208
20.00 Reportage. Pakistan : des femmes se battent *pour leurs droits.*
20.25 Contre l'oubli. Magazine. Le journaliste rwandais Dominique Makeli.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DES VOIX DANS LE JARDIN
Téléfilm de Pierre Boutron, avec Anouk Aimée, Joss Ackland (86 min). 598463
Une femme est sauvée du suicide par un jeune Anglais. Elle lui propose de venir pour quelques temps dans la splendide villa où elle vit avec son mari...

22.10

GRAND FORMAT : L'AMOUR EN SUSPENS
Documentaire de Thomas Riedelsheimer (80 min). 5775463
Portrait de trois hommes qui vivent dans une communauté de handicapés mentaux.
23.35 Profil : Miro. Documentaire de Soledad Gomis (52 min). 105482
Réalisé par la télévision espagnole TVE en 1993 pour le centième anniversaire de la naissance de Miró.
0.30 Music Planet. Magazine. Lost in music. Electronic Jam, de Christophe Dreher (rediff.). 1.25 Témoins auditifs. Documentaire de Manfred Waffender (55 min). 2.20 Tout ouïe ! Courts métrages vidéo de Gert Conradt. Michael Hantzschel, fou d'auto ; Hella Wittberger, sage-femme ; Inès Grand (rediff., 15 min).

M 6

13.15 Ascenseur pour le passé Téléfilm de L. Elikann, avec Connie Sellecca (91 min). 1643802
Une actrice tue son mari infidèle. Prise de remords, elle se confie à un homme qui la projette un an en arrière...
14.50 Drôles de dames. Série.
16.15 Hit Machine. Variétés.
16.45 Croc-Blanc. Série.
17.10 Classe mannequin.
17.50 Le Joker. Série.
18.50 Highlander. Série. Minuit moins une.
19.50 Le Tour de France à la voile. Sport. *Dernière étape : Nice.*
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Seuls au monde ! Série.
20.35 et 23.20 Capital 6.

20.45

EXTRA-LARGE, MAGIE NOIRE
Téléfilm d'Enzo Girolami Castellari, avec Bud Spencer, Philip Michael Thomas (96 min). 338043
XL enquête sur la mort suspecte d'une jeune femme adepte d'une secte vaudou...

22.25

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Le fléau, avec Peter Graves, Tony Hamilton (55 min). 1706579
Jim Phelps et ses agents doivent retrouver une bactérie mortelle qui risque de tomber entre les mains d'organisations terroristes...
23.30 Secrets de femmes.
0.00 Highlander. Série. Frères d'armes.
0.55 Best of Techno.
2.25 E = M 6. Magazine. 2.50 Jazz 6. Magazine. 3.35 Culture pub. Magazine. 4.00 Fréquenstar. Magazine. 5.00 Turbo. Magazine (25 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
14.00 Les J.O. d'Atlanta. Magazine (30 min). 6685
14.30 Hockey sur gazon. Finale messieurs. (30 min). 1378
15.00 Canoë-kayak ; Tir à l'arc ; Athlétisme ; Lutte libre ; Athlétisme ; Basket-ball : finale M ; Handball : finale M ; Tennis ; Tir à l'arc ; Canoë-kayak ; Gymnastique rythmique et sportive.
17.00 Athlétisme (30 min). 2685
17.30 Plongeon ; Handball : finale M ; Basket-ball : finale M ; Voile ; Volley-ball : finale M ; Tir à l'arc.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Georgia. Magazine (120 min). 882005
20.30 Handball. Finale M ; Volley-ball : finale M (15 min). 65208
20.45 Tir à l'arc. Finale par équipes M (15 min). 6357050
21.00 Basket-ball ; Voile ; Gymnastique rythmique et sportive ; Lutte libre : finale des 52 kg M ; Tennis : doubles D ; Lutte libre ; Handball ; Voile ; Lutte libre ; Athlétisme ; Basket-ball ; Hockey sur gazon ; Natation synchronisée.
23.20 Lutte libre (40 min). 292463
0.00 Football (25 min). 37999
0.25 Lutte libre (30 min). 51135
0.55 Athlétisme ; Base-ball ; Handball ; Hockey sur gazon ; Volley-ball.
2.00 Athlétisme ; Basket-ball ; Boxe (45 min). 3426338
2.45 Handball (20 min). 8498241
3.05 Athlétisme (55 min). 7769777
4.00 Basket-ball ; Plongeon ; Volley-ball.

Radio

France-Culture

19.35 Du jazz pour tout bagage. Chant contre chant (5).
20.00 Carnets de voyage. L'Inde au milieu du gué ou Les métamorphoses de l'Inde contemporaine (5).
21.00 D'un théâtre à l'autre. 1955-1964 (5).
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Rituel de cour, vertige d'un ordre (5).
22.40 Musique : Nocturne. Stockhausen de vive voix ou le parcours d'une œuvre (5).
0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. Chansons surréalistes (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 France-Musique l'été.
20.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct de *l'Opéra Berlioz-Le-Corum*, par le Chœur de la Radio-Télévision de Riga et l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Friedemann Layer : Idoménée, opéra en trois actes K 366, de Mozart, Thomas Moser (Idoménée), Jeanne Piland (Idamante), Fionnuala *McCarthy* (Ilia), Kathleen Casello (Electre), Stuart Kale (Arbace), Lennart Stregard (Grand prêtre), Reinhard Hagen (La voix).
0.05 Jazz nuit. Le Trio de Bertrand Renaudin, batterie, avec Hervé Sellin, piano, Yves Rousseau, contrebasse ; Le quintette de Nicolas Genest, trompette, avec Eric Barret, saxophone, Benoît Delbecq, piano, Olivier Sens, contrebasse et Christophe Marguet, batterie (enregistrés les 31 juillet et 1er août au Festival de Radio-France et Montpellier). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Eduard Hanslik : Du beau dans la musique. Les maître-chanteurs de Nuremberg, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Deutsche Oper de Berlin, dir. Eugen Jochum, Domingo (Walther), Fischer-Dieskau (Sachs) ; *Concerto pour piano* nº 1, de Brahms, par l'Orchestre de Cleveland, dir Szell, Serkin, piano ; Œuvres de Mendelssohn, Bach, Haydn, Spohr.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Beethoven, Wagner, Brahms, Stravinski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Fort Boyard (France 2 du 27/7/96).
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta 96.
22.35 Taratata. (France 2 du 1/10/95)
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Des jouets pour le futur.
21.25 D'un pôle à l'autre. [1/8] Départ à froid.
22.20 Millénium. [5/10].
23.15 Les Parois de la mémoire. [1/6] Riccardo Cassin.
23.45 L'Inde fantôme. [5/7].

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Alphonse Boudard.
21.00 A bout portant.
21.45 Opéra : Le Déserteur ou l'épreuve amoureuse. En trois actes de Pierre-Alexandre Monsigny. *Enregistré au théâtre impérial* de Compiègne, en 1993 (170 min) 95086024
23.35 Concert : Reggae Sunsplash. Enregistré en 1991 (60 min). 3447482

France Supervision

20.30 J.O. : Volley-ball.
22.15 J.O. : G.R.S.
22.35 J.O. : Tennis.
23.00 J.O. : Natation synchronisée.

Ciné Cinéfil

20.30 La Familia y uno más ■ Film de F. Palacios (1965, N., v.o., 100 min) 5574463
22.10 Life Begins at 8 :30 ■ Film d'Irving Pichel (1942, N., v.o., 80 min) 51805192
23.30 Les Hommes nouveaux ■ ■ Film de Marcel L'Herbier (1936, N., 105 min) 57640444

Ciné Cinémas

21.00 Trois hommes et un bébé Film de Leonard Nimoy (1987, 100 min) 58191314
22.40 Julia ■ ■ Film de Fred Zinnemann (1978, v.o., 115 min) 86479376
0.35 Le Retour des morts-vivants ■ Film de Dan O'Bannon (1984, 90 min) 37132642

Série Club

20.20 L'Etalon noir.
20.45 et 23.30 Commando Garrison.
21.30 et 1.00 Au plaisir de Dieu.
23.00 La Famille Addams. (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs.
21.20 The Muppet Show. *Invité : James Coburn.*
21.45 Chronique du front.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.20 Dream On.
22.50 Seinfeld. Le voyage.
23.15 Top bab.

Eurosport

15.00 J.O. : Canoë-kayak. (135 min). 8533969
17.15 J.O. : G.R.S. (45 min). 1058821
18.00 J.O. : Plongeon. En direct. Demi-finales M à 10 m (60 min). 420856
19.00 J.O. : Tennis. En direct. Finale simple D (120 min). 690289
21.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : G.R.S. (60 min). 874753
22.15 J.O. : Athlétisme.
23.15 J.O. : Natation synchronisée. En direct. Finale par équipes. Programme libre (75 min). 298840
0.15 J.O. : Tir à l'arc.
1.00 Olympic Spécial.
1.30 J.O. : Hockey sur gazon. En direct. Finale M (120 min). 4547661
3.30 J.O. : Boxe. En direct. Demi-finales. (30 min). 8152864

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 La Route de l'Ouest. Film d'Andrew McLaglen (1966, 120 min). Avec Kirk Douglas. *Western.*
0.45 Les Femmes des autres. Film de Claude Barma (1958, N., 80 min). Avec Gilbert Bécaud. *Comédie.*

TSR

20.20 Le Bal des casse-pieds. Film d'Yves Robert (1991, 95 min). Avec Jean Rochefort. *Comédie.*
21.55 La Maison Russie. Film de Fred Schepisi (1991, 120 min). Avec Sean Connery. *Suspense.*
0.00 L'Argent. Film de Robert Bresson (1983, 80 min). Avec Christian Patey. *Drame.*

ATLANTA 96
Le détail et la programmation des épreuves olympiques sont en p. 14

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 2 AOÛT 1996

Trésor Plus

par Pierre Georges

LE CHARABIA FISCAL est une discipline linguistique qui procède des beaux-arts revisités par Nimbus philologue. Plus c'est compliqué, plus cela vous a cet air de gravité qui sied aux choses sérieuses. Un peu comme l'écriture définitivement illisible des médecins confèrent à leurs auteurs ce cachet mystérieux du savoir sans partage. On soupçonne même nos bons toubibs d'apprendre à écrire comme des cochons pour asseoir leur pouvoir et garantir leur sérieux présumé.

Eh bien, il en va de même pour les patients fiscaux. Leur cas est examiné, soigneusement. Avec radio des revenus. Enquête d'antécédents. Dépistage d'une maladie assez commune, la fraudite. Et puis le diagnostic tombe : pas imposable ou imposable et à quel taux.

En principe donc, l'affaire devrait être simple. D'une simplicité chiffrée. Vous ne devez rien ou vous devez tant ! On pourrait même envisager d'en rester là, à un chiffre clair entre zéro et l'infini. Etant entendu qu'après, tout resterait négociable dans les limites administratives et musclées d'une négociation au finish.

Mais pourquoi faire simple quand on peut jargonner ? *Le Parisien*, jeudi, a soulevé un lièvre dodu, le martyre sémantique du non-imposable. Autrement dit l'art très particulier qu'a l'administration d'annoncer les bonnes nouvelles emballées dans du papier barbelé. Le nouvel avis de non-imposition, sorti d'un imaginaire retors, implique que tout non-imposable, pour comprendre son bonheur, dispose désormais de son décodeur fiscal-plus.

Il y faut même une manière d'agrégation du contribuable. Etre non-imposable revient à plonger, les yeux fermés, dans un abîme de perplexité, en ce vaste trou noir du Trésor. « *La déclaration que vous avez déposée ne comporte aucun revenu pour l'année 1995. Je vous informe que le présent avis ne constitue pas un justificatif d'absences de revenus. Dans vos relations avec les autres administrations ou organismes divers vous devez leur préciser les revenus que vous avez pu percevoir et qui sont exonérés en application des dispositions législatives ou d'accords internationaux.* » Le tout agrémenté de quelques considérations byzantines. Et de cette conclusion admirable : « *A la date d'édition du présent document, l'administration n'a pas connaissance des revenus imposables au nom de la personne désignée ci-dessus.* »

Un esprit logique pourrait, timidement, objecter qu'on voit mal comment, ne connaissant pas les revenus imposables, l'administration peut envoyer des avis de non-imposition. Mais ce serait un peu facile et mesquin, face à l'immensité du défi lancé à nos amis les agents du Trésor. Car ils méritent des circonstances exténuantes. La logique, encore, voudrait que la fiscalité obéisse à des principes simples : pas de revenus, pas d'impôt ! Les pauvres, les sans-emploi, du monde en France, n'auraient pas ainsi à prouver leur dénuement.

Malheureusement, ce n'est pas le cas. Il y a, c'est une évidence, de la non-imposition à deux vitesses. Le non-imposable pauvre et le non-imposable aisé. L'impécunieux chronique et le virtuose légal du dégrèvement et de l'exonération. Il y a, en somme, aux pays des égaux devant la non-imposition, des plus égaux que d'autres ! D'où les précautions casuistiques des avis à la population fiscale.

La gloire perdue du « suspect numéro un » dans l'attentat des Jeux d'Atlanta

Le public américain s'intéresse davantage à l'enquête qu'à la confrontation sportive

ATLANTA
de notre envoyé spécial

Héros ou victime ? Toute l'Amérique s'interroge désormais au sujet de Richard Jewell, l'agent de sécurité qui a découvert la bombe de l'attentat du 27 juillet à Atlanta (*Le Monde* du 1er août). En quelques heures, cet homme de trente-trois ans est devenu la personne la plus épiée des Etats-Unis. Après l'avoir érigé en modèle de courage pour la présence d'esprit dont il avait fait preuve le soir du drame, le pays doute, aujourd'hui, de son honnêteté. Il faut dire que le FBI a mis tant d'insistance à l'interroger, puis à fouiller son appartement, que le soupçon n'a cessé d'enfler, suscitant une frénésie médiatique comparable à celle provoquée en 1994 par l'affaire O. J. Simpson.

AU REZ-DE-CHAUSSÉE DU BLOC F

Jewell aurait-il déposé lui-même la bombe afin de connaître, ensuite, la célébrité grâce à son comportement courageux ? L'enquête s'est poursuivie, mercredi 31 juillet, sans qu'il soit inculpé ni même interpellé. Cela n'a pas empêché les médias américains, par leur seule présence dans l'ombre du FBI, de faire de ce célibataire joufflu et pataud un coupable tout désigné. Au point d'oublier que la police continuait d'examiner d'autre pistes, dont celle des milices nationalistes.

L'affaire passionne tant le public que le stade olympique n'est plus, à ses yeux, le centre du monde. L'intérêt s'est déplacé de 20 kilomètres vers le nord-est, le long de la Buford Highway. C'est là, sur la droite en venant d'Atlanta, que Richard Jewell vit avec sa mère Barbara et son chien Brandy. La résidence n'a rien de luxueux, même si elle est pompeusement baptisée « *Monaco Station* ». Les loyers n'excèdent pas 2 500 francs par mois, et les petits bâtiments de brique brune évoquent davantage les cités d'Europe du Nord que le sud des Etats-Unis. On y croise des gamins à vélo, des retraités solitaires, des émigrés russes de la dernière heure.

Plus personne, aux Etats-Unis, n'ignore que les Jewell habitent au rez-de-chaussée du bloc F. Tout au long de la journée du 31 juillet et durant une partie de la nuit les chaînes de télévision ont multiplié les reportages en direct depuis le parking situé en face de l'appartement. Les allées étaient encombrées de cars régie, de câbles, de paraboles. Trois hélicoptères assuraient la « couverture » aérienne de l'événement.

En début de matinée, en présence de leur suspect, les enquêteurs fédéraux avaient investi les lieux pour une longue perquisition à la manière américaine. Coiffés de casquettes « *FBI* », mains gantées, les policiers sortaient les bras chargés de pleins cartons de documents, d'affaires et, semble-t-il, d'armes à feu. D'autres reporters patientaient à quelques kilomètres de là, aux abords d'une maison en bois occupée jusqu'au printemps par Jewell. « *Le FBI n'a rien trouvé chez mon client, tout va bientôt finir* », assurait, en fin d'après-midi, son avocat, Watson Bryant. L'enquête devrait néanmoins se poursuivre, notamment sur l'itinéraire professionnel du « suspect numéro un », comme on appelle ici Richard Jewell, sans trop s'embarrasser de précautions morales.

« IL SE PRENAIT POUR ROBOCOP »

Passionné de basket-ball et de cinéma, fasciné par les armes, Richard Jewell a suivi jusqu'en 1982 des études dans un collège des environs. Il a ensuite travaillé dans un hôtel du centre-ville. Mais le rêve de sa vie était de devenir policier. En 1990, il est engagé comme gardien de cellule par le shérif du conté de Habersham. Un an et demi plus tard, il est promu agent et participe à plusieurs arrestations. Il démissionne cependant en 1995, après un accident de la circulation au volant de sa voiture de patrouille. Ses supérieurs lui reprochent ses « *excès de zèle* ». Par la suite, il sera vigile au collège Piedmont, près d'Atlanta.

C'est justement le proviseur de cet établissement qui a appelé la police après avoir vu son ancien employé sur les écrans. Sa version des faits paraissait trop « *parfaite* ». Surtout pour un homme au comportement jugé souvent « *imprévisible* », frustré de n'avoir pu poursuivre sa carrière dans la police. Plusieurs élèves ont indiqué qu'il agissait en policier sans en avoir le titre ni les compétences. « *Il se prenait pour Robocop* », a expliqué une élève. Aussitôt, le FBI l'a interrogé pour savoir comment il avait rejoint la société privée Anthony Davis Associates, chargée de la sécurité dans un secteur du parc du Centenaire. Les « feds » ont aussi réexaminé les événements du 27 juillet, jour où la bombe a explosé dans le parc du Centenaire. Richard Jewell s'est-il contenté, comme il l'assure, de prévenir les services de sécurité et de secourir plusieurs personnes ? Ou bien a-t-il tout mis en scène afin d'accéder à la postérité ? Une partie de l'énigme réside dans l'appel anonyme reçu vingt-cinq minutes avant l'explosion. Les enquêteurs cherchent à savoir si Jewell aurait eu le temps de déposer le sac contenant la bombe, de donner cet appel depuis une cabine publique et de revenir sur les lieux. Dans l'affirmative, l'hypothèse d'une complicité resterait envisageable.

« *Je ne suis pas un héros* », répétait-il du temps de son éphémère gloire. Un « *héros* », peut-être pas, mais à coup sûr un homme avide de célébrité. Jusqu'à mardi midi, il sollicitait les médias pour raconter son histoire. De son propre aveu, il espérait même être félicité par le président Clinton. Maintenant qu'il est suspecté, la photo diffusée par les journaux télévisés à longueur d'émissions a changé. A celle du citoyen exemplaire a succédé une photo où Richard Jewell apparaît en tenue de combat, fusil d'assaut dans les bras.

Philippe Broussard

Un paparazzi porte plainte contre Patrick Poivre d'Arvor pour violences, vol et séquestration

UN PHOTOGRAPHE indépendant affirme qu'il a été la victime d'un passage à tabac en règle des mains de Patrick Poivre d'Arvor et de son frère, Olivier, alors qu'il tentait de les prendre en photo, ainsi que Claire Chazal, sur l'île grecque de Skyros. Franck Skorupan, trente ans, a porté plainte, mardi 30 juillet, auprès du procureur de Créteil pour « *violences, vol et séquestration* ». Jeudi matin, le parquet décidait d'ouvrir une enquête préléminaire.

Tout juste sorti, mercredi 31 juillet, de l'hôpital de la Salpêtrière, où il a passé deux jours et demi en observation, Franck Skorupan présente un visage tuméfié. Une large plaie sur le crâne et le nez cassé, il porte une minerve, souffre des vertèbres cervicales et a visiblement du mal à respirer. Selon son récit, Patrick Poivre d'Arvor et son frère Olivier l'auraient battu, sequestré et harcelé pendant près de douze heures.

Le samedi 27 juillet, alors qu'il se trouvait sur l'île pour photographier la famille Poivre en congés, Patrick Poivre d'Arvor et son frère se seraient présentés à lui pour demander des explications. Le photographe affirme alors avoir été traîné jusqu'à sa voiture, où les deux hommes découvrent son matériel. « *C'est à ce moment-là que PPDA m'a insulté, qu'il a déchiré ma carte de presse et confisqué tous mes papiers, ainsi que mon billet d'avion.* » Le présentateur aurait ensuite saisi l'un des appareils du photographe et lui aurait assené un coup violent sur le crâne, tandis que son frère l'empêchait de bouger. Ils l'auraient ensuite emmené jusqu'à leur villa, affirme le photographe, qui précise : « *Ils m'ont sequestré dans le garage. Tous les quarts d'heure, ils venaient me voir pour me dire que ça allait mal se terminer pour moi et pour me coller d'autres coups de poing.* »

DÉMENTI ET COMMUNIQUÉ

Puis les deux frères Poivre l'auraient entraîné dans une tournée de l'île à la recherche d'autres paparazzi, auraient fini par le conduire à son hôtel et auraient saisi l'ensemble de ses pellicules avant de l'emmener de nouveau vers la villa. Le paparazzi explique qu'il aurait été, pour la deuxième fois, retenu dans le garage avant de s'entendre ordonner de quitter l'île le jour même.

De retour à l'hôtel, les trois hommes seraient alors tombés sur le deuxième paparazzi qui avait échappé à leurs recherches. « *Ils s'en sont même pris à la réceptionniste, qu'ils accusaient de faire tout pour retarder les choses alors que nous devions prendre le dernier bateau de 19 h 30* », se souvient Franck Skorupan. Ils auraient raté malgré tout l'embarquement pour Athènes et auraient été amenés par les frères Poivre dans un autre hôtel près du port. Ceux-ci leur auraient ordonné de partir le lendemain matin avec des billets que les deux frères auraient acheté eux-mêmes. Vers 21 heures, une nouvelle échauffourée conduit les photographes à appeler la police, qui leur conseille de venir faire une déposition le lendemain matin. « *Je n'y suis pas allé car j'étais vraiment sonné et je n'avais qu'une idée : partir* », explique toutefois Franck Skorupan.

Contacté, mercredi soir, par téléphone sur son lieu de vacances, Patrick Poivre d'Arvor admet avoir eu une altercation avec le photographe. Mais, s'il reconnaît avoir « *déchiré la carte de presse* » de Franck Skorupan, il dément formellement les accusations de séquestration, de violence et de vol.

Le présentateur de TF 1 a refusé de répondre plus avant aux questions du *Monde*, préférant nous renvoyer au communiqué qu'il avait diffusé plus tôt dans la journée : « *Mon frère s'est aperçu de la présence d'un paparazzi dans le jardin. Il s'est enfui, nous l'avons retrouvé plus loin en train de se baigner et avons découvert dans sa voiture quatre appareils photo avec d'immenses téléobjectifs. Comme nous étions en train d'en extraire les pellicules des photos qu'il avait volées, il s'est précipité vers son véhicule pour nous en empêcher, nu et sans lunettes, dans une posture assez ridicule pour un homme qui fait profession de traquer les autres.* » PPDA reconnaît également s'être rendu dans la chambre du photographe, s'être fait remettre les pellicules et lui avoir demandé de quitter l'île au plus tôt.

Dans le même communiqué, PPDA s'en prend violemment à « *la presse caniveau* », qui diffuse les photos et les articles de « *prétendus journalistes dont le seul but est de violer la vie privée des hommes publics.* »

Dorothée Tromparent

Jean-Pierre Papin devrait rejoindre les Girondins de Bordeaux

JEAN-PIERRE PAPIN devrait signer un contrat, vendredi 2 août, avec les Girondins de Bordeaux, pour un montant de 3,5 millions de francs. L'ancien attaquant de l'Olympique de Marseille est arrivé à Bordeaux jeudi 1er août. La durée du contrat fait encore l'objet de discussions. Le footballeur souhaite s'engager pour deux ans alors que le club est plutôt favorable à une année de contrat avec une option pour une saison supplémentaire (*Le Monde* du 30 juillet). Son arrivée permettrait à Bordeaux de renforcer son attaque après la tumultueuse fin de saison des Girondins, marquée par la démission du président, Alain Afflelou – remplacé par Jean-Louis Triaud –, et le départ des attaquants Christophe Dugarry et Zinedine Zidane. Depuis qu'il a quitté Marseille, en 1992, l'avant-centre français n'a pas réussi à s'imposer à l'étranger. Pourtant de nombreux clubs ont fait des offres au joueur français. Même Eric Cantona a tenté de convaincre Jean-Pierre Papin de rejoindre les rangs de Manchester United.

DÉPÊCHES

■ **CHÔMAGE : la nouvelle progression du nombre des demandeurs d'emploi,** enregistrée au mois de juin, souligne « *l'échec de la politique économique du gouvernement* ». C'est ce qu'a estimé, mercredi 31 juillet, le porte-parole du Parti socialiste, François Hollande. Selon lui, « *loin de prendre conscience de la gravité de la situation de l'emploi, le gouvernement prend des mesures qui vont encore accentuer la tendance à la hausse du chômage* ». De son côté, la CFDT a considéré que ces mauvais chiffres « *laissent craindre le pire si on tient compte des multiples plans sociaux annoncés au cours des récentes semaines* ».

■ **FINANCES : le Parti socialiste a confirmé, mardi 30 juillet,** qu'il était « *en mesure de conserver son siège de la rue de Solférino* », à la suite de ce qu'Alain Claeys, secrétaire national à l'organisation et à la trésorerie, qualifie de « *politique financière rigoureuse* ». Dans un communiqué, il confirme que cette situation financière a permis au PS de « *renégocier sa dette à long terme auprès d'un pool bancaire* », mené par le Crédit foncier. Le PS a négocié la transformation d'un prêt relais de 63 millions de francs, contracté en décembre 1994, en amortissement remboursable sur dix ans (*Le Monde* du 9 juillet).

■ **FOOTBALL : la fin du deuxième tour de la coupe Intertoto** a été marquée par l'élimination du FC Nantes (battu 1-0 par le Standard de Liège). Guingamp doit rencontrer Volgograd après sa victoire, mercredi 31 juillet, contre les Russes de Tchelny (4-0).

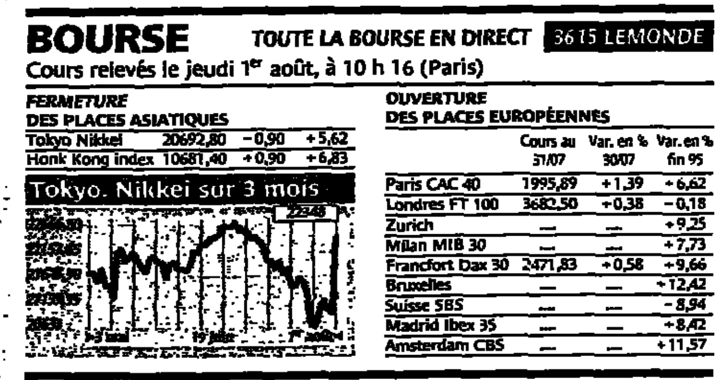
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 1er août, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20692,80	−0,90	+5,62
Honk Kong index	10681,40	+0,90	+6,83



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 31/07	Var. en % 30/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1995,89	+1,39	+6,62
Londres FT 100	3682,50	+0,38	−0,18
Zurich	—	—	+9,25
Milan MIB 30	—	—	+7,73
Francfort Dax 30	2471,83	+0,58	+9,66
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−8,94
Madrid Ibex 35	—	—	+8,42
Amsterdam CBS	—	—	+11,57

Tirage du *Monde* daté jeudi 1er août 1996 : 452 764 exemplaires 3

Grave incendie au palais de justice de Bastia

BASTIA
de notre correspondant

Les pompiers de Bastia ont lutté pendant plus de quatre heures pour maîtriser l'incendie du palais de justice de la ville. Le sinistre, déclaré aux environs de 0 h 15 jeudi 1er août, a provoqué « *des dégâts considérables, puisque le bureau du juge de l'application des peines, ceux de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (Inavem), les salles d'archives, la salle des audience de la Cour d'appel, plusieurs cabinets d'instruction et les combles d'une des trois ailes du bâtiment ont été gravement endommagés* », a indiqué dans la nuit Jean-Pierre Couturier, procureur général près la cour d'appel.

Selon des voisins, le feu aurait pris à l'extérieur du bâtiment par l'embrasement des broussailles. Le développement de l'incendie aurait rapidement atteint le bâtiment public par l'arrière. Les pompiers avancent une thèse sensiblement différente. Le feu se serait déclaré dans le cabinet du juge à l'application des peines situé au premier étage de l'aile du bâtiment détruit. L'embrasement des autres bureaux de cet étage aurait provoqué l'effondrement de la toiture en dalles de schiste lourdes posées sur une charpente de bois.

« *Le feu a complètement détruit les archives du Parquet qui avaient été entièrement remises à jour* », a commenté un magistrat. La totalité du système informatique contenant le traitement de plusieurs milliers de dossiers d'indemnisation des victimes de la catastrophe de Furiani « *provoque un préjudice incalculable* », a indiqué l'un des employés de l'Inavem. Le bâtiment avait été complètement renové en 1993. Toutes les installations électriques, le système de télésurveillance, les sécurités aux accès avaient été réformés ou renforcés. De plus, le bâtiment public bénéficie chaque nuit d'une surveillance rapprochée de la part des CRS. « *Les dossiers d'instruction en cours sont totalement détruits, comment allons-nous faire pour la gestion des affaires ?* », s'inquiète une greffière.

« *L'absence officielle de revendications ou de menaces ne peut exclure, a priori, la thèse de l'acte criminel. Nous recherchons précisément le point de départ du feu pour échafauder une hypothèse* », confie Jean-Claude Cauvin, le commandant des pompiers de Bastia. Mais, selon le procureur de la République, Roland Mahy, « *la thèse qui semble prévaloir pour le moment serait celle de l'accident* ».

Michel Codaccioni

Le CIC bientôt privatisé

LE MINISTÈRE de l'économie et des finances a annoncé, jeudi 1er août, la privatisation prochaine de l'Union européenne de CIC, avec la cession, de gré à gré, par son actionnaire, le groupe public d'assurances GAN, de 67 % du capital et des droits de vote. Cette ouverture du capital du Crédit industriel et commercial, détenu à 93,09 % par le GAN et à 6,91 % par le public, était évoquée depuis des mois dans le cadre de la politique de cession d'actifs engagée par l'assureur pour assainir ses comptes. L'intérêt manifesté par de nombreux établissements – français et étrangers – à la reprise du CIC a incité le gouvernement à déclencher la procédure. Un appel d'offres sera lancé dans les prochains jours, l'opération devant être bouclée avant la fin de l'année.

